

OUVRAGES DE M. LOUIS BERTRAND

ROMANS

- LE SANG DES RACES. (Ollendorff, éditeur.)
LA CINA. (Ollendorff, éditeur.)
LE RIVAL DE DON JUAN. (Ollendorff, éditeur.)
PÉPÉTÉ ET BALTHASAR. (Ollendorff, édit.)
L'INVASION. (Fayard, éditeur.)
LES BAINS DE PHALÈRE. (Fayard, éditeur.)
MADEMOISELLE DE JESSINCOURT. (Fayard, éditeur.)
LA CONCESSION DE MADAME PETITGAND. (Fayard, éditeur.)
SANGUIS MARTYRUM. (Fayard, éditeur.)
L'INFANTE. (Fayard, éditeur.)
CARDENIO. (Ollendorff, éditeur.)
UNE DESTINÉE, I : JEAN PERBAL. (Fayard, édit.)
UNE DESTINÉE, II : LA NOUVELLE EDUCATION SENTIMENTALE. (Plon, éditeur.)

HISTOIRE ET VOYAGES

- LE JARDIN DE LA MORT. (Ollendorff, éditeur.)
LA GRÈCE DU SOLEIL ET DES PAYSAGES. (Fayard, éditeur.)
LE MIRAGE ORIENTAL. (Perrin, éditeur.)
LE LIVRE DE LA MÉDITERRANÉE. (Bernard Grasset, éditeur.)
SAINT-AUGUSTIN. (Fayard, éditeur.)
LES PLUS BELLES PAGES DE SAINT AUGUSTIN. (Fayard, éditeur.)
LE SENS DE L'ENNEMI. (Fayard, éditeur.)
LES PAYS MÉDITERRANÉENS & LA GUERRE. (La Renaissance du Livre.)
LES VILLES D'OR. (Fayard, éditeur.)
AUTOUR DE SAINT AUGUSTIN. (Fayard, édit.)
SAINTÉ THÉRÈSE. (Fayard, éditeur.)

CRITIQUE

- LA FIN DU CLASSICISME ET LE RETOUR A L'ANTIQUE. (Fayard, éditeur.)
GUSTAVE FLAUBERT. (Ollendorff, éditeur.)
-

267
Inv. 1718
~~1718~~
LOUIS BERTRAND

de l'Académie Française

Biblioteca Seminarului
de Limba și Literatură Franceză

LOUIS XIV

« Non seulement il s'est fait de grandes
choses sous son règne, mais c'est lui qui
les faisait. »

VOLTAIRE.

(Lettre à Milord Harvey.)

PARIS

ARTHÈME FAYARD ET C^{ie}, ÉDITEURS

18-20, RUE DU SAINT-GOTHARD.



17574

Il a été tiré de cet ouvrage :

Trente exemplaires sur papier du Japon
de la Manufacture Impériale,
numérotés de 1 à 30.

Cent soixante exemplaires sur papier de Hollande
Van Gelder Zonen,
numérotés de 31 à 190.

Deux cent cinquante exemplaires
sur papier vélin pur fil des Papeteries Lafuma,
numérotés de 191 à 440.

A LA MÉMOIRE
D'AUGUSTE DE MASSILIAN
A FRANÇOIS DE BAICHIS
A TOUS MES AMIS MONTPELLIÉRAINS
CE LIVRE EST DÉDIÉ

L. B.

Dimitri Netá
10 / III / 1941

PROLOGUE

Je me souviendrai toute ma vie de l'extraordinaire émotion que j'éprouvai au mois d'octobre de l'année 1900, lorsque, pour la première fois, je vis, à Montpellier, la statue de Louis XIV, sur la terrasse du Peyrou.

A l'extrémité de l'ancienne rue Royale, à travers le cintre d'un arc de triomphe, — une silhouette équestre, — qui, avec un grand geste dominateur, semblait s'emparer de tout l'espace. En sa marche aérienne, le Cavalier de bronze s'enlevait d'un tel élan d'apothéose que tout s'abaissait autour de lui. Les jambes nues, collées au ventre du cheval, la casaque militaire serrée aux flancs, avec ses lanières lamées de cuivre et ourlées de frisures en basane, les pectoraux énormes en saillie sous la cuirasse de parade, toute bosselée de reliefs comme celle de l'Auguste du Vatican, la crinière apollinienne rejetée en arrière et ceinte du bandeau de lauriers, il brandissait, par-dessus les plaines, le bâton de commandement... Pas d'inscription, pas même un

nom sur le socle, comme si la ville moderne était honteuse d'une telle gloire.

Mais, en face du monument, au fronton de l'arc de triomphe, une inscription dédicatoire étalait ses grandes capitales :

LVDOVICO MAGNO LXXII ANNOS REGNANTE
DISSOCIATIS REPRESSIS CONCILIATIS GENTIBVS
QVATVOR DECENNALI BELLO CONIVRATIS
PAX TERRA MARIQUE PARTA.

De quel son elle retentit alors à mes oreilles, cette phrase latine presque intraduisible dans l'excès de sa concision : « Louis le Grand, étant roi depuis LXXII ans, après avoir séparé, vaincu ou gagné les peuples conjurés en une guerre de quatorze années, — la paix règne enfin sur terre et sur mer, pax terra marique parta!... » Sans doute, la beauté du cadre était pour beaucoup dans mon émoi, — la vue de la mer et des Cévennes, les colorations vespérales des lagunes, et, tout au bout du terre-plein, la rotonde d'un château d'eau, élégant comme un petit temple antique. Ce qu'il y a de sûr, c'est que mon exaltation fut extrême. Qu'on se figure le rebondissement de mon imagination et de ma pensée, à cette époque-là et à ce moment précis, où, au sortir de la platitude naturaliste et devant toutes les conséquences de la Défaite, je m'exagérais l'abaissement de mon pays! Telle devait être l'admiration presque religieuse d'un provincial d'Afrique, aux temps des Empereurs, lorsqu'il errait sur le Forum romain et qu'arrêté devant l'arc de Titus ou de Septime-Sévère, il y déchiffrait les inscriptions commémoratives des victoires latines. Mais l'Africain de ce temps-là

était un étranger à Rome, tandis que moi je rentrais dans mon pays natal, un pays qu'on n'avait pas su me faire assez connaître et admirer, et que pourtant j'aimais de toute mon âme. Et voilà que, ce pauvre pays humilié, je lui découvrais tout à coup la figure que je souhaitais si ardemment pour lui. Ce Cavalier de bronze était pour moi l'image glorieuse de la France, une France parente du pays d'où je venais, l'Afrique des grandes ruines romaines, celle des basiliques et des arcs de triomphe. Car c'est une analogie qui me frappa tout de suite : de même que la Rome antique, la France de Louis XIV a su parler un langage intelligible pour le monde entier. En cela elle fut vraiment impériale ou hégémonique. Les plus énormes cathédrales restent municipales ou provinciales. Le plus modeste édifice conçu et décoré par un artiste louisquatorzien a quelque chose d'œcuménique et d'universel : il a la prétention d'élever le genre humain.

Mais ce n'est pas seulement un aspect glorieux de la France que me manifesta la terrasse du Peyrou : elle me révéla le sens même de mon propre effort. Ce cavalier monté à cru sur son étalon, cette silhouette héroïque, à la fois antique et moderne, — en vérité, c'était le fantôme que j'avais poursuivi à travers les sables du Sud africain, l'image du Conquérant pacifique, celui qui engendre la paix sur la terre et sur la mer... pax terra marique parta, le héros qui fait de l'ordre, de l'intelligence et de la beauté autour de lui, — tout cela avec un air de grandeur et de noblesse et pourtant sans violence ni emphase, — avec un sens exquis de la mesure.

J'étais encore trop gâté de romantisme pour avoir une conscience absolument nette et défini-

tive de cette leçon. Mais j'étais sur la voie de la guérison, je m'acheminais vers une conception plus juste de notre France ancestrale, la vraie, celle de toujours à travers les changements de régime, la France raisonnable, sage et forte. En tout cas, j'avais l'imagination si hantée par cette vision triomphale du Peyrou que j'intitulais le premier chapitre du livre que j'écrivais alors : « Ludovico magno imperante... Sous Louis le Grand, empereur. »



Ainsi Montpellier me prépara à comprendre Versailles.

Pour me faire sentir la grandeur de cet art classique, il m'avait fallu la familiarité de l'Afrique latine, toucher de mes mains les débris des chapiteaux et des bas-reliefs sculptés par les artistes de Rome, tout le décor antique. Et, pour juger combien ce château de Versailles est incomparable, il m'avait fallu courir bien loin. Il est certain qu'il n'y a rien de pareil nulle part, que c'est une chose réellement unique. Néanmoins, ce splendide ensemble de jardins, de pièces d'eau et d'architectures restait pour moi une sorte de nécropole, où tout est mort, étiqueté, catalogué et mis sous verre à tout jamais. Versailles, c'était le passé, un monde fini, dont il n'y a plus rien à tirer que des émotions esthétiques et qui ne peut susciter que de vaines nostalgies. Mon vieux romantisme ne voulait pas mourir.

• Cependant la silhouette du Cavalier de bronze, de l'Homme de gloire admiré sur les terrasses de Montpellier, — l'Apollon lauréat, lancé au trot

de son étalon, le bâton de commandement à la main, me poursuivait toujours comme une figure amie et attirante, un symbole dont je n'avais pas encore pénétré tout le sens et qui excitait ma curiosité. Et puis, à mesure que mon expérience et ma connaissance de la vie française s'augmentaient, je m'ébahissais de constater combien ce grand mort est toujours vivant dans la France d'aujourd'hui et jusqu'au plus intime de nous-mêmes. Je ne pouvais pas visiter une de nos villes de province sans y retrouver son empreinte marquée en traits presque ineffaçables.

Il a refait la France à son image. Avec ses ingénieurs et ses architectes, il a ordonné nos places, planté nos promenades et nos esplanades, élevé, dans le moindre chef-lieu, l'Hôtel de Ville et la Comédie, amené l'eau dans nos rues, dressé partout des fontaines monumentales, tracé des routes, construit des citadelles, creusé des ports de mer. Les œuvres de ses sculpteurs, de ses peintres et de ses décorateurs peuplent nos musées. Il a fait beaucoup plus : il a façonné nos âmes, notre sensibilité, notre intelligence. Nos âmes sont restées héroïques et douces, comme celles de son temps, comme la sienne. Notre sensibilité est restée sociable comme alors. Nous avons besoin de sentir, de nous attendrir et de nous exalter en commun, et nous avons le même besoin de pensée claire, méthodique et ordonnée que ses grands prosateurs. Notre conception démocratique de la vie vient de lui : une carrière ouverte à tous les talents, une hiérarchie où le mérite personnel doit primer la naissance. Les relations mondaines sont pour nous ce qu'elles étaient pour lui et ses courtisans. La France, au meilleur sens du mot, est toujours le salon qu'il a voulu qu'elle

fût, et dont il installa le modèle dans son Versailles. Et ainsi, à constater toutes ces survivances et cette empreinte profonde laissée dans les mœurs et l'âme même de mon pays, j'en arrivai à considérer Louis XIV comme le type représentatif du Français, comme le Délégué de la France devant le Conseil des siècles et des nations. La Grèce a Homère, Rome a Virgile, l'Angleterre a Shakespeare, l'Italie a Dante, l'Allemagne a Goethe, — tous des poètes et des intellectuels. La France a Louis XIV, un homme d'action, qui résume en lui tous les poètes et tous les intellectuels de son pays, en ce sens qu'il a fait passer dans la vie et dans l'art leur pensée et leur poésie. Dante épuise-t-il toute l'idée de l'Italien? Je n'en sais rien. Mais je sais que Louis XIV seul épuise toute l'idée du Français. Il est le grand Français devant l'histoire. Il est même quelque chose de plus. Il est le type le plus complet que l'on connaisse du Latin moderne, comme saint Augustin est le type le plus accompli du Latin d'Afrique. Le même attrait qui m'avait conduit vers celui-ci commençait à me tourner vers celui-là.

Et puis la Grande Guerre est venue, et ce fut pour moi la révélation intégrale du héros que je pressentais depuis si longtemps. Elle m'apprit à connaître Louis XIV tout entier. Je conçus enfin quel grand chef national a été cet homme, dont la vie s'est passée à faire la guerre. Il fut le grand euvrier de la France moderne. Il lui a donné ses frontières, il l'a dotée d'une ligne de défense trop oubliée en 1914, de même que nous avons trop oublié les leçons de sa stratégie et de sa politique. Si nous avions davantage étudié l'histoire de ses guerres, nous nous serions rappelé

que la vallée de l'Oise fut, de tout temps, le chemin des invasions germaniques. Nous n'aurions pas méconnu l'importance de Maubeuge et de Lille, celle des places flamandes et des places de la Somme. Et si nous n'avions pas tant dédaigné ou ignoré sa politique étrangère, nous n'aurions pas éprouvé tant de surprises et de déceptions, en voyant que nos voisins ne se conduisaient point selon les désirs de notre cœur ou les rêves de notre idéologie. En ce qui concerne l'Espagne, notamment, nous eussions été dûment avertis. Mais surtout nous aurions pu trouver quelque réconfort à méditer sur la destinée de ce Roi de France qui, pendant quarante ans, sut résister aux nations de l'Europe conjurée contre lui, — et qui arborait fièrement cette devise : « Seul contre tous », — qui, sauf pendant les dernières années de sa vie, alors qu'il était malade, diminué de toutes manières, accablé par les revers et les deuils domestiques, montra une fermeté à l'épreuve des pires circonstances, une résolution intrépide et admirable de tenir jusqu'au bout et de l'emporter finalement ; qui, en pleine guerre de la Ligue d'Augsbourg, trouvait encore des fonds disponibles pour faire dorer le dôme des Invalides ; qui, la mort dans l'âme, au moment de Ramillies et de Malplaquet, continuait à donner des bals, des concerts et des fêtes, afin d'affirmer, à la face de l'ennemi, son mépris de la défaite, la liberté de sa pensée et sa certitude de vaincre. N'est-il plus de Français capables de sentir tout ce qu'il y eut d'héroïsme dans une telle attitude ?

En ce grand chef, l'administrateur surpassait encore l'homme de guerre. Il réussit à soutenir ce long effort guerrier contre toute l'Europe sans trop épuiser ses peuples, sans acculer la France

à la faillite et sans ruiner son crédit : il rendit possibles les quatre-vingts années de prospérité matérielle sans exemple qui suivirent son règne. Et dès le début, il sut concevoir un programme de réalisations, écrasant pour tout autre, mais qu'il exécuta en partie, dans la mesure où il ne se heurtait pas à l'impossible. Il créa des finances, une armée, une marine, des colonies, un commerce et une industrie nationale. Il organisa la défense, en même temps que l'attaque. Ce fut une mise en valeur intensive de toutes les ressources de la nation. Il donna enfin un prestige européen et mondial à l'intelligence française, par l'honneur où il la tint, par la création de ses académies, de ses centres d'arts et de métiers. Si jamais l'idéal entrevu par la Renaissance, ce qu'on a appelé « le héros complet », le type humain dans toute la variété de ses dons et de ses aptitudes, fut incarné en quelque personnage historique, il faut bien avouer que c'est en Louis XIV. On a dit qu'il avait été le premier des Napoléons. Napoléon est sans doute plus génial, mais il est moins complet, moins nuancé, moins équilibré surtout et moins positif. Louis XIV, c'est, avec le réalisme latin, la mesure et le bon sens français.

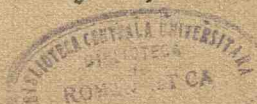
Et quel héros de roman vaut cet administrateur et ce guerrier ? Cet homme si occupé a trouvé le temps d'être un amoureux, — quelquefois un Don Juan, — un amateur de belles choses, passionné pour les bâtiments, les jardins, les beaux meubles, les belles peintures, les belles sculptures, fou de musique, vivant littéralement au son des violons, épris de beau langage et s'y connaissant, vrai « roi de la langue », comme disait de lui l'abbé de Choisy, — ambitieux enfin

pour la France, comme pour lui-même, de la plus grande gloire possible. Quand on est un romancier, un chercheur d'âmes magnifiques et souffrantes, riches et profondes, comment résister à la fascination d'un tel héros ! Depuis Montpellier cette grande figure m'obsédait. Chaque année je revenais sur les terrasses du Peyrou, méditer au pied du Cavalier de bronze, devant le vaste horizon de la mer et des Cévennes. Et c'est ainsi que je fus amené à écrire ce livre, — par amour de la splendeur, parce que ce type de héros répondait merveilleusement à tout ce que j'avais rêvé depuis les temps lointains où je suivais les chariots de Rafael et de ses compagnons à travers les plaines du Sud africain, parce que nul autre ne fait plus d'honneur à mon pays, parce que nul exemple n'est plus fortifiant ni plus utile à contempler au lendemain de la crise dont nous sortons, — et puis enfin, — que dirai-je de plus ? — parce que ce beau sujet m'enchantait...



Le Louis XIV que voici est donc né de la dernière guerre.

Les Français d'aujourd'hui qui savent, hélas ! ce que c'est que la guerre, — quelles obligations et quels sacrifices elle impose, — nos contemporains seront sans doute plus indulgents que leurs aînés pour un conducteur de peuples, dont le règne n'a été qu'une longue guerre, — une guerre, qui, en dépit de la calomnie et de la sottise, n'a jamais eu d'autre but que le salut, ou la grandeur de la nation. Louis XIV n'a fait que des guerres nationales. Il n'a pas dépendu de lui de les éviter. A défaut de sa gloire, la nécessité l'y



eût obligé : il fallait que la France pût vivre et travailler en paix, sinon derrière ses frontières naturelles, du moins derrière une ligne de défense capable d'arrêter l'invasion. J'ose dire que c'est faute d'avoir envisagé cette nécessité, pour Louis XIV, de faire la guerre, que la plupart des historiens modernes ont rapetissé ce grand Français, qu'ils ont mal compris et mal jugé son règne.

Pour moi, c'est dans un tout autre esprit que je voudrais l'étudier. Bien entendu, je n'ai nullement l'intention de glorifier, sous son nom, la monarchie absolue. Le régime instauré par Louis XIV est bien mort, c'est de l'histoire, et, sur certains points, de l'archéologie. Mais il est des règles générales de gouvernement qui s'imposent à tout régime désireux de durer et de remplir son rôle. Ces règles ne sont nullement périmées ni arriérées, comme se l'imaginent naïvement ceux qui croient que la marche du temps est nécessairement synonyme de progrès. Il n'y a pas plus de progrès indéfini en politique, qu'en morale ou en art, ou dans la pensée collective. Une nation est surtout une œuvre de volonté, d'intelligence, de persévérance, de sacrifice, une victoire perpétuelle remportée, à tous les instants, sur les puissances de trouble et d'anarchie qui la menacent perpétuellement. Une nation réalisée dans la plénitude de ses énergies est donc un très grand progrès. Dès que la volonté nationale faiblit, cède aux puissances de trouble et d'anarchie, c'est la décadence qui commence, la régression vers la décomposition et la barbarie. L'organisme national ne réagit plus. Or la réaction, c'est la vie, — la fonction vitale par excellence. Et ainsi il faut une incroyable aberration d'esprit pour considérer comme « avancées », des

théories sociales ou politiques qui conduisent tout droit non seulement à la ruine de l'organisme national, mais à la ruine de toute civilisation, à la négation de l'humanité, — et pour considérer comme « arriérées » les règles générales de gouvernement, qui, à toutes les époques et dans tous les pays du monde, ont fait les grandes nations et les grandes civilisations. Par rapport aux régimes débiles, aux anarchies et aux barbaries qui l'ont précédé, qui l'ont suivi, ou le suivront, un régime politique comme celui de Louis XIV est un magnifique progrès.

Ainsi donc, c'est dans un esprit exempt de tout préjugé de parti que j'aborde cette étude, un esprit positif qui s'applique à dégager le permanent du transitoire et qui ne condamne point en bloc un système ou un régime pour cette seule raison qu'ils appartiennent au passé. C'est ensuite en psychologue que je voudrais envisager cette grande figure de Louis XIV, en homme qui cherche à pénétrer une âme avant de juger ses actes, en historien et en romancier qui se passionne à suivre le développement intérieur d'une nature d'élite et qui, suivant la formule aristotélicienne, voit dans l'enrichissement et la perfection progressive d'un individu l'action proprement dite, le drame par excellence. La vie de Louis XIV est un drame historique hors de pair. Or cette étude d'ensemble sur la psychologie du Grand Roi n'a jamais été tentée. On a pu faire de lui des portraits en pied, en le peignant par l'extérieur, d'après ses actes plus ou moins défigurés, plus ou moins bien compris. On ne l'a jamais considéré par le dedans. Je voudrais par l'analyse psychologique aussi poussée, aussi étendue que possible, essayer de donner une image

plus ressemblante, plus vivante surtout de homme extraordinaire. Enfin je désirerais parler de ce grand artisan de la France moderne du point de vue français. A travers mille défaillances, mille lacunes inévitables, qu'a-t-il fait d'utile et de durable, de bon et de glorieux pour la France? Les sévères méthodes historiques que m'enseigna jadis l'Université, jointes à tout le lyrisme que réclame un tel héros, me permettront, je l'espère, de ne pas être trop inégal à un pareil sujet.

* * *

Je ne m'en dissimule point les difficultés. Le plus redoutable danger pour moi, c'était de me perdre dans le dédale sans fin de ce sujet immense. Après l'avoir circonscrit et réduit à la seule personne du Roi, à l'analyse de cette âme si complexe et finalement à la représentation dramatique de l'homme et du souverain en Louis XIV, j'ai éprouvé que le labeur est encore considérable, pour ne pas dire infini. Pendant plusieurs années, j'ai lu tout ce que j'ai pu lire, et particulièrement l'imprimé, en me répétant le mot plaisant de Brunetière : « Le véritable inédit, c'est l'imprimé, — que personne ne lit. » Maintes fois j'ai eu l'occasion de vérifier la justesse de ce mot, qui est à peine paradoxal. Enfin j'ai recouru aux lumières et à la collaboration de personnes qui m'ont paru les plus compétentes (1).

Mais le pire obstacle pour moi, c'est la résistance, pour ne pas dire l'hostilité de toute une

(1) Je dois des remerciements tout particuliers à M. Pierre Gaxotte, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire, qui a été, pour moi, le plus précieux des collaborateurs.

partie du public, le monstrueux amas d'erreurs et de préjugés qui défigurent l'image de Louis XIV et qu'il faudrait avoir mis par terre, avant même d'en essayer le portrait.

Toute cette partie de notre histoire est à recommencer : elle a été faussée outrageusement par l'esprit de parti allié à l'ignorance et à la niaiserie. D'une façon générale, l'histoire des nations catholiques, — et notamment de l'Espagne, — telle qu'elle a été écrite par le XIX^e siècle, est un ramassis d'affligeantes sottises.

Pour ce qui est de Louis XIV, il continue à être victime de la plus injuste et de la plus scandaleuse disgrâce. Ce malheureux grand Roi se trouve avoir à peu près tout le monde contre lui : d'abord les étrangers, ceux qu'il a battus et humiliés et dont les descendants ont gardé toutes les rancunes, toutes les jalousies et toutes les haines ; puis les Français eux-mêmes, les ennemis, quels qu'ils soient, du pouvoir absolu, non pas seulement les républicains, mais un grand nombre de royalistes devenus incapables de comprendre la beauté et la sagesse de l'œuvre louis-quatorzienne, ou qui, par affectation de largeur d'esprit, s'empressent de concéder à l'adversaire de prétendues vérités qui ne sont rien moins que démontrées ; et, parmi ces royalistes, les féodalistes qui ne pardonnent pas à Louis XIV d'avoir fait rentrer la noblesse dans le rang ; les régionalistes, à cause de la centralisation monarchique et de la guerre aux privilèges ; les catholiques, à cause de la longue résistance de Louis XIV au Saint-Siège, de la célèbre Déclaration des Droits de l'Eglise Gallicane et, si l'on ose dire, de son anticléricisme ; les protestants enfin, à cause de la Révocation de l'Edit de Nantes

PROLOGUE

et des persécutions trop réelles qu'ils eurent à subir sous son règne.

A ces ennemis naturels et ouvertement déclarés, il faut ajouter les ennemis sournois et inconscients, les médiocres et les jaloux, ceux qui ont horreur de la gloire et de toute grandeur et qui, dans les limbes de leur mauvaise conscience, se répètent à voix basse, avec les insulteurs du poète :

Celui-là nous déplaît, parce qu'il resplendit.

De là vient cette malveillance, pour ne pas dire cette inimitié implacable qui entoure la personne et l'œuvre de Louis XIV. La plupart de nos historiens eux-mêmes, dominés par des préjugés absurdes, sont allés chercher tout ce qui pouvait rapetisser et avilir ce grand homme. Ils ont ramassé des injures et des calomnies dans les officines de mensonges et de trahison qui fonctionnaient alors sur les frontières françaises, comme elles fonctionnèrent de nouveau en 1914, — chez les gazetiers et les pamphlétaires de La Haye et d'Amsterdam, ou encore chez ce Pierre Marteau, libraire à Cologne, à l'enseigne de la Sphère d'or, dont le nom ne doit être qu'un pseudonyme dissimulant quelque agent de l'Allemagne ou de l'Angleterre, — dans cette boutique suspecte, d'où s'échappaient d'ignobles petits bouquins tout pleins d'ordures contre le Roi et ses proches, ou de prétendus livres d'histoire qui n'étaient que de sournoises diatribes. Ils ont extrait des mémoires et des correspondances des mécontents tout ce qu'ils contenaient de rancunes et de méchancetés fielleuses. Ils ont tenu grand compte des lettres de cette princesse Palatine qui, devenue duchesse d'Orléans, cette

une Allemande jalouse et dénigrante, pleine de morgue et de mépris pour tout ce qui était français, — et ils ont écouté gravement les Rapports du huguenot Ezéchiél Spanheim, l'ambassadeur haineux du futur roi de Prusse. Ils n'ont voulu entendre que les témoins à charge. Devant eux, Louis XIV est toujours un accusé, et un accusé tenu d'avance pour coupable.

Comment se fait-il, par exemple, qu'ils n'aient jamais daigné lire, dans les Relations des Ambassadeurs vénitiens, je ne dis pas même les témoignages d'admiration pour Louis XIV qui éclatent presque à chaque page, mais seulement les mots d'éloge sur son administration ou son caractère? De propos délibéré, ils n'en ont retenu que les critiques, les phrases qui parlent, en termes généraux, de l'éternelle misère des peuples.

Ces historiens français ont fait une œuvre abominable : ils ont jugé un grand Français comme les pires ennemis de la France.

Parmi les contemporains et les propres sujets de Louis XIV, ils ont cité contre lui des sectaires à l'esprit borné comme les gens de Port-Royal, de beaux esprits chimériques comme Fénelon, cet archevêque si avide d'être premier ministre et si totalement dénué de sens politique, qui, sans bien savoir où ses idées le menaient, fut un véritable anarchiste, — ou encore des parlementaires aveuglés par les plus étroits préjugés de corps et incapables de rien comprendre à l'œuvre royale. Mais le plus dangereux de tous ces ennemis de Louis XIV, celui dont la critique malveillante et hargneuse se retrouve au fond du jugement de presque tous nos historiens, c'est Louis de Rouvroy de Saint-Simon, chevalier de l'Ordre royal du Saint-Esprit, duc et pair de France.

Non seulement Saint-Simon est un mécontent, — fils de mécontent, qui fut tout près d'être un rebelle au temps de la Fronde, en tout cas un ennemi de la Régente et du cardinal Mazarin, — c'est un vaniteux entiché, comme tous les nouveaux nobles, de son duché et de sa pairie et qui se croit, de ce chef, désigné pour les plus hauts emplois. Mais c'est surtout un tard venu dans ce beau règne, dont il n'a pu connaître, étant né en 1675, que les dernières années, celles de la décadence du Roi et des revers de la France. Le Louis XIV qu'il a connu n'était plus le souverain génial qui organisa la France moderne, c'était le grand homme qui se survit et qui se laisse déborder par son œuvre. Saint-Simon a osé dire que ce grand homme était « un esprit au-dessous du médiocre ». C'est précisément ce que l'on pense de lui-même quand on le lit. Petit esprit, passionné, violent, aveuglé, lui aussi, par de féroces préjugés de caste, il recueille contre ses ennemis toutes les médisances, tous les ragots de cour, voire de corps de garde, d'office et d'écurie, — car il prend de toutes mains, — il fausse à chaque instant la vérité historique, tellement que la monumentale et admirable édition de ses œuvres publiée par M. de Boislisle⁽¹⁾ n'est, pour ainsi dire, qu'une continuelle réfutation. Et si, avec tout cela, il a des parties d'artiste, s'il a le don et comme le génie du mot à l'emporte-pièce, de l'injure pittoresque, du coup de boutoir terrible et incurable, il est, trop souvent aussi, un exé-

(1) C'est dans cette édition, chef-d'œuvre de conscience, de patience et d'érudition, qu'il faut lire les *Mémoires de Saint-Simon*, concernant le règne de Louis XIV : XXXI vol. in-8° dans la collection : *Les grands écrivains de la France*, Paris, Hachette, 1879.)

trable écrivain. Personne n'a écrit un plus effroyable charabia que lui et n'a infligé pareille torture à la langue de Pascal, de Bossuet et de La Bruyère.

On frémit, quand on pense que c'est d'après les réquisitoires ou les dépositions tendancieuses de ce hobereau rancunier, de ce cacographe à l'imagination effrénée, que la plupart de nos historiens ont formulé leur jugement sur un des plus grands serviteurs de notre pays. C'est pourquoi, — outre la joie de retrouver, sous cet amas de calomnies, un admirable type d'humanité, c'est un devoir de justice à remplir que d'essayer de restituer à ce héros, si absurdement défiguré par les passions politiques, son vrai visage. Renan écrivait, dans sa Réforme intellectuelle et morale, que le mépris de la France du passé est « la plus honteuse profession qu'on ait jamais faite d'ingratitude et de bassesse, de roturière vilénie ». En effet, il est honteux que la France ait l'air de renier une gloire comme celle de Louis XIV, de ne pas connaître l'homme qui, non seulement lui a donné son rang dans le monde moderne, mais qui l'a faite, depuis ses frontières jusqu'à son mécanisme administratif. Les Français du XIX^e siècle n'ont même pas osé mettre son nom sur le piédestal de ses statues. Celle de Lyon, comme celle de Montpellier et même, — chose stupéfiante, — celle de Versailles, est anonyme. Il a fallu le voile du latin pour faire passer l'inscription qui se déchiffre sur le monument de la place des Victoires.

C'est, en partie, pour mettre un terme à ce scandale et pour réparer cette injustice, qu'on a écrit les pages qui vont suivre...

PREMIÈRE PARTIE

LA NAISSANCE
DE LOUIS-DIEUDONNÉ

« Si vous avez cru qu'il fût fort facile
et fort agréable d'être Roi, vous vous
êtes fort trompé. »

(Louis XIV à Philippe V.)

UNE FIGURE DE ROI

Il semble que nous l'ayons connu personnellement, — que nous le connaissions même comme une personne vivante et que nous l'allions voir passer, tout à l'heure, en carrosse ou à cheval, escorté par un peloton de ses gardes ou de ses mousquetaires, — toujours en grand appareil.

Certainement son visage et ses costumes nous sont plus familiers que ceux de tel personnage officiel contemporain. Nos présidents de républiques et même nos souverains d'aujourd'hui ne sont, pour nous, que de vagues et fuyantes silhouettes plus ou moins déformées par la photographie instantanée. Ces vivants notoires ont été, en général, très peu contemplés, très peu fixés par les yeux d'artistes. Emportés dans la poussière des automobiles, traqués, comme un gibier, par les professionnels et les amateurs du kodak, ce sont de pâles et fluides fantômes à qui on n'a pas laissé le temps de se solidifier. Au contraire, Louis XIV a la consistance et comme

la majesté d'un monument. Pendant près d'un siècle, il a été regardé et représenté avec amour et admiration par des générations de peintres, de sculpteurs, de graveurs et de tapissiers, sans parler de la nation, qui, dès le début de son règne, fut presque unanimement amoureuse de lui. En ce temps-là, le métier de « Peintre du Roi » n'était pas un vain mot.

C'est pourquoi il est à peu près impossible de dresser un catalogue de tous ses portraits : il y en a trop. Il y en a surtout beaucoup trop d'inconnus. M. André Pératé, qui tenta de dénombrer les figures du Roi, en se limitant au seul Versailles, a dû laisser de côté les compositions d'ensemble où Louis XIV tient sa place et s'attacher uniquement, comme il le dit, aux « effigies isolées ». Il avoue que, même ainsi restreint, son champ d'études est encore très considérable. Que serait-ce si l'on poursuivait la figure du Roi, non seulement à travers les musées de Paris et de province, mais les musées et les palais du monde entier, les édifices publics, les hôtels de ville, les cours de justice, les églises mêmes ou les couvents, et enfin les châteaux et les collections particulières?... Evidemment, dans cette masse et cette multitude un triage s'impose. Tout n'est pas d'égale valeur d'art, ou d'égal intérêt documentaire, tant s'en faut. Parmi les portraits purement officiels, il faut rejeter non seulement les copies, mais les copies de copies, pour retenir uniquement les originaux exécutés d'après nature, ou ceux qui offrent quelque singularité historique ou archéologique, — en d'autres termes les seules images révélatrices. Une iconographie du grand Roi, ainsi conçue, reste à faire. J'ose dire qu'à cet égard d'importantes découvertes

sont à prévoir, ne fût-ce que dans les greniers et les capharnaüms de nos musées, où s'entassent sous la poussière et achèvent de se détériorer une foule de toiles dédaignées sous prétexte qu'elles n'ont aucune valeur esthétique, qu'elles sont l'œuvre d'un peintre obscur ou anonyme. Mais si ces mauvaises peintures me livrent un aspect nouveau de la physionomie royale, un détail de costume inédit, la moindre bribe de couleur locale?... C'est pourquoi je déplore qu'à côté de nos musées d'art proprement dits, on n'ait pas songé à créer des annexes qui seraient des musées documentaires, où l'on sauverait indistinctement tout ce qui appartient au passé, — tout vieux débris quel qu'il soit, même s'il est dépourvu, pour MM. les conservateurs, de tout intérêt et de toute signification. Soyons sûrs qu'un jour ou l'autre il aura un sens pour quelqu'un, qu'il apprendra ou dira quelque chose à des yeux de poète ou d'historien.

Néanmoins, bien que l'iconographie générale de Louis XIV soit encore extrêmement incomplète, l'abondance de ses portraits est telle que nous croyons n'avoir plus rien à apprendre sur sa figure, à n'importe quel âge de sa vie. Pour moi, je n'ai retenu, parmi toutes ces effigies, que celles qui m'ont paru vraiment caractéristiques. Quand on en a vu un grand nombre, l'œil exercé découvre sans peine la copie exécutée mécaniquement, le poncif, la fioriture fantaisiste, ou au contraire le dessin original, le détail suggestif et véridique. Peu à peu, ces empreintes successives d'un même visage finissent par se superposer et par se fondre comme celles d'une pellicule cinématographique, et, de tout cet amas d'images, une forme vivante se lève, qui s'anime,

qui marche, qui évolue et qui, par degrés, change d'aspect devant vous.

Ainsi ai-je procédé pour la figure de Louis XIV. Cette figure de Roi, la voici, en ses principales métamorphoses, — telle qu'elle s'est ébauché pour moi, au cours d'une longue et vaste enquête et telle que, finalement, je l'ai vue se dégager sous mes yeux, devant les in-folios du Cabinet des Estampes, dans cette belle galerie construite et décorée par son parrain, l'Eminentissime cardinal Giulio Mazarini...



Il apparaît d'abord sous les traits d'un gros marmot joufflu, à l'air quelque peu endormi, les cheveux d'un blond presque châtain, avec des yeux noisette et des paupières bridées, un petit nez blotti entre de grosses joues et dont on s'étonne qu'il ait pu devenir si grand, les pommettes saillantes, les lèvres charnues, l'inférieure légèrement proéminente. On serait tenté de dire tout de suite qu'il ressemble à tous les bambins du monde, si l'on ne saisissait, dans ce petit visage, des signes d'hérédité manifeste : de toute évidence, il rappelle son père au même âge. Ce sont les mêmes lèvres épaisses et les mêmes yeux, à moins que ce ne soient les lèvres, les yeux et les cheveux de sa mère. De celle-ci, il a surtout la carrure des joues et la forte saillie des pommettes. On sent que ce marmot, assez quelconque au premier abord, a pourtant de la race.

Comme il a été portraiture dès le maillot or pour ainsi dire, dès sa venue en ce monde, on conçoit que cette première physionomie puérile

se soit assez notablement modifiée pour les peintres, en l'espace de dix ans. Au musée de Versailles, il y a une toile anonyme qui le représente à la mamelle, paquet informe, poupon emmaillotté et déjà affublé du grand cordon du Saint-Esprit, tenu sur les genoux de sa nourrice qui lui donne le sein. Plus loin, un buste également anonyme placé sur une cheminée, dans la salle des Gardes de la Reine, nous le montre, à l'âge de quatre ou cinq ans, revêtu d'une petite cuirasse à l'antique, l'air doux et naïf, avec ses gros yeux et ses cheveux bouclés. Le charme de cette œuvre si gracieuse consiste surtout dans le contraste entre le harnais viril et le visage enfantin du petit Roi. Elle fait songer aux petits lutteurs et aux petits Eros de la sculpture hellénistique. Elle est symbolique et, en quelque sorte, annonciatrice de l'avenir. Dans cet enfant royal encore empâté de la graisse du premier âge, on pressent le profil du héros futur, ou devine la silhouette martiale de celui qui voulut être l'Empereur des Francs, *Francorum Imperator*, comme disaient les inscriptions du début de son règne.

Un autre portrait, qui se trouve à Madrid, au musée du Prado, et qui doit être l'œuvre d'un des Beaubrun, nous le représente plus jeune, — entre deux et trois ans. C'est un marmot coiffé d'un bonnet plat, la bavette sous le menton, en jupe très longue, qui descend jusqu'au bout de ses pieds menus, le tout recouvert d'un ample tablier presque aussi long que sa robe : il a l'air d'un petit bourgeois du Marais ou de la place Maubert. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir le cordon du Saint-Esprit en sautoir et de tenir sa petite main sur une couronne royale, que supportent une console et un coussin de velours. Sauf le

ordon, c'est la tenue d'intérieur dans toute sa simplicité, — c'est le portrait de famille destiné aux parents de Madrid. Sans doute, Anne d'Autriche était toute glorieuse de montrer à son frère Philippe IV, le roi à la nombreuse progéniture, que la Maison de France, elle aussi, avait un héritier... Au musée de Blois, dans une toile de même style, l'Enfant royal a un peu grandi, mais il est plus magnifique et son appareil a quelque chose de plus belliqueux. La cravate au cou, il étale un jabot de dentelles et un chou de rubans rouges sur un justaucorps brodé et une jupe traînante. Il a la cuirasse aux flancs, l'épée au côté, et, d'un air gauche, il s'appuie sur une mignonne pique à bout vermeil. Au demeurant, un joli petit garçon aux cheveux châtain clair, la bouche forte, les yeux en amande, avec des pupilles d'un gris mauve. (Notons la couleur déjà changeante et pour ainsi dire insaisissable de ses yeux.) Malgré l'attirail guerrier, il a toujours son air très doux, très pacifique, son allure de gros marmot somnolent. Mais on tient à prouver au monde qu'il est le futur souverain d'une monarchie militaire.

On tient aussi à rappeler aux bonnes gens de France et surtout aux dévots qu'il est le descendant de Saint Louis et le fils aîné de l'Eglise. C'est pourquoi, dans les images populaires, alors répandues à travers tout le royaume, on le voit présenté à la Sainte Vierge par sa mère « la bonne reine Anne » et flanqué de son frère, le jeune duc d'Anjou. Cette Sainte Vierge, c'est Notre-Dame-de-Paris en personne, assise sur un nuage et tenant sur son bras le petit Jésus. Agenouillé dans son manteau royal, qui a l'air d'une robe de nuit, le jeune Prince, les mains jointes et les yeux

baissés, reçoit des mains de l'Enfant Jésus lui-même la couronne de France, et, dans cette attitude modeste et recueillie, il a l'air d'un petit garçon très sage et très pieux qui fait sa première communion.

Cette imagerie béate est sans doute fort édifiante. Mais la véritable figure du Roi, pour cette période *limbique*, c'est probablement le portrait du Prado, envoyé à son oncle Philippe : le gros marmot en bavette et en bonnet plat qui a l'air si consterné de la pose qu'on lui fait prendre, avec son cordon bleu, devant ce coussin chargé d'une couronne. Certes, il n'a rien de ce qui s'appelle un enfant éveillé. On le croirait même tout à fait sot. Bien fin serait celui qui le deviendrait sous ces apparences un peu lourdes. En attendant, une eau dormante, une âme qui sommeille et qui se recueille longuement pour l'avenir, mais qui a déjà pour support une nature vigoureuse et largement étoffée.



Le voici maintenant aux environs de la quatorzième année.

On dirait qu'il n'a pas connu l'âge ingrat. En tout cas, c'est un fort bel adolescent que nous met sous les yeux une autre toile du Prado signée de Nocret. Le front candide est à demi caché par les boucles d'une perruque, dont les anneaux se répandent sur un superbe col de dentelles. Le pourpoint surbrodé et chamarré d'or a des manches fendues qui s'ouvrent sur celles d'une chemisette bouffante nouée à la naissance de l'avant-bras par un ruban couleur

de feu. Dans un fort gant à crispin, le jeune Roi tient le bâton de commandement. Il porte la cuirasse sur une casaque de buffle qui descend jusqu'à mi-cuisse ; mais cette carapace belliqueuse disparaît presque sous les nœuds de rubans qui surchargent son épaule et sous l'écharpe de soie blanche qui lui barre la poitrine.

On est tout surpris de voir, sur ce buste guerrier, une tête presque féminine, à l'expression naïve et modeste. L'affinement de la race y est beaucoup plus marqué que dans les portraits de l'enfance. C'est un visage très fin d'adolescent aristocratique. Les pommettes rondes et les joues pleines rappellent toujours le visage maternel. Mais l'ovale allongé du menton se prolonge en quelque sorte par la longueur du nez, qui est déjà celui de l'âge viril. Les lèvres un peu épaisses comme celles de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, des lèvres rouges et sensuelles, éclatent dans un teint limpide, le teint de roses et de lys célébré par les poètes d'alors. Pas traces de petite vérole en ce portrait évidemment embelli : car on sait que, vers ses dix ans, le Roi fut atteint de cette redoutable maladie, tellement commune alors, que peu de personnes y échappaient. Néanmoins, s'il y perdit « la fleur de son teint », comme dit M^{me} de Motteville, — une fraîcheur de peau comparable à celle des carnations féminines les plus délicates, — il ne semble pas qu'il en ait été marqué très profondément. Il fallait sans doute y regarder de près pour s'en apercevoir. Ici, le peintre en a évité jusqu'au soupçon. Ce qui frappe surtout, c'est la douceur extrême du regard, des yeux de velours qui glissent languissamment entre des paupières bridées et remontées

légèrement vers les tempes. L'intelligence, comme la volonté, est assoupie dans ce bel adolescent, qui semble fait uniquement pour l'amour et pour la volupté. On trouverait même que l'expression douce de ses yeux a quelque chose d'un peu trop naïf, si la finesse du nez, — un nez fendu et flaireur, — tombant sur des lèvres serrées et sur une bouche close, ne décelait déjà le renard subtil et taciturne qu'il sera plus tard.

C'est le portrait du beau cousin offert, non sans intention, à la cousine de Madrid. Il est prouvé, en effet, que, de bonne heure, dès l'année 1646, — le Dauphin de France n'avait que huit ans, — Anne d'Autriche et Mazarin songèrent à le marier à l'Infante Marie-Thérèse. Celle-ci également y pensa, dès qu'elle rêva d'un mari. On nous raconte que, dès ce moment, elle se considéra comme fiancée à son cousin de Paris. Peut-être que cette toile de Nocret eut quelque influence sur les idées de cette petite Infante laideronne et bougonne, qui, après bien des pourparlers, des avances et des reculs, finit par devenir Reine de France et de Navarre. En tout cas, on aimerait croire qu'en traversant les salons de l'Alcazar ou du Retiro, elle s'arrêtait quelquefois, mystérieusement, devant le portrait de ce cousin inconnu, ce jeune guerrier cuirassé et empanaché, qui avait l'air d'un chérubin...



Quelques années après, cette physionomie un peu molle s'est singulièrement virilisée. Certes, le jeune homme, en Louis XIV, ne révèle encore que très imparfaitement ce que sera le Roi. Mai-

rien qu'à le regarder, on pressent déjà le maître, l'homme de commandement qui, né doux et débonnaire, deviendra dur, presque brutal, par principe et par devoir.

Il y a, au musée d'Aix-en-Provence, un buste de premier ordre, qu'on attribue (naturellement) à Puget et qui est censé représenter Louis XIV à l'âge de dix-huit ou vingt ans. Les deux attributions sont fausses. En tout cas, pour ce qui est de Puget, de bonnes autorités locales se font fortes de démontrer que ce buste n'est pas de Puget. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne représente pas Louis XIV. Rien de commun entre le profil que nous venons de décrire et celui du jeune Romain à perruque ou à chevelure courte que nous montre le buste d'Aix. Encore est-ce bien un Romain, que le sculpteur inconnu a eu l'intention de figurer? Ce serait plutôt un Gaulois, — un Gaulois du Midi provençal ou pyrénéen. Avec ses lèvres minces, son nez carré et même un peu court, il semble exactement le contraire de Louis XIV. Mais c'est surtout l'ensemble de la physionomie qui ne rappelle en rien la physionomie royale. Il paraît que ce buste, façonné pour occuper une niche, était destiné à décorer un édifice public, probablement l'Hôtel de Ville. S'il en est ainsi et si l'artiste a eu l'intention de figurer Louis XIV, il faut avouer qu'il s'agit d'une effigie purement symbolique. Cet Imperator, revêtu de la cuirasse et du paludamentum, ce jeune soldat robuste et musclé, au front rayonnant de génie, c'est la France d'alors, telle que les Français se plaisaient à l'imaginer; la nation conquérante, à qui rien ne résiste, parce qu'elle est la force unie à l'intelligence.

La réalité est autre. Le Louis XIV de la vingtième année est bien un soldat, mais un soldat qui n'a encore rien de glorieux et qui se penche anxieusement sur les dures réalités du métier militaire. Pour cette période de sa vie, l'image qui paraît la plus proche de la vérité, c'est un grand portrait en pied, qui aurait appartenu à M^{lle} de Montpensier, cousine du Roi, et qui est actuellement la propriété de S. A. R. M^{gr} le duc de Vendôme, à l'extrême obligeance de qui je suis redevable d'avoir pu l'étudier en détail, dans sa villa de Neuilly. Ce portrait est assurément le plus réaliste que l'on connaisse jusqu'ici, à tout le moins un des plus originaux et des plus caractéristiques. Quel en est l'auteur ? Le grand nom de Mignard est prononcé, comme toujours. Il vaut mieux confesser l'incertitude où l'on est sur ce point et se borner à dire que cette toile de tout premier ordre comme œuvre d'art possède une valeur documentaire encore supérieure.

Le Roi est là en tenue de combat : grandes bottes à entonnoir, poudreuses et souillées par la boue des tranchées, casaque de cuir comme les Poilus de 1914, culotte rouge à galons d'or, le bâton de commandement à la main. Le pourpoint de dessous est en velours jaune très simple. Rien n'égale ce costume plutôt sévère que le cordon bleu en sautoir et un ruban incarnadin noué autour du poignet, qui rappelle les montres en bracelet d'aujourd'hui. Le premier détail qui, dans cette peinture, attire l'attention, — et ce qui en fait peut-être l'originalité la plus rare, — c'est que les stigmates de la petite vérole sont franchement indiqués sur ce visage d'un rose significatif mêlé de légères taches blanches. Ce sont les stigmates de la petite vérole, telle qu'elle se

semoule qu'y laisse la terrible maladie. Les yeux sont bruns, ou paraissent tels, les pommettes en saillie accentuent la rondeur du visage qui semble plus ferme, coloré et fouetté par le grand air, la bouche grosse sous une imperceptible moustache en virgule. L'expression d'ensemble a quelque chose d'extraordinairement martial, voire même d'un peu brutal. Une sorte d'austérité militaire est répandue sur cette figure de chef. Les yeux, qui scrutent au loin, paraissent assombris, peut-être inquiets, du moins le regard est concentré sur un point invisible et la pensée qu'il reflète peut-être absorbée dans quelque calcul angoissant. Pour ce jeune homme en bottes crottées et au front soucieux, la guerre n'est certainement pas un divertissement, un tournoi en dentelles.

Rien ne justifie mieux que cette toile la description sommaire que voici, description tracée par un contemporain qui a pu voir le Roi de ses yeux et qui figure dans les œuvres apocryphes de Bussy-Rabutin : « Il est grand, les épaules un peu larges, la jambe belle ; il danse bien ; il est fort adroit à tous les exercices du corps ; il a assez l'air et le port d'un monarque (cet aspect est à remarquer : il prouve que le Roi n'acquiesce que par degrés la majesté royale. Nous verrons plus loin quel rôle la volonté a joué dans sa formation intérieure) ; — les cheveux presque noirs, marqué de petite vérole, *les yeux brillants et doux*, la bouche rouge ; et, avec tout cela, *il n'est assurément pas beau...* »

Certes le portrait de Neuilly n'est pas celui d'un Adonis. Est-il plus vrai que les autres ? Je finis par en douter, lorsque je contemple le célèbre buste du Bernin, qui est toujours au musée

de Versailles, dans le salon de Diane. Ce buste est sensiblement postérieur au portrait que je viens de décrire. Mais il vise à nous donner l'idée d'un Louis XIV jeune. C'est une œuvre de virtuosité italienne qui ne se pique nullement d'exactitude ni de chronologie, qui veut être avant tout un morceau de bravoure et qui y réussit merveilleusement. J'y aperçois bien tout ce qui est dû à la fougue inspiratrice du sculpteur, mais j'y distingue aussi les traits essentiels et héréditaires d'une physionomie connue, les passions et les dons d'une âme souveraine, que l'histoire nous a racontée, ou qu'elle nous permet d'entrevoir.

Voici donc le masque carré et, — faut-il l'avouer ? — rendu légèrement vulgaire, auquel nous sommes déjà accoutumés. Voici les pommettes rondes, la moustache virgulaire, les lèvres épaisses. Mais voici, en même temps, bien autre chose. Ce buste est le plus étonnant, sinon le plus beau, que l'on puisse voir de Louis XIV : il exprime avec une intensité prodigieuse l'âme et la nature du Roi à vingt ans. D'abord, ce que j'appellerai sa face de volupté : il est débordant de sève, plein de vie et de passion. Les paupières sont fiévreuses, marquées d'un pli accusateur, les narines palpitent, l'orbite des yeux est touché de meurtrissures, les muscles du visage sont tendus et toute la face semble trahir une fatigue et comme un accablement d'amour, un désir inassouvi : c'est l'amant juvénile de La Vallière, un Don Juan ravagé de luxure et assoiffé de jouissance... Mais regardez-le maintenant de profil. Métamorphose soudaine : la première impression est qu'il ressemble étrangement à Bonaparte, le Corse brûlé d'ambition, le jeune général

d'Arcole et de Lodi. Quoi d'étonnant que le Bernin, cet italien, ait saisi ou deviné tout de suite ce qu'il y avait de césarien en Louis XIV? En tout cas, ce jeune chef de vingt ans évoque, un instant, le profil impérieux de l'autre César : les joues creuses sous la rondeur des pommettes, la proéminence volontaire du menton, le nez en bec d'aigle, la saillie de l'arcade sourcillière, des yeux perçants, levés haut et qui voient loin, — l'air d'un oiseau de proie qui prend le vent. Après la face de volupté, on voit se lever la face de gloire...

Encore une fois, c'est là une image trop évidemment idéalisée, mais qui n'est point menteuse⁽¹⁾. On y voit seulement soulignés, avec une exagération en quelque sorte romantique, des traits qui seront bientôt, qui sont déjà ceux de l'âme et du visage royal. Le vrai Louis XIV était bien trop sur la réserve pour se trahir avec cette emphase et cette violence méridionales. Le jeune souverain, qui attend son heure, qui guette le moment précis de son entrée en scène, et qui, jusque là, se dérobe, cache le plus intime de sa pensée, — avec quelle justesse, quelle pénétration, il a été traduit par Lebrun, dans un petit pastel, qui se trouve actuellement au musée du Louvre!

Profil singulier, presque grec, le nez et le front d'une seule ligne à peu près droite, — un profil qui évoque aussitôt celui de son frère, de « Monsieur », tel qu'il nous apparaît dans un portrait

(1) Il y a, au musée de Toulouse, un admirable buste de Louis XIV, par le sculpteur toulousain Marc Arcis, — œuvre qui rappelle, avec quelque chose de plus réaliste, celle du Bernin. Mais sa mercede capital réside dans les traits de son nez qui sont d'une beauté unique.

des plus troublants, conservé à Neuilly, dans la collection de M^r le duc de Vendôme. Sous un nez extraordinairement long et mince, d'une suprême élégance, se gonfle une bouche empourprée et charnue à peine ombrée par le fil ténu d'une moustache invisible. Les yeux à fleur de tête ont un étrange regard, avec leur iris d'un gris mauve, leur pupille presque noire. La peau est fine. Pas la moindre trace de petite vérole. C'est le teint classique « fait de lys et de roses ». Les narines, la bouche et les yeux composent une expression de volupté, de sensualité presque cruelle, mais qui est immédiatement ennoblie par la finesse aristocratique du nez et par l'acuité du regard dominateur, adoucie enfin par la bonhomie des joues pleines et de la figure un peu ronde et massive.

Rien de plus complexe que ce visage de jeune homme : les pires instincts y sont inscrits à côté des meilleurs et des plus nobles. On y sent on ne sait quoi de secret, de retranché, de redoutable et, en même temps, de calculateur. Quels ordres vont-ils sortir de cette bouche voluptueuse, quelles pensées de ce front ambigu, à demi voilé sous les boucles de la perruque ? C'est toujours l'eau dormante, mais pleine de menaces ou de prestiges, comme une mare ténébreuse, ou comme un lac, où va resplendir la féerie d'une illumination ou d'un feu d'artifice.

*
* *

L'homme fait, sur qui s'appuient toujours de si grands espoirs, oppose à la curiosité un visage de plus en plus sérieux et fermé.

On dirait qu'à mesure qu'il se perfectionne

la valeur exceptionnelle de ce politique, la richesse et l'universalité de ses dons, — c'est assurément cet admirable buste de Coysevox, qui est placé, aujourd'hui, sur la cheminée de l'OEil-de-Bœuf, entre deux candélabres formés de fleurs de lys naturelles. On s'étonne et'on s'indigne de ce que ce chef-d'œuvre inestimable soit, maintenant encore, à peu près inconnu, — en tout cas, qu'il ne soit point apprécié et admiré comme il le mérite. Il a fallu que les conservateurs du musée de Versailles, MM. Pierre de Nolhac et André Pératé, l'aissent découvrir dans un cabinet noir, où il gisait sans gloire parmi d'obscurs débris. Même à présent, dans cette antichambre assez sombre de l'OEil-de-Bœuf, il n'a pas la place qui lui convient : le mieux serait sans doute de l'installer dans le Salon de la Guerre ou dans le Salon de la Paix, à l'extrémité de cette merveilleuse perspective que forme la Galerie des Glaces.

Cette œuvre extraordinaire est datée de 1681, — l'époque triomphale du règne. Louis XIV avait alors quarante-trois ans. Il est représenté là dans toute sa majesté olympienne, dans sa beauté robuste, toujours un peu engorgée de chair, mais transfigurée par l'éclair de la pensée, ennoblie par la largeur rayonnante du front. Je ne connais pas de traduction plastique plus complète, plus parfaite de l'idée même de la Royauté, conçue comme une irradiation perpétuelle de puissance, d'intelligence, de beauté et de bonté. Et je ne m'explique pas la disgrâce scandaleuse qui frappe, encore aujourd'hui, cette œuvre hors de pair, comme celle qui frappe la personne du Roi lui-même. Il est honteux de voir nos salons bourgeois et même aristocratiques enco-

par une statuaire du XVIII^e siècle toujours la même, les éternels bustes de Marie-Antoinette, ou d'une M^{me} de Pompadour, ou d'une M^{me} du Barry, alors qu'on affecte d'ignorer ce chef-d'œuvre, qui est le visage même de la France à l'époque la plus radieuse de son histoire. Ce buste de Coysevox devrait être reproduit et répandu à des milliers d'exemplaires.



Enfin, voici la vieillesse, la décadence physique et morale, l'accoutumance aux revers et aux désastres, comme aux lentes destructions de la fin. Néanmoins, le Roi tient bon. Il ne s'avouera jamais vaincu. Il se laisse toujours peindre en soldat, ou plutôt en généralissime, la cuirasse et la casaque au dos, le bâton de commandement au poing. Mais sa bouche édentée s'est flétrie, ses joues pendent, en poches flasques, de chaque côté de son menton glabre : il rappelle étonnamment le profil de Louis-Philippe. Il semble même qu'il ait pris alors un commencement d'embonpoint, lui si svelte jusque là, si aisé dans ses mouvements.

Un des cartons figurant à cette exposition rétrospective, dont il était question tout à l'heure, nous le montre probablement tel qu'il était en ces dernières années, avec une sincérité à peine tempérée par le souci du nécessaire embellissement officiel. Le sujet de cette composition, c'est le mariage du duc de Bourgogne. L'auguste grand-père du marié est là au premier rang, face enluminée de gentilhomme campagnard et même de fermier normand, ventre doré et dindonnant

sous les chamarrures de son bel habit. Visiblement le Roi est alourdi par l'abus de la nourriture, son visage s'est congestionné. Les chasses presque continuelles, les promenades quotidiennes et les courses au grand air lui ont fait un teint chaud et émerilloné. A côté de lui, Madame, en grand habit de cour, est certainement la personne la plus royale de l'assistance. Rengorgée dans sa morgue de princesse allemande, elle a, si l'on peut dire, de sa dignité plein les narines et, du haut de sa jupe à ramages, elle a l'air de regarder comme du fumier tout ce qui l'entoure.

Ce Louis XIV, presque rustique, comme il diffère, au premier abord, du majestueux monarque en grand manteau de sacre, que Rigaud peignit à peu près vers cette époque ! Et pourtant c'est bien le même homme : la bouche rentrée, les joues tombantes, la taille épaissie, qu'on devine plutôt qu'on ne la voit sous les lourdes draperies du manteau fleurdelysé, le teint vif du chasseur légèrement adouci par le pinceau flatteur de l'artiste. Néanmoins, dans ce portrait de grand style, il y a quelque chose qui ne se trouve point dans l'instantané décrit plus haut. Le visage veut être aimable et même souriant, mais les plis tombants des lèvres et du nez, le regard voilé, presque douloureux, disent les amertumes et les déceptions d'une longue vie et d'un long règne. C'est le désenchantement suprême. Malgré tout, le Roi de France entend tenir bon jusqu'au bout. En dépit des deuils et des défaites, il veut sauver la face. Ce vieillard reste droit et élégant comme un jeune homme. De quel air noble et désinvolte il se campe devant nous, le poing sur la hanche, lendant sa jambe leste de danseur, comme s'il allait s'élancer pour un passe-pied ou

pour une courante! Un Roi n'a pas le droit d'être triste. Il est celui qui donne de la joie, le maître des plaisirs, des jeux et des ris...

On l'aimera mieux peut-être sous un autre aspect, un aspect à la fois plus intime et plus émouvant, sur lequel je voudrais arrêter finalement le lecteur : c'est celui du vieux roi qui résiste à la coalition de toute l'Europe, du vieux mari de M^{me} de Maintenon, — visage exsangue à la peau râpeuse et à la barbe mal faite, tel que l'a modelé Antoine Benoist dans une cire impitoyable, les yeux comme voilés d'une buée, les lèvres livides, littéralement à bout de sang, ayant été saigné aux quatre veines par des pédants sinistres, mais gardant toujours son port de tête et sa mine hautaine, — le podagre qui ne peut plus marcher qu'appuyé sur une canne ou sur des béquilles, dont les pieds douloureux et déformés se cachent dans de grosses pantoufles de drap, et qui a dû renoncer à l'exercice du cheval, pour se faire traîner dans une petite voiture, comme un infirme. Tel il nous apparaît dans une toile obscure, accrochée, au musée de Fontainebleau, à l'entrée des appartements de Napoléon. Mais quelle dignité encore dans cette ruine vivante et, si l'on peut dire, quelle volonté de puissance! Enfoncé sous la capote doublée de rouge d'une calèche basse à quatre chevaux, le chapeau à plumes sur la tête, le royal vieillard redresse sa taille sous le cordon bleu et la plaque du Saint-Esprit. En gants blancs, il tient les rênes de cuir écarlate et conduit lui-même. Sur le devant du léger véhicule, un petit siège également drapé de rouge, où s'assied un cocher adolescent, quand le Roi souffre trop de la goutte pour prendre les guides. En tête, sur le cheval de volée, un jeune

piqueur de quinze ans, — et l'on part à travers les halliers de Fontainebleau ou de Marly, et, dans la solitude, la pénombre et les vivifiantes odeurs forestières, on oublie comme on peut les bombardements et les batailles, toutes les angoisses présentes.

Que nous voilà loin du Dieu solaire d'autrefois, du bel Apollon lançant à toute bride les chevaux célestes par les portes de l'aurore ouvertes à deux battants ! Mais, encore une fois, quelle noblesse en ce vieil homme ganté de blanc, et qui conserve une si fière prestance sous la capote de sa petite voiture ! C'est l'image symbolique de cette fin de règne. La France peut-être bien malade alors : le Roi conduit toujours

« CUI NON RISERE PARENTES »

Le fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche fut un prince sérieux, grave et même « austère », selon l'expression de certains de ses contemporains, expression qui nous étonne, parce que, habitués aux calomnies des pamphlétaires, aux déclamations des historiens du dernier siècle, nous nous représentons la vie de Louis XIV comme une débauche continuelle. La légende ne le voit que dans les bras d'une La Vallière ou d'une Montespan. En réalité, ce fut le plus réglé et le plus sérieux des hommes. Avec cela, il avait de l'aménité, de la bonne grâce et même de la grâce, une politesse suprême, une aisance et une distinction parfaites de manières. Peut-être le seul don du sourire lui aura-t-il manqué. Cela vint, en grande partie, de sa première éducation. Nuls visages rians, nuls yeux amis ne se penchèrent sur son berceau. Ses premières années furent tristes et délaissées. C'est l'enfant malheureux, dont parle Virgile, à qui ses parents n'ont point souri.

Son père et sa mère se détestaient, ou, tout au moins, étaient désunis et vivaient séparés : chose affreuse pour un enfant qui vivait au monde de sentir tout de suite la haine, — la haine installée au foyer, plus vivante que sa petite vie chétive, — d'être jeté, en naissant, dans une atmosphère de disputes et de colères, où il est comme un pauvre oiselet emporté et balayé par l'orage. Lorsque sa mère eut ce premier né, le 5 septembre 1638, après vingt-deux ans de mariage et de stérilité, la nation cria au prodige. Pour obtenir entre les deux conjoints un rapprochement qui pût justifier cette naissance, il avait fallu une véritable conspiration, où entrèrent des religieuses, des moines, le confesseur et l'amie du Roi. Enfin, il naquit ! Il fut l'enfant du miracle, vrai présent de Dieu à la Maison de France. C'est pourquoi on l'appela Louis-Dieudonné. Et lorsque, plus tard, par reconnaissance, Anne d'Autriche fit construire cette belle église du Val-de-Grâce, toute brodée de guirlandes et de fleurs de lys, avec ses vases flamboyants, ses statues aériennes, son dôme blanc et mauve doré par le soleil levant, — « le dôme oriental du sombre Val-de-Grâce », comme dit Victor Hugo, — l'inscription mise au fronton du portail : JESU NASCENTI VIRGINIQUE MATRI, à *Jésus naissant et à la Vierge mère*, — cette pieuse inscription dut paraître aux contemporains une ironie abominable.

En tout cas, le père, malade et déjà moribond, regarda à peine l'enfant nouveau-né. Pourtant, on nous assure qu'il fut flatté d'avoir un rejeton et qu'il en manifesta une réelle joie. Peut-être que des doutes outrageants pour Anne d'Au-

triche empoisonnèrent ce bonheur paternel. Quelque temps avant sa mort, comme on lui apportait son fils sur son lit, il demanda au petit garçon : « Comment t'appelles-tu ? — Louis XIV ! » répondit étourdiment le jeune Dieudonné, sans doute stylé par son entourage. — Pas encore ! soupira le Roi. » Et le moribond se détourna avec amertume. Louis XIII était-il le vrai père de cet enfant ? On a voulu le contester, faire de cette naissance une énigme historique. Du vivant même d'Anne d'Autriche, des noms furent prononcés, des pamphlets circulèrent. Cela dura pendant tout le règne de Louis XIV. L'officine anti-française de Pierre Marteau, à Cologne, mit en circulation un petit livre qui s'intitulait : *« Les amours d'Anne d'Autriche avec Monsieur le C. D. R. (le comte de la Rivière), le véritable père de Louis XIV aujourd'hui roi de France ; où l'on voit comment on s'y prit pour donner un héritier à la couronne »*, etc... Mais ce n'est qu'un plat roman, un ramassis d'ignobles calomnies, dont chaque ligne sue la fausseté. Mazarin, souvent soupçonné, est hors de cause. Il était retourné à Rome depuis deux ans, lorsque naquit Louis-Dieudonné. Quoi qu'il en soit, pour quiconque a comparé avec attention les portraits du père et du fils, il est certain que Louis XIV ressemble au moins autant à son père qu'à sa mère. Même au moral, l'hérédité, sur une foule de points, paraît évidente.

Quant à la mère, il est surabondamment prouvé qu'elle fut ravie d'avoir enfin un enfant. Cela se devine d'ailleurs. Désormais, le Roi ne pourrait plus la répudier, comme on l'en menaçait, pour cause de stérilité. Et, quand le Roi mourrait, on ne pourrait plus la renvoyer hon-

teusement en Espagne. Mais cet enfant « obtenu par prières », que de larmes, de tribulations, de supplications au ciel, de vœux et de pèlerinages, il lui avait coûtés ! La Reine avait agenouillé sa stérilité devant l'autel de toutes les Notres-Dames de France, de Notre-Dame de Paris à Notre-Dame de Liesse et à Notre-Dame de Chartres. Lorsqu'enfin elle devint grosse, elle était encore sous le coup d'une scène affreuse qui avait eu lieu, l'été d'avant, le jour de l'Assomption, au couvent du Val-de-Grâce. Accusée par Richelieu de trahir la France au profit de son frère, le roi d'Espagne, Anne d'Autriche fut traitée en coupable, interrogée avec les religieuses qu'on supposait être ses complices. Le chancelier Séguier osa, dit-on, la fouiller comme une espionne... Puis, deux jours après ses couches, on apprit une défaite des armées françaises. Condé, battu devant Fontarabie, avait été obligé d'en lever le siège. Deux ans auparavant, c'avait été la prise de Corbie par les Espagnols, le cardinal-Infant marchant sur Paris, la capitale terrorisée. On juge si une Reine espagnole, suspecte, et sans doute à juste titre, d'intelligence avec l'ennemi, pouvait avoir le cœur bien gai en ces conjonctures.

Et puis enfin, au bout de quatre ans, Louis XIII mourut, après son ministre. Cette femme, débarrassée de ses deux ennemis et de ses deux surveillants les plus redoutables, devenue régente et maîtresse absolue du royaume, se dédommagea de la longue contrainte sentimentale où elle avait vécu. « Elle avait au souverain degré, dit le cardinal de Retz, la coquetterie de sa nation. » Elle avait surtout une longue soif d'amour. Cette Reine qui, jusque là, avait vécu

à demi cloîtrée, devint une amoureuse exaltée. Il est hors de doute, en effet, qu'elle aima passionnément Mazarin, ce bel Italien, ancien capitaine d'infanterie, devenu diplomate et prince de l'Eglise, que son mari lui-même, par testament, lui avait donné pour premier ministre. Ce fut l'amour furieux de la quarantaine, d'autant plus ardent qu'il se cachait davantage. Car c'est une justice à rendre aux deux amants que, dans leurs relations, toutes les convenances furent sauvées et que leur discrétion fut parfaite. Sans la médisance et la calomnie toujours aux aguets, on ne se serait douté de rien. La Reine aimait en Mazarin non seulement un amant qui lui avait juré une fidélité à toute épreuve, mais le protecteur de son fils, celui qui défendait leur trône et peut-être leur vie à tous deux. Quand on songe à tous les dangers qui environnaient cette veuve et ses deux enfants, peut-on lui en vouloir de s'être tournée avec confiance vers un cœur aimant et dévoué et d'avoir accepté son aide au milieu des pires circonstances?... Encore une fois elle aimait ce bel étranger, de toute son âme. Ses nombreuses lettres en font foi. L'aimait-elle plus que son fils? Cela est trop certain. Elle voulait l'avoir sans cesse à ses côtés. Elle l'avait installé près d'elle au Palais-Royal. Elle l'accablait de sa correspondance, quand il était absent. Entre temps, elle courait les églises et les couvents, faisant de dévotes retraites en son cher Val-de-Grâce, car, à la façon des Espagnoles, elle n'éprouvait aucune peine à mêler la galanterie avec la dévotion. Elle se parait, soignait ses belles mains, dont elle était très vaine, cherchait, pour les faire valoir, les gants musqués ou les gants d'ambre

les plus fins, que le Cardinal faisait venir d'Espagne tout exprès pour elle avec des oranges de Portugal. Quand les temps devenaient meilleurs et que le buffet royal était mieux garni, elle s'offrait de petits dîners avec ses femmes, étant fort sensuelle et gourmande. Cette gourmandise jointe à sa paresse la fit engraisser de bonne heure. Au temps de la Fronde, cet insolent de Retz nous dit qu'elle avait l'air « d'une grosse Suissesse ». Ses traits s'étaient empâtés et son teint trop chaud s'était brouillé. Mais elle avait toujours ses belles mains, — des mains « faites pour le plaisir des yeux, assure M^{me} de Motteville, pour porter un sceptre et pour être admirées », — des mains devant lesquelles il fallait feindre l'extase, si l'on voulait gagner sa faveur...



Loin de cette mère amoureuse et coquette, Louis-Dieudonné croissait à l'abandon, avec son frère Philippe, plus jeune que lui de deux ans, de complexion plus délicate, mais aussi plus débile. Louis était incomparablement plus robuste. Un annotateur anonyme des *Mémoires de Brienne* parus à Amsterdam chez Frédéric Bernard, en 1720, rapporte ce trait singulier : « Il vint au monde avec ses dents, comme Hercule. On raisonna fort sur cette circonstance, et l'on peut lire la lettre que le célèbre Grotius, qui était alors en France, écrivit sur cet événement à ses maîtres... » — C'est très probablement une légende faite après coup, pour expliquer non seulement l'appétit physique de ce gros

mangeur, mais surtout son avidité de conquérant. Les pamphlétaires d'alors le représentaient comme un ogre qui mangeait ses voisins. En tout cas, ces dents précoces, nous le savons, étaient très mauvaises. Elles étaient néanmoins assez fortes pour mordre le sein de ses nourrices. Comme le jeune Gargantua, Louis XIV dévorait ses nourrices. Il en usa près d'une dizaine. Que son tempérament ait été en rapport avec ce bel appétit, rien ne semble plus naturel. Le même annotateur de Brienne ajoute ceci : « Louis XIV parut avoir de bonne heure de l'attachement pour les dames. On assure qu'Anne d'Autriche fit tirer l'horoscope de ce Prince, lorsqu'il n'était encore âgé que de quatre ou cinq ans, et que l'astrologue voulut voir Louis XIV dans le pur état de nature : après quoi il déclara le penchant que ce Prince aurait à l'amour. On lui appliqua ce vers : *Mars ad opus Veneris, Martis ad arma Venus...* C'est Mars pour l'œuvre de Vénus et c'est Vénus pour les armes de Mars. »

Ce futur héros, qui montrait tous les signes extérieurs de l'héroïsme, sommeilla longtemps dans une sorte de torpeur de l'intelligence. Il n'avait rien de la vivacité de son frère Philippe, qui, par sa pétulance et ses gentilleses, faisait la joie de sa mère et des femmes de son entourage. Le petit Monsieur, comme on l'appelait, était leur idole, tandis que l'air endormi du Dauphin les éloignait de lui et ne leur annonçait rien de bon. Primi Visconti nous dit la chose sans ambages : « Lorsque le Roi était enfant, les Français le regardaient comme un idiot, et, comme ils n'ont de bonne opinion que des enfants qui ont de la vivacité, ils croyaient que Monsieur réussirait mieux... » C'est l'éternelle erreur des

parents et des pédagogues. Ils jugent mal. Ils confondent l'intelligence avec le mimétisme, le don d'assimilation, la ruse ou l'habileté pratique. Leurs brillants élèves sont, en général, des fruits secs. Ces coureurs, levés de si grand matin, sont fourbus à la première étape. Les autres, les vrais maîtres, les vrais fils de Roi, ont besoin de se recueillir plus longtemps. Comme aux grands animaux, il leur faut une lente gestation. Les gens du commun s'y trompent continuellement. Ils ne devinent jamais les fronts prédestinés à la couronne. Flaubert disait qu'au premier abord, les grands chefs-d'œuvre ont l'air bête comme les grands paysages, les grandes œuvres de la nature : il exagérât à peine.

Vers l'âge de huit ou neuf ans, Louis-Dieu donné commença à secouer cette espèce d'engourdissement. M^{sr} le duc de Vendôme possède, parmi ses reliques de famille, un portrait du petit Louis XIV à cet âge-là : c'est un charmant enfant, supérieurement racé, — et qui, certes, n'a rien d'un « idiot ». De grands yeux tendres et caressants, un sourire candide, l'air d'un bon petit garçon, qui paraît aussi sage qu'il est aristocratique et distingué. C'est surtout l'expression de bon enfant affectueux et tendre qui frappe dans ce portrait. Quand son père fut à l'agonie, écrit le valet de chambre Dubois, l'huissier de garde lui demanda : — Monseigneur, si Dieu disposait du Roi votre bon papa, voudriez-vous être Roi à sa place pour régner ? — Et tout de suite l'enfant de pleurer et de répondre : « Non ! je ne le veux pas être, et ne veux pas que mon bon papa meure. Car, s'il mourait, je me jetterais dans le fossé. » — Propos d'enfant morigéné et dont ses gouvernantes ont « fait la bouche »,

comme on disait alors. Néanmoins, la douceur du petit Dauphin est un sujet sur lequel les contemporains ne tarissent pas. Lorsqu'il se prépara à sa première communion, le P. Paulin, son confesseur, écrivait au supérieur général des Jésuites, à Rome : « Il n'est point un agneau plus doux ni plus traitable que notre Roi. » M^{me} de Motteville, qui ne l'a jamais aimé, admire, elle aussi, sa douceur, sa patience, son aménité, lorsqu'à l'âge de neuf ans, il fut atteint de la petite vérole. « Il parlait humainement à ceux qui le servaient, il leur disait des choses spirituelles et obligeantes et fut docile en tout ce que les médecins désirèrent de lui. » Nullement fier, nullement infatué de son rang. Comme les enfants privés de tendresse, il reportait son affection sur les domestiques. Il embrassait La Porte, son valet de chambre : « Lorsqu'il voulait dormir, écrit celui-ci, *il voulait que je misse ma tête sur son chevet auprès de la sienne*. Et, s'il s'éveillait la nuit, il se levait et venait se coucher avec moi, en sorte que, plusieurs fois, je l'ai reporté tout endormi dans son lit... »

Cette absence de morgue allait si loin qu'on s'en alarmait, surtout dans les milieux hostiles au Cardinal. On prétendait que celui-ci le domestiquait à dessein. En tout cas, on s'accordait à trouver que le Roi était trop humble, trop soumis, trop bon enfant, qu'il n'avait rien des sentiments qui convenaient à sa dignité. Lui-même racontait plus tard à M^{me} de Maintenon que, dans son enfance, il n'avait eu d'autre société que celle des servantes des femmes de chambre de la Reine, « qui lui refusaient la révérence ». C'est sans doute en souvenir de cette humiliation que, devenu l'autocrate que l'on sait, il ne passait ja-

mais devant la moindre des chambrières sans soulever son chapeau. M^{me} de Maintenon ajoute : « Sa compagnie ordinaire était la petite fille de la femme de chambre des femmes de chambre de la Reine. Il l'appelait la « Reine Marie » parce qu'ils jouaient ensemble à la Madame, lui faisait toujours faire le personnage de la Reine et lui servait de page ou de valet de pied, lui portait la queue, la roulait dans une chaise, ou portait le flambeau devant elle... » — La Porte, qui détestait le Cardinal, jugeait qu'on abusait de la bonté du Roi et qu'on entretenait en lui une humilité indigne de sa condition. Remarquant que, dans ses jeux, le Roi faisait toujours le valet, il résolut de lui donner une leçon. Pour faire honte à son jeune maître, il s'installa dans son fauteuil et se couvrit devant lui. L'enfant s'en plaignit incontinent à la Reine. A quoi, La Porte de riposter : « Puisque le Roi fait mon métier, il est raisonnable que je fasse le sien... » La scène étrange que voilà ! Cet homme, qui allait faire trembler l'Europe, qui sera bientôt un maître, comme on n'en vit jamais, se plaisant à être traité en inférieur ! Cet orgueilleux recevant de son valet de chambre des leçons de dignité et de tenue royale !

Et qu'on ne voie pas là un simple caprice puéril, un amusement de jeune seigneur curieux de s'encanailler un instant. En son fond primitif, Louis-Dieudonné était réellement timide, — et tendre aussi, craignant de blesser, de s'affirmer trop aux dépens d'autrui. La Porte, le fidèle valet de chambre, raconte, à ce sujet, une anecdote bien significative : « Un jour, à Compiègne, M. le Prince entrant dans le cabinet du Roi pour aller de là chez Son Eminence, le Roi se lève pour le recevoir, et ils furent quelque temps tous deux

près du feu, où le Roi se tenait, *toujours découvert*... Je m'approchai de son précepteur et je lui dis qu'il le fallait faire couvrir, à quoi il ne répondit rien. J'en dis autant au sous-gouverneur qui n'eut pas plus de hardiesse. Je m'approchai de Sa Majesté et je lui dis tout bas de se couvrir : ce que M. le Prince ayant aperçu, il lui dit aussitôt : « Sire, La Porte a raison. Il faut que Votre Majesté se couvre : c'est assez nous faire d'honneur, quand elle nous salue... » Et c'est le même enfant qui, quatre jours après la mort de son père, au premier lit de justice qu'il tint au Parlement, voyait à ses pieds l'avocat-général, Omer Talon, agenouillé dans sa robe rouge et qui lui déclarait, en sa harangue : « Sire, le siège de Votre Majesté nous représente le trône du Dieu vivant. Les ordres du royaume vous rendent honneur et respect comme à une divinité visible. » — Le petit Roi n'était nullement persuadé de ces belles choses, et, comme un enfant bien élevé, le premier venu de sa maison, il n'osait pas se couvrir devant les grandes personnes.

Sans doute La Porte exagère la soumission de son maître, en haine du Cardinal. Toutefois cette soumission, apparente ou réelle, excitait son indignation. Il s'efforçait de prévenir l'enfant contre son parrain. On peut être à peu près sûr que c'est lui qui avait soufflé au petit garçon le mot que voici : « Un jour, à Compiègne, dit le valet de chambre, voyant le Cardinal passer sur la terrasse, avec une grande suite, le Roi dit : « Voilà le Grand Turc qui passe ! » — La Reine voulut savoir qui lui avait dit cela. Le Roi ne le voulut jamais nommer. Tantôt il disait que c'était un rousseau, tantôt un homme blond... » Il men-

taît pour ne pas trahir ses amis, — et des amis très peu sûrs, entre les mains de qui il n'était qu'un jouet. Il y avait, à la Cour, tout un parti qui s'efforçait de le dresser contre le Cardinal, de lui inculquer l'horreur des premiers ministres, surtout des premiers ministres-prêtres. Richelieu mort continuait à être exécré comme le protecteur et, en quelque sorte, l'inventeur de Mazarin. Une fois, à Chaillot, M^{me} de Sénecey, gouvernante du jeune Roi, apercevant le portrait de Richelieu, s'écria : « Le voilà, ce chien ! » Et le Roi de dire : « Donnez-moi une artalète pour lui tirer dessus !... » L'aversion de Louis XIV pour les cardinaux-ministres date certainement de ces premières années. Elle dura toute sa vie. Plus tard, quand une question importante se discutait au Conseil, le Roi plaisantait : « Voilà Colbert qui va nous dire encore : Sire, ce grand cardinal de Richelieu... »

Mazarin savait tout cela par ses espions. Il était obligé de faire surveiller sans cesse son pupille. Mais, s'il l'avait mieux connu, il aurait jugé qu'il n'avait rien à craindre de lui. Personne ne pouvait avoir d'influence sur cet enfant prédestiné à l'empire. Personne ne mettrait la main sur lui. Avec ce subtil instinct des maîtres futurs, il se sentait entouré d'ennemis et d'inférieurs. Il attendait d'être le plus fort pour se manifester. Jusque là, il se taisait et se faisait petit. Il avait déjà cette dissimulation héréditaire, dissimulation salvatrice et féconde, qui est une des plus grandes vertus royales.

*
*
*

Et c'est pourquoi, aux yeux de sa mère et de l'amant de celle-ci, comme aux yeux des courtisans, Louis-Dieudonné n'était qu'un balourd sans avenir, un bambin quelconque, qui faisait d'ailleurs tous les gestes des enfants de son âge.

Il aimait passionnément jouer au soldat. On peut dire que tous les goûts militaires étaient innés chez ce fils de France. On s'était, de plus, efforcé de les cultiver en lui, dès le berceau. Il avait encore la bavette au menton, qu'on lui donna une compagnie d'enfants d'honneur, recrutés parmi ses compagnons de jeu. On y voyait entre autres les deux fils du comte de Brienne et le jeune Vivonne, fils du duc de Mortemart. Cette compagnie était organisée militairement sous les ordres de M^{me} de Lasalle, femme de chambre de la Reine, laquelle avait reçu une espèce d'uniforme de général en chef. Elle portait un hausse-col, un chapeau à plumes noires et l'épée au côté. En cet équipage, elle faisait manœuvrer la compagnie enfantine, qui était armée de piques et qui défilait, tambour battant. Quelques années après, on construisit un fort en miniature, dans le jardin du Palais-Royal, pour l'ébattement du Dauphin et de son frère. Le futur Poliorcète s'échauffait si bien au siège de sa citadelle enfantine que, plusieurs fois, il faillit s'en rendre sérieusement malade. Avec cela il aimait tirer au mousquet, monter à cheval, conduire un carrosse. Aussi se plaisait-il extrêmement à la campagne, où l'on a de l'espace pour tous les jeux violents. Il n'était jamais si heureux qu'à Saint-Germain, à Compiègne, à Fontainebleau,

C'est là un trait de nature. Toute sa vie, Louis XIV aimera la campagne. Il ne se plaira réellement que là, au point que, plus tard, les godelureaux de Versailles chuchoteront derrière lui : « Ce n'est qu'un gentilhomme campagnard. »

D'habitude, la Cour passait l'été à Fontainebleau. On courait la forêt, on se baignait dans la Seine. M^{me} de Motteville nous a conservé un léger crayon de ces baignades familiales : « Le Roi, qui était encore enfant, se baignait aussi, et son gouverneur, le maréchal de Villeroy, qui ne l'abandonnait point, en faisait autant. La Reine et toutes celles qui avaient l'honneur de l'accompagner avaient, à l'ordinaire, de grandes chemises de toile grise qui traînaient jusqu'à terre. Le gouverneur du Roi en avait de même, et la modestie n'y était nullement blessée... » Voit-on cela ? M. le maréchal de Villeroy en chemise de toile grise et son élève accoutré de même, barbotant pudiquement dans la Seine, en compagnie de la Reine et des demoiselles d'honneur, pareillement emblousées de gris ! C'est tout un tableau de l'ancienne France...



Avec cette prédilection pour les exercices physiques, le petit Dauphin s'annonçait déjà comme devant être très brave. Mais cette fougue et cette ardeur de tempérament avaient pour rançon des défauts assez graves, dont il finit, il est vrai, par se corriger presque complètement, à force de surveillance et de discipline intérieure.

D'humeur naturellement calme et douce, l'enfant n'était pas précisément colérique. Mais, quand on le poussait à bout, il avait des colères

furibondes, véritables explosions qui le laissaient tout épuisé et pantelant. La Porte en cite un trait fort amusant, que je ne résiste pas au plaisir de rapporter, en faisant d'avance toutes mes excuses aux pruderies modernes. C'était pendant la Fronde, en 1652, le Roi n'avait pas encore quatorze ans : « De Montereau, dit le valet de chambre, nous vinmes à Corbeil, où le Roi voulut que Monsieur couchât dans sa chambre, qui était si petite qu'il n'y avait que le passage d'une personne. Le matin, lorsqu'ils furent éveillés, le Roi, sans y penser, cracha sur le lit de Monsieur, qui cracha aussitôt tout exprès sur le lit du Roi, qui, un peu en colère, lui cracha au nez. Monsieur sauta sur le lit du Roi et pissà dessus. Le Roi en fit autant sur le lit de Monsieur. Comme ils n'avaient plus de quoi cracher ni pisser, ils se mirent à tirer les draps l'un de l'autre dans la place, et, peu après, ils se prirent pour se battre. Pendant ce démêlé, je faisais ce que je pouvais pour arrêter le Roi. Mais, n'en pouvant venir à bout, je fis avertir M. de Villeroy qui vint mettre le holà. Monsieur s'était plus tôt fâché que le Roi, mais le Roi fut bien plus difficile à apaiser que Monsieur. » Lenteur à s'émouvoir, obstination, persévérance, ce sont là des caractères qui se retrouveront chez l'homme mûr. Il faisait tout sérieusement, même quand il jouait. Il s'y donnait de tout son cœur, usait, comme on dit, le plaisir jusqu'à la corde. On ne pouvait plus l'arrêter. Un jour, il fit de tels sauts de carpe sur son lit qu'il tomba sur l'estrade et qu'il faillit se tuer en s'y cognant la tête. Une autre fois, dans le jardin du Palais-Royal, il s'échauffa tant à attaquer sa forteresse, qu'il était tout trempé de sueur. Là-dessus, on vint lui dire que la Reine

allait se mettre au bain. « Il courut vite pour s'y mettre avec elle, dit l'excellent La Porte, et, m'ayant commandé de le déshabiller pour cet effet, je ne le voulus pas. Il l'alla dire à la Reine qui n'osa le refuser... » Mais le valet de chambre, voyant en quel état il était, résista. Le Roi tint bon. Il fallut l'autorité du médecin pour empêcher l'enfant de se jeter à l'eau tout en sueur.

Ces caprices entêtés dénotaient déjà une volonté inflexible. Ce petit Dauphin si sage avait des crises de désobéissance. Il était alors très difficile à réduire : il y fallait le fouet. Il ne fut que rarement fouetté, étant, d'habitude, très docile et très doux. Pourtant, un jour, à Amiens, où il avait suivi la Reine, il fit à celle-ci une scène de désobéissance, à propos d'un ruban qui attachait à son cou une petite croix de reliques. Cela fut au point que la Reine en devint toute rouge de colère et qu'elle lui dit : « Je vous ferai bien voir que vous n'avez point de pouvoir et que j'en ai un. Il y a longtemps que vous n'avez été fouetté et je veux vous faire voir que l'on fesse à Amiens comme à Paris... »

Avec lui, ces moyens violents et humiliants étaient inutiles : il était trop raisonnable et aussi trop fier pour qu'on dût y recourir. « *Il se rendait toujours à la raison* », dit La Porte qui l'a observé pendant toute son enfance... Se rendre à la raison, — la belle qualité pour un futur Roi de France ! Nous allons la voir croître et s'épanouir splendidement avec les années.

Cet enfant si raisonnable et si sérieux n'avait rien de triste, ni de renfrogné. S'il ne montrait pas la vivacité de son frère Philippe, il n'en était pas moins de mine fort avenante et infiniment curieux à regarder. Le peuple de Paris s'en

émerveillait, était fier de lui, quand il traversait à cheval les rues de la capitale. Il était très blond, en ce temps-là, d'un blond presque autrichien, un blond doré qui semblait présager le Roi-Soleil. Il portait un habit en broderie d'or et d'argent, un chapeau à plumes blanches et il montait un petit cheval blanc, dont les crins étaient noués de rubans couleur de feu... Pendant la Semaine sainte de 1647, il accompagna le Cardinal, son parrain, qui assistait à l'office des Ténèbres, chez les Carmélites du faubourg Saint-Jacques. A travers les grilles des religieuses, le peuple le voyait courir dans le chœur, soufflant les bougies, et, — ajoute M^{me} de Motteville, qui nous raconte ce trait, — « faisant toutes les actions d'un enfant qui aime à jouer... »

La charmante image que celle de ce jeune papillon royal, voltigeant entre les flammes des bougies, dans son bel habit brodé d'or ! Avant l'heure des apothéoses, il est bon d'arrêter nos regards sur cette jolie silhouette enfantine et de voir d'abord, en Louis le Grand, celui qui fut, aux yeux des bonnes gens de Paris, « le petit Louis ».

*
* *

Cet enfant joueur était déjà très réfléchi. Ceux qui le connaissaient bien en tiraient un bon augure pour l'avenir.

Le décor, plus ou moins fastueux de la Cour, ne l'éblouissait point. Il en apercevait, ou il en devinait déjà tous les dessous. Comment n'eût-il pas été frappé et mortifié de la gêne, de la misère dorée que l'avarice du Cardinal et l'inclémence des temps infligeaient à sa mère ? Au Louvre, ou au Palais-Royal, on ne mangeait pas toujours à

sa faim. Une belle omelette onctueuse y paraissait une aubaine tombée du ciel. Pendant le carême, on se régalaît de bouillie, et les dames d'honneur devaient se contenter des restes de la Reine, quand il y en avait. Le Roi et son frère couchaient dans des draps troués; les tentures de leurs carrosses tombaient en lambeaux. Tout cela faisait une impression pénible sur un enfant comme celui-là, qui avait le sens inné du faste et de la grandeur. Le pire de tout, c'était de sentir que le cœur de sa mère appartenait à un autre. Certes, il ne soupçonnait pas encore quelles relations existaient entre elle et le Cardinal. Et pourtant, on est vite averti de tout dans une Cour. Une foule de gens avaient un si grand intérêt à brouiller la mère et le fils et à exciter celui-ci contre le favori!... Admettons que sa candeur n'ait été troublée par personne : il n'en comprenait pas moins, avec une tristesse jalouse, que sa mère aimait ailleurs. Il cachait au fond de lui cette déception, la plus cruelle de toutes pour un enfant. Il ne disait rien, se retranchait dans un mutisme que les courtisans frivoles prenaient pour de la lourdeur, ou de la lenteur d'esprit.

Celui qui l'eût observé de près, eût jugé que l'attitude de cet enfant avait quelque chose de bizarre et d'énigmatique. Que c'est étrange, ce petit garçon silencieux, qui ne veut pas parler, et dont cependant l'esprit travaille sans cesse, qui interroge quand il est en confiance, qui est curieux de tout, qui veut tout savoir, qui subitement devient gai, qui rit et se moque, qui perçoit vite le ridicule et qui aime à railler. La Porte, son fidèle serviteur, a bien noté tout cela. Mais il y a un mystère, à peu près impénétrable au fond de cette âme puérile, — mystère qu'il lurrera pen-

dant toute son adolescence et même sa première jeunesse. On peut bien essayer d'en éclairer les obscurités : ce ne sont que des hypothèses plus ou moins vraisemblables. Il devine tout, ou du moins il le pressent, et pourtant il continue à aimer sa mère. Il a pour elle une manière d'amour étrange, où se mêlent de l'admiration et du respect. La mort de cette grosse femme indolente et sensuelle sera peut-être le plus grand chagrin de toute sa vie. Néanmoins, il ne manifeste rien de la ferveur, ou de la tendresse blessée de ses sentiments. Il se tait, il ne veut rien voir, il est comme absent. Tout au plus peut-on démêler, dans cette singulière attitude, la bouderie d'un enfant très personnel qui, déjà, rapporte tout à soi et qui souffre de voir qu'on s'écarte de lui et qu'on n'est pas tout à lui.

La Reine était trop occupée de son amant pour prêter beaucoup d'attention à ces nuances de psychologie enfantine. Et d'ailleurs elle n'était guère fine. Cela ne l'empêchait pas d'avoir soin de son Dauphin, à sa manière, qui était tout extérieure et superficielle, — de veiller à l'éducation comme à la santé de ce fils, sans lequel elle n'était plus rien... Quant au Cardinal, pris par les affaires, — les siennes propres comme celles de l'Etat, — il ne se préoccupait pas beaucoup d'un jeune héritier de la Couronne, dont l'intelligence paraissait si médiocre et qui se montrait si débonnaire, si facile à mener. Pourtant il était trop perspicace pour ne point sentir qu'au fond il n'était pas aimé du Roi, — qu'il n'avait point sur lui une emprise complète. Et puis, trompé, comme tout le monde, par la feinte apathie du petit Prince, il se rassurait sans doute, en se disant : « Après tout, qu'importe, s'il est stupide !... »

SOUS LA FÉRULE

... Mais on ne voulait point que cet enfant fût stupide, pas plus le Cardinal que la Reine-mère. On a trop répété, d'après Saint-Simon, que son éducation et son instruction furent négligées, — et négligées à dessein. M. Lacour-Gayet, dans un excellent livre, *L'Education politique de Louis XIV*, a déjà fait bonne justice de cette vieille erreur. En réalité, ce que le Cardinal ne voulait pas c'est que, sous prétexte d'instruire le Roi, on lui soufflât la rébellion contre son ministre. Aussi faisait-il surveiller jalousement l'entourage et les pédagogues de son futur maître, et, autant que possible, mettait-il auprès de lui ses créatures ou des gens de sa famille. Cela ne l'empêchait point de sentir, autant que la Reine, la nécessité d'éveiller cet enfant, en apparence engourdi et somnolent. Les précepteurs mêmes qu'il avait choisis le sentaient davantage encore. Plus peut-être qu'il ne l'eût souhaité, ils s'efforçaient de donner au Roi la conscience de sa dignité, de ses devoirs

et de ses responsabilités. Et puis, surtout, il y avait la nation, — toute glorieuse de ses premiers triomphes sur l'Espagne et l'Empire, — la nation qui avait les yeux fixés sur son Dauphin, et qui réclamait un prince digne de sa couronne et des grandes espérances françaises.

C'est pourquoi, dès que le petit Louis XIV fut en âge d'être mis aux mains des pédagogues, — au commencement de l'année 1646, — la Régente, par une lettre publique, adressée au duc de Montbazou, crut devoir informer solennellement les Français que l'éducation de leur Roi était commencée, qu'elle venait de créer tout exprès la charge de « surintendant au gouvernement et à la conduite du Roi », et qu'elle l'avait confiée à « son cousin le cardinal Mazarini ». En même temps, — à côté du gouverneur de Sa Majesté, le maréchal de Villeroy, et de sa gouvernante, la marquise de Sénecey, — on organisait tout un corps enseignant à l'usage exclusif du petit Prince. A sa tête, était le précepteur en titre, l'abbé Hardouin de Beaumont de Péréfixe, déjà nommé évêque de Rodez et qui devint plus tard archevêque de Paris, puis, sous les ordres de celui-ci, l'abbé de Brisacier, qui le suppléa même pendant quelque temps, et, plus tard, le P. Paulin, supérieur de la maison professe des Jésuites, à Paris, qui cumulait les fonctions de confesseur du Roi et d'« assistant » au précepteur en titre. En outre, le Roi avait un maître d'écriture, un professeur de mathématiques, un professeur de langues étrangères, un professeur de dessin, un lecteur, un joueur de luth et un maître de guitare, — enfin un maître d'armes, un maître d'équitation et un maître à danser.

On se demande dans quel collège de Paris il eût pu trouver un programme de cours plus complet et aussi de meilleurs maîtres. Remarquons, parmi eux, le P. Paulin, supérieur des Jésuites de la rue Saint-Antoine, des « grands Jésuites », comme on les appelait. Or, en fait d'éducateurs, il n'y avait rien de comparable, en ce temps-là, aux Jésuites. Le précepteur en titre, Hardouin de Péréfixe, n'était certes point un Bossuet, mais c'était un bon esprit et un honorable écrivain. Comme pour corriger l'influence trop dévote de ces maîtres ecclésiastiques, on mit, pendant quelque temps, auprès de Louis XIV, le sceptique La Mothe-Le Vayer, un épicurien et un lettré, grand amateur de la littérature du xvi^e siècle : Mazarin, qui surveillait de près l'éducation royale, avait sans doute désigné ce dernier avec intention... D'autre part, si l'on examine attentivement le programme pédagogique de Louis XIV, on s'aperçoit que rien n'y est oublié de ce qui constitue, aujourd'hui encore, une éducation complète, sauf l'histoire. Mais l'histoire, à cette époque, n'était enseignée dans aucun collège.

Et pourtant Louis XIV, — bien que lui-même ait déploré plus tard qu'on ne lui ait pas appris au moins l'histoire de ses prédécesseurs, — eut, dès sa première jeunesse, quelque teinture de cette science. Son précepteur, Hardouin de Péréfixe, qui composa pour lui une *Histoire du Roy Henry le Grand*, lui avait non seulement parlé longuement de ce roi, mais de toute l'histoire de France. Il en avait rédigé, dit-il, « un sommaire pour l'usage de Sa Majesté, qui en faisait lecture tous les jours, avec tant de plaisir, qu'il n'est point croyable que ce puisse être sans uti-

lité... » Avant lui, le valet de chambre La Porte, d'accord avec Anne d'Autriche, lisait, tous les soirs, au petit Roi, avant qu'il s'endormît, un passage de *l'Histoire de France* de Mézeray, le grand historien d'alors. La Porte donnait à sa lecture « un ton de conte », pour ne pas rebutter le petit garçon. « Je lui faisais remarquer, dit-il, les rois vicieux, pour lui inspirer l'aversion du vice, et les vertueux, pour lui inspirer l'émulation et l'envie de les imiter. *La Reine le trouva fort bon.* Le Roi y prenait plaisir et promettait de ressembler aux plus généreux de ses ancêtres, *se mettant fort en colère lorsqu'on lui disait qu'il serait un second Louis le Fainéant...* »

La Porte ajoute encore ceci, qui a son prix, parce que Saint-Simon et ses émules ont soutenu le contraire : « *M. de Beaumont, précepteur de Sa Majesté, prenait grand soin de l'instruire et je puis dire, avec vérité, qu'à toutes les leçons où j'étais présent, j'étais témoin qu'il n'omettait rien de ce qui dépendait de sa charge.* » Croyons donc ce témoin plus que les détracteurs intéressés.



Mais, il y a, au sujet de cette éducation royale, un malentendu qu'il faut dissiper tout de suite. Nos pédagogues actuels n'ont plus idée de ce que c'est qu'une éducation de Roi. Ils jugent du jeune Louis XIV, comme d'un lycéen d'aujourd'hui. C'est une erreur grossière, erreur pareille à celle qu'ils commettent, quand ils jugent de la conduite de ce Roi comme de celle d'un particulier. Les rois ont leur éducation et leur morale propres. Ces pédagogues considèrent

uniquement, ou avant tout, la quantité de matières absorbées par l'élève. Au fond, ce qu'ils reprochent à Louis XIV, c'est de n'avoir été ni un savantasse, ni un intellectuel, ni un artiste. Il avait bien autre chose à faire ! Comme le dit excellemment son précepteur Hardouin de Péréfixe, dans le *Discours au Roi* qui figure en tête de son *Histoire de Henry le Grand* : « La royauté consiste presque toute en l'action. » Le plus important, pour un Roi, c'est d'apprendre à agir. Et, pour apprendre à agir, il faut d'abord qu'il sache ce qu'il est.

Il ne le sait point naturellement. Comment le saurait-il ? Un Roi de France, tel que nos pères le comprenaient, est un être si singulier, si complexe, si à part, si au-dessus de l'humanité ! Non seulement il est l'œuvre des siècles, mais il est l'œuvre d'un dressage tout spécial, dont nous n'avons plus qu'une idée confuse. A l'état parfait, ou voisin de la perfection, il est un chef-d'œuvre de l'hérédité, de l'éducation, de la volonté et de l'intelligence personnelles. De bonne heure il fallait entraîner celui qui était marqué pour ces redoutables fonctions. Le petit Louis XIV, en ses premières années, ne semblait pas se douter de ce qu'il était ni de ce à quoi il était destiné. On a vu, plus haut, les craintes de son entourage devant cet enfant royal, qui ne se plaisait qu'à jouer au valet. Il fallut lui inculquer méthodiquement l'idée de son rang et de ses prérogatives. Son maître d'écriture lui faisait copier et recopier ce modèle : « L'hommage est dû aux Rois. Ils font ce qu'il leur plaît. » Par tous les moyens, on s'efforçait de lui donner des sentiments de maître, surtout les intriguants qui rêvaient de lancer ce jeune

maître, œuvre de leurs mains, contre le tout-puissant Cardinal. Mais Louis-Dieudonné feignait de ne rien comprendre.

A cette conscience de son autorité personnelle, Hardouin de Péréfixe entendait joindre, chez le Roi, ce qu'il appelait les « vertus royales », c'est-à-dire surtout les qualités morales, laissant au Cardinal le soin de développer en son élève les qualités politiques. Il avait écrit, dès son entrée en fonctions, une *Institutio principis ad Ludovicum XIV Franciæ et Navarræ regem Christianissimum*, où il résumait cet enseignement moral à l'usage d'un Dauphin de France. C'était, pour l'écolier royal, un recueil de versions latines tout trouvé. Hardouin lui faisait traduire quotidiennement des passages comme celui-ci : « Tous mes sujets, c'est autant d'enfants que Dieu m'a donnés à garder. C'est le devoir d'un père d'augmenter le bien-être de ses enfants, de défendre leurs biens et de veiller à leur salut... » Et qu'on ne croie pas que ces généreux préceptes fussent écoutés avec indifférence et comme de simples lieux communs par le jeune auditeur. Ils faisaient sur lui une impression si profonde que, plus tard, nous les retrouverons presque textuellement dans les pages de ses *Mémoires*. Lorsqu'il écrira ses *Réflexions sur le métier de Roi* et qu'il le nommera « un métier délicieux », il répétera avec un autre accent ce que lui disait, vingt ans plus tôt, le bon Hardouin de Péréfixe : « Il faut qu'un Roi fasse ses délices de son devoir, que son métier soit de régner et qu'il sache que régner, c'est tenir lui-même le timon de son Etat... » Notons, en passant, que cette étrange expression de Louis XIV : « Le métier de Roi

est grand, noble et délicieux », ne prend son vrai sens que rapproché du texte de l'évêque de Rodez.

Pour rendre plus vivant cet enseignement abstrait, le précepteur mettait sous les yeux de l'écopier un type idéal de monarque, qui était censé réunir toutes les vertus royales. Ce monarque, c'était Henri IV, — un Henri IV conventionnel, arrangé et corrigé pour les besoins de la cause, défiguré selon le cœur et les préjugés de la nation. Il est à remarquer que tous les défauts de Louis XIV se trouvent déjà dans son aïeul, qu'on peut reprocher à celui-ci tout ce qu'on a reproché à son petit-fils. Mais les Français ne veulent pas le savoir. Louis XIV est l'homme qui a révoqué l'Edit de Nantes, — cet Edit que Henri IV eût été probablement amené à révoquer, lui aussi, s'il eût vécu davantage. Cela suffit : tout ce qui est peccadille ou idée géniale chez le grand-père devient mégalomanie ou vice abominable chez son descendant. Ce rusé Béarnais, — aussi absolutiste et avide de conquêtes que Louis XIV, — est devenu, après sa mort, l'ami de tout le monde. Rien n'a plus servi sa gloire et sa légende que d'être mort prématurément.

Au nom de ce monarque idéal, Hardouin de Péréfixe prêcha à son élève la nécessité du gouvernement personnel, l'horreur des favoris, — et aussi des maîtresses, ce qui est tout de même un peu fort, — la bonne gestion des finances, la justice exacte, la bravoure sage et mesurée. Parmi ces exhortations, il y en avait qui n'étaient pas précisément pour plaire au Cardinal, qui étaient même dirigées contre lui. Il les tolérait, malgré tout, parce que cela répondait au vœu unanime

de la nation et peut-être aussi parce qu'il n'y voyait qu'un vain rabâchage sans effet sur son pupille. Pourtant, ses ennemis ne désarmaient pas, multipliaient les démarches et les intrigues pour s'emparer de l'esprit du jeune souverain. En 1651, pendant qu'il était en exil à Brühl, on se hâta de profiter de cette circonstance favorable. M^{me} de Lansac, qui avait été la première gouvernante du Roi et qui détestait le Cardinal, fit présent au Roi de trois lettres de Catherine de Médicis adressées à son fils Henri III : c'était non seulement un programme politique, mais un véritable emploi du temps, réglant par le menu la journée royale. Catherine de Médicis, elle aussi, prescrivait à son fils le gouvernement absolu et personnel.

Il paraît que le Roi était à sa leçon, lorsque M^{me} de Lansac lui apporta ces lettres. On nous assure qu'il « les fit lire aussitôt par son précepteur, bien qu'elles fussent longues », qu'il les écouta « avec beaucoup d'attention » et que la conversation roula pendant quelque temps, entre lui, l'évêque de Rodez et M^{me} de Lansac, sur les instructions qu'elles contenaient.

Voilà un fait vraiment significatif ! Il prouve qu'à cette date le maître commençait à s'éveiller en Louis XIV. Il acceptait avec plaisir, semblait-il, les leçons de ses égaux, de ses prédécesseurs, gens de son monde et de sa famille, gens du métier surtout. Du moment que c'était Catherine de Médicis, ou Henri IV qui parlait, il dressait l'oreille. Il sentait qu'il y avait là, pour lui, un profit immédiat. Au contraire, avec ses pédagogues et lorsqu'il s'agissait d'exercices purement scolaires, il se montrait indifférent et nonchalant.

Un jour, nous dit La Porte, M. de Beaumont

se plaignit à son Eminence de ce que le Roi ne s'appliquait point à l'étude. A quoi le Cardinal répondit : — « Ne vous mettez pas en peine. Il n'en saura que trop. Car, quand il vient au Conseil, il me fait cent questions sur la chose dont il s'agit... » Primi Visconti rapporte qu'à la même époque, l'ambassadeur d'Espagne, le comte de Fuensaldagne, trouvait « dans l'attitude du jeune Roi un certain air d'homme mûr » — et qu'il fut le premier à le publier partout.

Ainsi ces hommes d'Etat semblaient faire assez bon marché du fatras pédagogique. Pourtant Louis XIV n'était pas ce qui s'appelle « un cancre ». C'était même un assez bon élève. On a conservé de lui des devoirs fort honorables. On a même pu publier, sous son nom, une traduction française du premier livre des *Commentaires* de César. Il savait l'italien, apprit l'espagnol, les mathématiques, la musique, le dessin, de façon à pouvoir tracer lui-même le plan d'un jardin ou d'un édifice, ou à raisonner de ces arts et de ces sciences avec les spécialistes. Il eût pu devenir, s'il l'avait voulu, un excellent élève, comme il eût pu devenir le premier danseur de son royaume. Mais il comprenait d'instinct que cela n'était point son affaire. Il ne serait pas plus un baladin qu'un fort en thème. La science, pas plus que la littérature, n'est une occupation de Roi. Il y avait, pour lui, une tâche bien autrement pressante, qui était de connaître dans le plus petit détail la formidable machine qu'il allait avoir à conduire.

Pour cela, comme pour les sciences et pour toutes les connaissances en général, il reçut une éducation directe, qui est la meilleure de toutes. Il s'instruisit par la pratique et par la conversa-

tion. Il eut des hommes de génie pour professeurs, et l'on offrit à son avidité de savoir le plus vaste champ et le plus varié qui pût tenter la curiosité d'un jeune homme né pour la gloire. A ce propos, n'est-il pas assez comique d'entendre, aujourd'hui, les mêmes gens, qui préconisent les leçons de choses, l'enseignement direct par la pratique, reprocher son ignorance à Louis XIV, — Louis XIV qui fut en quelque sorte le modèle et le chef-d'œuvre de ce genre d'éducation?...



A cette formation directe s'ajoutèrent les influences du milieu, les suggestions de l'opinion publique, qui arrivaient jusqu'au jeune souverain par les moyens les plus divers.

Comme, d'habitude, les naissances de Dauphins, celle de Louis XIV donna l'essor à toute une littérature pédagogique. Cet Enfant de France était l'enfant de toute la nation, chacun voulait l'élever selon son cœur et selon ses idées. Tous les partis donnèrent, à ce sujet, leur avis, — les jésuites, les jansénistes, les parlementaires, les courtisans. Dans la plupart de ces écrits, la note dominante est un nationalisme belliqueux et conquérant. Les récentes victoires de Condé sur les Espagnols, l'annexion de l'Alsace, le traité de Munster, tout cela surexcite les ambitions françaises. On peut constater d'ailleurs, chez nous, à peu près pendant toute la durée du ^{xvii}^e siècle, depuis Henri IV jusqu'aux environs du traité de Nimègue, un cheminement pour ainsi dire ininterrompu de l'idée impérialiste.

En 1644, le Dauphin, encore en jupons, reçut

la dédicace d'une *Généalogie de la Maison de France*, somptueusement illustrée et reliée. La première planche était intitulée : *L'Europe française*. C'était une carte de tous les États qui avaient pu être gouvernés par des membres de la famille royale : « France, Naples et Sicile, Portugal, Navarre, Pologne, Jérusalem, Empire d'Allemagne et Constantinople... » Presque toute l'Europe y passait, sans préjudice d'un bon morceau d'Asie. Le fils de Louis XIII était ainsi convié à reconquérir toutes ces provinces perdues de l'Empire français. Pour entretenir l'exaltation patriotique nécessaire à l'exécution de si grands desseins, l'auteur anonyme d'un écrit, destiné, lui aussi, à l'éducation du Dauphin, *Les Codicilles de Louis XIII*, — cet auteur demandait que, chaque dimanche de l'année, on commémorât une victoire nationale, — depuis la victoire de Clovis sur les Allemands et la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc jusqu'au siège de La Rochelle, la conquête de l'Alsace, la prise de Thionville. Clovis devient, avec Jeanne d'Arc et Saint Louis, une sorte de saint national. Il fait concurrence à Henri IV comme modèle des vertus royales. Cela va si loin que l'auteur des *Codicilles* propose d'instituer une fête nationale le premier dimanche après Pâques, pour commémorer la conversion de Clovis et sa victoire sur les Allemands. Louis XIV fit sa première communion le jour de Noël et non à Pâques, selon la coutume, parce que Clovis fut baptisé le jour de Noël, — Clovis qui, avant sa conversion, — dit Hardouin de Péréfixe, dans son *Institutio principis*, — avait vaincu l'Allemagne : « *Clodoveus, nondum christianus, vicit Alemaniam.* » La Pucelle, grâce au poème de Chapelain, était alors

à la mode. On la célébrait en vers, on la représentait en héroïne romaine, comme une sorte de Clélie gauloise. Il existe, encore aujourd'hui, au Palais de Justice de Rouen, une vieille toile du xvii^e siècle, où elle apparaît sous ce déguisement. Dès cette époque, elle tendait à devenir une sainte de la Patrie... Qui donc oserait soutenir que la France de Louis XIV n'a pas connu le patriotisme, et même un certain chauvinisme?...

Du côté clérical, on multiplie les poèmes sur Clovis et sur Saint Louis, — « Saint Louis, ou le héros chrétien ». Non seulement on prêche au jeune Roi les vertus chrétiennes, mais on l'excite à recommencer les Croisades, à chasser les Turcs de l'Europe et de la Terre-Sainte. L'Allemagne et l'Espagne sont épuisées, c'est à la France qu'il appartient de reprendre la lutte séculaire contre les Infidèles... Telles étaient les suggestions qui assaillaient un écolier de douze ans. Voilà les conseils que lui donna l'opinion publique. C'est faute d'avoir mesuré les ambitions françaises au lendemain du traité de Westphalie que nos historiens ont été si injustes pour Louis XIV. Si l'on rapproche les rêves impérialistes de la nation du programme où ce prétendu boute-feu de l'Europe finit par se renfermer, il faut bien conclure que c'est Louis XIV qui fut sage et modéré, et que c'est la France qui fut orgueilleuse et avide d'aventures.

Il est trop certain pourtant qu'en ces années où nous sommes, le jeune Roi écouta complaisamment ces exhortations de son entourage, ce vœu presque unanime de son peuple. Mais, comme toujours, il n'en laissa rien paraître. D'autre part, la dévotion extérieure et tout ostentatoire de sa mère ne pouvait guère modérer ces

penchants ambitieux. Les pompes de l'Eglise s'ajoutaient aux pompes de la Cour pour inspirer au petit Prince des idées de grandeur et l'enivrer du sentiment de sa puissance, lui qui s'entendait proclamer « une divinité visible ». La Reine l'emmenait avec elle dans les églises et les couvents de Paris. Tous les samedis, elle se rendait à Notre-Dame pour entendre la messe. Elle ne manquait pas un sermon, ni une fête, aux Grands-Augustins, au Val-de-Grâce, aux Jésuites de la rue Saint-Antoine. Par ses soins, le Roi faisait sa première communion, en grand apparat, dans sa paroisse, qui était alors Saint-Eustache, puisqu'il habitait le Palais-Royal. Le jour de la Fête-Dieu 1651, dans le jardin du Palais, il reçut solennellement toutes les processions des paroisses de Paris et il accompagna, nu-tête, le Saint Sacrement jusqu'au grand reposoir qu'on y avait dressé. Vision d'apothéose pour un petit Roi qui se voit déjà divinisé par l'idolâtrie de tout un peuple ! Cette procession du Palais-Royal, il s'en souviendra toute sa vie. Il y puisa la seule leçon d'humilité possible pour un être de son ordre, parce que, en même temps que son élévation, elle lui fit sentir sa petitesse devant la seule vraie grandeur.

En attendant les jours glorieux et les triomphes qui sont encore lointains, il faut faire sa page d'écriture sous la surveillance d'un abbé ou d'un valet de chambre : « *L'Hommage est dû aux Rois. Ils font ce qu'il leur plaît...* » Le Roi copie avec application son modèle, et il songe aux maigres diners du Louvre, à ses draps troués, à ses carrosses en lambeaux, à sa bourse vide. Plus tard, il feuillette le dictionnaire pour son thème latin, — l'émeute gronde à la porte de son cabinet, il

grelotte derrière les fenêtres sans vitres, dans les chambres sans feu du château de Saint-Germain. Mais le rêve impérialiste, cher à la France d'alors, habite au fond de ses yeux impénétrables. Il continue à se taire. On le prend pour un bon garçon inoffensif et de peu d'entendement. Lui se moque en secret. Il est, dorénavant, averti de son destin, Il ne sait pas encore ce qu'il sera, mais il sait qu'il sera grand. Peu importe la façon ! On prétend la lui enseigner d'avance. Il écoute docilement ses professeurs. S'il n'est pas un brillant élève, il est discipliné, réfléchi. Ce n'est nullement un révolté, un héros romantique comme Napoléon. Il répète la leçon de M. de Beaumont, ou du révérend Père Paulin. Il ne leur dit pas : « Laissez-moi tranquille ! Je connais mieux que vous ce qu'il me faut !... » Il est trop obéissant pour cela. Et d'ailleurs il profite de tout, il prend de toutes mains. Il n'est pas pressé non plus : il sait qu'il a le temps. Mais, parfois, dans ses étranges yeux mauves, le rêve d'Empire resplendit, — pour s'éteindre aussitôt qu'on l'observe. Cet enfant, à la bouche close et au nez de renard, est sûr de lui, — sûr que son cœur, ce cœur solide qu'il a reçu d'une bonne mère, ne le trahira pas...

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉVEIL A L'AMOUR
ET A LA GLOIRE

• Il y a en lui de l'étoffe, de quoi faire
quatre rois et un honnête homme. •

(Mémoires du MARÉCHAL DE GRAMONT.)

CELUI QUI NE TROUVA POINT LA TABLE MISE

On ne peut pas dire de lui qu'il n'eut qu'à se donner la peine de naître pour avoir une couronne et un empire. Ce n'est pas le fils de famille qui, en venant au monde, trouve la table mise. Cet orphelin, héritier d'une grande maison royale, faillit sombrer tout de suite dans le naufrage de la monarchie nationale. Dès ses débuts, les chances lui furent obstinément contraires et il dut soutenir contre elles un long combat pour en triompher.

D'abord sa naissance, — on s'en souvient, — fut une manière de miracle, une sorte de violence faite au ciel et à la nature. Son enfance et son adolescence furent traversées par toute espèce de contrariétés et par les pires tribulations. Il naît en pleine guerre contre l'Espagne et l'Empire, une guerre finalement couronnée de grands succès militaires, mais non encore décisifs. Bientôt après, ce fut la guerre civile, une manière de révolution devant l'ennemi, qui rendit courage aux Espagnols et leur permit de s'émanciper, en France, leurs intrigues et

leurs tentatives de dissolution nationale. La monarchie fut à deux doigts du démembrement. Le petit Dauphin, chassé de sa capitale, dut reconquérir son royaume pour ainsi dire province par province. Sans la présence d'esprit et l'habileté de Turenne, qui rétablit sa fortune au combat de Bléneau, il allait devenir un autre Roi de Bourges. Ce fut un moment des plus critiques pour l'unité française, qui n'était pas encore achevée. Et peut-elle l'être jamais complètement?... Pourtant, cette unité, depuis deux siècles déjà, faisait l'admiration des étrangers. Machiavel voit, dans cette centralisation monarchique de la France, la principale raison de sa puissance. Elle était encore bien précaire au temps de la Fronde. Il n'y avait pas si longtemps qu'en Bourgogne, les paysans insurgés (lors de la révolte des *Lanturelus*) avaient brûlé le portrait du Roi aux cris de : « Vive l'Empereur ! » Travaillés par les agents de l'Allemagne, il leur semblait avantageux de se donner à l'Empire. De son côté, l'Espagne caressait toujours le projet de susciter à Bordeaux une République d'Aquitaine et, à Marseille, une République de Provence. Pendant ce temps, l'Angleterre soutiendrait, au Havre ou à Rouen, une République normande, ou, en Saintonge, un état huguenot, dont La Rochelle serait la capitale et le port de mer.

Des faits comme ceux-là nous rappellent une vérité historique, qu'il ne faut jamais oublier : c'est que, si la France n'a pas précisément été faite contre les Français, elle l'a été trop souvent sans eux et malgré eux. A l'époque où nous sommes, au temps de Louis XIV enfant, ce fut une Espagnole et un Italien, Anne d'Autriche

et Mazarin, — ce dernier, il est vrai, dépositaire de la pensée politique de Richelieu, — qui sauvèrent la France d'alors.

L'apprentissage de la Royauté ne fut donc pas commode pour le Fils de France, qui, dès ses premiers pas, dut subir ces dures nécessités. Son caractère en resta marqué pour la vie. Comment, dans quel sens réagit-il contre elles? Rien de plus passionnant à observer que cette formation d'une âme de maître.

*
* *

Tout de suite il dut avoir la notion du danger permanent qui l'environnait. Fatalité des enfances royales d'alors! Maintenant que les descendants des vieilles races souveraines se sont embourgeoisés, nous n'avons plus idée de ce que pouvait être la condition d'un enfant comme Louis XIV, d'un véritable fils de Roi. Autour de lui, grondaient des ambitions furieuses, féroces beaucoup plus qu'aujourd'hui, — ambitions que seul il pouvait satisfaire ou réprimer, des haines qui visaient sinon lui-même, du moins ses plus dévoués serviteurs. Ne pouvoir faire un pas sans se dire que le chemin est miné sous vos pieds, être jeune, avoir envie de rire, de jouer, de causer en toute liberté, de s'épancher auprès d'un ami, — et être obligé de se défier de tout le monde, de surveiller ses gestes et ses paroles, de cacher sa joie ou ses larmes, de dissimuler toujours et d'être toujours sur le qui-vive : ce devait être bien dur pour un petit garçon de dix ans.

Car, même en lui supposant l'insouciance naturelle de son âge, cette insouciance ne pou-

vait pas durer. Son entourage ne lui laissait rien ignorer de ce qui se tramait autour de lui : c'était à qui s'emparerait de sa confiance et de son esprit, lui soufflerait ses inimitiés ou ses sympathies.

• Au milieu de tous ces fourbes, de tous ces intrigants, de ces ennemis plus ou moins directs, le jeune Louis-Dieudonné ne se sentait en sûreté qu'auprès de sa mère et de son parrain, le Cardinal. Sans doute il devinait quelle espèce de relations les unissaient l'un à l'autre, et, en enfant jaloux et très personnel qu'il était déjà, il en souffrait. Mais il savait que tous deux avaient un intérêt capital à lui conserver son trône et à défendre sa vie. D'où la reconnaissance qu'il leur garda toujours, surtout à sa mère, qui fut peut-être son plus grand amour. Saint-Simon raconte qu'après la mort de Louis XIV et l'ouverture de son corps, on porta son cœur de chair chez les Jésuites de la rue Saint-Antoine, « ce cœur qui n'aima personne et qui fut si peu aimé. » Saint-Simon, comme toujours, altère, ici, la vérité. A mettre les choses au pis, Louis XIV aimait au moins sa mère, et cela profondément, de toute son âme, jusqu'au plus intime de son être et de sa pensée, jusqu'à s'évanouir de douleur devant son lit d'agonie : « Il fallut le soutenir, dit M^{me} de Motteville, de peur qu'il ne tombât. Il était lié à elle par des chaînes bien fortes et par une longue habitude de confiance, que les personnes de ce rang n'ont guère accoutumé de connaître ni de pratiquer, mais dont la perte, par cette même raison, devait être dure à ceux qui ont joui d'un bonheur si rare... » Lui-même, dans ses *Mémoires*, a parlé de ce deuil, avec une noblesse et une émo-

tion contenue à quoi se reconnaît le souverain autant que le fils affectueux : « La nature avait formé les premiers nœuds qui m'unissaient à la Reine, ma mère. Mais les liaisons qui se font dans le cœur par le rapport des qualités de l'âme se rompent plus malaisément que celles qui ne sont produites que par le seul commerce du sang... » Un peu plus loin, il invoque, pour justifier son chagrin, non seulement la reconnaissance, mais ce qu'il appelle « la trempe de son cœur ». Enfin, quelque temps après la mort d'Anne d'Autriche, il répondait à un consolateur indiscret par cette phrase hautaine, où cependant perce encore plus d'affection que d'orgueil : « Monsieur le marquis de La Vallière, ce que j'ai souffert en perdant la Reine, Madame ma mère, surpasse tous les efforts de votre imagination ; et, pour vous répondre en un mot, sachez que la seule main qui m'a porté un si rude coup est capable de l'adoucir. »

A part cette mère coquette, cette mère très aimée et qu'il aurait voulu sentir davantage à lui ; à part cet Italien fertile en ruses, dont l'attachement à sa personne et à celle de sa mère lui était connu, pas un être à qui se fier. Toute sa famille était plus ou moins ouvertement contre lui. Son oncle Gaston, à qui la naissance d'un Dauphin avait enlevé tout espoir d'arriver au trône, ne demandait qu'à le trahir. Les Condé et les Vendôme, divisés entre eux et également opposés à Gaston, n'offraient pas un appui plus sûr. Même chose pour la plupart des grands seigneurs du royaume, les Bouillon, les Montmorency, les La Rochefoucauld. Tout ce monde ne songeait qu'à s'agrandir aux dépens du Roi, réclamant de la Reine des pen-

sions, des gouvernements, des places de sûreté, le droit de lever des troupes particulières. Et, pour comble de disgrâce, le Tiers, comme les grands seigneurs, semblait désaffectionné de la Couronne, — ce Tiers qui avait toujours été, jusque là, le plus fidèle soutien de la monarchie. C'était, à Paris, un véritable mouvement révolutionnaire, qui, heureusement, ne s'étendit point au reste de la France, sauf quelques provinces du Midi.

*
* *

Ainsi qu'il arrive à tous les grands tournants de l'histoire, tout était remis en question. On prétendait réviser les droits, les titres et les valeurs. On criait bien haut que le gouvernement était livré à deux étrangers. On reprochait au premier ministre d'être italien, comme à la Régente d'être espagnole. On accusait Mazarin de livrer la France aux traitants et d'épuiser le pays par ses impôts. Le fait est que le gouvernement avait un impérieux besoin d'argent pour terminer la guerre contre l'Empire et les Espagnols. Si passionnés qu'ils fussent, les adversaires de l'Italien étaient bien forcés d'en convenir : cela crevait les yeux. Mais alors ils répandaient le bruit qu'il éternisait la guerre, pour profiter sur les fournitures : calomnie banale, et qui se répète invariablement, en pareille circonstance. Sans doute, le Cardinal avait un goût des plus vifs pour l'argent, un insatiable désir d'accroissement tant pour lui que pour les siens. Mais il lui fallait un budget de guerre et il se le procurait comme il pouvait, n'ayant pas le choix des moyens : le salut de l'Etat avant tout !... Là-dessus, des chats-fourrés, gros

et gras, qui ne se refusaient rien pour eux-mêmes, criaient que cette Eminence étrangère voulait « tirer la moelle des os des malheureux Français », que bientôt les misérables en seraient réduits « à paître l'herbe, comme de pauvres bêtes ». Certains de ces citadins échauffés, prenant à la lettre ce vieux cliché de la rhétorique parlementaire et cléricale, affirmaient que, dans les campagnes, les paysans tondaient l'herbe de leur langue, comme bœufs ou moutons. Contradiction bizarre et dont rien ne saurait, à aucune époque, corriger la nation ! On voulait être le premier peuple du monde, mais on ne voulait donner pour cela ni un homme ni un écu ! Pour s'en dispenser, on invoquait en grand tapage la misère générale du royaume. Et, bien entendu, c'était l'Eminence italienne qui en était responsable.

Grands seigneurs et gens de justice, sans parler des dévots, l'exécraient encore pour avoir, à l'imitation de Richelieu, exagéré les tendances égalitaires de la monarchie française. Il est certain que, pour la commodité d'un gouvernement de plus en plus centralisateur, il tâchait à faire rentrer tout ce monde dans le rang, aussi bien le clergé que les nobles et les parlementaires. A ces haines des hautes classes s'ajoutaient celle des bourgeois et du populaire. Ces Parisiens, qui ne voulaient pas de la guerre contre les Allemands ou les Espagnols, se montraient tout pleins d'ardeur belliqueuse, dès qu'il s'agissait d'empoigner l'escopette et de battre le tambour pour marcher contre le « tyran ». Les bourgeois de Paris et les gens du peuple étaient enragés contre « le Mazarin ». Il y eut, en ces journées de la Fronde, une véritable explosion du vieil

instinct révolutionnaire parisien, une sorte de répétition de 89 et de 93. A de certains moments, on s'y croirait : c'est le même décor, ce sont les mêmes comparses. Tels croquis d'émeute, pris sur le vif comme celui-ci, nous l'attestent :

Le peuple fait les barricades.
 De tous côtés, on fait grand bruit.
 On court, on s'avance, l'on fuit.
 Maçons, charpentiers, étuvistes,
 Imprimeurs, relieurs, copistes,
 Garçons de postes et relais,
 Colporteurs et clercs du palais,
 Tailleurs, pages d'apothicaires,
 Maquignons, écorcheurs, libraires,
 Fourbisseurs, charrons, bateliers,
 Crocheteurs, doreurs, écoliers,
 Crieurs de noix et d'eau-de-vie,
 Moutardiers et vendeurs d'oublie...

 Porte-chaises, passeurs de bac,
 Vendeurs de pipes et de tabac,
 Cureurs de puits et de gadoue,
 Charretiers qui mènent la boue,
 Maréchaux, forgerons, selliers,
 Partout s'épandent par milliers...
 Aux halles les tripiers s'armèrent...
 Chacun son compagnon réclame,
 Fourbit son mousquet et sa lame,
 Et, jurant sans cesse « Morbieu ! »
 Prend l'hallebarde ou quelque épieu...
 Partout les chaînes sont tendues.
 Des caves on sort des tonneaux...
 On amène des tombereaux,
 Des chariots et des charrettes.
 On apprête les escopettes...

Par-dessus ces foules en effervescence, il passe, à de certains moments aussi, comme un grondement annonciateur de la *Marseillaise* ou même de la *Carmagnole* :

*Puisque c'est à nous les canons,
Avec les boulets et la poudre,
Bourgeois, si mes conseils sont bons,
Puisque c'est à nous les canons,
Pour immortaliser vos noms,
Allez partout porter la foudre,
Puisque c'est à nous les canons,
Avec les boulets et la poudre !*

.....
*Aux armes ! Ils sont aux Faubourgs !
Laquais, mon pot et ma cuirasse.
Qu'on fasse battre les tambours.
Aux armes ! Ils sont aux Faubourgs !*

Toutes ces fureurs étaient déchainées contre le ministre italien, souvent aussi contre le Roi et surtout contre la Reine : « La Reine croit être plus en sûreté à Saint-Germain, dit un pamphlet du temps... (Mais) on sait à Paris son impuissance ; et *il était aisé d'aller quérir le Roi à Saint-Germain et de le ramener, ce qui n'est pas sans exemple, et de faire pis, si le Parlement eût voulu...* » Nous y voici : c'est déjà le Boulanger, la Boulangère et le Petit Mitron ramenés de Versailles par le peuple de Paris. Et « faire pis », qu'est-ce à dire ? sinon faire comme en Angleterre : juger le Roi, la Reine et le Ministre et leur couper le cou

Nos historiens nous ont trop habitués à considérer ce mouvement de la Fronde comme une agitation superficielle et même tout à fait dénuée

de sérieux. En réalité, elle avait plus de profondeur qu'on ne le croit. Tous les esprits étaient en ébullition. Même des gens, dont tous les soins allaient au Ciel, comme les solitaires de Port-Royal, exercèrent alors une action révolutionnaire trop certaine. La plupart des curés de Paris étaient frondeurs et jansénistes : d'où le légitime ressentiment de Louis XIV contre la secte. C'étaient des factieux comme les autres. Un peu partout, on révisait les titres de la monarchie, et, de même qu'en 89, on commençait le procès du pouvoir absolu. On prononçait que la Royauté, à ses origines, avait été élective, qu'elle n'était qu'une délégation du pouvoir populaire, que sa prépotence usurpée devait être limitée par des corps constitués et qu'enfin l'impôt devait être consenti par la nation... Qu'a-t-il manqué à ces revendications pour renverser l'ordre établi ? Une éducation plus complète de l'opinion, l'entente des partis et surtout la préparation et l'organisation révolutionnaires. Mais il est certain qu'à cette date de 1648 nous sommes déjà en pleine révolution.

Le jeune Roi, témoin impuissant de ces scènes de désordre, en eut le sentiment très fort. Sans doute les discussions théoriques sur la Royauté, ses droits et ses limites, passaient par-dessus la tête de cet enfant. Mais la Fronde lui infligea des humiliations telles qu'elles furent pour lui de cruelles leçons de choses, dont il se souvint toujours : sa fuite à Saint-Germain, la protection insolente de Condé, les basses injures contre sa mère et le Cardinal, les violences du populaire. Après le premier retour de la famille royale à Paris, le capitaine des Suisses de Gaston d'Orléans et des gens du peuple, craignant qu'il ne

d'écarter, forcent la Reine à leur montrer le petit Roi dans son lit. Qu'on s'imagine l'effroi et le dégoût du petit garçon devant ces soudards en armes et ces trognes avinées. Cent ans plus tard, ce sera la peur du petit Dauphin, au Temple, devant la ronde des sans-culottes. — Au mois de janvier 1651, lorsque le Premier Président, Mathieu Molé, vint demander à la Régente, « plutôt en maître qu'en suppliant », de relâcher les princes, le jeune Roi eut peine à se contenir devant la hardiesse de ces paroles. Il dit ensuite à sa mère, — nous rapporte M^{me} de Motteville, — que « s'il n'avait point cru lui déplaire, il aurait fait taire le Premier Président et l'aurait chassé. »

Mais le petit Roi grandit. L'année suivante, il est dans sa quatorzième année : il vient d'être déclaré majeur. Il est capable de voir et de réfléchir par lui-même. Obligé de fuir sa capitale, errant de ville en ville, il se rend compte de tout le mal que les Frondeurs ont fait au royaume. Il sent que, par eux, la France est en train de se défaire. A Bourg, sur la Dordogne, pendant le siège de Bordeaux, il pleure des larmes de rage, devant son compagnon de jeux, Loménie de Brienne, à la pensée qu'un Roi de France est dans la nécessité de reconquérir son héritage. Le voyant tout en pleurs, le jeune Brienne lui dit : « — Qu'avez-vous, mon cher maître ! Vous pleurez ! — Je ne serai pas toujours un enfant, répondit le Roi. Mais taisez-vous ! Je ne veux que personne s'aperçoive de mes larmes. Les coquins de Bordelais ne me feront pas longtemps la loi !... »

Ainsi, il lui fallut le choc de l'adversité pour lui donner l'entière conscience de son autorité, de ses responsabilités et de ses devoirs, pour lui

faire comprendre ce que c'était que d'être Roi. Cela le surprit en plein travail de croissance, une croissance qui fut longue ainsi qu'il convenait à une forte nature comme la sienne. Il vivait, en somme, d'une vie molle et paresseuse, partagée entre les exercices du manège, les courses en forêt, les baignades en Seine, les ballets et les comédies. Et voilà que, tout à coup, il était, en quelque sorte, sommé par les événements d'être Roi. Il n'eut pas à s'y résigner, en homme qui n'a de goût que pour la vie intime et particulière et qui répugne aux fonctions publiques. D'instinct et de naissance, il était Roi. Mais il lui fallait du temps pour l'affirmer. Jeté brusquement au milieu des conjonctures les plus périlleuses, il s'aperçut que le métier n'était pas facile. Ses maîtres d'écriture s'étaient moqués de lui, en lui donnant à copier ce beau modèle : *« L'hommage est dû aux Rois. Ils font ce qu'il leur plaît. »* Or voici que ses sujets, et même ses proches, ceux qui avaient le plus d'intérêt à le soutenir et à le protéger, lui refusaient l'hommage et l'obéissance. Et il était bien loin de faire ce qu'il voulait. Sans Mazarin et Turenne, il eût été perdu. À quoi peut être bon un enfant de dix ans et même un adolescent de quatorze?...

Mais il sentit aussi que ces deux mentors n'eussent rien pu sans lui, sans l'amour instinctif que lui vouaient ses peuples. On ne tolérât le ministre avaricieux et le rude militaire qu'en considération du Roi futur. En présence du danger, à deux doigts de l'exil et peut-être de la mort, il vit à quoi tient la solidité d'un Etat, et que très peu de temps suffit à renverser l'œuvre de plusieurs siècles. Il en garda une aversion profonde contre les brouillons et les factieux,

contre toutes les puissances de désordre qui, par leur intervention maladroite ou bassement intéressée, compromettent ce long et difficile chef-d'œuvre de la monarchie. Il y acquit enfin une connaissance plus complète des hommes, connaissance exempte d'illusions, mais aussi d'amertume et de rancœur. Il apprit aussi de bonne heure tout ce que l'intérêt peut produire de vilenies et même de crimes monstrueux dans la plupart des âmes. Mais son idée du monde n'en fut point assombrie ni chagrine. Il n'avait rien d'un Hamlet, ni d'aucun héros romantique. Malgré le spectacle des pires turpitudes et des plus odieuses trahisons, il sut garder son équilibre moral et sa bonne humeur, en beau joueur qui connaît les conditions de la partie, et même en joyeux garçon qui entend jouir de la vie, quelles qu'en soient les laideurs et les incommodités. Il ferait allégrement son métier, sans mépris pour l'humanité, sans rancune contre ces Français et ces Parisiens, qui l'acclamaient éperdument après avoir vomi contre lui et sa mère les plus ignobles calomnies. En vain, son ministre italien lui avait dit qu'il ne pouvait se fier à aucun Français : il ne retint de ce cruel avertissement que ce qu'il contenait de conforme à la triste réalité. Sans doute l'Eminence napolitaine prêchait pour son saint, en exaltant, aux dépens des Français, le dévouement des ministres étrangers. Mais on venait d'avoir la preuve que les pires ennemis de la France, c'étaient ces parlementaires, ces princes et ces princesses qui traitaient ouvertement avec les Espagnols, qui se promenaient au Bois de Boulogne en compagnie d'officiers espagnols, — et, encore une fois, que, la plupart du temps, la France a dû être faite et maintenue par

la monarchie contre les Français. Le jeune Roi savait tout cela, mais, en même temps, il connaissait mieux son peuple que cet Italien. Il se plaisait à dire : « Je suis Français autant que Roi. » Il savait sur quelle matière de choix il aurait à travailler. En somme il aimait son peuple, autant qu'il l'estimait, parce qu'il en était aimé, parce qu'il connaissait le très ancien et indéfectible amour des Français pour leurs Rois, considérés par eux comme les Défenseurs du Peuple.

Etre aimé, être le Père de son Peuple, il le désirait, certes, de toute son âme. La terrible leçon de la Fronde venait de lui prouver que rien n'était plus difficile. Le métier de Roi ne peut être « délicieux » que si le Prince, à force de vertu, arrive à faire ses délices de ce qui est sa tâche et sa peine souvent très dures. Ce métier, dont il sent toutes les épines, il va s'efforcer de l'apprendre. Il a le sentiment de son ignorance, de sa faiblesse, de son extrême jeunesse. Néanmoins, il se dit à lui-même comme à son ami Brienne : « Patience ! Je ne serai pas toujours un enfant ! *Mais taisons-nous !...* » Se taire, c'est sa grande habileté et sa grande défense, pendant ces années de lutte et d'apprentissage. Il reste masqué et silencieux, jusqu'au jour où il pourra parler en maître et se manifester en gloire. Avant d'être Louis le Grand, il a été longtemps, et volontairement, Louis le Taciturne.

LE CARDINAL, OU L'ÉCOLE DES ÉLÉGANCES
ET DE LA POLITIQUE

On connaît la phrase inique de Saint-Simon sur Louis XIV : « Né avec un esprit au-dessous du médiocre, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes qui toutes en avaient le plus, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes, de tout âge, de tout genre et de tout personnage... » Mais cette phrase se réfute elle-même. Elle est un involontaire hommage à la vérité. Qu'est-ce qu'un « esprit au-dessous du médiocre », c'est-à-dire un imbécile, une nullité, qui est capable de « se former » et de « se raffiner » et surtout « d'emprunter sans imitation ? » Cela ne s'est jamais vu. Le médiocre ou l'imbécile ne peut qu'imiter servilement, se parer d'un déguisement d'emprunt, copier plus ou moins grossièrement le raffinement d'autrui, mais être réellement « raffiné » ou « formé », — cela jamais ! Nous verrons tout ce que Louis XIV ajouta de

son cru à l'apport de ses serviteurs ou de ses pédagogues. C'est tout simplement du génie, une conception originale et personnelle, une idée de la Royauté, dont nul, jusqu'à lui, ne s'était avisé. Mais il est certain que ce fut un profiteur, et, comme le dit Saint-Simon, qu'il profita infiniment d'avoir vécu toute sa vie avec des hommes supérieurs. Il aimait l'esprit, toutes les sortes d'esprit et d'intelligence, s'il détestait la médisance et le dénigrement, la critique envieuse, le scepticisme destructeur. Lui, il était éminemment un constructeur. Il voyait une œuvre magnifique à mettre debout, et il s'irritait contre quiconque menaçait ou compromettait la réussite de cette belle œuvre. Pour la réaliser, il prenait de toutes mains. Comme tous les vrais maîtres, il excellait à tirer des hommes tout ce qu'ils pouvaient donner, et même un peu au delà.

Parmi ceux qui l'aidèrent à se former, son parrain, le Cardinal, tient une place éminente. Mazarin n'avait pas de génie. Mais il fut pour Louis XIV le grand initiateur, — son guide et, dans une certaine mesure, son père spirituel. Ce fut quelque chose de vraiment providentiel que la rencontre de ces deux êtres.

*
* *

Rappelons-le tout de suite : cet Italien, vêtu de pourpre, aux manières insinuantes, glissantes et silencieuses, était un personnage extrêmement séduisant, un charmeur. Anne d'Autriche ne tarda point à en faire l'expérience. Lorsqu'il parut pour la première fois au Conseil, ce fut,

pour les vieux ministres de Louis XIII, une sorte d'éblouissement : « grand, de bonne mine, bel homme, le poil châtain, un œil vif et d'esprit, *avec une grande douceur dans le visage...* », tel nous le dépeint, dans ses *Mémoires*, Olivier d'Ormesson, présent à la séance. Ce prélat, ancien capitaine d'infanterie dans l'armée pontificale, avait l'usage du monde et du meilleur. Elevé à Rome, au collège des Jésuites, il avait terminé ses études, en Espagne, à l'université d'Alcala, où il accompagnait le fils de son protecteur, le jeune Jérôme Colonna. Il avait vécu à Rome, centre cosmopolite, centre d'art et de civilisation, — en Espagne, le pays le plus riche, le plus fastueux et, à une foule d'égards, le plus raffiné d'alors. Il y avait pris, avec des allures très discrètes et très souples, une culture esthétique, un sens de la volupté, une façon de jouir de la vie, de l'orner et de l'ordonner, et, avec tout cela, des manières libérées, affranchies d'une foule de vieux préjugés, celles d'un homme qui a voyagé et qui a respiré l'air des pays les plus « avancés » et les plus beaux du monde, enfin quelque chose de très moderne et de très élégant, qui devait faire scandale dans les milieux parlementaires parisiens et même parmi les rudes soudards des guerres d'Allemagne, de Catalogne et des Flandres.

Ce fut de l'effarement et bientôt de la haine et de la fureur contre cet étranger. On n'attendit pas la Fronde pour fouiller son passé, scruter ses origines. On n'ignorait point que Giulio Mazarini était d'assez basse extraction. Mais bientôt la calomnie s'évertua à le ravalier encore : « On sait, écrit un pamphlétaire frondeur, que son aïeul était un pauvre chapelier, Sicilien de

netion, qui fut contraint de faire banqueroute et de quitter son pays. Son père étant jeune et dans cette indigence commença ses services à Rome, dans une écurie, à panser des chevaux; et, peu après, s'avancant, devint pourvoyeur et maître d'hôtel d'une personne de condition (Philippe Colonna, chef de cette illustre famille), où, faisant valoir avec industrie ses petits profits, qu'on appelle en France les tours de bâton, il eut enfin de quoi payer en partie l'office de maître des postes de Rome à Naples...» L'esprit mercantile du Cardinal et la tièdreur de sa foi religieuse le firent même soupçonner d'être d'origine juive : « Je l'ai appris, — affirme un moine, supôt du coadjuteur de Retz, — je l'ai appris dans nos maisons religieuses d'Italie, où le bruit de sa fortune prodigieuse rappela presque aussi soudainement la mémoire de ses ancêtres chez ceux qui étaient de son pays, qui m'ont assuré qu'il était né à Palerme, de Pierre Mazarin, *marchand de chapelets*, qui changea de pays par banqueroute... Les pères de ce Pierre étaient de la ville de Mazarini (Mazzara?) en Sicile, où ils abjurèrent la profession de judaïsme. »

Le mensonge paraît évident. On saisit la confusion grossière entre le « marchand de chapelets » et le « chapelier ». Mais, quand on connaît un peu la psychologie de Mazarin, cette accusation de judaïsme est extrêmement curieuse et suggestive. Quoi qu'il en soit, il paraît certain que Mazarin était parti de très bas. Ce fils d'un maître de postes qui devient non seulement Prince de l'Eglise (cela n'a rien que d'ordinaire) mais le véritable souverain d'un grand Etat, l'amant et peut-être l'époux d'une femme,

qui maria ses nièces à des princes régnants et à des princes du sang de France, — ce parvenu est, à côté de beaucoup d'autres, un bel exemple du mélange des classes et de l'ascension illimitée de la roture sous l'ancien régime.

Pourtant, si éblouissante que soit cette fortune, les origines du tout-puissant ministre restent passablement obscures. Et même après qu'il est entré dans la vie politique, un certain nombre de points le demeurent également. Par exemple, était-il naturalisé Français, comme on le dit? Avait-il reçu les ordres? Avait-il épousé religieusement Anne d'Autriche? La plupart de ces questions semblent insolubles. Les historiens nous assurent qu'il obtint au mois d'avril 1639 des lettres de naturalisation, qui furent enregistrées au Parlement dans le courant du mois de juin de la même année. Pourtant, lors de la mort du Cardinal, Guy Patin écrivait à un de ses correspondants : « On a, ici, découvert que le cardinal Mazarin n'était point naturalisé Français... D'autres prétendent qu'il avait dessein de devenir pape et que cette naturalisation l'en aurait empêché... » Tout cela est difficilement vérifiable aujourd'hui. De même pour la question de savoir s'il avait reçu les ordres. Les mieux informés tiennent généralement pour l'affirmative. Ils font remarquer que Mazarin, avant d'être promu au cardinalat, avait été nommé par le pape Urbain VIII chanoine de Saint-Jean-de-Latran, preuve certaine, nous dit-on, qu'il était prêtre, « car, à Rome, on n'admettait au canonicat des basiliques patriarcales que des prêtres. » D'autre part, Daniel de Cosnac, affirme, dans ses *Mémoires*, qu'il a vu le Cardinal administrer l'Extrême-onction à sa

nièce mourante, la princesse de Conti. Donc il avait reçu les ordres... Et, cependant, au temps de la Fronde, tout le monde croyait que le Cardinal et la Reine étaient unis par ce qu'on appelait un mariage de conscience. On prétendait même que « le Père Vincent » — le futur saint Vincent de Paul, — aurait approuvé et ratifié leur union. S'il en est ainsi, Mazarin ne pouvait être prêtre, à moins d'avoir obtenu du pape une dispense, qui ne s'accorde, paraît-il, que très rarement et dans des cas désespérés.

Il n'existe, cependant, aucune preuve de ce mariage. La seule chose certaine c'est que la Reine aimait passionnément le Cardinal. Furent-ils amants, au sens mondain du mot? Il est impossible de l'affirmer d'après leur correspondance, si tendres qu'en soient les termes. Les deux correspondants se servent, pour exprimer leur mutuelle affection, de signes conventionnels dont on ne peut préciser le sens. La Reine était une dévote, le Cardinal un homme d'église. Les expressions d'amour dont ils usaient pouvaient, comme dans les livres pieux, n'avoir qu'une signification toute spirituelle. Ainsi cet amour eût été purement platonique, comme celui du roi d'Espagne, Philippe IV, le propre frère de la Reine, pour sœur Marie d'Agreda, qui était sa confidente et qui, du fond de son couvent, dirigeait la conscience royale. Pourtant les phrases d'Anne d'Autriche et de Mazarin ont une autre chaleur et un autre accent que celles de Philippe IV et de sœur Marie. Ils parlent souvent, dans leurs lettres, de « liens que rien ne saurait briser ». Admettons que ces liens aient été de pure amitié ou de pur amour platonique : ce qu'il y a de sûr, c'est que la

Reine se jeta, de tout son cœur, à cet amour. Mazarin paraît avoir été infiniment plus réservé. Anne d'Autriche, pour donner une couleur innocente à sa passion, répondait à ses amies, qui lui reprochaient son inclination pour le Cardinal, que ce bel homme n'avait aucun goût pour les dames, — accusation qui fut maintes fois répétée par les libellistes et folliculaires de la Fronde. Comment faire le départ de la vérité et de la calomnie dans tout cela? Il est du moins évident que Mazarin, en échange du grand amour de la Reine, lui voua un dévouement absolu, — autant du moins qu'un personnage si ondoyant en était capable. Il écrit dans ses carnets, à la date du 20 et du 21 mai 1643 : « Je voudrais avoir le caractère de *son serviteur domestique*, et il est nécessaire que Sa Majesté le fasse... Sa Majesté pense à me donner la charge de son domestique, pour avoir ma chambre chez Elle et pour avoir le maniement des fonds secrets de Sa Majesté... » Ainsi, il ne veut être d'abord qu'un domestique, qui jure à sa maîtresse une fidélité à toute épreuve. Il offre un dévouement, chose dont les souverains de ce temps-là, cruellement isolés dans leur toute-puissance, se montraient si avides. C'est sur ce dévouement presque servile et sur la confiance absolue de la Reine que le subtil Napolitain bâtit sa fortune et son pouvoir.

Quelle fut l'attitude du jeune Roi en face de cet homme si souple et si secret? On en est réduit à le deviner, car le Roi, au moins aussi secret que son ministre, n'a jamais rien laissé échapper de ses sentiments intimes. Il est probable qu'il en voulut toujours au Cardinal de lui avoir pris le cœur de sa mère. Mais il savait

aussi qu'il pouvait compter entièrement sur cet étranger, qu'il lui devait sa couronne et peut-être sa vie. Il estimait et respectait infiniment son parrain. De son côté, Mazarin se penche sur cet enfant royal avec une sollicitude presque paternelle. Lui, la Reine et le Roi, ils forment un trio indissoluble, uni par une sorte de pacte de famille. Quoi qu'il pense de son ministre, le jeune Prince lui est reconnaissant de mettre au-dessus de tout le salut de son Etat. Il se fie complètement à lui. Il est, entre la Reine et le Cardinal, celui qu'ils appellent, dans leurs lettres, « le Confident ». Avec cela, il admire la sagesse et l'expérience de cet habile politique. En homme qui a le sens inné du faste et de tous les raffinements du luxe, le goût des arts et de la volupté, il se sent à l'unisson avec cet Italien magnifique, ce brillant cavalier qui a vécu à Rome et à Madrid, et qui, dans la médiocrité bourgeoise et quelque peu sordide du Paris d'alors, apporte, avec sa pourpre cardinale, comme un reflet éclatant du Pays de la Splendeur et du Pays de la Beauté.

De quel œil et de quelle oreille avides, cet adolescent timide et toujours en défiance de lui-même, ne va-t-il pas recueillir les leçons d'un tel maître !

*
* *

Dès les premières années de son ministère, Mazarin s'installa au Palais-Royal, près de la Reine, puis, plus tard, il eut son appartement au Louvre, au-dessus de la chambre du Roi, de sorte qu'il habita très peu ce magnifique hôtel Tubeuf, qu'il avait fait agrandir et embellir avec

tant de soin et qui était devenu le Palais Mazarin. Ce ne fut plus, pour lui, qu'une sorte de *retiro*, « où il était bien aise, dit M^{me} de Motteville, d'aller quelquefois se reposer au milieu des merveilles qu'il y accumulait et où il logeait ses nièces. »

Ainsi le jeune Louis XIV vécut, avec son ministre, dans une intimité, si l'on peut dire, de tous les instants. C'était, pour l'apprenti souverain, comme un modèle qu'il eut constamment sous les yeux.

On s'imagine l'ébahissement et l'admiration de ce garçon un peu fat lorsqu'il pénétrait dans le cabinet de son beau parrain et qu'il le trouvait assis dans un fauteuil, avec deux guenons sur les genoux, ou s'amusant à faire danser ces bêtes travesties en dames de la Cour. Dans un coin, des cassolettes fumaient, où les valets de chambre jetaient des pastilles d'ambre et de jasmin. En été, des boissons fraîches, à la mode d'Italie, des sorbets, des jus de citrons et d'oranges, des limonades de toute sorte étaient disposés sur une table. La pièce exhalait mille odeurs exquises. Le Cardinal lui-même s'inondait de parfums. Il parfumait, disait-on, jusqu'à ses singes. Le bruit courait qu'il se faisait fabriquer des essences, des pommades, des pâtes de senteur par des religieuses italiennes. Ses gants d'Espagne étaient musqués, ses moustaches en pointe redressées et collées aux joues par l'artifice de la *bigotère*, que Philippe IV avait mise à la mode. Ses rubans et ses glands excitaient la médisance. Les personnes austères s'indignaient de son goût pour le théâtre, l'opéra, les pièces à machines, les ballets. Il s'entourait de bouffons, de chanteurs, de danseurs et de comédiens. Le jeune Roi

était fou de tout cela. Il savait certainement très bon gré à son parrain d'aimer ces plaisirs et ces élégances que lui-même aimait tant. Mais les vieux bourgeois de Paris se hérissaient devant cette invasion de mœurs espagnoles et italiennes. Ils accusaient le Cardinal de « vivre dans la volupté ». Il faut lire les lettres furibondes d'un Guy Patin, tout plein de mépris pour ce Prince de l'Eglise si délicat et si parfumé. Devant ces manifestations, pourtant bien discrètes, d'une vie somptueuse et raffinée que l'on ne connaissait pas encore en France, on conçoit la rage et l'envie de ces médocastres, de ces robins du Marais ou de la place Maubert, pour qui la suprême débauche, en la belle saison, le dimanche, était de s'en aller, juchés sur une bourrique, à leurs jardins de Suresnes ou de Bagnolet, et d'y passer la journée à grapiller des groseilles, ou à cueillir des cerises sur l'arbre.

Mais le Cardinal ne s'en tenait point à ces frivolités. C'était un dilettante très averti, un amateur de beaux livres, de statues et de tableaux, d'œuvres d'art de toute sorte, et, comme ses compatriotes, il avait la passion des bâtiments. Sa bibliothèque était fameuse et aussi ses écuries. On l'appelait, sous la Fronde, « le bâtisseur d'écuries » et « l'homme à la bibliothèque ». En réalité, il avait fait de l'hôtel Tubeuf, transformé par lui, un véritable musée. Les parlementaires le lui reprochaient amèrement. Ces pudeurs jansénistes dénonçaient la « honteuse nudité » de ses statues, et ils supputaient qu'un seul de ses marbres antiques avait coûté « plus de deux mille écus ». Ils dénombraient ses cabinets d'ébène, ses tables de marbre « taillées en forme d'oiseaux », d'autres « où les pierres précieuses et l'or font

un agréable mélange », d'autres en mosaïque, ses miroirs et ses coupes de Venise, ses lits d'ivoire... Enfin, détail vraiment scandaleux et diabolique : « Il y a une chaise, dans un lieu de cette maison, reculé et obscur, dans laquelle si quelqu'un s'assied, par des ressorts inconnus, *tirant une corde*, il descend ou monte selon les mouvements de son désir !... » N'en doutons point : c'est bien d'un ascenseur qu'il s'agit ! Mazarin s'en était fait construire un dans son Palais. Ce voluptueux Italien avait inventé l'ascenseur deux cents ans avant nos ingénieurs.

Avec le goût des bâtiments, le Cardinal avait encore celui des fêtes. Celles qu'il donna pendant les dernières années de sa vie laissent déjà entrevoir ce que seront, quelques années plus tard, les fêtes fameuses de Versailles. Mazarin, si avare dans son privé, savait se montrer fastueux en public, quand il le jugeait à propos. Entre autres exemples, M^{lle} de Montpensier nous a gardé le souvenir d'« une chose fort galante et extraordinaire » que fit le Cardinal, pendant l'hiver de l'année 1658. Il offrit à Leurs Majestés, à la Reine et à la princesse d'Angleterre, un grand dîner suivi d'une loterie. La galerie du Palais était pleine « de tout ce qu'on peut imaginer de pierrieres, de bijoux, meubles, étoffes, cabinets, vases de Chine, chandeliers de cristal, vaisselle d'argent, senteurs, gants, rubans, éventails... Il y en avait pour quatre ou cinq cent mille francs... Cette galante libéralité fit beaucoup de bruit par tout le royaume et aux pays étrangers, *étant extraordinaire...* »

Ainsi, le Cardinal ne regardait point à la dépense, quand il s'agissait d'éblouir et de frapper l'opinion. Louis XIV se souviendra de cette leçon,

comme il se souviendra de la loterie de son parrain — nouveauté bien italienne qu'il acclimatera décidément à Versailles. Mais, en cela comme en tout le reste, depuis la manie des parfums jusqu'à celle des bâtiments, pour les tableaux, les statues, les beaux meubles, l'art d'embellir la vie et de la rendre plus exquise, le grand Roi aura été l'élève — génial assurément, mais enfin l'élève — de Mazarin.

*
* *

Dans un domaine plus intime, l'influence du maître sur son disciple est non moins certaine. Il existait assurément bien des affinités morales entre l'un et l'autre. Pourtant les différences entre leurs deux natures sont encore plus nombreuses et d'ailleurs vigoureusement tranchées. Par exemple, Louis XIV, quoi qu'on en ait pu dire, est, au fond, une âme religieuse. La religion du Cardinal est beaucoup plus sujette à caution. Ses ennemis répétaient qu'il n'était chrétien que pour la forme, que sa morale, comme sa politique, était toute païenne : « Le cardinal de Mazarin, écrit M^{me} de Motteville, avait été soupçonné de n'avoir pas eu beaucoup de religion. Sa jeunesse était déshonorée par une mauvaise réputation qu'il avait eue en Italie, et, comme je l'ai dit en parlant de lui, il n'avait jamais témoigné assez de vénération pour les mystères les plus saints. » Est-ce à dire qu'il fut un libertin ? Rien, dans sa conduite, n'autorise à l'affirmer. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que sa piété n'était pas très fervente. Sa mort n'eut rien de particulièrement édifiant. Elle fut convenable, voilà tout. L'abbé de Choisy va même jusqu'à dire : « Il mou-

rut, *moins chrétien que philosophe*, avec une constance admirable et une tranquillité qui lui venait, à ce qu'il disait lui-même, de l'innocence de sa vie passée. »

C'est dans de tout autres sentiments que Louis XIV est mort. Mais il dut probablement à l'exemple du Cardinal la défiance et l'espèce d'éloignement qu'il garda toute sa vie pour les dévots. Dès ses débuts au ministère, Mazarin eut les dévots pour ennemis. Il notait, dans ses carnets : « Tous les couvents sont contre moi et particulièrement le Val-de-Grâce. » Plus loin : « Toutes les conceptions des dévots sont faibles, et c'est pourquoi, couverts du prétexte du service de Dieu, *ils sont en réalité contraires au bien de l'Etat*. Dans le temps d'une régence, parmi tant de prétentions du peuple, des grands, des parlements, et quand la France a sur les bras la plus grande guerre qu'elle ait soutenue, *un gouvernement fort est absolument nécessaire*. Cependant la Reine chancelle... Elle subordonne les affaires publiques aux affaires domestiques et particulièrement aux affaires de dévotion : elle devrait faire le contraire... Le gouvernement de ce royaume et l'éducation du Roi, voilà le devoir qu'il faut qu'elle s'applique avant tout à bien remplir, et elle doit se persuader qu'un moment donné par elle à ce devoir est plus agréable à Dieu que des heures de prières, de visites aux églises, de sermons et de vêpres... »

Cela sent terriblement le fagot. Mais il est certain que, politiquement, Mazarin avait raison contre la pieuse cabale. Celle-ci aurait voulu l'entraîner à une réconciliation avec l'Espagne, à une croisade contre les Turcs et contre les protestants. Refaire l'unité de la chrétienté contre

les hérétiques et les infidèles, tel était le but nettement avoué. Le successeur de Richelieu avait l'esprit trop positif pour se lancer dans de telles aventures. Louis XIV pensait exactement comme lui. A l'exemple du Cardinal, il fut constamment en garde contre les entreprises des dévots, il défendit énergiquement l'état laïque contre les suggestions ou les immixtions ultramontaines. Mais, à la différence de son parrain, il était très pieux. Il avait un tel penchant à la dévotion maternelle que le Cardinal s'en inquiétait. Celui-ci ne voulait pas que son pupille fût un moine. Le jour de la Saint-Louis 1648, le Roi assista, dans l'église des Grands Jésuites, à un panégyrique du saint prononcé par le coadjuteur de Paris. L'orateur avait pris pour texte ces paroles : « *Audi, fili mi, disciplinam patris tui.* » Et, d'un bout à l'autre de son sermon, il exhortait le jeune Prince à n'être qu'un instrument de la religion, à faire régner Jésus-Christ dans son royaume comme dans son cœur... Ce sermon fut peu goûté de Mazarin, il le jugea même séditieux. Il est vrai que l'orateur était le futur cardinal de Retz et que les circonstances donnaient à cette leçon un caractère menaçant. Mais ce petit fait, rapproché de beaucoup d'autres, n'en est pas moins une indication précieuse pour la psychologie du Cardinal.

Toutes ces tendances, toutes ces dispositions d'esprit ont laissé leur trace évidente dans l'éducation du Roi. Il est d'autres analogies entre le maître et l'élève, qui semblent bien procéder d'une influence plus ou moins consciente de l'un sur l'autre.

Ce Prince de l'Eglise, si peu dévot, était extrêmement attaché aux biens de ce monde et sur-

tout à l'argent. Le jeune Brienne, dans ses *Mémoires*, nous le représente à la veille de sa mort, visitant, une dernière fois, sa galerie de tableaux, appuyé sur une canne, trainant ses pantoufles de malade, et, devant telle tapisserie rare, telle œuvre de grand prix, poussant un grand soupir douloureux : « Dire qu'il va falloir quitter tout cela ! » — Parmi tous ces biens transitoires, celui auquel le Cardinal tenait le plus, c'était sa santé. Il passa sa vie à se soigner, fut l'esclave aveugle de ses médecins, qui finirent par le tuer prématurément, comme Louis XIV. Comme le Roi, ils l'épuisèrent à force de saignées et de médecines. Cet homme pâle, lui non plus, n'avait plus une goutte de sang dans les veines. Ses chairs exsangues se décomposaient. Il avait les jambes marbrées de taches livides, de l'œdème aux pieds, qu'on lui enveloppait, nous dit Guy Patin, « dans de la fiente de cheval ». Pendant sa dernière maladie il fut *purgé soixante fois* par Vallot, médecin du Roi, « avec deux gros de séné et deux onces de manne... » Purgé soixante fois ! On croit rêver quand on lit ces horribles détails, et on comprend que Mazarin mourant ait reproché audit Vallot « d'être cause de sa mort ».

Si Louis XIV fut, lui aussi, trop docile aux prescriptions de ses médecins, s'il crut un peu trop aveuglément à la médecine, il faut avouer que la conduite de son ministre n'était point pour l'en détourner. Et s'il avait naturellement le goût de l'argent, du penchant à thésauriser, un attachement trop vif à toutes les bonnes choses terrestres, il est manifeste encore que la façon dont en usait le Cardinal ne put que justifier en lui ces inclinations.



Mais, de Mazarin à Louis XIV, il ne s'agit pas seulement d'une influence plus ou moins directe, plus ou moins consciente et voulue, il s'agit d'un véritable magistère. Au pied de la lettre, le ministre donna des leçons de politique à son souverain, et celui-ci se montra le digne élève d'un tel maître.

A la date de 1660, l'ambassadeur de Venise écrit à son gouvernement, au sujet du Roi : « Tout l'effort de ses affections paraît tourné vers le Cardinal. Il ne suffit pas seulement de dire que le Roi le considère comme un ministre utile et nécessaire, qu'il lui accorde sa faveur par intérêt, qu'il lui laisse le pouvoir par nécessité, mais il faut avouer *qu'il existe entre eux une sympathie occulte*, que c'est une subordination d'esprits et d'intelligences, par quoi les inclinations d'un grand prince peuvent dépendre du génie d'un simple particulier... Aussi le Roi voit-il son ministre plusieurs fois dans la journée. En toutes choses, même les plus minimes et les plus personnelles, il reçoit ses avis et, si l'on ose dire, ses prescriptions. Si on lui parle d'affaires, si on lui demande une grâce, il renvoie au Cardinal. Le plus qu'il puisse faire, c'est d'intercéder auprès de lui... A peine sorti de son lit, il va voir le Cardinal, que celui-ci se trouve dans son appartement du Louvre, ou qu'il soit retiré dans son propre palais. Tout cela sans cérémonie, de la façon la plus familière. Le Cardinal ne va pas au-devant du Roi, ne le reconduit pas. S'il est occupé, le Roi daigne faire antichambre et l'attendre. S'il y a audience des ministres, le Roi reste un instant, donne le bon-

jour au Cardinal et s'en va. Mais, à l'ordinaire, leurs colloques durent une bonne heure, et au cours de ces entretiens, le Cardinal l'informe de tout, l'instruit, imprime ses idées dans son esprit, de telle sorte que, Sa Majesté tenant des notions exactes et des maximes solides, et de la main d'un si grand homme, il ne paraît point douteux, qu'à moins de retomber encore une fois sous la coupe d'un autre ministre, Elle ne doive devenir un très grand prince... »

Ce passage est extrêmement curieux par tout ce qu'il nous révèle de l'âme du Roi. Ces étrangers de Venise y voyaient certainement plus clair et plus profond que les Français d'alors. Sans nul doute, il y avait une « sympathie occulte » entre le Roi et son parrain, une parenté de nature et d'esprit. Le fils d'Anne d'Autriche et le petit-fils de Marie de Médicis avait en lui de l'Italien comme de l'Espagnol. Par là, Mazarin, ce Napolitain, sujet du Roi Catholique et ce Fils de France pouvaient mieux s'entendre. Et il y avait aussi entre eux « subordination d'intelligences ». On ne s'en étonne pas, si l'on songe que le jeune souverain était à la fois très pénétré de sa dignité et de sa valeur propre, et, avec cela, timide et défiant de lui-même. Il est trop naturel qu'un jeune prince de vingt-deux ans qui veut apprendre son métier, se soit mis à l'école d'un des plus grands politiques de son temps. Mais cet élève est impatient de régner par lui-même. Toute la France le lui demande. Une foule d'ennemis l'excitent contre le Cardinal. Et néanmoins, il lui laisse le pouvoir, il l'écoute même docilement. L'ambassadeur vénitien insinue que c'est par crainte et par nécessité : le Roi aurait peur, son ministre parti, de voir recom-

mencer la Fronde. Mais c'est aussi par reconnaissance, par estime profonde et admiration pour les talents politiques du Cardinal. Enfin notons les façons débonnaires et, encore une fois, le bon-garçonisme de ce futur autocrate, qui en use si simplement avec son ministre, qui fait antichambre dans son propre palais, qui entre et sort comme le premier venu, qui semble rejeter toute morgue et même tout amour-propre. Cela nous change singulièrement du Louis XIV, tel que nous le représente l'histoire conventionnelle. Et ce respect, cette déférence en toutes choses constamment soutenus et accordés à un vieillard, auquel, d'ailleurs, il doit tant, — tout cela fait le plus grand honneur à son caractère.

Remarquons aussi que les détails relatés par l'ambassadeur de Venise se rapportent à l'année 1660, — un an avant la mort du Cardinal. Ce serait donc *in extremis* que Mazarin aurait consenti à livrer à son maître ses secrets de gouvernement. Tous les témoignages contemporains concordent pour nous montrer que ce fut, en effet, assez tard. Faut-il se hâter d'en conclure que, le parti pris, Mazarin négligea l'éducation politique de Louis XIV, comme il aurait négligé son instruction proprement dite ? Pour cette dernière, nous avons déjà vu ce qu'il en était. Mais, avec une nature aussi nuancée que celle de ce prélat romain, il faut se garder des affirmations trop tranchantes. Il y a du « oui », mais il y a aussi du « non ». Son attitude semble bien s'expliquer parce qu'il y avait de délicat et d'instable dans la position de ministre étranger à la Cour de France. Tout son pouvoir reposait sur l'amour de la Reine et sur la reconnaissance du Roi, ~~assemblés éminemment fragiles et changeants~~

Toute la politique personnelle du Cardinal consistait à se rendre indispensable et même redoutable à ses protecteurs. Ainsi il importait que le Roi ne pût se passer de sitôt de ses conseils. Au cas où Mazarin serait forcé d'abandonner le pouvoir, il avait même songé à placer auprès de son pupille une sorte de mentor tout pénétré de son esprit et de son enseignement; c'était un de ses neveux, ce jeune Alphonse Mancini, qui mourut prématurément, en emportant tous les espoirs de son oncle. Mais, d'autre part, ce bon connaisseur d'hommes était trop perspicace pour ne pas deviner, chez le jeune Roi, à travers son masque de silence et de docilité, un impérieux besoin de domination. Un jour ou l'autre, celui-ci se déciderait à le remercier de ses services. Ne valait-il pas mieux aller au-devant de ses désirs et faire, avec le souverain, ce que celui-ci ferait probablement, tôt ou tard, contre lui.

D'ailleurs, petit à petit, il avait pénétré le secret de la nature tardive du Roi. Il pressentait tout ce qui allait sortir de cette lente gestation. On connaît son mot au maréchal de Villeroy. Un jour, à l'issue d'une audience que le Roi avait donnée aux députés des Etats de Bourgogne, Mazarin dit au gouverneur du Prince : « Avez-vous remarqué, monsieur le Maréchal, *comme le Roi écoute en maître et parle en père ? Il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre.* » Il s'ied de rappeler aussi cet autre mot de lui au maréchal de Gramont, sans doute trompé, comme beaucoup, par l'apparente torpeur de l'intelligence royale : « Ah ! monsieur le Maréchal, vous ne le connaissez pas ! Il y a en lui de l'étoffe, de quoi faire quatre rois et un honnête homme. » — *Aussi bien Louis XIV n'avait pas*

attendu l'invitation de son parrain pour s'occuper de ses affaires et s'initier à son métier. De lui-même, il se renseignait sur tout, interrogeait toutes les compétences, s'évertuait à faire parler les ambassadeurs étrangers, cherchant à profiter de tout et auprès de tout le monde. Il était donc bien préparé pour recevoir les leçons, assurément un peu tardives, de son premier ministre.

*
* *

Ce fut une grande chance pour Louis XIV que de rencontrer un tel maître. Nul ne connaissait mieux que Mazarin l'Europe politique de ce temps-là, les « secrets des cours », comme on disait, ni non plus les arcanes de la diplomatie pontificale, toujours si mystérieuse. Né sujet espagnol, étudiant à l'université d'Alcala, sachant la langue du pays, il avait pu se familiariser de bonne heure avec les méthodes et les artifices de la diplomatie madrilène, alors la plus retorse et la moins scrupuleuse de la Chrétienté. Il avait été vice-légat du Pape à Avignon, nonce à Paris. Nourri, pour ainsi dire, dans la curie romaine, il en connaissait les tours et les détours. Et ainsi il initia son élève à quelques-uns des axiomes essentiels de cette politique pontificale, héritière d'une sagesse millénaire et qui est fondée uniquement sur le prestige de l'esprit, — l'esprit tenant en échec la force brutale. On verra si Louis XIV sut profiter de la leçon. Cette jeune Majesté apprit de cette Eminence tout ce que peuvent la prudence, la temporisation, la continuité des vues, la prévision qui ne laisse rien au hasard, les vastes desseins longuement médités, corrigés par les circonstances et les enseignements de la pra-

tique et finalement triomphants. A cette souplesse et à cette ténacité romaines, Mazarin joignait toute la vigueur du réalisme italien. Ses ennemis lui reprochaient son machiavélisme. Il est certain qu'il fut, au meilleur sens du mot, un disciple de Machiavel. Ce réalisme sain et robuste contre-balança heureusement, en son élève, l'influence dangereuse des défauts politiques français : l'idéalisme creux, l'abus de la logique abstraite, la sentimentalité, plus cruelle, en fin de compte, que la pire cruauté.

Louis XIV, au cours de ces leçons, dut s'émerveiller plus d'une fois de ce que cet homme d'Eglise fût si habile homme de gouvernement. Non seulement ce prélat connaissait le monde, mais placé à Rome, centre religieux, où aboutissent toutes les affaires de la Chrétienté, il avait pris l'habitude d'envisager les choses d'un point de vue, si l'on peut dire, mondial. Et pourtant il sut merveilleusement adapter sa politique au point de vue de l'Etat français. Mazarin n'en fut pas moins très impopulaire en France. Il existait dans la nation un vieux préjugé très fort contre les ministres-prêtres. Dans un discours qu'il prononça pour la clôture des Etats-Généraux de 1614, le jeune Richelieu, alors simple évêque de Luçon, protesta avec énergie contre ce préjugé. Les gens d'Eglise, disait-il en substance, sont les meilleurs hommes de gouvernement, de par leur éducation et de par leurs fonctions : ils ont pour eux l'intelligence, une culture étendue, l'habitude du maniement des âmes, enfin le désintéressement de leur ministère... Tous les raisonnements du monde ne changèrent rien aux défiances des Français. Louis XIV, déférant au vœu de la nation, n'eut jamais de ministres-prêtres. Ayant

vu Mazarin à l'œuvre, cet autocrate redoutait une autorité capable d'annihiler la sienne, et dont les attaches avec une puissance étrangère lui faisaient craindre qu'elle ne fût pas suffisamment française. Plus que tout le reste, le souvenir de la soumission où le Cardinal l'avait si longtemps maintenu, dut lui inspirer une sainte horreur des chapeaux rouges.

En quoi consistèrent au juste les leçons que Mazarin donna effectivement à Louis XIV ? Les ennemis du Cardinal prétendent qu'elles se réduisirent à peu de chose. L'abbé de Choisy écrit, dans ses *Mémoires* : « J'ai ouï-dire au maréchal de Villeroy, qui y était présent, que toutes ces leçons roulaient sur des maximes générales : tenir les grands, les princes du sang, plus bas que l'herbe, — ne point se familiariser avec les courtisans, — visage sévère aux quémandeurs, — cultiver le talent royal de la dissimulation, que la nature lui avait prodigué, — secret impénétrable dans les affaires, — beaucoup promettre et tenir peu, — ne pas être cruel : « Prenez leur argent, disait le Cardinal, mais épargnez leur sang ! » — Il y a bien des banalités dans tout cela, mais aussi de fort utiles conseils. Celui que Louis XIV retint le mieux, ce fut de tenir les grands et surtout les princes *plus bas que l'herbe*. Le descendant des Bourbons et des Habsbourg était, au fond, un égalitaire comme le Cardinal, ce plébéien parti de l'écurie d'un maître de poste, qui mit plus tard dans ses armes les faisceaux et la hache révolutionnaires. Longtemps avant 93, cet emblème figurait et figure encore aux frontons du Palais Mazarin et du collège des Quatre Nations. Seulement, c'est le chapeau cardinalice qui remplace le bonnet rouge.

Toutefois il est raisonnable de penser que Mazarin ne s'en tint pas à ces préceptes généraux. Dans son avidité de tout savoir, il est infiniment probable que le jeune Roi eût exigé davantage, et que, en réalité, sous la direction du Cardinal, il prit connaissance non seulement des affaires courantes, mais des grandes questions qui divisaient alors l'Europe. On nous raconte que Louis XIV fit coucher par écrit, pour les méditer sans cesse, les recommandations que lui adressa Mazarin mourant. On ne comprendrait guère un tel respect pour ces instructions suprêmes, si elles se fussent réduites à des lieux communs.

Le Roi faisait donc le plus grand cas de la sagesse politique de son tuteur. Il lui garda même jusqu'au bout la plus entière déférence. Et pourtant, lui aussi, il se sentait l'étoffe d'un maître, et, avec cela, il apprenait sur le Cardinal des choses qui auraient dû le révolter et le détacher complètement de lui : ses gabegies, ses marchés louches avec les traitants, ses spéculations sur les fournitures de l'armée, ses petits trafics clandestins, car il faisait la brocante, le commerce des pierres et des tableaux. Mais le Roi estimait sagement que la première qualité d'un ministre est de faire les affaires de l'État. Qu'importait, en somme, que cet Italien eût mis dans ses poches, s'il avait sauvé la monarchie et rendu la France plus puissante !... Néanmoins, le jeune souverain commençait à se lasser de cette tutelle. Tous les contemporains sont d'accord pour déclarer que, lorsque Mazarin mourut, il était temps...

Il mourut, nous dit-on, « dans la vision d'être pape ». Ceindre la tiare eût été, pour lui, une façon glorieuse de quitter le ministère. Quelque temps auparavant, il avait caressé le projet de

faire élire Louis XIV Empereur par la diète de Francfort. Un instant, le jeune souverain avait pu se voir, lui et son ministre, réalisant le rêve du moyen âge : le Pape et l'Empereur, « ces deux moitiés de Dieu », unis pour gouverner la Chrétienté. Mais ce n'était qu'un rêve. Le Roi de France ne pouvait pas être Empereur d'Allemagne : Louis XIV le savait bien. Et Mazarin, sur le trône pontifical, ne pouvait pas être un pape français. Quoi qu'il en soit, ces images magnifiques et inconsistantes laissèrent leur trace dans l'esprit de Louis XIV. Elles corrigèrent ce qu'il y avait d'un peu terre à terre dans le réalisme politique de Mazarin. Le Roi Très-Chrétien sut toujours maintenir ses droits et garder une fière attitude devant le Pontife de Rome; et, s'il n'ignorait pas que la chimère impériale coûtait plus cher qu'elle ne valait, il aimait laisser dire et croire, — du moins à ses débuts, — qu'il était digne de l'Empire.

MARIE MANCINI, OU L'ÉCOLE DE L'AMOUR

Sous la direction du Cardinal et par l'effet de son propre naturel, le Roi semblait s'avancer dans les voies de la sagesse.

Une enfance dure et sans joies, entre une mère indolente et coquette et un ministre passionné uniquement pour les affaires, les humiliations de la Fronde, la fuite à Saint-Germain, la vie errante à travers un royaume qui se décomposait, les vilaines trahisons de ses proches et des premiers personnages de l'Etat, tout cela avait contribué à développer encore le sérieux de son caractère. De plus en plus, il sentait la nécessité impérieuse de se préparer aux devoirs redoutables de sa charge. Avec le maréchal de Turenne, il s'initiait à son métier de soldat et de chef d'armées. Il voyait de près les réalités de la guerre, et, sachant ce que coûte le gain d'une bataille ou la prise d'une ville, il apprenait à économiser le sang versé pour son service. Mazarin, de son côté, lui révélait les dessous de la politique. Si les récents traités avaient mis la France en belle posture

devant le monde, ses ennemis ne désarmaient pas pour cela. L'Espagne, le plus redoutable de tous, menaçait toujours la frontière du Nord, si rapprochée de la capitale française. Condé, traître à son Roi et à sa patrie, était passé dans le camp des Espagnols. Tout cela ne pouvait qu'inspirer au jeune souverain les plus graves réflexions.

A cette époque, — vers sa dix-huitième année, — il est presque constamment à l'armée. Il se montre à ses troupes, descend dans la tranchée, s'expose intrépidement au danger. Il tient à prouver qu'il est bon soldat et qu'il n'a peur de rien. Cette vie martiale, toujours au grand air, a sensiblement modifié son aspect. Lorsque, en 1657, pendant le siège de Stenay et de Montmédy, la Grande Mademoiselle vient à Sedan se réconcilier avec la famille royale, la Reine-mère a soin de l'avertir qu'elle ne retrouvera plus le joli adolescent d'autrefois : « La Reine, écrit-elle dans ses *Mémoires*, me dit que je trouverai le Roi si changé!... qu'il était si grand, si gros et si enlaidi!... » — Bientôt, il arrive à Sedan. — « La Reine, dit Mademoiselle, l'attendait à dîner. Il vint au galop et arriva *si mouillé et si crotté* que la Reine me dit, en le voyant, en cet état, par la fenêtre : « J'ai envie que vous ne le voyiez que lorsqu'il aura changé d'habit. » Je lui répondis qu'il n'importait pas pour moi. Il entra et, quelque négligé qu'il fût, je le trouvai de bonne mine... » Ce jeune soudard, qui aime à se montrer en bottes boueuses, descendant de cheval et sentant encore la poudre, n'était pas seulement sensible aux aiguillons de la gloire militaire : une sensualité vigoureuse le travaillait. Il avait déjà eu maintes passades. Mais, en même temps, par fatuité juvénile autant que par con-

venance, il tenait à se former aux belles manières. Il voulait être un cavalier accompli et du dernier galant. C'est pourquoi il fréquentait beaucoup chez les nièces du Cardinal qui, logées au Louvre, faisaient fort leurs princesses et recevaient la société la plus brillante.

Rien que de très naturel, de prévu et de parfaitement normal dans ces allures du Prince. Or, voilà qu'au milieu de ce calme, de cette conduite en somme si sage et si régulière, une passion terrible traversa sa vie, — une passion à tout bouleverser, non seulement à lui dévaster le cœur, mais à précipiter sur lui les pires catastrophes, à ranimer la Fronde, à faire perdre tous les fruits de la politique du Cardinal, à plonger le Roi et la France dans un abîme de maux. Ce gros garçon si raisonnable faillit se jeter dans les bras de la créature la plus extravagante, la plus dangereuse et la plus funeste qu'il pût rencontrer.

*
* *

L'histoire en est assez connue. Nous ne la raconterons pas encore une fois. Nous nous bornerons seulement à essayer de voir ce qu'il y a sous les faits, de pénétrer dans les sentiments intimes des deux amants et de démêler l'influence que cette passion put avoir, par la suite, sur la vie amoureuse du Roi.

Rappelons que le Roi fit la connaissance de Marie Mancini pendant la maladie qui causa la mort de M^{me} Mancini, la mère. Le jeune homme, en allant visiter la malade, s'arrêtait, au passage, dans une chambre où Marie guettait sa venue. Il avait eu déjà un assez fort caprice pour la sœur

ainée de celle-ci, la superbe Olympe, qui devint, l'année d'après, comtesse de Soissons. Mais Olympe était aussi sotte que méchante. On l'appelait « la Bécasse ». Elle éloigna le Roi par ses façons insolentes et hautaines. Louis XIV avait le goût de l'esprit. Il aima tout de suite Marie, parce qu'il la trouvait très intelligente, — et peut-être aussi très malheureuse. Habilement, elle sut se faire plaindre, puis adorer, et, peu à peu, cela devint une véritable folie.

Quelle femme était-ce que cette maîtresse royale, trop poétisée par la légende et qui vécut toute sa vie en aventurière éperdue d'intrigue et avide de scandale? — Elle-même nous dit, dans son *Apologie*, qu'elle naquit à Rome, de Marguerite Mazzarini, sœur du Cardinal, et de Laurent Mancini, noble Romain, qui donna huit enfants à son épouse, cinq filles et trois garçons. Elle était la troisième des filles et très probablement la plus laide. Dès le berceau, sa mère la prit en grippe, pour des raisons mystérieuses et inexorables, qui tiennent au plus secret des natures et des âmes et dont la laideur de la petite fille n'était guère que le prétexte. Comme pour justifier l'aversion maternelle, le père, Laurent Mancini, fort adonné à l'astrologie, ayant tiré l'horoscope de l'enfant, prononça qu'elle serait « la cause de beaucoup de maux ». Ainsi, dès sa naissance, Marie fut marquée comme une créature maléfique.

Sans doute que son mauvais caractère s'affirma de bonne heure. En tout cas, ses parents ne songeaient qu'à se débarrasser d'elle. On la mit dans un couvent du Campo-Marzio, dont la supérieure était une de ses tantes, et la famille se flatta, pendant quelque temps, qu'on en ferait

une religieuse. Dès ses premières années elle fut vouée au cloître, malgré elle. C'était comme une malédiction. Le monde la rejetait et elle n'aimait que le monde. Elle passa une grande partie de sa vie à se débattre contre ceux qui voulaient l'enfermer toute vive dans une cellule. Ce fut l'éternelle évadée. Elle n'entrait au couvent que pour en ressortir sitôt qu'elle le pouvait. Et, chose curieuse, il y eut des moments, où, sans avoir la vocation monastique, elle eut le désir sincère de prendre le voile. Mais il suffisait que cela lui fût imposé, pour que le cloître lui fît horreur. Par esprit de contradiction, elle se révoltait contre ce qu'elle avait d'abord souhaité. Du moment qu'une autorité quelconque voulait mettre la main sur elle, elle se redressait furibonde et irréductible. Son entêtement égalait son amour-propre et son orgueil. On ne pourra jamais rien contre sa volonté. On l'eût tuée plutôt que de la faire céder.

Elle vint en France, à l'âge de treize ans, avec sa mère, ses sœurs cadettes et sa tante Martinuzzi, flanquée de sa fille Laure, la future duchesse de Modène : belle tribu affamée, qui, profitant de la brèche ouverte par l'oncle cardinal, venait se mettre à table et s'installer en pays conquis. Mais l'oncle jugea qu'il serait bon, ayant de présenter à la Cour ces petites moricaudes, de les débarbouiller préalablement de leurs façons italiennes. Elles firent un premier stage à Aix, chez leur sœur aînée, Victoire, qui avait épousé le duc de Mercœur, gouverneur de Provence. Puis le Cardinal les fit venir à Paris et les mit au couvent de la Visitation, au faubourg Saint-Jacques. Marie, sous la direction de la supérieure, la Mère de Lamoignon, y fit des

progrès rapides et merveilleux dans la connaissance du français, tant et si bien que son oncle caressa le projet de la faire épouser par le duc de la Meilleraye, Grand-Maitre de l'artillerie. Mais le duc, sans doute rebuté par la laideur de Marie, alors « maigre, sèche et noire comme un pruneau », se déclara éperdument amoureux d'Hortense, sa sœur cadette. M^{me} Mancini en conçut plus d'aigreur contre la pauvre Marie, cette fille de malheur, qui, décidément, ne serait jamais bonne à rien qu'à donner de l'embarras et du tourment à ses proches. Encore une fois, elle essaya de se défaire de cette malencontreuse créature. Appuyée par le Cardinal, qui n'avait pas tardé à deviner le caractère peu commode de sa nièce, elle la somma d'entrer au couvent. Marie refusa. Alors, la mère, exaspérée, se mit à lui faire la vie dure, pour forcer son obstination. Elle l'enferma dans une chambre à part, sous la surveillance d'une vieille camériste nommée Rose, qui était, pour la recluse, une espionne de tous les instants. Pendant ce temps, ses sœurs avaient la liberté de sortir et d'aller dans le monde. Olympe, qui était sur le point de se marier avec le comte de Soissons, prenait un cruel plaisir à raconter ses succès à la prisonnière, à lui dépeindre ces bals et ces fêtes dont elle se voyait exclue. Marie n'était pas foncièrement mauvaise. Mais Olympe l'était. Nul doute que la malice de celle-ci n'ait semé dans le cœur de la sacrifiée des germes de méchanceté qui se développeront plus tard.

En tous cas, dès cette époque, Marie exérait sa mère et ses sœurs, qui le lui rendaient copieusement. Son oncle se défiait d'elle et l'avait exécutée. La charité familiale ! Cependant Mar

rie leur tenait tête à tous. Furieuse d'être traitée en Cendrillon, elle se promet de prendre sa revanche. Plus on la contrariait, plus elle s'acharnait à résister. C'est la mauvaise racine, tordue et gênante, qu'on s'efforce vainement d'arracher, qu'on coupe et qu'on échaude et qui repousse toujours et qui s'enfonce dans la terre, d'autant plus opiniâtre qu'on s'évertue davantage à l'extirper... Ainsi on la tenait prisonnière dans ce Louvre, où ses sœurs paraient en robe de cour. Eh bien ! elle y entrerait, elle aussi, mais avec le manteau royal aux épaules. Elle serait la Reine, elle forcerait à s'agenouiller devant elle toutes ces femmes qui la dédaignaient. Son oncle la persécutait : elle le ferait destituer par le Roi. Sa sœur l'humiliait par le récit de ses triomphes : elle se vengerait en lui volant son amant !... Comment ce laideron s'y prendrait-il pour parvenir à cette glorieuse conquête ? Elle n'en savait rien. Mais elle avait foi dans son intelligence, dans la force indomptable de sa volonté. Et elle se croyait prédestinée...

Dans le moment qu'elle méditait sa revanche, une aventurière, qui lui ressemblait, traversa la Cour comme une bourrasque et comme un sinistre météore : la reine Christine de Suède, qui avait abdiqué la couronne pour ne pas être dans la dépendance d'un mari ; qui était venue à Paris comme dans la ville du monde où les femmes sont le plus libres ; qui avait scandalisé Bruxelles par ses débauches et terrifié la Cour de France par l'assassinat de son amant, Monaldeschi. Elle montrait à ses pareilles comment il convenait de traiter les hommes et elle affichait hautement sa prétention de vivre à sa guise, en mépris de l'opinion, des coutumes et même des lois.

et des morales. Marie fut fortement frappée, comme toute la société d'alors, par l'exemple insolent de cette révoltée. Seulement nulle, à la Cour, n'était mieux préparée qu'elle à recevoir de telles leçons. Elle décida qu'elle ne quitterait jamais la France, et cela pour les mêmes raisons que la reine Christine, — parce que c'était le pays de la liberté. Elle avait, dit-elle, « une aversion naturelle pour les coutumes italiennes et pour la manière de vivre de Rome, où la dissimulation et la haine entre les familles règnent plus souverainement qu'en nulle autre Cour... » Elle aussi, comme ce monstre en jupons qui faisait poignarder ses amants infidèles, elle « vivrait sa vie ». Vivre sa vie, suivre le caprice du moment, aller jusqu'au bout de son plaisir et de sa fantaisie, sans règles, sans entraves d'aucune sorte, voilà le fond de cette âme forcenée. Son oncle, qui l'observait et qui la craignait, la jugeait « une libertine et une extravagante ». Encore une fois, cet instinct de révolte et de liberté, voilà son vrai fond. L'amour du Roi ne sera pour elle qu'un moyen.

Elle veut donc être Reine, — par ambition assurément, mais aussi pour autre chose que la couronne, autre chose qu'elle ne peut pas dire et qui tient au plus intime de sa nature. D'une façon plus ou moins consciente, elle se prépare de bonne heure à son rôle. Sachant la considération du Roi pour les choses de l'esprit, elle se met en mesure de l'éblouir. Elle s'instruit tant qu'elle peut. Elle dévore les poètes et les romanciers à la mode. Elle lit *l'Astrée* et la *Diana enamorada* de Montemayor. Ces lectures romanesques achèvent de lui tourner la tête. Elle devient même pédante. Après les littératures, elle attaque

les philosophies. Pendant sa retraite à Brouage, elle prendra des leçons d'astrologie près d'un médecin arabe, elle citera Ovide, cherchera des consolations dans Sénèque et dans Philostrate... Tant de soins ne restent pas inutiles. Cette fille laide et savante finit par attirer les regards du Roi. Bientôt, c'est de l'amour. Elle va toucher à son rêve, elle sera Reine de France!... Cela ne l'étonne point, tant son orgueil est prodigieux. Elle se croit née pour les plus grandes choses. Ses sœurs, déjà si brillamment mariées, sont comme elle : elles trouvent leur élévation toute simple, toute naturelle. Ces « Mazarinettes », logées dans les plus beaux hôtels et les plus beaux palais de France, annoncent déjà les sœurs de Napoléon : duchés, principautés, trônes et couronnes, rien n'est trop magnifique pour ces Italiennes au cœur impérial...

Arrivée à ses fins, ou sur le point d'y arriver, Marie Mancini subit alors une véritable transformation, même physique. Elle devint presque belle, du moins pour les yeux de son amant. Pourtant il faut bien avouer qu'elle était née franchement laide. L'opinion des contemporains est unanime à ce sujet. Un des auteurs de *La France galante* nous la dépeint « petite, grosse et laide » avec « l'air d'une cabaretière ». A en juger d'après ses portraits, c'est tout à fait cela. Cependant, M^{me} d'Aulnoy, qui la rencontra plus tard à Madrid et qui est pleine d'indulgence pour elle, veut bien lui concéder quelques avantages : « Elle était fort aimable, nous dit-elle, quoiqu'elle ne fût pas dans la première jeunesse. Ses yeux étaient vifs, spirituels et touchants ; ses dents admirables, ses cheveux plus noirs que du jais et en quantité ; sa taille belle et sa jambe

parfaitement bien faite.. » Tout cela n'en fait pas une Vénus : ce sont généralement les qualités qu'on accorde, en guise de consolation, aux personnes disgraciées. Mais elle l'emportait incontestablement par les dons de l'esprit, non point qu'elle fût très spirituelle, au sens français du mot. Elle était surtout très intelligente, avec un penchant au pédantisme : intelligence vive, brillante, souvent tranchante et, par là, assez déplaisante. M^{me} de Lafayette nous assure qu'« il n'y avait nul charme dans sa personne et très peu dans son esprit, quoiqu'elle en eût infiniment. Elle l'avait hardi, résolu, emporté, libertin et éloigné de toute sorte de civilité et de politesse. » Cette fille effrontée, violente et mal embouchée, voilà bien « la cabaretière » dont on nous parlait tout à l'heure. Le fait est qu'il devait y avoir en elle bien de l'exubérance et de la criaillerie italiennes. C'était une nature un peu crue, tout en dehors, sans nuances et sans douceur.

Outre ces défauts éclatants, elle en avait un autre plus secret, mais capital et qui ne tardait point à se faire sentir : un amour-propre exaspéré qui la rendait incapable de s'intéresser à autre chose qu'à elle-même, à ses caprices et à ses ambitions : d'où un orgueil insupportable. Elle est convaincue que le monde gravite autour d'elle. Quand elle triomphe, c'est que la Providence a sur sa personne les plus grands desseins. Quand elle subit des revers, c'est que la Fatalité s'acharne à la poursuivre. Elle est l'Enfant du malheur : son père, qui a tiré son horoscope, le lui a dit. Et ainsi elle éprouve constamment le besoin de mettre du drame dans sa vie. Plus tard, cette espèce d'hystérie se développera dans des proportions invraisemblables. Cela deviendra la folie

des grandeurs et de la persécution. Il faudra qu'elle fasse du scandale, qu'elle amente l'opinion, qu'elle affole les chancelleries, qu'elle fasse perdre la tête aux ministres, aux souverains, qu'elle mette en branle les ambassadeurs et les nonces du Saint-Père, qu'elle excite les gens les uns contre les autres. Et ce sera ainsi jusqu'aux approches de sa vieillesse. L'Europe la verra pendant près d'un demi-siècle, toujours agitée et trépidante, toujours intrigant, dénonçant des complots, en tramant elle-même, brouillonne incorrigible, se lançant de gaité de cœur dans des aventures inextricables, se glorifiant de ses frasques avec une amoralité complète ; — et, comme sa sensibilité à vif souffre sans cesse au contact d'autrui, éprouvant un besoin maladif de faire souffrir à son tour, de rendre malheureux ceux qui l'entourent. Cela tourne au sadisme. Et pourtant elle n'a point de méchanceté foncière. Elle se venge simplement de ce qu'elle souffre et elle obéit, en cela, à elle ne sait quel démon intérieur. Finalement elle devint une insupportable pécore. Son oncle, le Cardinal, qui ne la connut qu'à ses débuts, la jugeait bien et il avait averti le Roi de ses défauts. Mais il ne pouvait deviner jusqu'où irait cette folie d'ambition, cette rage de dominer et aussi l'illogisme, l'absurdité de ce caractère fantasque par-dessus tout épris d'aventures...

Car enfin, la grande affaire, pour cette perpétuelle errante, c'est de « vivre sa vie ». Elle est une des assidues du Carnaval de Venise. Masquée, en gondole, elle pourchasse l'intrigue galante qui la fuit. A Madrid, déguisée en *tapada*, la mantille blanche rabattue sur les yeux, elle court le Prado pendant la nuit, accostant les cavaliers qui passent. De jour, elle roule en car-

rosse par toute la ville, importunant les gens de ses visites, forçant les portes les plus austères, et s'exhibant avec une robe de bal sous sa mante de religieuse. En Suisse, en Allemagne, en Belgique, elle est sans cesse sur les grands chemins, à cheval, ou en chaise de poste, quittant une auberge pour un palais, ou, comme à Bruxelles, couchant dans une église plutôt que de se laisser ramener au couvent... Cependant elle est mariée. Mais elle déteste son mari, auquel elle avoue qu'elle n'a rien à reprocher. Ce connétable Colonna, qu'on lui fit épouser après son aventure avec Louis XIV, paraît avoir été un fort brave homme, très épris de sa femme : « Il était fort propre, nous dit-elle, et fort galant, n'oubliant rien de ce qui pouvait me plaire. » Néanmoins, elle confesse qu'elle le rendit très malheureux. Ce gentilhomme napolitain, uniquement occupé de ses propriétés et de ses haras, lui paraissait brutal, dénué de tendresse et de beaux sentiments. Excellent mari, il ne pouvait l'approcher sans lui donner des promesses de progéniture. Elle en eut quatre enfants. Après une fausse couche, elle déclara que ce vigoureux époux la tuerait, et, dès lors, elle se refusa obstinément à toutes relations conjugales. Soi-disant pour se mettre mieux à l'abri de ses entreprises, elle se sauva de Rome avec sa sœur Hortense, la duchesse de Mazarin, qui se prétendait, elle aussi, mal mariée, et, sur une barque de pêcheur, au prix des pires dangers, les deux fugitives abordèrent en France...

La vérité, c'est que Marie était inconsolable, — qu'elle le fut toute sa vie, d'avoir perdu, par sa faute, l'amour du Roi et de ne pas être Reine de France. De nouveau, elle était prête à en courir

l'aventure. N'était-elle point prédestinée ? Ne lui avait-on pas dit qu'elle serait « cause de beaucoup de maux » ? Elle voulait aller jusqu'au bout de sa chance. Cette femme fatale est déjà une héroïne romantique.



En vérité, on s'explique mal que le Roi, déjà si raisonnable, si naturellement calme et pondéré, ait pu s'amouracher de cette créature extravagante, sans cesse en mouvement, en ébullition de caprices et de chimères.

Les sens y furent sans doute pour quelque chose, encore qu'il n'y paraisse point. Les yeux noirs de Marie devaient avoir un feu capable d'embraser les plus frigides. Mais Louis XIV, à dix-huit ans, — nous l'avons déjà remarqué, — était un peu snob. Il n'avait pas encore la pleine conscience de sa supériorité. Il admirait naïvement en autrui des dons ou des élégances, dont il se croyait dépourvu. Ce grand garçon, occupé, jusque là, de chevaux et de chiens, pénétra avec émerveillement et une sorte de crainte respectueuse dans un monde stylé par les dames de l'hôtel de Rambouillet, où la conversation polie, l'éloquence, la poésie, tous les raffinements de l'esprit et du sentiment étaient en honneur, — un monde où Marie et ses sœurs se trouvaient reines pour ainsi dire par droit de naissance. Le jeune homme prit plaisir à converser, en termes choisis, avec la nièce de son Eminence. Bientôt, ce fut un commerce assidu et charmant de lectures en commun, de billets doux, de petits soins. On déchiffra ensemble la carte du Pays de Tendre. Lorsqu'un soir, dans la chambre de la Reine,

Louis entendit son amie, les yeux étincelants, déclamer une tirade de Corneille, ou lire telle scène pathétique et romanesque du *Cyrus* ou de la *Clélie*, cela devint du ravissement. Avec ivresse, il s'abandonna à la fascination de cette étrangère, de cette ardente Italienne qui l'entraînait vers des régions enchantées. La main dans la main, on vivrait les romans qu'on lisait ensemble. On en imiterait les personnages et les épisodes. On boirait à longs traits ce poison de la littérature. La vie ne serait que la répétition des scènes qu'on avait lues dans les livres. Et réciproquement les livres n'avaient qu'à copier la vie de Cour, avec ses ballets, ses tournois, ses courses de bague et de canne, ses réceptions et ses fêtes, pour représenter aux lecteurs éblouis l'existence délicieuse qu'ils menaient tous les jours.

La passion du Roi pour sa nouvelle amie fut d'abord un amour tout platonique, l'Amour cher aux précieuses, le seul et unique Amour, auprès duquel tout le reste est méprisable. Pour les parfaits amoureux, le mariage est une chose misérable, un accident un peu ridicule qu'il vaut mieux éviter, si on le peut. Comme disaient les Cathos et les Madelons de ce temps-là, il traîne la vue sur des ordures insupportables. Il est la mort de l'Amour. Quand on est marié, on ne sait plus ce que c'est que l'Amour. En réalité, il n'y a que les beaux sentiments. L'amour ainsi conçu est une exaltation continuelle de l'esprit et du cœur, une attitude infiniment décorative qui domine de haut les trivialités de l'existence, — et c'est aussi une possession continuelle de la pensée, le centre de toutes les pensées. Et ainsi, dans l'oisiveté de la vie de Cour, il devient l'occupation unique et suprême.

Entraîné vers ce mystique amour par cette créature enthousiaste et passionnée, aux yeux pleins d'éclairs, à la voix vibrante, ce jeune homme sage et sensuel s'élança vers tous les mirages des Pays romanesques. Pour s'abandonner au charme, il n'eut qu'à se souvenir de ses lectures enfantines. Un des premiers livres qu'on lui mit entre les mains avait été une sorte de roman pédagogique, chevaleresque et sentimental, le *Discours des divertissements, inclinations et perfections royales*, par un certain Potier de Morais. C'est l'histoire du prince Alcimède, qui, un jour qu'il chassait dans la forêt de Mirtres, rencontre « en ce lieu si propice à l'amour » la belle Amélite qui chassait elle-même, — et le chasseur devient la proie de la chasseresse. Dès le début du roman on lisait ces lignes destinées à l'enseignement du jeune Roi : « *Un Prince accompli de perfections doit être amoureux et aimé.* L'amour vertueux apporte en une personne beaucoup de rares qualités... Cette passion n'est autre chose qu'une certaine lumière spirituelle qui éclaire les amants. » On juge si le futur amant de La Vallière était bien fait pour entendre cet appel à l'amour... La suite du récit n'offrait qu'une succession de péripéties toutes plus héroïques et merveilleuses les unes que les autres : duels, enlèvements, descentes de pirates. — Les romans que, depuis leur rencontre, les deux amoureux lisaient ensemble, étaient tous conçus dans ce même goût. Ce n'étaient que chevauchées, scènes de chasse, combats contre des dragons ou des géants, poursuite de la bien-aimée, fidélité absolue des amants, noms gravés sur l'écorce des chênes, — et l'Echo des vallons chargé de répéter le nom de l'absente... L'élève docile et charmé de Marie

Mancini s'ébahissait de ces belles choses. Grâce à elle, tout cela allait devenir des réalités...

La première phase de cette passion est donc purement romanesque. Le grand souci du Roi, comme des héros de romans, c'est de se signaler sous les yeux de sa belle. Au cours de l'été 1657, pendant le siège de Montmédy, il s'évertua à accomplir des exploits, avec le désir évident d'éblouir Marie. Celle-ci en était folle de joie et d'orgueil : « Le Roi, écrit-elle, montrait une prodigieuse bravoure lorsqu'il visitait l'armée, et, ne se souciant pas du péril, il s'aventurait plus loin qu'il ne l'eût dû, témoignant ainsi son mépris pour le danger et donnant l'exemple aux soldats qui le voyaient faire. Lorsqu'on racontait cela en ma présence, je ne pouvais cacher la joie que j'en ressentais, quoiqu'elle fût mêlée d'inquiétude, et le Roi avait la bonté de me dire que, pour voir ainsi briller mes yeux, il en eût fait bien davantage... » Le joli trait ! Il y a une autre anecdote, un peu postérieure, qui nous montre à quel point le Roi savait raffiner en matière de beaux sentiments : « C'était, dit Marie, si je m'en souviens bien, au Bois-le-Vicomte, dans une allée d'arbres, où, comme je marchais avec assez de vitesse, Sa Majesté me voulut donner la main ; et la mienne ayant heurté, quoique assez légèrement, contre le pommeau de son épée, — d'abord, d'une colère toute charmante, il la tira de fourreau et la jeta, je ne veux pas dire comment, car il n'y a pas de paroles qui le puissent exprimer. » Ces deux traits nous donnent la mesure exacte des sentiments du Roi pour Marie Mancini, en cette première phase de leurs amours : c'est de la galanterie exaltée, où se mêle, comme on disait alors, une pointe de vaine gloire.

Pendant l'hiver qui suivit cette campagne, de nombreuses fêtes eurent lieu à la ville comme à la Cour. Le Roi, beau danseur et beau cavalier, brilla particulièrement dans les bals et dans les ballets, et cela contribua sans doute à changer en amour véritable les pensées ambitieuses qui, d'abord, avaient guidé Marie dans cette intrigue galante. Mais l'ambition dominait toujours. Elle voulait être Reine, — humilier le Cardinal qui la traitait durement, humilier Olympe et Hortense trop fières de leurs beaux mariages déjà conclus ou en perspective. Enfin, Cendrillon voulait se venger de ses sœurs.

Mais, au cours de l'été de 1658, un événement capital modifia profondément les sentiments réciproques des deux amants. Après la bataille des Dunes, le Roi tomba malade, à Calais. Il ne tint pas à ses médecins qu'il ne mourût de cette maladie. Déjà, on s'agitait à la Cour autour du duc d'Anjou, « frère unique » du Roi et son successeur éventuel. On juge des angoisses de Marie Mancini, en ces conjonctures. Le Prince mort, c'était tout son rêve par terre. Elle en éprouva des affres terribles. Tout le temps que son ami fut en danger, elle « se tua de pleurer », dit la Grande Mademoiselle. Sitôt rétabli, le jeune maître sut la désolation de Marie. Il y vit la preuve d'un attachement et d'un amour plus fort que la mort. La confiance entière dans un autre être, c'est ce qu'il cherchait par-dessus tout, c'est ce qu'il cherchera toute sa vie, à travers beaucoup d'autres amours. Il aima cette fille laide et de caractère violent, parce qu'il crut pouvoir se fier aveuglément à elle. Et, par un entraînement mutuel, ils s'aimèrent tous deux de se sentir ou de se

croire aimés. Ce fut peut-être le plus beau moment de leur passion. A la fin de l'été et pendant tout l'automne, ils se virent assidûment à Fontainebleau. C'étaient des courses continuelles en forêt, des ballets et des bals au château, des promenades aux flambeaux, le long du grand canal, des collations sur l'eau, au son des violons. Plus d'une fois, comme les héros de leurs chers romans, les deux amoureux durent se perdre au fond des halliers et graver leur chiffre sur l'écorce des hêtres.

Et puis, tout à coup, une catastrophe, heureusement conjurée : le voyage de Lyon. Il s'agissait, disait-on, de marier le Roi à la princesse Marguerite de Savoie. Pure feinte du Cardinal qui, par cette manœuvre, voulait piquer la jalousie des Espagnols et les amener à offrir l'Infante à son maître. Il est infiniment probable que Louis, dans le fond de sa conscience, conciliait très bien son amour avec la nécessité politique de ce mariage. Comme dans les romans, c'étaient, à ses yeux, deux choses bien distinctes. Marie pensait tout autrement. Elle tenait absolument à épouser le Roi et, lorsque le mariage savoyard parut sur le point de se conclure, elle ne lui cacha point son dépit : « Eh quoi? lui dit-elle, n'avez-vous pas honte d'épouser une femme si laide? » Sans le savoir, elle faisait le jeu de l'Infante. Mais le mariage avec la princesse de Savoie fut rompu.

La passion des deux amants rebondit. Tout le temps qu'ils restèrent à Lyon, ils ne se quittèrent plus. Chaque soir, le Roi ramenait la jeune fille à son logis. On se promenait au clair de lune, sur la place Bellecour, ou bien, en

poussait la galanterie jusqu'à servir de cocher à sa maîtresse. On se jura un éternel amour. Marie était triomphante, sûre d'être Reine de France. Son amant lui en avait donné sa parole royale. Et il était sincère dans ces moments-là, comme il le fut jusqu'au bout. Si on l'avait laissé faire, il eût certainement épousé Marie Mancini. Il n'avait aucun préjugé de caste. Lui mis à part, c'était, au fond, le plus égalitaire des hommes, parce que le reste de l'humanité se confondait, à ses yeux, dans une égale et indistincte médiocrité. Et puis enfin il était dans toute la fougue de sa première jeunesse : il n'admettait aucune entrave à sa passion, aucune gêne à son plaisir. La reine de Suède, en passant au Louvre, lui avait soufflé un mauvais conseil. Le voyant épris de l'Italienne, elle lui avait dit : « Mariez-vous avec une personne que vous aimerez ! » Eperdument amoureux de Marie, il trouvait cela tout naturel.

Il fallut en découdre. Des négociations pour le mariage espagnol avaient été engagées immédiatement après le départ de la princesse de Savoie. Le Cardinal et la Reine-mère, tous deux partisans de ce mariage, opposèrent une fin de non-recevoir absolue aux intentions des deux amants. Mazarin, qui savait l'hostilité de sa nièce à son égard, ne la voulait pas pour Reine, et Anne d'Autriche, Espagnole dans l'âme, ne voyait d'autre façon de terminer la guerre entre l'Espagne et la France que de faire épouser l'Infante à son fils. Ils représentèrent au Roi que prendre pour femme une simple particulière, une étrangère comme Marie Mancini, c'était d'abord exciter la rancune de toutes les Cours de l'Europe, et allumer à la France un affront

retentissant, ensuite soulever la nation tout entière, comme au temps de la Fronde, donner un prétexte aux Princes pour recommencer les troubles, — enfin blesser mortellement l'Espagne et éterniser une guerre qui pesait si lourdement aux deux peuples... Ainsi le malheureux amant voyait deux peuples se dresser contre son amour. Il était déjà trop politique pour ne pas sentir la valeur des raisons qu'on lui opposait et ce qu'il y avait d'inextricable dans l'intrigue où il s'était follement engagé. Malgré toutes les apparences contraires, il le sentit même fort bien. A partir de cet instant, il fut décidé, dans les limbes de sa conscience, qu'il n'épouserait pas Marie. Cependant sa raison, ou sa déraison d'amoureux ne voulait pas en convenir. Par point d'honneur, il tint bon contre sa mère et le Cardinal. Il se laissa arracher la promesse qu'il épouserait l'Infante. Mais il comptait que le mariage n'aurait pas lieu, sachant les habitudes tatillonnes et la hauteur des Espagnols qui soulèveraient mille difficultés. Ce dédoublement de conscience est une chose extrêmement curieuse et caractéristique. Qu'on n'accuse pas le Roi de mensonge ou de fourberie. Il cède à la nécessité, en consentant au mariage espagnol, mais, en même temps, il est sûr que ce mariage est impossible et qu'ainsi il tiendra la parole qu'il a donnée à Marie.

Lorsqu'enfin, la mort dans l'âme, il lui faudra prendre l'Infante, — renoncer à son bel amour, le plus profond, le plus sincère, on peut même dire le seul qu'il ait eu dans sa vie, — il gardera néanmoins son cœur à son amante. Sans cesse il s'efforcera de renouer avec elle, jusqu'au jour où, décidément, voyant clair dans le jeu

de Marie, il se convaincra qu'elle n'est qu'une ambitieuse et qu'elle n'en a voulu qu'à sa couronne.

Même ce jour-là, il mettra une fierté vraiment royale à ne se point dédire. Jusqu'au bout, jusqu'à son dernier souffle peut-être, il conservera le respect de son premier, de son seul amour. Malgré leurs dissentiments, il continuera à traiter avec les plus grands égards Marie Mancini devenue Connétable Colonna. Il lui donnera le tabouret comme à une princesse étrangère et il l'appellera « ma cousine ». Quand elle fut sur le point de partir pour l'Italie, il l'accompagna jusqu'à son carrosse. Marie et ses dames étant montées en voiture, « il jeta un soupir, sans proférer une parole, — nous dit un témoin oculaire, — puis il se baissa vivement jusqu'à la portière, comme pour saluer la princesse, qui versait des larmes, et le carrosse disparut... »

*
* *

Ainsi finit le roman du Roi, — roman chaste, s'il en fût, comme le premier rêve d'amour d'un adolescent. Quand Marie tomba dans les bras de son rude époux, celui-ci fut tout étonné de trouver une vierge en cette fille si peu naïve et déjà si manégée. « M. le Connétable, écrit sa sœur Hortense, ne croyait pas qu'il pût y avoir de l'innocence dans les amours des Rois. Il fut si content de trouver le contraire dans la personne de ma sœur qu'il compta pour rien de n'avoir pas été le premier maître de son cœur... » S'il en est ainsi, ces longs entretiens nocturnes dans la chambre du Louvre, ces che-

vauchées solitaires sur la route de Lyon, ou dans la forêt de Fontainebleau, tout cela fut purement platonique : ce fut l'éternel et interminable duo de deux jeunes amants, qui goûtent un inépuisable plaisir à leurs redites passionnées...

Après cela, la vie amoureuse du Roi semble bien terminée. Ce qu'il avait aimé en Marie, c'était son esprit et son dévouement. La cruelle l'aura désabusé pour toujours. Il ne croit plus guère au dévouement, à l'amour sincère de ses maîtresses. Et pourtant il est toujours prêt à y croire, c'est pourquoi il s'attachera si fort à La Vallière. Mais il se laissera plus aimer par elle qu'il ne l'aimera. Quoi qu'il en soit, par noblesse d'âme, par générosité native, il voudra toujours mettre un peu de son cœur, même dans ses liaisons les plus passagères. Il aimera toujours les beaux sentiments, les larmes, les scènes attendrissantes ou dramatiques. Voilà ce qu'il gardera de son amour avec Marie. Il en gardera surtout une grande leçon, qui va devenir comme sa règle de conduite : c'est que, contrairement à ce que lui avaient enseigné ses pédagogues, les Rois sont bien loin de faire ce qu'ils veulent. Ils appartiennent à l'Etat : ils lui doivent sacrifier non seulement leur vie, mais aussi leur cœur.

Quelques années plus tard, Louis XIV eut une occasion particulièrement dramatique de se rappeler cet affreux sacrifice. De même que Mazarin et sa mère, par raison d'Etat, lui avaient brisé le cœur, il dut, pour la même raison, briser celui de sa cousine, M^{lle} de Montpensier, en l'empêchant d'épouser Lauzun. Il lui répéta, comme on avait fait pour lui-même, que « le

public » était opposé à ce mariage, et il arpen-
tait son cabinet, criant à tue-tête : « Les Rois
doivent satisfaire le public. » L'infortunée n'a-
vait d'autre ressource que de s'ôter l'amour du
cœur. Mais Louis savait, hélas ! par expérience,
toute la douleur d'un tel arrachement. La pauvre
Mademoiselle se jetait à ses pieds en lui disant :
« Sire, il vaudrait mieux me tuer que de me
mettre en l'état où vous me mettez ! » Alors,
ému de pitié, il se mit à genoux avec elle et
il l'embrassa : « Nous fûmes longtemps em-
brassés, dit-elle, sa joue contre la mienne, et
il pleurait aussi fort que moi !... »

La scène admirable que voilà — et combien
émouvante ! Le Roi-Soleil, à genoux, pleurant,
joue contre joue, avec une amoureuse au déses-
poir et s'efforçant de la consoler ! Cette tendresse,
c'était Marie, « la cabaretière », — qui, sans le
savoir, en avait ouvert la source dans le cœur
de son amant.

IV

LE SECRET DU ROI

Il a vingt-deux ans. Il est majeur, sacré et couronné depuis longtemps. Son premier ministre vient de mourir. Les exemples, plus encore que les leçons orales de l'Eminence italienne, lui ont appris à gouverner les hommes et à conduire un dessein politique. Dans sa passion tragique pour Marie Mancini, il a pu éprouver son cœur.

Il est probable que, désormais, il est mûr pour l'action. Que va-t-il faire ?

Il se-même, depuis longtemps, se posait cette question. Plus tard, dans ses *Mémoires*, il s'est demandé s'il n'avait pas commis une faute en ne prenant point tout de suite la conduite de son Etat. « Si c'en est une, dit-il à son fils, j'ai tâché de la bien réparer, et je puis hardiment vous assurer que ce ne fut jamais un effet de négligence ni de mollesse. Dès l'enfance même, le seul nom de rois fainéants et de maires du palais me faisait peine quand on le prononçait en ma présence... » Et il ajoute que, dans son cœur, il

préférerait à toutes choses et à la vie même une haute réputation... « Mais, comprenant en même temps, dit-il, que mes premières démarches, ou en jetteraient les fondements, ou m'en feraient perdre pour jamais jusqu'à l'espérance, je me trouvais de cette sorte pressé et retardé presque également par un seul et même désir de gloire... *Je ne laissais pas cependant de m'éprouver en secret* et sans confident, raisonnant seul et en moi-même sur tous les événements qui se présentaient, plein d'espérance et de joie quand je découvrais *quelquefois* que mes premières pensées étaient les mêmes où s'arrêtaient à la fin les gens habiles et consommés et persuadé au fond que je n'avais point été mis et conservé sur le trône avec une aussi grande passion de bien faire, sans en trouver les moyens... Enfin, quelques années s'étant écoulées de cette sorte, la paix générale, mon mariage, la mort du cardinal Mazarin m'obligèrent à ne pas différer davantage ce que je souhaitais et craignais tout ensemble depuis si longtemps. »

Remarquons encore une fois la modestie d'une telle attitude. Le Roi est bien loin de croire qu'il soit appelé à gouverner sans avoir rien appris, et que le gouvernement soit, pour ses pareils, une chose si facile. C'est avec crainte et défiance de lui-même qu'il prend en main la direction des affaires. Néanmoins il n'hésite pas. Il sait que la nation l'adjure de gouverner par lui-même. Il n'aura donc plus de premier ministre. Il le signifie hautement à tout son entourage. D'abord, on ne veut pas y croire. La Reine-mère elle-même (ce qui prouve qu'elle connaissait mal son fils) prétendait que cette belle ardeur ne serait qu'un feu de paille. Déjà les courtisans avertis, ceux qui

voient venir de loin, répandaient le bruit que le cardinal de Retz, alors exilé, allait succéder à Mazarin. En attendant, on affirmait que le Roi projetait de le nommer son ambassadeur auprès du Vatican. Pour couper court à ces rumeurs tendancieuses, Louis XIV s'empressa d'obliger le Cardinal à donner sa démission d'archevêque de Paris et il lui désigna incontinent un successeur. Enfin il le maintint éloigné de la capitale. Il était clair désormais que l'ère des premiers ministres, et des ministres-prêtres, était close.

Il y avait, dans une telle décision prise par un jeune homme de vingt-deux ans, une bravoure, que l'on n'admire pas assez aujourd'hui. Sous l'ancienne monarchie, les premiers ministres servaient à endosser toutes les fautes et toutes les impopularités du régime. Ils étaient les paravents du souverain. Louis XIII avait dû feindre plusieurs fois de rejeter sur Richelieu la responsabilité de mesures odieuses au peuple ou aux grands, et que, pourtant, il approuvait en secret. Son fils fut donc très brave en s'exposant résolument aux haines et aux fureurs du populaire et en acceptant tous les risques de son métier.

Le voilà donc volontairement à la tâche : « Je commençai, dit-il, par jeter les yeux sur toutes les diverses parties de l'Etat, — et non des yeux indifférents, *mais des yeux de maître*, — sensiblement touché de n'en avoir pas une qui ne méritât et ne me pressât d'y porter la main... » Avant toutes choses, il fait son propre examen de conscience, il s'examine lui-même, — lui sur qui tout repose... Qui est-il donc ?

Il est le Roi, — c'est-à-dire un être extraordinaire, intermédiaire entre l'homme et Dieu, dépositaire de l'autorité divine. Les parlementaires et

les protestants eux-mêmes (par opposition au Saint-Siège) lui répètent qu'il tient son autorité directement de Dieu, que nul pouvoir ne peut délier ses sujets de la fidélité qu'ils lui doivent... Ils lui disent qu'il est « un Christ vivant », un « maître adorable ». On oublie tout cela quand on parle de l'orgueil de Louis XIV. On oublie que la nation exigeait qu'il s'en crût tout cela, afin de pouvoir le dresser contre le Pape qui revendiquait les mêmes prérogatives. Comme le Pape et comme les évêques, il est prêtre et il est sacré. En effet, après les onctions royales, il a revêtu, lors de son sacre, la tunique, la dalmatique et le manteau, qui figurent « les habits de diacre et de sous-diacre et la chasuble du prêtre ». Comme le Christ, il fait des miracles, touche les écrouelles, guérit les malades. Il est un homme sur qui pèsent les plus effrayantes responsabilités. Vingt-cinq millions de sujets attendent de lui non seulement la subsistance, mais le bonheur et la fierté d'être. Il est leur père plus encore que leur maître. La liturgie du sacre lui a rappelé tous ces titres et toutes ces obligations. Il se souvient, par-dessus tout, d'un des rites les plus émouvants de cette cérémonie. L'évêque-duc de Laon lui a passé au doigt un anneau « pour épouser la France ». Ce rite nuptial symbolise, dit un contemporain, « l'étroite alliance que nos Rois contractent avec l'Etat, et, comme un époux n'a de passion que pour son épouse, de même nos monarques protestent qu'ils chériront leurs sujets et les favoriseront de leur protection. »

De tous les Rois de France nul ne prit plus au sérieux ce symbole. Lui aussi, comme ses prédécesseurs, il avait épousé la France devant l'autel de Reims. Le compte des dépenses faites à l'oc-

casion du sacre mentionne en propres termes « le diamant pour épouser la France ». Dans la grande pénurie du trésor, à cette époque, on avait dû emprunter une bague à Anne d'Autriche, — et elle lui fut rendue après la cérémonie. L'amant de La Vallière, l'époux de l'Infante, « la fille du plus grand Roi du monde », se souvint toute sa vie de ce mariage mystique, au son des trompettes triomphales, dans la basilique merveilleuse, qu'emplissait le vol des colombes lâchées sous les énormes voûtes, comme si, tout à coup, les séraphins de pierre eussent pris l'essor et battu des ailes. Désormais il était lié à la France par ce beau diamant splendide et dur. Qu'importaient ses maîtresses et sa femme de chair? C'est à sa femme de gloire qu'il avait donné son cœur... Ce jeune époux, dans toute l'ivresse de sa virilité, qu'allait-il faire pour elle, pour cette Epouse si chérie, — si exigeante, si redoutable aussi?...

Il examine, avec « des yeux de maître » et d'amoureux, la situation de la France dans le monde. Malgré une longue suite de victoires et le récent traité des Pyrénées, plutôt avantageux pour elle, cette situation paraît aussi instable que l'état de l'Europe. Tout le monde sent bien que cette paix n'est qu'une trêve à la merci du premier incident. En tout cas, pour la France, le grand problème qui, depuis deux siècles, domine toute sa politique extérieure, n'est pas résolu. Sa frontière du Nord et de l'Est est toujours ouverte et sa capitale toujours menacée. Au Sud, nous avons acquis le Roussillon, le Comté et la Cerdagne, mais les « Miquelets » du Roi Catholique infestent le pays, où nobles et paysans conspirent contre la France. La Franche-Comté,

qui appartient encore à l'Espagne comme les Flandres, est, comme les Flandres, un nid d'intrigues, un centre de propagande anti-française. L'Alsace ne nous appartient guère que nominale-ment. En tout cas, nous n'avons pas Strasbourg. La Lorraine reste à son Duc, l'ondoyant et agité Charles IV, il est vrai réduit maintenant à l'impuissance, mais qui, il n'y a pas si longtemps, — le Roi s'en souvient, — a conduit une armée sous les murs de Paris. Même dans Nancy démantelée, il ne cesse de négocier avec l'Allemagne pour rentrer dans la possession pleine et entière de ses Etats.

Au Nord, nous ne possédions même pas tout l'Artois. Nous n'avions ni Dunkerque, ni Lille, ni les principales villes des Flandres. Les places que nous avions conquises dans ces régions n'étaient guère que des avant-postes destinés à soutenir plus tard une marche en avant. On oublie toujours ces faits capitaux, quand on accuse Louis XIV d'une ambition démesurée. En réalité, il avait à défendre des acquisitions précaires, toujours contestées et qu'il fallait compléter à tout prix, pour assurer la tranquillité et le salut de la nation. Bien loin que tout fût terminé, lorsqu'il prit en main le pouvoir, le plus difficile de la tâche commençait : étendre les conquêtes françaises pour les conserver. Il le dit expressément dans ses *Mémoires* : dès ses débuts, il s'efforça « d'établir à la fois la réputation de (sa) puissance et de (sa) bonté chez ses nouveaux sujets et de faire cesser le reproche que l'on fait depuis si longtemps aux Français que, s'ils savent conquérir, ils ne savent pas conserver. »

Sans doute, tout paraissait tranquille en ce moment-là : le Roi le reconnaissait. L'Empereur

était occupé contre les Turcs ; l'Angleterre, en pleine révolution, était momentanément notre alliée, une alliée vénale et très peu sûre. Mais l'Espagne, notre grande ennemie, depuis plus d'un siècle, ne désarmait point. Elle ne se résignait pas au traité des Pyrénées qui, pourtant, s'il était avantageux, n'était guère brillant pour nous. A tout instant, elle soulevait des incidents de frontières, arrêta nos courriers, vexait nos commerçants et nos armateurs. Dans toutes les Cours, sa diplomatie travaillait contre nous. Enfin, elle demeurait toujours la nation la plus riche du monde, — capable, si elle le voulait, de soulever des armées contre nous. Les Espagnols, comme les Français, avaient nettement conscience de cet antagonisme. C'était un duel à mort. Il fallait que l'un des deux cédât. Avant de continuer à se battre à coups de canon, on se battait à coups d'épigrammes, de libelles et de caricatures. La situation était à peu près la même qu'entre la France et l'Allemagne avant 1914. Les Français se souvenaient toujours avec amertume et fureur de la captivité de François I^{er} à Madrid. Ils croyaient avoir encore à effacer cette honte, et, après les traités de Munster et des Pyrénées, ils estimaient que la guerre de revanche contre l'Espagne n'était pas finie.

Louis XIV sentait plus que quiconque cette impatience de la nation d'en finir avec d'arrogants voisins. Il le sentait d'autant plus qu'à l'occasion de son mariage, les Espagnols l'avaient abreuvé de « dégoûts » et d'humiliations. Enfin, depuis son enfance, il était exaspéré d'entendre sa mère lui vanter sans cesse son pays et sa famille. Il avait fini par prendre en horreur son oncle, le Roi Catholique, et tous les sujets de cette

outrecuidante Majesté!... Sa cousine, M^{lle} de Montpensier, nous raconte, à ce sujet, une bien curieuse et amusante anecdote. C'était pendant le voyage de Lyon, alors qu'il n'était pas encore question pour le Roi d'épouser l'Infante : — « Avant de remonter en carrosse, le Roi se mit à disputer avec la Reine de la grandeur de la Maison de France et de celle d'Autriche, et commença par dire : « L'autre jour, nous pensâmes « nous battre, la Reine et moi, sur la grandeur « de nos Maisons. » La Reine nous dit : « Cela est « vrai ! Mais le moyen de souffrir la hauteur dont « vous le prîtes?... » Sur cela, le Roi répondit : « J'ai un bon second, car ma cousine est aussi fière « que moi ! » La Reine nous dit : « Vous êtes « tous deux aussi glorieux l'un que l'autre ! » Je me mis à rire. Le Roi me dit : « N'est-il pas vrai, « ma cousine, que ceux de la Maison d'Autriche « n'étaient que comtes de Habsbourg, que nous « étions Roi de France ? » Je répondis qu'il ne m'appartenait pas de le dire et qu'il serait assez difficile de parler là-dessus ; *que la Maison d'Autriche était grande et illustre, mais qu'il fallait qu'elle nous cédât.* Le roi dit : « Si nous étions à « disputer, le roi d'Espagne et moi, je lui ferais « bien céder. *Que je serais aise s'il se voulût battre « contre moi pour terminer la guerre !* Mais il « n'aurait garde : de cette race-là ils ne se battent « jamais. Charles-Quint ne voulut jamais contre « François I^{er} qui l'en pressa instamment. » Le Roi faisait mille contes de cette force-là, le plus agréablement du monde. Mais la Reine sa mère dit : « Quoi qu'on ne fasse que railler et que ce « ne soit pas tout de bon que vous voulussiez « vous battre contre mon frère, ces discours-là ne « me plaisent point. Parlons d'autre chose !... »

Et l'on répètera encore que Louis XIV ne savait pas l'histoire ! Il savait au moins qu'il avait à venger l'affront fait à un de ses plus illustres prédécesseurs, comme les Allemands, en 1870, prétendaient se venger de ses propres guerres. En tout cas, il importe de méditer (avec beaucoup d'autres) des pages comme celle-là, pour se convaincre à quel point Louis XIV fut un Roi national et que c'était la gloire de la nation qu'il aimait dans la sienne...

La gloire ! Quel poète en a parlé avec plus d'émotion et de ferveur que lui ! On connaît cette phrase fameuse de ses *Mémoires* : « L'amour de la gloire a les mêmes délicatesses et, si j'ose dire, les mêmes timidités que les plus tendres passions... Autant j'avais d'ardeur de me signaler, autant avais-je d'appréhension de faillir et, regardant comme un grand malheur la honte qui suit les moindres fautes, je voulais prendre dans ma conduite les dernières précautions... » Voilà bien le fond de la pensée du Roi, en ce moment : « prendre les dernières précautions ». Si pressé qu'il soit d'agir, d'écouter le vœu de la nation, de satisfaire sa soif de gloire et ses ressentiments personnels, il ne veut pas lancer la France dans des aventures inconsidérées. D'ailleurs, après bien tôt un demi-siècle de guerre, le pays aspire à se reposer, quel que soit son désir d'en finir avec le danger espagnol. Et c'est pourquoi, pendant un assez long temps, le Roi se tiendra tranquille. D'abord soulager ses peuples, telle est, à ses yeux, la tâche la plus urgente : « De toutes les choses, nous dit-il, que j'observai dans cette revue particulière (du dehors et du dedans de mon Etat), il n'y en eut point qui me touchât si puissamment l'esprit et le cœur que la connaissance de l'épuisement

où étaient alors mes peuples, après les charges immenses qu'ils avaient portées... Ainsi, je ne laissai pas de diminuer incontinent trois millions sur les tailles de l'année suivante, me persuadant que je ne pouvais mieux commencer à m'enrichir qu'en empêchant mes sujets de tomber dans la ruine dont ils étaient menacés de si près... »

La première pensée de ce prétendu tyran sans entrailles, c'est donc le soulagement de ses peuples. Néanmoins, la grande affaire du souverain doit être leur sécurité et, autant que possible, leur prospérité. Pour cela, une nouvelle guerre est inévitable. On ne saurait s'y préparer trop tôt. Il va donc tout de suite amasser de l'argent, réunir des troupes pour faire la guerre, tout cela à petit bruit, afin de ne point donner l'éveil à l'ennemi. Si l'on veut que l'entreprise réussisse, il faut, jusqu'au dernier moment, l'entourer de mystère. Aussi le Roi s'efforce-t-il de dissimuler sous un air de frivolité ses projets belliqueux. Ceux qui ne sont point dans son secret peuvent croire qu'il est avant tout occupé de galanterie, de maîtresses, de chevaux et de chiens, de parades militaires, de bals et de ballets, de fêtes champêtres, d'illuminations et de feux d'artifice. En réalité, mille projets s'entre-croisent, au même moment, dans sa pensée. Il fait semblant de se jeter au plaisir, alors qu'il pense à toute autre chose.

➤ D'ailleurs ce rôle lui convient à merveille. Il est né voluptueux. Il aime le faste, le luxe, les bâtiments, toutes les belles choses. Il va donc commencer par jouir de la vie, — de la vie tout entière, telle qu'un souverain de ce temps-là, — s'il avait le sens de la grandeur et de la beauté,

le goût de tout ce qu'il y a de délectable au monde, — la pouvait concevoir. Il se souvient des leçons du Cardinal, des lectures romanesques faites avec Marie Mancini. Mais il garde jalousement son secret et il réserve l'avenir. Il va vivre d'abord pour la volupté, la richesse, la splendeur, en attendant de vivre pour la gloire...

TROISIÈME PARTIE

LA VIE DÉLICIEUSE

« Le Roi donnerait toutes les femmes
pour Versailles. »

(Corresp. de BUSSY-RABUTIN)

LE PROGRAMME ROYAL

Les pieuses gens qui, dès le début du règne de Louis XIV, souhaitaient si ardemment que ce petit-fils de Saint Louis se modelât sur son illustre ancêtre, durent éprouver par la suite de bien cruelles déceptions. Certes nul ne se montra plus digne de son titre de Roi Très-Chrétien que le fils d'Anne d'Autriche. Sa piété, très sincère, était sérieuse et profonde. Il n'en est pas moins vrai qu'il n'eut rien d'un Saint Louis, — qu'il n'existe pour ainsi dire rien de commun entre ces deux rois de même lignée. Ils ne se situent point sur le même plan. Au premier abord, les pensées de Louis XIV ne semblent nullement tournées vers le Ciel. Il avait, au plus haut degré, ce que Nietzsche appelle « le sens de la Terre ». Aucun souverain n'a été aussi convaincu que son royaume était de ce monde, et rien que de ce monde.

Et c'est précisément pourquoi, dès le jour où il fut le maître, ce voluptueux, cet amateur des jardins, des bâtiments et de toutes les belles

choses se proposa, délibérément, de tirer du monde, — et spécialement de son royaume, — tout ce qu'ils pouvaient lui donner de richesses et de jouissances. Qu'on ne se hâte pas de l'accuser pour cela d'égoïsme. Ces richesses, cette félicité matérielle il les désirait avant tout pour ses peuples. Jamais ce surhomme n'a séparé son destin de celui de son Etat. Une tapisserie, dessinée pour lui par Lebrun et figurant l'Eté au milieu de tous ses fruits et de toutes ses moissons, portait cette devise latine : « *Vitæ melioris in usum*, pour l'usage d'une vie meilleure. » Cette vie meilleure, le Roi la désirait pour tout son royaume. Il aurait voulu qu'elle fût, pour tous, comme pour lui-même, une vie délicieuse. Que tel ait été son désir intime, son intention formelle, cela ressort non seulement de toute sa conduite, mais de toutes les déclarations expresses, de toutes les illustrations allégoriques et symboliques, que les ministres, les écrivains et les artistes de ce temps-là ont données de la pensée royale. Entre une multitude d'autres témoignages, ces lignes de l'honnête André Félibien, un des hommes qui ont le mieux connu le Louis XIV des fêtes et des magnificences, valent la peine d'être méditées. Après avoir expliqué les symboles de la tapisserie de l'Eté, il conclut : « ... de même Sa Majesté a été donnée à la France pour rendre ses habitants plus heureux qu'ils n'ont jamais été... »

De bonne heure, pour réaliser ce rêve de vie heureuse, il eut tout un programme bien arrêté dans sa tête. Taine, voulant figurer d'une manière saisissante la capacité du cerveau napoléonien, nous l'a représenté sous les espèces d'un étourneau-folle qu'il appelle « l'oiseau » de Napoléon; c'est

répertoire qui contient toutes les connaissances, les idées et les projets accumulés par ce puissant esprit. On pourrait dresser de même un atlas de Louis XIV. La curiosité du Roi, son avidité de tout savoir, son expérience personnelle, sa connaissance approfondie de toutes les branches du gouvernement et de l'administration, enfin la collaboration intelligente et continue de spécialistes de premier ordre, — tout cela permit à Louis XIV de donner à son atlas une ampleur extraordinaire. Tout aboutissait à sa pensée, comme toutes les affaires se centralisaient dans ses bureaux. Il est même certain que, chez lui, l'ouverture du compas était plus large que chez Napoléon, lequel fut à peu près fermé à la littérature et aux choses d'art. Louis XIV s'y connaissait merveilleusement. Fut-il vraiment « le Roi de la langue », comme le disait l'abbé de Choisy ? Il faudrait l'avoir entendu pour en juger. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut le premier amateur, le premier connaisseur, pour ne pas dire le premier artiste de son temps.

Dans cette « revue de toutes les parties de l'Etat », qu'il passa au lendemain de la mort de Mazarin, et dont lui-même, en ses *Mémoires*, nous a gardé le souvenir, — nul doute qu'il ne se soit tracé, au moins sommairement, un programme général de réformes et d'innovations. La première chose dont il s'occupa, — nous avons dit pour quelles raisons, — fut d'augmenter la richesse et le bien-être de ses peuples. Des contrariétés de toute sorte, et, en premier lieu, la nécessité des guerres l'obligèrent à restreindre et même, quelquefois, à démentir son programme. Mais on peut dire que, dès ses premières méditations de souverain, devant les fe-

nêtres de son cabinet du Louvre ouvertes sur le beau fleuve et sa bordure d'édifices somptueux, devant ces quais où s'amoncelaient les marchandises venues de toutes les provinces du royaume et du monde, il eut la vision de faire de la vie de ses sujets et de la sienne propre une fête perpétuelle.

*
* *

Tout d'abord il fallait persuader à la France qu'elle devait être riche. Pour cela, Louis XIV et son ministre Colbert s'entendaient, se comprenaient à merveille. Il importait au moins que la France prît conscience de sa richesse, de ses possibilités de richesses. Le Roi connaissait fort bien son royaume, pour l'avoir visité et parcouru en tout sens, non pas une fois, mais continuellement, jusqu'aux approches de sa vieillesse. Aucun des chefs de l'Etat français, à n'importe quelle époque, n'a connu la France comme Louis XIV. Il savait donc, pour l'avoir constaté de ses yeux, la fertilité du sol, sa richesse en hommes et en productions naturelles. La France était alors le pays le plus peuplé de l'Europe et sans doute le mieux cultivé. Les étrangers s'en ébahissaient. Pour égaler l'Espagne, qui possédait plus d'or, il n'y avait qu'à retenir en France le numéraire et qu'à y attirer celui des voisins. Le Roi et Colbert pensaient y réussir. Tous les espoirs étaient permis à ce jeune souverain, que des chances uniques semblaient rivaliser à servir.

Il se trouvait être l'héritier d'un long effort monarchique, qui avait abouti à l'unification presque complète du pays, unification qui faisait sa force et que les étrangers admiraient et jaloussaient plus encore que sa fertilité. Et, en même

temps, il était le chef de file d'une génération incomparable d'hommes de guerre, d'administrateurs, de savants, d'écrivains, d'artistes et d'artisans. Tous ces nouveaux venus ne demandaient qu'à se signaler sous les yeux d'un maître, jeune comme eux, partageant leurs espoirs et leurs illusions, capable de les soutenir par son autorité et sa sympathie intelligente. Aux environs de 1660, vers cette époque du mariage du Roi, la France, sortie victorieuse des pires catastrophes, se sentait renaître, éprouvait comme une griserie juvénile. Les jeunes hommes d'alors étaient tout fiers de leur jeunesse. Par ses peintres et par ses sculpteurs, Louis XIV multipliait, dans ses jardins et ses palais, les images glorifiées de la jeunesse et même de l'enfance, symbole de la fécondité. Il voulait qu'à Versailles on mît partout « de l'enfance ». La nation entière lui était complice. On savait qu'on avait un long avenir devant soi, qu'on disposait de moyens de conquête inconnus des âges antérieurs. On se comparait orgueilleusement à ces anciens, dont les pédants continuaient, par routine, à vanter la civilisation, certainement surfaite. On se proclamait « modernes » avec ivresse. Et l'on énumérait complaisamment toutes les inventions, toutes les découvertes récentes qui avaient décuplé le pouvoir de l'homme, étendu ses connaissances, augmenté son bien-être : la boussole, la poudre à canon, l'horlogerie, les miroirs, le télescope et le microscope, les machines de toute sorte, — et les pays nouveaux ouverts au commerce et à l'esprit d'entreprise, comme à la curiosité et à l'observation du moraliste et du philosophe : l'Inde, la Chine, le Japon, les deux Amériques, — et enfin les sciences et les arts renouvelés, ou créés de toutes

pièces, la poésie et l'éloquence cherchant des routes nouvelles... Si les anciens avaient été des inventeurs, on inventerait aussi et mieux qu'eux. Et non seulement on ferait mieux que les anciens, mais mieux que les étrangers. En fait de luxe, de beauté, de raffinements et de modes, on éclipserait l'Espagne et l'Italie, les deux pays qui, jusque là, avaient servi de modèles à tout le reste de l'Europe.

Il y avait là une exaltation intellectuelle, un appétit d'invention et de nouveauté, qui annonce déjà la génération encyclopédique, mais avec quelque chose de plus national, de plus français, de profondément chrétien. Ces novateurs n'étaient nullement des révolutionnaires. Ces hommes, si attachés à la Terre, ne niaient point le Ciel. Il s'est produit alors, dans notre France, un équilibre merveilleux et qu'on n'a jamais revu depuis, entre la raison et la foi, entre les instincts positifs et les instincts mystiques de la race.

Louis XIV, chef national s'il en fût, sentait mieux que quiconque ce frémissement de toute la nation, cet élan impétueux vers la richesse et vers la gloire. Il les reconnaissait en lui-même. Avec un si beau royaume et un si bon peuple, il eût été impardonnable de ne pas faire de grandes choses. Et il se rappelait le bon La Porte, son valet de chambre, lui commentant, chaque soir, lorsqu'il était petit, ses lectures de Mézeray : « Sire, voulez-vous être un roi fainéant ? » Non, non ! il ne serait pas un paresseux ! Exigeant de lui le maximum de labeur, il a été, pour la nation, tout le contraire d'un « professeur de sommeil ». Il a été un excitateur et un animateur infatigables. Jamais, il faut bien l'avouer, la France n'a été soumise à un pareil entraînement.



Les grandes lignes du programme royal sont connues : intensifier encore la culture d'un sol si naturellement fertile, et aux productions indigènes ajouter les denrées exotiques. Faire venir de l'étranger tout ce qui manque à la France, les plantes et les épices coloniales : le thé, le café, le quinquina, le chocolat, et, avec cela, les porcelaines, les bronzes, les laques, les tapis de l'Orient et de la Chine. Puis essayer d'imiter tout cela, de le produire à son tour, — finalement se passer de l'étranger, et, comme l'écrivait un ambassadeur vénitien, « prendre la fleur de ce que produit le monde entier. » Ainsi on sera riches, et, peu à peu, ce sera, pour la nation, la vie somptueuse...

Dès 1664, lors des Fêtes de l'Île enchantée, à Versailles, le Roi offrit en spectacle à toute la Cour une véritable illustration de ce beau rêve. Il y eut, dans les jardins, une collation champêtre, où l'on vit exposé tout ce qu'il y avait de plus rare et de plus précieux comme vaisselle et comme orfèvrerie, et, avec cela, une abondance et une variété inimaginables de toutes les délicatesses de bouche. Au bas de la gravure qui représente ce banquet rustique et fastueux, on lit ces mots : « *Festin du Roy et des Reines, servi de tous les mets et présents faits par les Dieux et les quatre Saisons.* » Ainsi tout est mis à contribution pour le plaisir du Roi et de ses hôtes. Suivant l'expression de l'ambassadeur de Venise, « la fleur du monde » leur est servie par les dieux eux-mêmes descendus tout exprès de l'Olympe pour leur faire honneur.

La vie somptueuse appelle la vie large, la vie en plein air. On va donc aérer le vieux logis français, ouvrir toutes ses fenêtres sur le vaste monde, prolonger sa perspective, en développant, alentour, des jardins et des parcs, avec des échappées infinies sur l'horizon. A l'intérieur, on introduira plus de commodité, et, comme on disait alors, plus de « propreté ». La « bonne soupe » du bonhomme Chrysale ne suffira plus à ces jeunes générations avides de jouissances et d'élégances nouvelles. On voudra ensuite y mettre de la magnificence, — et ce sera la vie en beauté. On s'avise alors, pour la première fois, de toutes les ressources du paysage français, qui est plus varié, plus opulent et plus fin que le paysage italien. Avec cela, on a de la pierre, des marbres, des bois en abondance. Ces trésors du sol de France, ces belles forêts, ces grandes rivières, cette douceur du ciel, on va s'en emparer pour créer un art nouveau et changer la figure du pays. Si l'Italie a des palais, la France aura des châteaux à profusion. On va créer partout de grands ensembles décoratifs. Les villes étriquées du moyen âge vont prendre un aspect monumental. Pour cette tâche de reconstruction et de décoration générales, pour cette mise en œuvre de tous les moyens capables de contribuer à l'agrément et à la beauté de la vie, on enrôlera cette foule d'artistes et d'artisans qui ne demandent qu'à travailler sous les yeux d'un maître passionné comme eux pour toutes les belles choses. On les groupera en corporations nouvelles, plus libérales, plus largement ouvertes que les anciennes, et, avec l'aisance matérielle, on leur donnera une dignité qui les relèvera à leurs propres yeux comme aux yeux du public : académies royales

de musique, de peinture, de sculpture, d'architecture, sans parler de ces ateliers d'ouvriers d'art, qui ont travaillé, pendant tout le règne de Louis XIV, au Louvre, à Saint-Germain, à Versailles et à Marly. Et ce n'était pas là, comme de nos jours, une sorte d'enrégimentement mécanique et officiel. Les artistes collaboraient avec le Roi et le Roi collaborait avec ses artistes. Il était le grand animateur et souvent le grand inspirateur. Pendant un demi-siècle et plus, Louis XIV a exercé, en France, le ministère de la Beauté. Il n'a jamais été remplacé.

Enfin, — couronnement suprême, — organiser la vie intellectuelle de la nation, en permettant aux savants de se grouper, de se communiquer leurs vues et leurs découvertes, d'utiliser leurs inventions. Par-dessus tout, entretenir le culte du beau langage, véhicule de la pensée française, — et la politesse de l'esprit, sans laquelle les idées les meilleures peuvent devenir malfaisantes.

Ainsi, on aura donné à la France un prestige unique. Mais cela ne suffit pas. Il faut encore l'entourer d'une atmosphère de sympathie et d'admiration, attirer à elle les étrangers. Le Roi voudrait que la France, outre ses agréments propres, offrit à ses visiteurs ceux de leurs patries respectives. C'est déjà l'idée de nos expositions universelles. Faire de la France et spécialement de Paris comme un résumé de l'univers, voilà le fond de sa pensée. Perrault, dans son *Parallèle des anciens et des modernes*, cite, à cet égard, un projet fort curieux de Colbert, certainement approuvé par le Roi, en tout cas d'accord avec toutes ses aspirations. Dans le Louvre enfin terminé, il rêvait d'aménager une sorte de Palais des Nations : il y aurait eu des salles construites

et décorées « à la mode de toutes les nations du monde, à l'italienne, à l'espagnole, à l'allemande, à la turque, à la persane, — à la manière du Mongol, à la manière de la Chine, non seulement par une exacte imitation de tous les ornements dont ces nations embellissent différemment les dedans de leurs palais, mais aussi par une recherche exacte de tous les meubles et de toutes les commodités qui leur sont particulières, en sorte que tous les étrangers eussent le plaisir de retrouver, chez nous, leur propre pays, *et toute la magnificence du monde enfermée dans un seul palais...* »

Non seulement on attirera les étrangers en France, mais on ira chez eux les séduire et les éblouir. On s'efforcera de suggestionner et de diriger l'opinion européenne dans un sens favorable à la France, en flattant et, au besoin, en subventionnant quiconque peut avoir une influence quelconque sur cette opinion : on pensionnera des artistes, des savants et des gens de lettres. On paiera les dettes criardes de tel grand seigneur ou de tel ministre. Ces personnages entraient ainsi dans la clientèle du Roi de France. Cela s'appelle aujourd'hui « toucher des chèques ». Cela s'appelait alors « éprouver la munificence de Sa Majesté Très-Chrétienne ». Il y avait là une manière qui ne manquait pas de grandeur.

Ces dépenses d'éblouissement servaient, à n'en pas douter, l'intérêt français. Même lorsque Colbert faisait mouler, à Rome, les bas-reliefs de la Colonne Trajane, il obéissait encore à une arrière-pensée politique : « Pensez-vous, nous dit, à ce propos, Charles Perrault, que de voir dans une place, où se promènent sans cesse des étrangers de toutes les nations du monde, une construction

immense d'échafauds les uns sur les autres, autour d'une colonne de six-vingts pieds de haut, et d'y voir fourmiller un nombre infini d'ouvriers, *pendant que le Prince qui les fait travailler est à la tête de cent mille hommes*, et soumet à ses lois toutes les places qu'il attaque ou menace seulement, — pensez-vous, dis-je, que ce spectacle, *tout agréable qu'il était*, ne fût pas en même temps terrible pour la plupart de ces étrangers et ne leur fit pas faire des réflexions plus honorables cent fois à la France que la réputation de se bien connaître aux beaux ouvrages de sculpture... »

Avant la guerre de 1914, les Allemands n'ont fait qu'imiter, d'une façon lourde et bassement utilitaire, ces procédés de réclame vraiment royale. La réclame de Louis XIV n'avait rien d'agressif. Elle visait à plaire, encore plus qu'à éblouir. En voici un autre exemple, rapporté par le même Perrault : Pendant la guerre des Flandres, les Espagnols arrêtèrent un courrier français, qui certainement avait reçu l'ordre de se laisser arrêter. Il était porteur de plusieurs ordonnances de paiement, dont une pour des comédiens espagnols qui jouaient, à la Cour de France, devant la Reine. On juge de l'ébahissement du général ennemi devant ce trait de galanterie suprême : « Quelle mine faisait, je vous prie, ce général, en voyant ses soldats presque tout nus, pendant que le Prince qu'il avait à combattre faisait payer des comédiens espagnols, qu'il n'avait retenus que pour la satisfaction de la Reine et à condition de ne leur voir jamais jouer la comédie?... »

L'utilité de la nation, le service de la France, était donc, en fin de compte, le but que pour-

suivait Louis XIV à travers ces dépenses fastueuses. Le prestige personnel du souverain aidait au triomphe de ses armes. La vie délicieuse qu'il menait donnait une plus haute idée de sa puissance. Pour en réaliser le rêve, il recréait la nature, il la corrigeait et la violentait, jusqu'à ce qu'elle eût traduit l'inspiration de ses artistes et sa pensée à lui. Il forçait aussi les hommes, il savait les faire travailler, il exaltait jusqu'à l'héroïsme leurs facultés de création. C'est pourquoi il ne voulait autour de lui que des images de vaillance et de beauté. Quand il se promenait dans ses jardins de Versailles ou de Marly, parmi tout ce peuple de statues mythologiques animant le splendide décor des parterres et des terrasses, il pouvait croire, avec ses poètes, qu'il avait fait réellement descendre l'Olympe sur la terre.

L'ORGANISATION DE LA VIE MODERNE

Ce voluptueux est, au fond, un grand travailleur. Seulement, pour des raisons politiques, il croit devoir cacher son travail comme il cache ses préparatifs guerriers. Et, d'autre part, il n'est point fâché que ses courtisans le sachent au labeur, tandis qu'eux-mêmes sont à tailler un lansquenet ou à écouter une comédie. Mais il ne veut point que son labeur attriste la Cour. Celle-ci ne croit pas d'abord que le jeune Roi, harcelé par mille œillades amoureuses, puisse se mettre sérieusement et pendant bien longtemps à cette rude tâche du gouvernement personnel. En dépit de tous ces fâcheux pronostics, il tient bon. Il s'impose un travail quotidien de huit ou neuf heures par jour, lisant les rapports de ses ministres, les annotant de sa main, dictant une volumineuse correspondance, ou, quelquefois, répondant lui-même. Pour le souverain, comme pour les particuliers, la vie moderne exige une application et une dépense de forces

toujours croissantes et de plus en plus épuisantes.

Le tempérament vigoureux de Louis XIV, son « héroïque santé », comme disait le médecin Vallot, n'eussent point suffi à de telles exigences, si, dès le début, il ne se fût efforcé d'établir un bel équilibre entre son activité d'esprit et son activité physique. Pour fournir à une telle dépense de forces intellectuelles, il fallait que l'animal humain pût se refaire et respirer largement. D'où la prédilection du Roi pour tous les exercices corporels et surtout pour la campagne. Ce « gentilhomme campagnard », comme on l'appelait ironiquement, a été, dans toute l'acception du terme, un monarque de plein air. « Le Roi aimait extrêmement l'air », dit Saint-Simon. Et Dangeau écrit : « Le Roi se trouvait incommodé, quand il était un jour sans sortir, et il en avait encore plus besoin, quand quelque préoccupation le tourmentait. » Il aimait tellement le grand air qu'il voyageait, toutes portes ouvertes, malgré le froid, la pluie et la poussière. M^{me} de Maintenon, très frileuse, ne pouvait pas s'accoutumer à ces façons. D'habitude, le couple voyageait séparément. La vérité, c'est que le Roi, au sortir de ses Conseils, de son cabinet, ou de ses appartements, à l'atmosphère surchauffée par les bougies des lustres ou les cires des torchères, viciée par les émanations d'une foule humaine, avait besoin de se purifier les poumons, de décongestionner sa tête et de se détendre les muscles. Pour cela, il n'avait jamais assez d'air ni d'espace autour de lui. Il était l'homme des jardins aux larges esplanades, aux terrasses, d'où l'on découvre de vastes horizons et où l'on respire un air

salubre, des parcs immenses et des grandes forêts domaniales, où l'on chasse et où l'on chevauche des journées entières. Supposez ce même homme, si actif, si avide de mouvement et de liberté, enfermé dans le Louvre et le Paris malsains du xvii^e siècle : il s'y fût étiolé, en proie à toutes les fièvres malignes de ce temps-là. Et c'est une des raisons, — à mon avis la raison capitale, — pour laquelle il a vécu presque toute sa vie à la campagne, à Saint-Germain, à Versailles, à Marly. Et c'est ainsi qu'il a créé, en France, la vie de château, à peu près telle qu'elle existe encore aujourd'hui, — et, du même coup, organisé la vie moderne.

*
* *

Au xvii^e siècle, la vie de château apparaît comme un élargissement et comme une aération de la vie close et quelque peu étouffante du moyen âge. Besoin de liberté d'abord. Puis besoin d'intimité. On veut trouver la liberté chez soi, et, avec elle, toutes les commodités et tous les agréments possibles, — commodités et agréments qu'on ne soupçonnait point jusqu'alors, ou qu'il fallait aller chercher bien loin.

La liberté, on voit trop les raisons qui la faisaient rechercher si avidement par le chef d'Etat très moderne qu'était Louis XIV, — personnage écrasé de soucis et d'affaires, débordé par les corvées décoratives de sa charge. De toutes ses forces, il a réagi contre l'automatisme de sa fonction. Il y avait à cela une manière d'hérésie. Les historiens modernes ne semblent pas s'en rendre compte. C'est tout naturel : on se représente

le grand Roi sous les espèces d'une momie solennelle de la Royauté, enfermée dans les salons dorés de Versailles comme dans un splendide mausolée, et ligotée par toutes les entraves de l'étiquette. On a pris au pied de la lettre et singulièrement exagéré ce que Saint-Simon appelle « la mécanique » de la vie du Roi. Cette mécanique, ce n'est pas Louis XIV qui l'a inventée. Elle existait déjà, presque aussi compliquée, du temps des Valois. Le Roi l'a subie, mais il a fait tout ce qu'il a pu pour s'y dérober, dans la mesure du possible, et, si l'on peut dire, pour ne point se laisser mécaniser par elle. Souvent même il la faisait fléchir. L'heure du dîner ou de la messe était reculée ou avancée, suivant que la longueur du Conseil le réclamait, ou le départ pour une grande chasse, ou une villégiature.

Aussitôt après son dîner, vers deux heures de l'après-midi, le Roi s'évadait par la Cour de marbre, éperonné et botté, sautait à cheval, ou montait en voiture avec son fusil. Deux fois la semaine, il chassait à courre, et, presque tous les jours, quand il ne se promenait pas, il tirait dans ses parcs. C'était un cavalier et un tireur tout à fait hors de pair. Au temps de ses amours avec La Vallière, il fit, en un jour, le trajet aller et retour de Fontainebleau à Versailles, en passant par Vincennes et Saint-Cloud, — ce qui représente près de cent cinquante kilomètres. Et, dans sa vieillesse, il avait encore l'œil si juste et la main si ferme, qu'il ne tirait pas un coup de fusil sans abattre une pièce. Mais ce n'était, au fond, ni le gibier ni le cheval qui le passionnaient. Les ambassadeurs vénitiens l'avaient fort bien remarqué :

« Le Roi prend de l'exercice, écrivait l'un d'eux, dans l'intérêt de sa santé. Il chasse, mais on voit clairement que c'est moins par inclination que pour mettre en liberté son esprit et combattre une tendance à l'embonpoint. » Il y trouvait, en effet, un moyen de s'isoler, de se reposer de tant de visages importuns, ou encore de réfléchir tranquillement, surtout, comme le dit Dangeau, « lorsque quelque préoccupation le tourmentait. » C'est seulement pendant ces quatre ou cinq heures par jour, ou bien, une ou deux fois par semaine, pendant une partie de la journée qu'il pouvait s'appartenir. Après cela, il n'était plus le maître de sa pensée qu'une fois dans son lit, derrière les courtines closes de son baldaquin. Là surtout, il méditait les grandes affaires, ou combinait les grandes opérations militaires. Pendant la guerre de Succession d'Espagne, il en avait des cauchemars, gesticulait et parlait tout haut dans son sommeil... Ainsi, ce que Louis XIV demandait d'abord à la vie de château et aux exercices en plein air, c'était, avec sa santé, la liberté de son esprit.

Toutefois il est incontestable que la chasse et la promenade lui plaisaient extrêmement. Il chassait, comme tout chasseur, pour dépenser sa force et montrer son adresse, pour étaler et pour donner sa chasse : il la distribuait aux princesses et aux dames de la Cour, qui rentraient au château avec des chapelets de perdrix à leur ceinture. Il aimait aussi beaucoup faire, à travers ses jardins et ses parcs, le tour du propriétaire, s'arrêtant devant les plantations et les constructions nouvelles, causant avec ses architectes, ses entrepreneurs, ses jardiniers. On voyait, dans ces moments-là, un Louis XIV

tout à fait simple, débonnaire et même familier. Au cours d'une discussion, il se laissait embrasser par Le Nôtre, transporté d'un soudain enthousiasme. Il est vrai que, pendant son séjour à Rome, le même Le Nôtre se jeta au cou du Saint-Père et l'embrassa. Comme un courtisan racontait ce trait, en le tenant pour incroyable : — « Pourquoi pas ? fit le Roi : Le Nôtre m'embrasse bien !... » — Mais la vie de château ainsi conçue suppose la facilité des déplacements. On ne peut vivre à la campagne qu'à la condition d'en sortir très souvent. On voyage, on visite ses voisins. Pour cela, il faut des écuries bien montées, une carrosserie perfectionnée, des routes bien entretenues. Louis XIV est constamment par monts et par vaux. On ne saurait trop y insister : ce monarque de plein air connaissait par cœur presque toutes les routes de son royaume. En dehors de ses grands voyages, il ne se passe guère de semaines qu'il n'aille à Meudon, à Saint-Cloud, à Marly, à Rambouillet, à Saint-Germain. Il est seul, à cheval, ou dans sa calèche, autant par craintes des bavardages indiscrets avec ses courtisans, que pour méditer en paix.

Et c'est pourquoi sa Grande et sa Petite Ecurie deviennent de véritables départements de l'Etat. Elles sont colossales, presque aussi magnifiques que le Palais lui-même. Est-il rien d'assez beau pour les chevaux du Soleil ? Est-ce qu'ils ne participent point, eux aussi, à la divinité de leur maître ?... Avec ces chevaux de selle ou de trait merveilleusement sélectionnés, tout un assortiment de véhicules, depuis le grand carrosse de voyage, sorte de salon ambulant, où l'on jouait aux cartes, où l'on mangeait, et où l'on

souchait, jusqu'au fauteuil à roulettes qui promenait le Roi malade ou vieilli à travers ses jardins. On peut dire que la seule nécessité d'aller sans cesse de Paris à Saint-Germain, à Versailles, ou à Fontainebleau, a créé la carrosserie française. Jusque là, c'étaient l'Italie et l'Espagne qui avaient tenu le record en ce genre. A partir de Louis XIV, les carrosses les plus confortables, les plus somptueux, les mieux suspendus et les plus rapides se fabriquent en France. Ce progrès-là non plus ne s'est pas réalisé sans lui. Il voulait très expressément que la France primât en toutes choses. Et c'est certainement à son exemple personnel qu'est due la multiplication de la carrosserie, non seulement à Paris, mais dans tout le royaume. La Bruyère, qui verse assez souvent dans la déclamation d'école, a l'air de s'en scandaliser. Au contraire, Perrault, qui est un homme très moderne, — plus moderne même que le Roi, — exulte à l'idée de ces nouveautés. Sous Henri IV, dit-il, il n'y avait pas douze carrosses dans tout Paris, — et quels carrosses ! — maintenant tout bourgeois aisé a le sien. — Pour faire rouler ce train d'équipages, on perce des routes neuves, ou on répare les anciennes. La circulation devient partout plus intense. Sous l'active impulsion de Colbert et du Roi, la province la plus engourdie s'éveille et sort de sa coquille.

Il est bien certain que les guerres entravèrent trop fréquemment ce bel élan. Les routes étaient très souvent mauvaises, les carrosses et surtout les coches fort misérables et rudimentaires. On peut s'amuser à faire un tableau pittoresque de l'ancienne France, avec des carrosses versés ou embourbés, des routes défoncées, des auberges

sordides et vermineuses, où l'on couche à six dans la même chambre et quelquefois dans le même lit. Soyons sûrs que nos neveux auront les mêmes sarcasmes pour les déraillements de nos trains, les écrabouillements de voyageurs, nos wagons malpropres, mal chauffés et mal éclairés, nos Palaces en carton, nos routes chaotiques et ensevelies sous une poussière enragée...



Mais c'est dans l'aménagement intérieur de l'habitation que Louis XIV, souverain très voluptueux et très moderne, a surtout innové. Résolu à vivre à la campagne, il voulait avoir de l'air, de l'eau et de la vue. C'est pour cette triple raison qu'il choisit l'emplacement de Marly. Et c'est à cause de cela qu'il a révolutionné l'esthétique et renouvelé l'architecture de son temps.

Des gens austères lui font un grief d'avoir quitté le Louvre pour Saint-Germain et Versailles. Ce reproche est fort inconsidéré. D'abord le Louvre était depuis longtemps inhabité, lorsque le Roi y revint avec Anne d'Autriche, et, d'autre part, une foule d'exemples lamentables lui démontraient qu'il ne pouvait se tenir assez loin de sa capitale, s'il ne voulait pas être à la merci des factions et le prisonnier des émeutes. Renan, très frappé de cet inconvénient, pour les gouvernements du XIX^e siècle, d'être en quelque sorte livrés à la démagogie parisienne, estime que la capitale du pays, ou plus exactement la résidence du Pouvoir, devrait être une ville moyenne ou petite de la région du Centre, — comme Bourges ou Poitiers, — également à l'abri

de l'invasion étrangère et des mouvements révolutionnaires des grandes villes. Louis XIV songea certainement à cet inconvénient. Il se souvenait surtout de la Fronde, et il ne pardonna jamais au Parlement et au peuple de Paris de l'avoir obligé à fuir, avec sa mère et son ministre. Voilà, évidemment, le motif profond qui l'amena à ne résider dans sa capitale que le moins possible. Mais il faut bien considérer qu'à cette époque, le Louvre était non seulement inhabité, mais à peu près inhabitable, — le Louvre réduit à l'aile centrale du côté de l'ouest, à la galerie d'Apollon et à un moignon du côté de la rivière. L'actuelle cour carrée n'existait pas et l'emplacement s'en trouvait obstrué par des décombres et par une des tours du vieux Louvre médiéval. Sur toutes ses façades, sauf celle de la rivière, le Palais était bloqué, séparé des Tuileries, par des constructions de toute sorte. Une rue infecte et mal famée descendait vers la Seine, là où est aujourd'hui la Colonnade. On ne voyait pas clair dans la chambre à coucher du Roi, qui, au surplus, devait se sentir singulièrement à l'étroit dans ce palais inachevé, où, avec lui, logeaient sa femme, sa mère, son frère, le Cardinal, la sœur et les nièces de celui-ci, chacun de ces personnages ayant une cour plus ou moins considérable. En outre, le Louvre de ce temps-là était entouré de fossés pleins d'eau, qui, dès les premières chaleurs, exhalaient des miasmes nauséabonds. Ajoutons-y les odeurs de Paris, — le Paris surpeuplé et boueux du quartier des halles : c'était une pestilence dont nous n'avons plus idée. Voilà bien des raisons, — sans parler d'autres encore, plus intimes, — pour éloigner un hôte un peu délicat. Quand on avait à choisir entre le jardin

du Louvre, environné de hauts murs, empuanti par le voisinage de gadoues et de ruisseaux méphitiques, — entre ce noir palais sans horizon et la terrasse aérienne de Saint-Germain, on ne pouvait pas hésiter un seul instant.

Saint-Germain lui-même n'avait d'autres avantages que sa belle vue, son air salubre et, pour un chasseur et un amoureux, la proximité de la forêt. Le Château-Neuf (maintenant détruit), commençait déjà à tomber en ruines. Sauf ses terrasses et ses jardins, du côté de la Seine, c'était d'ailleurs une bâtisse assez peu magnifique, n'ayant qu'un seul étage. Le Château-Vieux, archaïque et mal entretenu, n'offrait guère plus de commodité que le Louvre. Louis XIV résolut de le transformer à son usage, d'en faire quelque chose de très moderne et de très somptueux.

L'édifice actuel ne rappelle que de loin le château de Louis XIV. Il est devenu un lieu pédagogique et renfrogné. Ce n'est plus qu'un pastiche, un essai de reconstitution dans le goût de la Renaissance française. On regrette, devant ces mornes espaces, les transformations et les embellissements du ^{xvii}^e siècle.

Après quelques années de séjour à Saint-Germain, le Roi avait aménagé à la moderne et complètement refait le vieux château de François I^{er}. Les contemporains en furent émerveillés. Ce qui excitait surtout leur admiration, c'étaient les balcons dont Louis XIV avait eu l'idée d'entourer les deux façades principales, celle qui regarde la forêt et celle qui est tournée vers Paris et la vallée de la Seine. Et c'est ce qu'on appelait « la nouvelle Terrasse ». Un visiteur officiel exprimait ainsi son enthousiasme dans une lettre adressée à M^{lle} de Soudéry : « Monsieur Lebrun

nous mena d'abord sur cette terrasse... La compagnie fut surprise et charmée d'une *vue si accomplie* : il n'y eut (personne) qui ne s'imaginât être passé dans l'ancienne Assyrie, ou dans l'ancienne Egypte... et se trouver dans ces jardins suspendus dont on a fait tant de bruit... On peut, de cette terrasse, aller dans la chambre du Roi, qui s'habillait alors.

En ce lieu néanmoins parurent peu de gardes.

La liberté s'y trouvait comme ailleurs,

Et le *nombre* des halberdiers

Le *donnait* à celui des fleurs.

Nous y marchions entre deux rangs de lauriers-cerises, de tricolas, de jasmins et de tubéreuses... »

Ce visiteur, sans doute stylé par « Monsieur Lebrun », a fort bien exprimé dans sa lettre ce que le Roi cherchait avant tout à Saint-Germain : la liberté, — c'est-à-dire l'intimité, le droit de vivre à sa guise, sans gardes ni cohue de courtisans, — et puis la vue, cette immense perspective de forêts, de plaines verdoyantes et de molles collines, non encore gâtée, comme aujourd'hui, par des bâtisses industrielles. Louis XIV, homme de domination, aimait à dominer de vastes espaces, comme si sa pensée se jouait là plus à l'aise, comme si ces étendues illimitées exaltaient tous ses instincts de grandeur. Il est certain que l'on voit plus grand à Versailles ou à Saint-Germain qu'au Louvre. En outre la beauté de cette vue touchait infiniment le Roi. La preuve qu'il y était sensible, c'est qu'il se fit aménager un petit appartement sur le côté le plus pittoresque de la terrasse, celui qui regardait la cour du

Château-Neuf et d'où l'on découvrait les tours de Saint-Denis. De son cabinet, il contemplait, par delà l'esplanade, ses jets d'eau et ses « parterres de broderies », l'énorme houle des verdure forestières.

Il aimait les fleurs, il en faisait mettre partout, — des fleurs au parfum très fort, fleurs capiteuses et voluptueuses, presque charnelles, comme le jasmin et la tubéreuse. Il en faisait mettre dans les chambres de ses maîtresses, devant leurs fenêtres ou leurs portes : les balcons de Saint-Germain n'étaient qu'un continuel jardin suspendu. Il lui fallait aussi des fleurs et des arbustes exotiques, des lauriers-roses, des citronniers, des orangers. L'oranger surtout passait alors pour un grand luxe. Saint-Germain, comme Versailles, s'en trouvait rempli. C'était une des passions du Roi. En pleine campagne de Franche-Comté, il s'inquiète de l'effet produit par des orangers nouvellement mis en place. Avec les fleurs, les oiseaux : Louis XIV a partout des volières. Il en fera placer jusque dans la Cour de marbre, à Versailles. « Volatiles, la plupart très rares et de pays éloignés », nous dit le bon La Fontaine, qui se pâmait, avec ses amis Boileau, Racine et Molière, devant la ménagerie royale : « Ce qui leur plut davantage, ce furent les Demoiselles de Numidie et certains oiseaux pêcheurs qui ont un bec extrêmement long... On ne peut rien voir de plus beau : ce sont espèces de cormorans... » Le Roi aimait les oiseaux et les fleurs, à cause de leur ramage, de leurs couleurs éclatantes, de leurs odeurs. Il aimait tout ce qui bruit et tout ce qui resplendit. Il lui fallait des bêtes gracieuses, de l'enfance, de la vie et de la joie autour de lui.

Gentilhomme campagnard, il entendait jouir, dans son château, de tout le bien-être et de tout le luxe possibles. Il demandait à ses ouvriers d'art, comme à ses décorateurs et à ses architectes, tout ce qu'ils pouvaient donner : d'abord une grande abondance de lumière dans des appartements bien aérés, hauts de plafonds, percés de larges baies, orientés vers de libres espaces. Louis XIV, divinité solaire, a besoin de lumière, comme il a besoin d'air pur. On peut dire qu'il a fait de la lumière partout où il est passé. Que l'on considère ses châteaux et ceux même de la Renaissance : comparés à ceux de Versailles, les appartements de Blois sont obscurs. Ils paraissent étriqués, ont des ouvertures étroites, des portes basses, des couloirs tortueux. Le Prince a toujours peur d'être assailli dans sa chambre par des assassins ou par des émeutiers : les portes exigües, les couloirs coudés briseront ou arrêteront leur élan. Pour Louis XIV cette crainte n'existe plus : tout est largement ouvert. L'air et la lumière pénètrent par de hautes fenêtres dans des salons égayés de fresques et de dorures.

A ces belles pièces neuves convient un ameublement non moins moderne. Le Roi est aussi bon tapissier ou ébéniste, que bon architecte et décorateur. Dès son arrivée à Saint-Germain, il a complètement transformé le mobilier : « Tous les murs et les plafonds, nous dit la *Lettre à M^{lle} de Scudéry*, sont revêtus de glaces et de miroirs, avec des cadres et des ornements, dont l'or fait la moindre richesse. On y marche sur des planchers qui seraient dignes de faire la pompe des plus belles voûtes. Ce ne sont que marbres de toutes couleurs, ouvrages en mosaïque et parquets de pièces rapportées. On y voit en tous les

coins et cent autres endroits de grands vases d'argent chargés de fleurs, des pilastres et des termes de même métal qui portent des filigranes d'or... » — L'argent surtout est répandu à profusion. On essaie d'éclipser l'Espagne qui est, alors, le pays du monde le plus riche en or, et, comme on ne peut y parvenir, on se rabat sur l'argent. Les pots d'orangers, comme les buffets et la vaisselle, tout est en argent massif. Il y avait là un étalage de richesse un peu grossière qui sentait le parvenu et dont les Espagnols se gaussaient. Il faut avouer que le jeune Louis XIV n'était pas exempt de ce ridicule.

S'il a le goût du luxe, il a, au moins autant, celui de la commodité. Il veut que Saint-Germain, séjour estival, soit un endroit frais. En conséquence, il multiplie, dans toutes les pièces du château, les jets d'eau et les fontaines. Dans le cabinet rond, occupé par la tour d'angle (qui fait partie du « petit appartement »), il y a, « dans l'ouverture de la cheminée, un grand vase d'argent, qui fait cent fontaines jaillissantes à discrétion, et cela sert à rafraîchir le lieu en été. » Au centre de la salle du milieu, décorée en rocailles et qu'on appelait « la grotte », — un jet d'eau se réfléchissait dans les parois latérales et dans le plafond, où était peint un petit Amour, ainsi « enfermé entre deux eaux jaillissantes ».

Après la richesse et la nouveauté des appartements et du mobilier, le luxe de la table, — toutefois sans excès, car certains menus du Roi nous paraîtraient aujourd'hui assez ordinaires. La chère paraît avoir été, à la Cour, plus abondante que délicate. Pourtant le service de la Bouche était en grand progrès sur l'âge précédent. De même que les fleurs et les arbustes, Louis XIV

aimait beaucoup les fruits exotiques et les primeurs, les petits pois, les melons, les figues fraîches, les grenades et les oranges. Sous la direction de La Quintinie, il eut un potager qui servit de modèle à tout le royaume. Il eut aussi des limonadiers et des chocolatiers, qui purent rivaliser, particulièrement pour les sorbets, avec ceux d'Espagne et d'Italie. Joignez à cela la somptuosité des services de table. Puis une foule de commodités inconnues, dont la principale est l'usage de la bougie, — la bougie en torchère, en lustre, en girandole, en candélabre. Ce fut une véritable révolution dans l'éclairage, et — nous l'avons trop oublié — ce fut la vie mondaine singulièrement étendue et transfigurée. En intensifiant l'usage de la bougie, Louis XIV a rendu les réceptions et les fêtes nocturnes plus brillantes, plus fréquentes et moins coûteuses. Désormais, dans les gentilhommières lointaines, on ne se couchera plus comme les poules. Au lieu de la lampe à huile ou de la chandelle, fumeuse et puante, on aura la bougie. On éclairera convenablement la table à jeu, la salle de bal ou de conversation. Ce progrès du luminaire était aussi une révolution dans les mœurs.

Le Roi-Lumière veut avoir, dans son palais, les derniers raffinements du bien-être et de la « propreté ». La chaise (on devine assez de laquelle il s'agit) fut alors non seulement un grand progrès, mais une suprême élégance. On recevait sur sa chaise, de même qu'on prenait ses clystères en public. Le clystère, comme la chaise, avait la meilleure grâce du monde. Si l'on consulte, pour cette date, l'Inventaire du mobilier de la Couronne, on constatera que le château de Versailles, outre une véritable armée de

chaises, possédait une foule d'ustensiles délicats, ou très peu répandus en France jusqu'à cette époque : des baignoires, une infinité de bassins et d'aiguières d'argent, des éteignoirs et des mouchettes pour les bougies, des bassinoires d'argent, des boîtes à éponges, des « pots à cracher », — « un crachoir de vermeil doré pour le Roy, à Marly », et enfin « de petites seringues avec des manches d'ébène garnis d'argent, pour jeter des eaux de senteurs. »

Voilà pour la commodité. Pour l'agrément, ou le plaisir des yeux et de tous les sens, il y avait les fêtes en plein air, les collations champêtres, les concerts sur l'eau, les dîners en musique, le bal, la comédie et l'opéra, les promenades en gondole, les jeux dans les jardins, — l'anneau tournant, le trou-madame, la passe de fer, le portique, l'escarpolette, la ramasse et combien d'autres ! — et, lorsque le temps était pluvieux ou qu'il faisait trop froid, le jeu, la loterie et les concerts d'appartement...



Le Roi fut le grand organisateur de cette vie délicieuse. Les contemporains le proclamaient bien haut, pour l'en louer, ou l'en blâmer. Fénelon, dans son *Examen de conscience sur les devoirs de la royauté*, qui n'est qu'un long réquisitoire contre Louis XIV, le désigne nettement comme responsable de la corruption des mœurs : « Il y a, aujourd'hui, dit-il, plus de carrosses à six chevaux dans Paris qu'il n'y avait de mules, il y a cent ans. Chacun n'avait point une chambre. Une seule chambre suffisait, avec plusieurs lits

pour plusieurs personnes. Maintenant chacun en peut plus se passer d'appartements vastes et d'enfilade. Chacun veut avoir des jardins, où l'on renverse toute la terre, des jets d'eau, des statues, des parcs sans bornes, des maisons dont l'entretien surpasse le revenu des terres où elles sont situées. D'où tout cela vient-il ? De l'exemple d'un seul !... » Vous entendez bien qu'il s'agit ici du Roi.

Notons, en passant, que ce vertueux censeur, dans son archevêché de Cambrai, tenait table ouverte et menait un train princier : la frugalité de Salente n'était bonne, sans doute, que pour Versailles.

Mais, comme le remarque Voltaire, les déclamations contre le luxe sont une partie de l'éloquence sacrée. Le Roi voyait, dans ses raffinements, un moyen de stimuler l'activité industrielle et commerciale de ses sujets. Et puis, ce grand travailleur se disait qu'après tout il méritait bien quelques douceurs. Il avait besoin de plaisirs pour se reposer de tout le tracassé des affaires. Enfin, il aimait la volupté, comme l'amour. S'il y ajoutait l'amour de la gloire, comment avoir le courage d'en blâmer ce jeune homme, qui ne boudait aucune des tâches de la Royauté et qui ne cherchait dans les divertissements que le repos nécessaire pour faire de grandes choses ?

La vie de château, telle qu'il l'avait conçue et organisée, n'était, en vérité, qu'une succession de plaisirs, entrecoupant, pour lui, le labeur quotidien, depuis le moment où il s'éveillait, jusqu'à celui où il « donnait le bougeoir » pour se mettre au lit. Le matin, à l'heure dite, le valet de chambre poussait doucement les volets de l'ap-

partement royal. La nourrice du Roi s'approchait de son lit *et le baisait*, pour l'éveiller. Le rite charmant que voilà ! Et comment ne pas augurer bien d'une journée commencée par un baiser, — fût-ce un baiser presque maternel !... Puis c'était la messe en musique. (On chantait toujours un motet, dit Saint-Simon.) Après cela, le dîner aux violons, la promenade ou la chasse, les goûters sur l'herbe, les toilettes féminines dans la Galerie, la comédie, le souper de dix heures, toujours aux violons, la profusion des mets et des fruits, les splendeurs des vaisselles et l'éclat sans pareil du décor. Même les soupers et les concerts intimes étaient un pur enchantement. M^{me} de Sévigné, invitée à Saint-Germain, dans les petits appartements des maîtresses royales, nous assure qu'elle a entendu là « des musiques divines... »

III

LA PLANTATION DU DÉCOR

En pleine guerre de la Succession d'Espagne, c'est-à-dire au moment le plus triste et le plus angoissant du règne, M^{me} de Maintenon écrivait à la princesse des Ursins : « Nous sommes dans des lieux délicieux. Je ne sais, Madame, si vous avez vu Trianon, en cette saison-ci... » On était au mois de juin, l'époque triomphale de Versailles. Il fallait que l'enchantement de ces beaux lieux fût quelque chose de bien extraordinaire, pour que cette personne sèche et pédante s'en aperçût, surtout en un pareil moment. Malgré la vieillesse du Roi, les revers de ses armes et sa dévotion croissante, la vie délicieuse durait toujours.

Il lui fallait, à cette existence enchantée, un cadre digne d'elle, digne aussi de la gloire du jeune souverain. Louis XIV le sentit tout de suite. Il comprit que le cadre architectural construit par ses prédécesseurs n'était plus adapté aux exigences de la vie nouvelle, toute de plaisir et de

représentation, et que les vieux palais ne répondaient plus à la majesté de la nation française et à la grandeur de ses ambitions. En outre, — il faut le répéter, — il avait le goût du faste et la noble passion des bâtiments. Il les aimait, comme un grand seigneur italien, comme un Pontife et comme un Prince romain. On peut dire que ce fut la grande passion de toute sa vie, qu'elle contre-balança en lui celle de l'amour et de la galanterie et qu'elle finit par l'emporter. Pendant cette même guerre, si cruelle, de la Succession d'Espagne, la même M^{me} de Maintenon écrit que les bâtiments sont restés, pour le Roi, « le seul plaisir », l'unique consolation... Bussy allait jusqu'à dire : « Le Roi donnerait toutes les femmes pour Versailles ! »

Mais cette passion est réglée, comme le furent, en somme, toutes les passions de ce monarque, — qui est bien décidément le type le plus extraordinaire que l'on ait vu de « l'homme classique ». Chez lui, le goût du faste est endigué par une sévère économie. On a même pu l'accuser d'avarice. Les Vénitiens, des Italiens, comme Primi Visconti, n'hésitent point à déclarer que le Roi est avare. Ce n'était qu'un jeu de contrepoids, une façon d'équilibrer des penchants dispendieux et qui pouvaient devenir ruineux. Il est certain, en tout cas, qu'il vise à l'économie, qu'il conserve le plus possible de ce qu'ont fait ses prédécesseurs, — comme à Versailles, où il garde le château assez mesquin de son père, en s'efforçant de le raccorder à la splendeur des nouvelles constructions. Il veut produire le maximum d'effet avec le minimum de moyens : ce qui est la tendance la plus caractérisée de l'esprit classique.

Autres tendances contradictoires et savamment équilibrées chez lui : il veut faire grand, riche et beau, il veut laisser, comme le dit Colbert, des monuments quasi indestructibles, qui rappellent « les grands ouvrages des Romains ». Et d'autre part, il veut avoir pour lui, pour son usage, pour la satisfaction de son goût personnel et non pour l'étonnement de la postérité, des créations d'art tout éphémères, toutes à sa mesure, qui n'auront été que l'épanouissement d'un caprice passager. Il excelle ainsi à faire quelque chose de rien, — ce qui est encore un procédé tout classique. Il corrige par ce sens de l'éphémère, du gracieux fragile et peut-être même un peu frivole ce que ses grandes constructions peuvent avoir de trop solennel et de trop apprêté.

Et c'est ainsi que, pour encadrer la vie délicieuse et fastueuse de sa Cour, il a planté un double décor, l'un durable et magnifique, comme les grands monuments de l'antiquité, l'autre léger et périssable, comme pour une fête d'un jour ou d'une nuit, et qui se métamorphosait à ses yeux avec la même rapidité que les parterres de Versailles, où les jardiniers n'avaient qu'à changer les pots pour donner l'illusion d'une nouvelle tapisserie florale. Lui-même disait, à ce que rapporte l'ambassadeur de Venise, qu'il avait fait « Versailles pour la Cour, Marly pour ses amis, Trianon pour lui-même ». Ce sont deux ordres de constructions, les unes personnelles et privées, les autres publiques et, si l'on peut dire, universelles.



Ces deux sortes de bâtiments sont la *création personnelle* du Roi : il est étrange et invraisemblable qu'il faille, aujourd'hui, insister si fortement sur ce fait. Mais, depuis les temps romantiques, c'est un préjugé solidement établi que les grandes œuvres de l'art et de la littérature sont des produits spontanés du génie des peuples. Les cathédrales comme les épopées se sont faites toutes seules. Le siècle de Louis XIV, c'est un certain nombre de grands artistes, de grands savants, de grands administrateurs, ou de grands hommes de guerre. Le nom du Roi n'est, sur leur œuvre, qu'une étiquette conventionnelle et comme une usurpation de leur gloire. Ce que l'on voit à Versailles, c'est Mansart, Le Nôtre, Lebrun, Coysevox et leurs émules. Pourtant il est bien difficile de n'y pas voir le Roi dont la personne déborde de partout. Il faut se résigner à admettre son influence, son intervention, sa part de collaboration dans toutes ces merveilles. Mais cette part, on la restreint le plus qu'on peut, cette influence on la déclare néfaste. Le Roi, en matière d'art, n'avait, dit-on, aucun goût. Ce qu'il y a de mauvais vient de lui, ce qu'il y a de réellement beau vient de ses architectes et de ses artistes.

En revanche, d'autres le tiennent pour un véritable « esthète ». Rien de plus impropre que cette expression. Un roi ne doit pas être un esthète. Louis XIV avait trop le sentiment des convenances et de sa propre dignité pour donner dans ce ridicule. Mais il a été, pour l'art de son

temps, un excitateur et un animateur tel qu'il ne s'en est jamais vu.

D'abord, il était l'homme qui paie et qui fait travailler. Il était un bâtisseur qui voyait grand et qui s'y connaissait. Les artisans et les artistes qui travaillaient pour lui savaient que non seulement ils seraient magnifiquement récompensés, mais que leur effort serait apprécié par quelqu'un qui les comprenait, qui aimait leur art ou leur métier, qui les aimait eux-mêmes, qui les assurait de son amitié et de son affection. Quel encouragement à se surpasser que cette sympathie intelligente et toujours présente du maître ! On a l'art qu'on mérite. Aux époques où la beauté est indifférente aux gens du pouvoir, l'art devient quelque chose d'administratif et de mécanique, ou bien il est en dehors de la vie de la nation, il devient paradoxal et capricieusement individuel. Louis XIV, par son amour de l'art et des artistes, a mérité de voir toutes les belles choses qui furent créées sous son règne et d'en jouir le premier. On croirait que La Fontaine pensait à lui, lorsqu'il écrivait ces phrases exquises de sa *Psyché* : « Il aimait extrêmement les jardins, les fleurs, les ombrages. Polyphile lui ressemblait en cela, mais on peut dire que *celui-ci aimait toutes choses*. Ces passions (lui) remplissaient le cœur d'une certaine tendresse... » De même, Louis XIV aimait toutes choses et cela aussi « lui remplissait le cœur d'une certaine tendresse ». On a vu qu'il se laissait embrasser par Le Nôtre. A un de ses limiers, qui lui cherchait des raretés en Espagne et en Italie, il écrivait ceci : « Monsieur l'Abbé Elpidio Benedetti, j'ai commandé au sieur comte de Brienne de vous écrire plus particulièrement touchant les

médailles et les bagues antiques du cabinet Gualdi dont vous aviez chargé Héron. Pour le lit d'étoffe de soie peinte, que le même courrier m'a rendu aussi de votre part, il m'a été fort agréable et plus encore *l'affection* qui vous a porté à me l'envoyer, mais, comme elle mérite que j'y réponde d'une manière plus digne de moi que par un simple remerciement, je ne vous en ferai point ici, laissant au sieur Colbert d'y suppléer, ainsi que je lui ai ordonné... » Il ne lui suffit pas qu'on travaille bien. Il veut qu'on travaille pour lui avec amour. Il confond dans une même passion les belles choses et ceux qui les lui procurent.

Ce n'était pas seulement un collectionneur d'antiquités, de tableaux, de statues et de tapisseries : il avait aussi le goût des simples curiosités. Il n'aimait pas seulement le grand et le beau, mais le joli et le gracieux et jusqu'aux frivolités de la mode. A son cousin, le duc de Beaufort, qui préparait son expédition en Barbarie, il demandait de ne pas oublier la ménagerie et la volière royales : « Je vous ferai tenir de l'argent pour m'acheter des animaux rares dans les pays où vous irez. Et, pour ce qui est des oiseaux, je serai bien aise d'en avoir le plus qu'il se pourra. J'attends aussi les orangers par la voie qui sera la meilleure... » A Colbert, qu'il charge d'organiser une loterie, il adresse ces recommandations : « Essayez de trouver dans peu de temps tout ce qu'il y aura de joli et d'agréable dans Paris... Je veux le gros lot de cinq cents pistoles. Pour les autres, je ne m'arrête pas à un prix fixe, et ce qu'il y aura de plus beau, *d'un prix médiocre*, est ce que j'aimerais le mieux. On pourra avoir des bagues, des bra-

celets, des montres, des crochets, des étuis, etc... Il faut une cassette jolie pour enfermer le tout... » Remarquons, en passant, ce trait d'économie royale : « un prix médiocre ». Il veut avoir ce qu'il y a de mieux, en dépensant le moins possible.

Louis XIV, amateur d'art, de curiosités et de colifichets, avait d'ailleurs de qui tenir. Il est sûr que, de bonne heure, il fut hanté et entraîné par l'exemple de ses prédécesseurs, les fastueux Valois, qui avaient le goût de toutes les choses d'art, et aussi de son propre aïeul, Henri IV, qui fut un grand bâtisseur. D'autre part, Mazarin collectionneur eut une influence non moins certaine sur lui. Et ce n'était pas rien que d'être né et d'avoir grandi dans des palais qui étaient de véritables musées. Dès sa plus petite enfance, ses yeux avaient été nourris de chefs-d'œuvre. Plus tard, il vécut continuellement dans la familiarité de toute espèce d'artistes, aimant à descendre dans le détail de chaque métier. Quel amateur fut jamais mis à pareille école ! Il eut pour professeurs les premiers artistes de son temps. Mais, par lui-même, il avait du goût. Il savait juger, démêler où étaient la vraie grandeur et la vraie beauté. Son choix se décelait toujours excellent. Saint-Simon prétend que ce choix lui était habilement soufflé par un Le Nôtre ou un Mansart. Ce dernier aurait fait exprès de soumettre au Roi des plans fautifs, afin de lui ménager le plaisir de découvrir des fautes grossières et qui sautaient aux yeux. Il feignait de se corriger d'après les indications de Sa Majesté et il avait la malice de lui faire approuver, après une résistance et des objections feintes, ce que lui-même avait résolu. Mais Louis XIV était assez rusé, lui aussi, et

assez sur la défensive pour s'apercevoir de ce manège. S'il adoptait finalement le plan de son architecte, c'est que ce plan-là se trouvait être le meilleur. D'ailleurs il n'avait pas une confiance excessive et absolue dans son jugement. Bien loin de se croire infailible, il était très capable de se corriger. Rien ne le prouve mieux que les remaniements continuels de Versailles. Si l'on en vit disparaître les dernières traces de mauvais goût italien, si l'on supprima la grotte et les figurines de plomb colorié qui représentaient les fables d'Esopé, si l'on simplifia le parterre d'eau sur la grande terrasse du Palais, il est bien probable que ce fut d'après les conseils de ses jardiniers et de ses architectes : le mérite du Roi est de s'être rallié à leur opinion et de l'avoir soutenue.

Ce qui est bien assuré, c'est qu'il avait, en art, des idées autrement précises et autrement complètes, une expérience autrement directe qu'un élève de notre actuelle Ecole des Beaux-Arts, ou un auditeur de nos cours d'esthétique ou d'histoire de l'art. Il se piquait même quelquefois de fournir des plans à ses ouvriers. A son petit-fils, Philippe V, nouvellement arrivé en Espagne, il suggéra de tracer, dans le Retiro, un jardin à la française : « *Il va travailler à un dessin*, écrit, à ce propos, M^{me} de Maintenon, et vous chercher un jardinier. Il veut aussi consulter le maréchal d'Harcourt pour savoir si votre terrain sera bon pour des plants... »

Si Versailles devint ce qu'il fut au temps de sa plus grande splendeur, c'est que le Roi y travailla, lui aussi, et qu'il ne se borna point à le regarder sortir de terre.



Encore une fois, ce fut sa création personnelle. Il est stupéfiant que, dans ce palais qui est son œuvre, on ne voie son nom nulle part, pas même sur le socle de sa statue, et que, dans ce sanctuaire national, consacré « à toutes les gloires de la France », on n'oublie que la sienne.

Le xix^e siècle, aveuglé par les préjugés romantiques, a été inique pour Versailles. Il semble avoir voulu renchérir encore sur les dénigrements absurdes de Saint-Simon. Ce méchant homme va jusqu'à ravalier le site de Versailles et de Marly, jusqu'à nier la beauté de ces paysages. L'un est un désert sablonneux et sans eau, l'autre un trou à crapauds, un marécage lugubre et privé d'horizon. Entre celui qui a choisi, pour y bâtir, l'emplacement de Versailles et de Marly et celui qui l'en blâme, il n'y a pas à hésiter un instant : c'est Saint-Simon qui est le Philistin. Le seul choix de ces deux lieux est déjà d'un grand artiste. On peut définir un chef-d'œuvre architectural la rencontre d'un bel édifice avec un beau paysage. Ce qui fait la beauté exceptionnelle du Parthénon c'en est, en grande partie, le piédestal. De même, pour l'austère et grandiose Escorial, c'en est le cadre. Avoir choisi, pour son palais, à la fois triomphal et pénitentiel, ce socle de rochers colossaux, devant la nudité et la désolation infinie de la steppe castillane, ce fut, de la part de Philippe II, une idée de

génie. Louis XIV eut une inspiration non moins heureuse pour Versailles et Marly. Saint-Germain mis à part, il lui était impossible de découvrir, dans toute l'Ile-de-France, deux plus splendides paysages de forêts et de collines. Enfin, de vastes espaces, comme il les aimait...

Versailles est donc, tout d'abord, un magnifique paysage. Ce fut ensuite, au temps de sa création, une extraordinaire nouveauté. Cette nouveauté consista, surtout, à faire entrer dans l'architecture la nature tout entière, — à y faire collaborer tous les éléments : l'eau, la terre, l'air et le feu. D'ordinaire, on ne voit à Versailles que les boulingrins, les charmilles, les « vieux petits ifs en rang d'ognons », les parterres de broderies aux dessins géométriques, enfin toute une nature taillée, corrigée et domestiquée. Mais on n'observe point que cette nature retravaillée par l'art est destinée à conduire la vue, par des transitions insensibles, depuis les masses architecturales des palais jusqu'aux masses de verdure informes et formidables qui enserrent tout l'horizon — jusqu'à la nature, si l'on peut dire, naturelle. D'abord, la pierre et les marbres des édifices, puis les fleurs et les arbustes symétriques des parterres, puis les grands arbres des parcs, en masses profondes et noblement ordonnés, enfin la houle diffuse des frondaisons forestières et le ciel sans limites. A Versailles, on est dans un salon, au milieu des œuvres les plus raffinées de l'art, — et pourtant, on est en pleins bois. Sur la grande terrasse du château, entre les statues couchées des Fleuves et les beaux vases de bronze ou d'albâtre, le chasseur ne peut pas oublier qu'à une portée de fusil, il y a là-bas,

dans ces fourrés, ou dans ces grandes plaines agricoles, des lièvres et des perdrix qui l'attendent.

Ainsi la nature, en ses arrière-plans, n'est pas asservie, ni déformée, elle reste intacte, mais elle est rattachée à une discipline, elle entre, en quelque sorte, dans l'ordre imposé par l'intelligence et la sensibilité de l'artiste. C'est la conception classique dans toute sa largeur et dans toute sa beauté.

Les jardiniers français de ce temps-là comprirent que les paysages de France leur offraient une matière d'art encore inexploitée et que les pays du Midi, l'Espagne et l'Italie, ne possédaient point au même degré : les grandes masses d'eau et les grandes masses de verdure. Qui-conque a séjourné quelque temps dans le Midi est vivement frappé de ces richesses naturelles du paysage français. Comparées à nos châteaux, les villas italiennes ont un aspect de maigreur et de sécheresse. C'est une surprise et un émerveillement pour le voyageur déshabitué de l'opulence nordique que de contempler le déferlement de nos verdure forestières, l'abondance des eaux royalement étalées. L'urne de nos Fleuves et de nos Rivières n'est pas un vain symbole mythologique. Ce fut l'idée géniale d'un Le Nôtre que d'intégrer à l'architecture nos rivières et nos bois : autour des palais de pierre, dresser des colonnades et des amphithéâtres de verdure, discipliner le jet des sèves et le foisonnement des feuillages ; au milieu de tout cela, mettre l'eau mouvante et vivante, l'eau jaillissante, ou bien l'eau calme qui recueille tous les reflets et toutes les splendeurs du ciel ; enfin, quand la lumière diurne s'est éteinte, dessiner en lignes de feu

les arêtes des édifices et marier l'eau et la flamme dans l'embrasement des illuminations et des feux d'artifice... Charles Perrault, célébrant les beautés de Versailles, écrivait : « S'il est vrai que l'eau soit l'âme des jardins, quels jardins ne paraîtraient morts ou languissants à côté de ceux-ci?... » Même aujourd'hui que le tumulte des eaux s'est apaisé sur les terrasses et sous les charmilles des parcs, cela reste vrai.

Louis XIV a eu le mérite de sentir l'originalité de cette conception. Il a fait et il a donné tout ce qu'il fallait pour que cette grande invention décorative fût réalisée avec ampleur et magnificence. S'il n'avait pas été là, s'il n'avait pas été le spectateur intelligent, l'amateur passionné pour lequel on travaillait, s'il n'avait pas eu de sa fonction la haute idée que l'on sait, s'il n'avait pas cru incarner en sa personne la nation tout entière, être le Roi enfin, pour qui rien n'est assez beau ni assez grand, aucune de ces merveilles n'aurait vu le jour.



Mais c'est à Marly surtout, — bien plus encore qu'à Versailles, — que Louis XIV donna toute sa mesure comme décorateur, comme jardinier et comme architecte. Marly a été construit pour le Roi et pour ses amis. Après les premiers tâtonnements de Saint-Germain, les essais et les réussites triomphantes de Versailles, ç'a été la traduction complète et parfaite de la pensée louisquatorzienne et assurément son œuvre de maîtrise. On ne déplorera jamais assez que cette merveille de Marly ait été détruite par la bar-

barie révolutionnaire. De tout le décor du grand siècle il nous manque peut-être la pièce capitale.

Autant qu'on en peut juger d'après les estampes de l'époque, Marly apparaît, en effet, comme quelque chose de plus réussi que Versailles : l'édifice central est merveilleusement dégagé, alors qu'à Versailles la façade principale du château semble un peu enterrée par la grandeur excessive de la terrasse. La perspective est beaucoup plus large, l'ensemble des bâtiments plus harmonieux, nullement gêné par des bâtisses antérieures, enfin la vue est plus belle. Le duc de Luynes dit, dans ses *Mémoires* : « Le Roi chargea M. Mansart de lui chercher un endroit, aux environs de Versailles, où il trouvât de la vue, de l'eau et des bois. » Il faut avouer que Louis XIV fut servi à souhait. La vue que l'on découvre de l'emplacement du château est peut-être la plus grande beauté de Marly. Les arbres géants de la perspective s'écartent comme un rideau de théâtre, et c'est une échappée soudaine sur les méandres de la Seine et les hauteurs de Saint-Germain. Enfin, les jardiniers du Roi avaient là de l'eau et des bois en abondance, toute une matière incomparable qu'ils allaient modeler selon le goût et pour le plus grand plaisir de leur royal client.

Louis XIV voulait faire de Marly un séjour voluptueux, et d'abord un endroit frais pour l'été. C'était le Palais des Eaux. Aux yeux des courtisans, Marly apparaissait comme le lieu de tous les enchantements. On mendiait la faveur d'y être admis, comme on demande le Ciel dans ses prières : « Sire, Marly ! » — Ce Palais des Eaux était un immense salon en plein air, où l'art des décorateurs avait tiré de l'eau et de la

verdure les effets les plus ingénieux et les plus surprenants. Dans la masse des frondaisons sylvestres, ils avaient taillé des panneaux et des niches où l'on plaçait des statues, découpé des colonnades que surmontaient des chapiteaux, des vases et des pots à feu. Les berceaux prenaient des airs de coupoles et de dômes. On cheminait à travers des murailles et des pilastres de verdure. Il y avait le Salon du Nord et le Salon du Levant, le Haut dais de Bacchus, le Cabinet de l'Ombre, avec ses bancs et ses tables rustiques, ses buis taillés comme des paravents ou des boiseries sculptées, — le Cabinet des Dames, le Cabinet du Prince, la Salle Verte, le Cabinet de Cérès, le Cabinet d'Amphitrite, — combien d'autres!...

Mais rien ne pouvait se comparer aux Eaux de Marly. C'était tout un monde de bassins, de jets d'eau et de cascades, — le triomphe de Neptune, avec ses coquilles, ses tridents et ses chariots marins, ses monstres écailleux, ses cortèges de Néréides et de divinités limoneuses. Entre toutes ces merveilles, la grande cascade du Tapis-Vert dressait son obélisque de cristal au sommet de la perspective forestière. Cette colonne mouvante et scintillante s'élançait d'une vasque soutenue par des Tritons de bronze doré, s'épanchait dans un bassin, se précipitait, en rebondissant, le long des gradins de marbre, et cette énorme masse écumeuse et toute blanche formait un contraste étrange avec l'immobilité et la noirceur opaque des verdure étagées qui l'encadraient. L'eau trépidante et chatoyante, enveloppée dans sa poussière irisée de gouttelettes, semblait se répandre de là, comme d'une source, à travers les jardins et s'y épanouir en mille fleurs liquides et splendides, — en tiges lancéolées, en aigrettes, en

bouquets, en champignons, en ruches, en buffets, en gerbes arborescentes, en longs corridors humides qui formaient, au-dessus du promeneur, une voûte de fraîcheur et comme une couronne de clarté. Il y avait des théâtres d'eau, où les lustres et les girandoles étaient remplacés par de hautes lances cristallines et par des buissons liquides, où la rampe était une nappe diamantine se déversant dans une auge de gazon. Qu'on juge du resplendissement de tout cela, de la féerie des reflets par les soirs d'illuminations. Louis XIV, Roi des Eaux et divinité solaire, avait réalisé littéralement l'hymen de l'eau et du feu. Jamais, jusque là, on n'avait su tirer de l'eau de plus prestigieux effets. La féerie s'est éteinte avec le soleil de la monarchie : ce sont des fêtes que nos yeux ne reverront plus.

Et pourtant tout cela voulait rester simple et même rustique. La grande cascade du Tapis-Vert, avec ses marbres, ses tritons et ses vases dorés, s'appelait la « Cascade champêtre ». Pour le Roi, s'était un léger décor, que l'on bouleverserait demain, au gré d'un caprice nouveau, qui, en tout cas, ne devait pas durer plus que lui, qui n'avait d'autre raison d'être que de servir à l'agrément d'un jour ou d'une nuit de fête. Le grand pavillon central de Marly et les douze autres plus petits, qui l'entouraient, étaient peints à fresque comme des portants de théâtre. Bien que ces bâtisses improvisées n'aient pas duré cent ans, on peut encore s'en faire une idée d'après les gravures contemporaines. Mais où retrouver les fragiles merveilles de menuiserie, d'ébénisterie, d'orèvrerie, de serrurerie, qui ont disparu dans la ruine du château ? Où sont les théâtres en plein air, les salles de bal ou de collation, éphé-

mères édifices de mousse, de toile, de bois et de verdure, élevés, comme à un coup de baguette magique, pour l'enchantement d'une soirée, — et dont nos décorateurs modernes semblent avoir perdu le secret?... Néanmoins, ces créations aériennes et faites d'un souffle reposaient, comme Versailles, sur une base solide et gigantesque. Ce qui reste des murs de soutènement permet de juger de l'énormité des travaux : ce sont de véritables ruines romaines.

C'est pourquoi Marly, simple maison de campagne, lieu de délassement pour le Roi, avait le même air de grandeur et de majesté que Versailles. Louis XIV se plaisait à ces prouesses de l'art et de l'industrie humaine. Partout où il allait, il faisait, autour de lui, de la magnificence et de la beauté. Il transfigurait les lieux où il passait. Il y mettait non seulement des lignes et des formes belles ou grandioses, mais aussi une couleur et un éclat qui étaient ravissement pour des yeux d'artiste. Il avait le sens de la couleur, à un degré extraordinaire. Il lui en fallait jusque dans les gondoles qui sillonnaient le canal de Marly, jusque dans les voiles et les tendelets des embarcations, jusque dans les carpes de ses bassins. Les gondoles étaient rouges, vertes, blanches, jaunes, bleues, couleur d'aurore. Et, pour les décorer ou les pavoiser, le garde-meuble avait des ruissellements de splendeurs : brocarts et brocatelles, satins de Bruges, velours de Gênes, de Florence, de Milan, taffetas cramoisi brodés et frangés d'or. On sait enfin les émerveillements de la Palatine devant les carpes de Marly, « tachetées de rouge, de jaune, d'or, de bleu et de noir », sorte d'émaux vivants qui flottaient dans l'eau transparente des bassins. Aujourd'hui, ces

vieilles demeures royales sont découronnées. Pour avoir une idée de ce qu'étaient le Palais et les terrasses de Versailles, au temps du Roi-Soleil, il faudrait se les représenter avec les dorures des toits et de tous les plombs des combles, les dorures des statues, des bassins et des conduites d'eaux, les dorures des carrosses et des chaises, la diaprure des costumes, des jupes et des habits chamarrés, des feutres à plumes incarnadines ou couleur de feu. M^{me} de Maintenon elle-même, cette bourgeoise, sans doute initiée par le Roi à tous ces raffinements, avait fini par sentir l'effet d'une étoffe somptueuse dans les verdure d'un jardin ou d'un parc. Elle écrivait à la princesse des Ursins : « Tous nos cardinaux viennent à Fontainebleau et il serait grand dommage qu'ils n'y vinssent pas. Car ils parent fort la Cour, et leur couleur de feu sied parfaitement dans le vert de Marly. »

Ces goûts d'amateur d'art, cette passion pour la beauté s'alliaient merveilleusement, chez le Roi, au souci de tous les devoirs de sa charge. Au milieu des voluptés et des enchantements de Marly, il n'oubliait pas qu'il était le Roi de France. « Le matin du 4 août 1693, raconte de Sourches, en ses *Mémoires*, comme le Roi allait à la messe, il aperçut, le premier, Albergotti, brigadier d'infanterie, qui lui apportait le détail de la bataille de Nerwinde, de la part du maréchal de Luxembourg. Il s'arrêta un moment pour savoir de lui s'il avait apporté les étendards et les drapeaux, — et Albergotti lui dit qu'il apportait cinquante-cinq étendards et deux drapeaux, de sorte que le Roi lui ordonna de les faire étendre dans le salon de Marly, étant bien aise de les faire voir aux ministres des princes étran-

gers qui y étaient ce jour-là... » Ainsi, ce matin d'août, dans le grand salon de Marly, les ambassadeurs étrangers marchèrent sur un tapis de drapeaux et d'étendards pris aux ennemis de la France!...

Quelle allure et quelle couleur vous a cette scène, quel air de galanterie héroïque! Et quel admirable Français que ce Roi, qui voulait que la France fût aussi grande devant l'Etranger qu'elle était belle!...



Des esprits chagrins s'interdisent le plaisir d'admirer cette œuvre monumentale et décorative de Louis XIV. Ils préfèrent supputer quineusement ce qu'elle a coûté. Quoi qu'on en ait dit, il paraît bien que ces merveilles furent réalisées au plus juste prix. Je voudrais qu'on me montrât aujourd'hui un gouvernement capable de mener de front, comme Louis XIV, une guerre de quarante années et des constructions immenses qui ont changé la face du pays. Quand les bâtiments auraient coûté encore plus cher, il faudrait remercier le Roi d'avoir ajouté à la beauté de la France. Versailles a donné et donnera plus de joie à des millions et à des milliards de passants que des travaux d'utilité vite dépassés par des inventions nouvelles n'eussent donné de bien-être à une ou deux générations de Français. Et puis enfin, ne l'oublions pas, il faut savoir souffrir pour mériter de la beauté. Le Roi était le premier à en montrer l'exemple.

Je ne connais rien de plus basement peuple que de reprocher à Louis XIV l'argent qu'a coûté Versailles. Par exemple, un Diderot trouve le

moyen de célébrer Marly et de dénigrer en même temps son auteur : « Quel séjour, que cela est sublime ! Quelle tête que celle qui a conçu ces jardins !... Je ressuscitais Henri IV et Louis XIV. Celui-ci montrait au premier ce superbe édifice. L'autre disait : « Vous avez raison, « mon fils, voilà qui est fort beau ! Mais je voudrais bien voir les maisons de nos paysans de « Gonesse ! » — Qu'aurait-il pensé de trouver, autour de ces immenses et magnifiques palais, de trouver, dis-je, des paysans sans toit, sans pain et sur la paille... » — C'est ce que nous appellerons le remerciement du goujat. Il y aura toujours des paysans qui, par leur faute ou celle d'autrui, n'auront pas de pain ou coucheront sur la paille. Mais il n'y a qu'un Versailles, qu'un Marly et qu'une tête capable de les inventer.

On parle aussi des vies humaines sacrifiées pour ces constructions colossales. Et pourtant on trouve tout naturel que des millions d'argent et des milliers d'existences soient gaspillés dans les grands travaux de l'industrie moderne. La beauté ne vaut-elle pas aussi quelques sacrifices ? Nul ne s'émeut du terrassier écrasé dans une galerie de mine ou dans un tunnel en construction. On s'attendrit en revanche sur le terrassier ou le maçon de Versailles tombé d'un échafaudage ou tué par les fièvres paludéennes. Toutes les histoires reproduisent pieusement l'anecdote de la bonne femme qui jeta à la figure du Roi les plus grossières injures, parce que son fils était mort d'une chute « pendant qu'il travaillait aux machines de Versailles ». Mais les mêmes histoires ne soufflent mot des précautions prises, tant à Versailles qu'à Marly, pour assurer l'hygiène et la nourriture des ouvriers, ni des indem-

nités payées aux victimes des accidents ou à leurs familles. Entre une foule d'articles qui prouvent surabondamment la sollicitude royale, le souci constant de réparer tout dommage, même le plus léger, les *Comptes des Bâtimens* mentionnent l'humble versement que voici : « Onze livres à Barbe Cornet, dont la bourrique a été tuée, en travaillant aux ouvrages de Marly. »

Pourquoi ne nous parle-t-on jamais de Barbe Cornet et de sa bourrique ?

Mais tout cela est ridicule et honteux. Louis XIV a donné à la France une beauté sans pareille. Quand on a reçu un tel cadeau, il est du plus mauvais goût de chipoter sur le prix qu'il a coûté.

LA FÊTE GALANTE

Cette vie délicieuse, telle que Louis XIV parvint à la réaliser en quelques instants très brefs de son règne, trouvait son achèvement suprême dans l'amour et dans la galanterie. Si l'on a pu dire que Versailles a été fait pour les maîtresses royales, on peut dire aussi que les plus belles femmes de ce temps-là semblent avoir été faites pour être la parure de Versailles. Le Roi se piquait fort d'être du bel air ; il était galant, avide de plaisir, à la fois sensuel et sentimental. La petite Infante espagnole qu'il avait épousée ne pouvait absolument pas lui donner les jouissances de cœur et d'esprit qu'il cherchait. Laide, passablement sotte, sachant à peine le français, avec cela malsaine, elle n'était même pas capable d'assurer la descendance royale. Des six enfants qu'elle eut un seul survécut, — le Dauphin. Les autres moururent presque en naissant. L'un d'eux, une petite fille, venue avant terme, était un monstre noir et velu. Avec une pareille

femme, on ne peut guère s'étonner qu'un homme de complexion très amoureuse ait demandé quelque consolation à des maîtresses. Louis XIV en eut un certain nombre, — beaucoup moins d'ailleurs qu'on ne le croit, — et ce fut le sujet d'un grand scandale, dont le retentissement dure encore.

Ce scandale est-il justifié? Il ne s'agit pas d'innocenter le Roi. Prendre une maîtresse est un acte évidemment peccamineux que, seule, une pénitence en bonne et due forme peut absoudre. Mais, sans essayer même de l'excuser, il sied de voir à quoi se réduit au juste la faute de Louis XIV, ce que fut en réalité sa conduite avec ses maîtresses, et enfin d'expliquer cette conduite, qui, quelquefois, je l'avoue, ne laisse point de nous paraître étrange.



Et d'abord comment se fait-il que, parmi tous nos Rois, Louis XIV soit le seul qui excite ces clameurs et ces indignations vertueuses? S'il a eu des maîtresses, son grand-père Henri IV en a eu davantage. Le Vert-Galant a étalé dans ses amours de passage ou dans ses passions tenaces, un sans-gêne, un dédain de l'opinion et, souvent, un cynisme, qui devaient choquer vivement son petit-fils. Sa folie de quinquagénaire pour la princesse de Condé faillit attirer sur la France de terribles catastrophes. A cet âge-là, Louis XIV s'était rangé. Et cependant on n'en veut point à ce diable d'homme, qui a scandalisé si intrépidement ses contemporains! S'il eût révoqué l'Edit de Nantes, quel *tolle* contre ce monarque libidi-

neux!... Même chose pour François I^{er} et pour Henri II. Ce dernier, qui s'est laissé tenir en laisse par la vieille maîtresse de son père et qui fut un détestable époux, obtient presque de la pitié. Diane de Poitiers, goule insatiable, est un personnage poétique. Mais M^{me} de Maintenon, — religieusement mariée à Louis XIV, — ah! quelle abomination!... Au vu et au su de tout le monde, Henri IV a légitimé ses bâtards, et cela dans des conditions telles que sa succession pouvait faire naître des rivalités et des guerres redoutables. On lui pardonne. On parle à peine de ces imprudences. En revanche, la légitimation des bâtards de Louis XIV est considérée, depuis Saint-Simon, comme un outrage à la morale publique. Nous verrons d'ailleurs quelle arrière-pensée politique, — sans parler des considérations de sentiment, — a dû guider le Roi dans cette affaire⁽¹⁾.

Ainsi Louis XIV n'a rien fait que n'aient fait ses prédécesseurs. Et il y a mis une discrétion, un souci des convenances, une crainte de scandaliser, dont il est souverainement injuste de ne pas lui tenir compte.

Qu'on se représente la difficulté qu'il y a, pour un roi, de cacher sa conduite privée. Louis XIV savait bien que c'était impossible. Malgré cela, il voulait que ses fautes, même connues du public, eussent du moins l'excuse de la décence. Nul défi aux bonnes mœurs ni aux bienséances. Quand il donnait des fêtes à ses maîtresses, il ne faisait que suivre la mode : ainsi l'exigeait le code de la galanterie. Si la fête était donnée pour La Vallière ou pour la Montespan, c'était un secret, que tout le monde connaissait sans doute,

(1) Voir *Appendice II* : « La légitimation des bâtards. »

mais qui devait tout de même rester un secret entre les deux amoureux, comme le voulait la littérature romanesque du temps. Il n'était galant qui ne crût devoir à l'objet de sa flamme tout un culte public, mais on était censé ne pas savoir à qui s'adressait ce culte, pour qui ces sérénades, ces collations, ces violons, ces madrigaux et ces sonnets... Donc, rien de provocant dans la conduite du Roi. Il était tout le contraire d'un débauché, d'un libertin et d'un fanfaron de vice. Sans doute son tempérament vigoureux le portait fort à l'amour. Mais, — il faut le répéter, — c'était un homme d'habitude, très réglé en tout. En somme, il a eu peu de maîtresses : il est aisé d'en dresser la liste. Si l'on veut bien descendre en soi-même, on confessa que Louis XIV a été modéré dans ses plaisirs. Ces fredaines juvéniles n'ont jamais été prises au tragique par personne. Seulement elles restent obscures chez de simples particuliers, tandis que les moindres peccadilles du Roi-Soleil sont éclatantes comme la lumière. Et puis enfin, en sa qualité de Roi, il était tenu de donner le bon exemple.

Lui-même le reconnaissait humblement dans ses *Mémoires*. (A ce propos, remarquons que la plupart de nos historiens ont l'air de traiter les mémoires et les lettres de Louis XIV comme choses négligeables. Cela est prodigieux. Même si Louis XIV est un coupable, depuis quand de justes juges refusent-ils d'entendre la défense de l'accusé ? Mais ces mémoires sont mieux qu'une apologie personnelle. Ils nous révèlent les raisons secrètes qui ont guidé la politique et même la conduite privée du Roi. Je ne connais pas d'ouvrage de l'histoire d'application plus nette et plus

ments du règne que ce magistral exposé fait par celui qui en fut le principal acteur et le principal témoin. En se privant de ce commentaire, les historiens modernes se sont exposés trop souvent à battre la campagne.) Louis XIV disait donc à son fils, avec une modestie et une sincérité des plus louables : « J'aurais pu me passer de vous parler de cet attachement (ses amours avec La Vallière), *dont l'exemple n'est pas bon à suivre.* Mais, après avoir tiré plusieurs instructions des manquements que j'ai remarqués chez les autres, je n'ai pas voulu vous priver de celles que vous pourriez tirer des miens propres. Je vous dirai premièrement que, comme le Prince devrait toujours être un parfait modèle de vertu, il serait bon qu'il se garantît des faiblesses communes au reste des hommes, d'autant qu'il est assuré qu'elles ne sauraient demeurer cachées. Et néanmoins, s'il arrive que nous tombions, malgré nous, dans quelqu'un de ces égarements, il faut du moins observer deux précautions, que j'ai toujours pratiquées et dont je me suis fort bien trouvé.

« La première, que le temps que nous donnons à notre amour ne soit jamais pris au préjudice de nos affaires, parce que notre premier objet doit toujours être la conservation de notre gloire et de notre autorité, lesquelles ne se peuvent absolument maintenir que par un travail assidu. Car, quelque transportés que nous puissions être, nous devons, par le propre intérêt de notre passion, considérer qu'en diminuant de crédit dans le public, nous diminuerions aussi d'estime auprès de la personne pour laquelle nous nous passionnons.

La seconde, que nous ne nous laissons point aller à des transports qui nous fassent perdre le sens et la raison.

délicate et la plus difficile à conserver et à pratiquer, c'est qu'en abandonnant notre cœur, il faut demeurer maîtres absolus de notre esprit; que nous séparions les tendresses d'amant d'avec les résolutions de souverain; que la beauté qui fait nos plaisirs n'ait jamais la liberté de nous parler de nos affaires, ni des gens qui nous servent, et que ce soient deux choses absolument séparées.

« Vous savez ce que je vous ai dit en diverses occasions contre le crédit des favoris : celui d'une maîtresse est bien plus dangereux. »

Notons que ces fermes déclarations furent écrites vraisemblablement en 1667 ou 1668, c'est-à-dire au plus fort de la passion du Roi pour M^{me} de Montespan. La rédaction n'en est sûrement pas de lui. Le style personnel de Louis XIV a quelque chose d'autrement vif et primesautier. Mais il a inspiré et revu tout le morceau. On juge par là s'il était en garde contre les entraînements et les folies du sentiment. Charles Perrault, dans ses *Mémoires*, raconte, à ce sujet, une anecdote des plus significatives. Le Roi aurait dit, un jour, en présence du maréchal de Villeroy, de Lionne, du maréchal de Gramont, de Colbert et de quelques autres : « Vous êtes tous de mes amis, ceux de mon royaume que j'affectionne le plus, et en qui j'ai le plus de confiance. Je suis jeune, et les femmes ont ordinairement bien du pouvoir sur ceux de mon âge. Je vous ordonne à tous que, si vous remarquez qu'une femme, quelle qu'elle puisse être, prenne empire sur moi et me gouverne le moins du monde, vous ayez à m'en avvertir. Je ne veux que vingt-quatre heures pour m'en débarrasser et vous donner contentement là-dessus... » Vingt-quatre heures ! N'est-ce point admirable ? On peut affirmer que la peur d'être gou-

verné par ses maîtresses, ou par ses ministres, fut, jusqu'à son dernier soupir, la grande phobie de Louis XIV.

En tout cas, quelles qu'aient été ses fautes, il a toujours eu pour la Reine, sa femme, le respect qu'il croyait dû à la dignité conjugale. Le soir même de leur mariage, celle-ci lui avait demandé pour unique faveur de ne la quitter jamais. Le Roi le lui promit et il tint scrupuleusement sa parole. Tous les jours, sauf en campagne ou en cas de maladie, il rendait ses devoirs à cette créature « de peu d'attraits chargée ». Il réservait, pour ses plaisirs, certaines heures de la soirée ou même de la nuit. Mais il n'a jamais déserté le lit conjugal. Qu'on nous passe cette expression familière et un peu triviale : même dans tous les transports d'une passion naissante, Louis XIV ne « découchait » pas.

Avec cela, il a, autant qu'il l'a pu, caché ses amours, jusqu'au moment où leur divulgation rendait la feinte inutile. Qu'on songe à toutes les précautions prises pour les premiers accouchements de La Vallière, aux premiers enfants de M^{me} de Montespan, élevés en secret dans une maison de Vaugirard, sous la direction mystérieuse de M^{me} de Maintenon ! Bien loin d'avoir rompu en visière avec la morale publique, le Roi aurait plutôt trouvé en elle une complice dans ses débordements. Il était environné de tentations, assailli continuellement d'œillades langoureuses, provoqué à la galanterie par les plus belles femmes de la Cour. Ces personnes étaient convaincues que rien ne pouvait leur arriver de plus honorable ni de plus enviable que d'être distinguées par le Roi : « Les frères les plus délicats sur l'honneur, écrit Bussy-Rabutin, sont

ravis quand pareille fortune s'adresse à leur sœur. » Louis XIV, qui ne se piquait pas d'être un saint, résista de son mieux à ces sollicitations amoureuses. Quand il était petit, son précepteur lui faisait traduire en latin cette maxime, au bas de laquelle sa signature donne comme la valeur d'un engagement : « Chaque fois que la volupté corporelle m'excitera à renoncer à la chasteté, je résisterai de toutes mes forces à ses charmes. Louis... *Quoties voluptas corporis me hortabitur ut renuntiem castitati, resistam fortiter ejus illecebris. Ludovicus.* » Certainement il s'est souvenu toute sa vie de cette vertueuse promesse. Et, encore une fois, sans vouloir en faire ridiculement un petit saint, il faut bien reconnaître qu'il a profité avec discrétion des facilités prodigieuses qui lui étaient offertes.

Moralement, sa conduite est très supérieure à celle de la plupart des hommes de son temps. Un très grand nombre de grands seigneurs étaient plongés dans la crapule et dans l'ivrognerie. Malgré la contrainte imposée par le Roi, surtout après sa conversion, cela dura jusqu'à la fin du règne. Qu'on lise Saint-Simon, si l'on veut être édifié à cet égard. Ses *Mémoires* sont une galerie interminable, où chaque vice a son portrait, — et sous sa forme la plus satanique. Un tel est enseveli dans le vin, tel autre est un brelandier et un voleur avéré, tel autre se ruine pour des filles et achève son existence « dans les remèdes », rongé par les plus sales maladies. Les femmes sont peut-être encore plus cyniques que les hommes, ivrognesses, joueuses, coureuses de guilledou, se crevant de goinfrerie, mourant dans l'ordure de leurs vices. Même dans l'entourage immédiat de

ger aux mœurs de son frère, à celles de ses favoris, les Guiche, les Vardes, les Manicamp; à celles des deux Vendôme ou du maréchal de Luxembourg. Au début, le Roi montra peut-être une certaine indulgence intéressée pour tous ces débordements. Mais ce qu'il ne toléra jamais, à aucune époque, c'est l'impiété mêlée à la débauche, le libertinage à la Don Juan.

On se rappelle avec quelle rigueur il punit Bussy-Rabutin, Philippe Mancini, Guiche, Manicamp et quelques autres jeunes écervelés qui, le jour du Vendredi saint, à Roissy, après avoir fait mille folies, s'amuserent à baptiser un cochon de lait et à rouer de coups un procureur. Bussy nie le baptême du cochon de lait. Mais lui et ses amis en étaient fort capables. Il nous raconte, dans ses souvenirs, une foule d'anecdotes indécentes, qui valent bien le dîner de Roissy, — notamment cette scène macabre et bouffonne qui se passa au siège de Lérída, en 1646. Il paraîtrait qu'après avoir bu et fait la fête toute une nuit, dans un couvent de capucins, quelques jeunes militaires, dont le marquis de Barbentane, s'avisèrent, pour couronner ces beaux exploits, de descendre dans le cimetière, bouleversé par le bombardement, et de violer les sépultures des religieux. Barbentane tira de son cercueil le cadavre d'un moine, momifié sous sa robe de bure, et, prenant le squelette à pleins bras, il l'entraîna dans une danse éperdue, aux sons des liras et des violons. Quelques instants après, en allant à la tranchée, il tombait roide mort, frappé par un boulet des assiégés...

Sous le règne personnel de Louis XIV, de tels

pondance de ce même Bussy, trop heureux sans doute de trouver des gens plus noirs que lui, on peut lire le récit d'une autre scène, vraiment scandaleuse et révoltante, qui eut lieu, à Paris, dans une maison de débauche. Il est impossible de préciser davantage ce que firent, ce soir-là, le duc de La Ferté-Biron, le chevalier Colbert et le marquis d'Argenson. Leur seule excuse était d'être complètement ivres. « Le Roi, ayant su cela, a commandé à M. de Louvois de dire au duc de La Ferté, de sa part, toutes les infamies que mérite son action et manda à M. de Colbert que, la première folie que ferait son fils, il le chasserait du royaume pour toute sa vie. Argenson s'est sauvé. M. Colbert enferma son fils et le battit outrageusement... »

Jamais le Roi n'est descendu à ces basses orgies ni ne s'est laissé aller à de pareils écarts. Il a réagi, tant qu'il a pu, contre les mœurs, souvent ignobles, de ses contemporains. Si l'on compare sa conduite à la leur, on ne peut que louer la décence et la parfaite dignité de sa vie. Lui-même, avouant ses fautes à son fils, ajoutait : « Dans ce dernier moment, où nous arriverons peut-être plus tôt que nous ne pensons, Dieu ne nous demandera pas si nous avons vécu en honnête homme, mais si nous avons gardé ses commandements. » Lui, il a constamment vécu en « honnête homme », dans le sens le plus élevé que le *xvii^e* siècle attachait à ce mot.

Et cependant il est incontestable que sa conduite a excité un grand scandale. Cela s'explique par l'acharnement que ses ennemis, — aussi bien ceux du dedans que ceux du dehors, — ont mis à le vilipender. Tous s'y sont employés de leur mieux, — gazetiers et pamphlétaires, étrangers

et protestants. N'oublions pas une littérature clandestine, innombrable et fugace, — littérature à la fois érotique et satirique, — romans polissons ou obscènes, qui, du vivant même du Roi, se sont évertués à nous le représenter comme un incorrigible débauché, passant sa vie entre les bras de ses maîtresses. Cela a si bien réussi qu'aujourd'hui le roman-feuilleton ne l'imagine plus autrement. Ajoutons enfin l'intervention, pourtant si discrète de l'Eglise, dont les justes censures, les avertissements hardis, tombant du haut des chaires du Louvre, de Saint-Germain et de Versailles, ont laissé, autour du coupable, comme un éclat de foudre et d'anathème. L'Eglise a des trésors de mansuétude pour le pécheur. Mais le retentissement de son éloquence dépasse quelquefois l'étendue de sa miséricorde.



Ce ne sont pas seulement les pasquincurs et, indirectement, les sermonaires qui ont fait une si mauvaise réputation à Louis XIV. La plupart des historiens y ont largement contribué. Seul ou presque seul, un Voltaire, avec sa finesse et son grand bon sens, a parlé raisonnablement des amours du Roi. La grande erreur de ces censeurs austères est, en cela aussi, de juger de Louis XIV comme d'un simple particulier et de ne pas tenir compte des conditions très spéciales où il était placé. Enfin ces honnêtes moralistes, fourvoyés dans la psychologie amoureuse, font un spectacle assez bouffon.

Oui, sans doute, pendant toute sa jeunesse, il fut très dominé par ses sens, au point que lui-

même s'en désespérait : il avouait à sa mère, les larmes aux yeux, qu'il ne pouvait pas se contraindre. Tout ce qu'il put faire, ce fut de promettre à sa femme de se ranger, après trente ans. Il ne se rangea que dix ans plus tard. Mais, quelle que fût cette violence sensuelle, il était surtout assoiffé de tendresse et de confiance. Roi, il voulait être aimé pour lui-même et trouver un cœur fidèle à qui se livrer en toute sécurité. Après son amour trompé pour Marie Mancini, il ne croyait plus guère à la tendresse désintéressée des femmes. La Vallière l'y fit croire un instant. Ce fut, pour lui, un véritable renouveau d'amour. Rappelons-nous qu'il n'aima réellement qu'une seule fois : ce fut Marie qu'il aimait. Son amour pour Louise ne fut en quelque sorte que le fantôme du premier. Néanmoins, il l'aima aussi. Il retrouva près d'elle les transports, et les larmes, tous les « beaux sentiments » exaltés et romanesques qui avaient poétisé son aventure avec Marie. Cette passion dura ce que peut durer la passion dans toute sa fougue et dans toute son ardeur. Il aurait fallu de l'esprit à La Vallière pour l'entretenir chez le Roi. Mais, sans être une sotte, elle n'avait pas ce brillant, cet enjouement dans la conversation, qui plaisaient si fort à son royal ami. Pour lui plaire, elle se mit à lire, à faire même des lectures savantes, comme Marie Mancini. Elle chercha du secours, l'imprudente ! auprès de sa perfide amie, la marquise de Montespan, dont elle ne cessait de vanter au Roi le charme spirituel, — et ce fut fini... Pourtant, le Roi l'aimait. Il aurait voulu avoir Athénaïs pour causer et Louise pour l'amour. De là, en grande partie, la peine qu'il eut à se séparer d'elle. On est indulgent pour des hommes de génie, un

Hugo, un Chateaubriand, qui croient pouvoir demander à une femme un tel partage et un tel sacrifice. Pourquoi, — sans excuser Louis XIV, — lui refuse-t-on le bénéfice de cette indulgence ? Comme ces autres grands hommes, il semblait dire à son amie : « Du moment que je vous aime, que vous êtes sûre de mon cœur, laissez-moi aller où m'entraînent mes désirs et la curiosité de mon esprit. Je vous reviendrai toujours... » Ce donjuanisme pouvait séduire un instant un jeune souverain grisé par la chaleur de son sang, entraîné par la flatterie et par les plus glorieux mirages. Mais une femme ne se résigne jamais à partager avec une autre, fût-ce avec la gloire ou avec la muse. Louis s'acharna longtemps à concilier des sentiments impossibles et à soutenir une cruelle équivoque...

Il finit donc par la sacrifier, — avec déchirement peut-être, car il y eut des larmes, beaucoup de larmes, de part et d'autre. Mais fut-il le bourreau que l'on dit ? Là-dessus, le siège des historiens est fait d'avance. La Vallière, en cette aventure, est une tendre victime, le Roi, un vil séducteur et un assez plat personnage, odieusement égoïste.

Pour moi, je ne saurais souscrire à ce jugement sommaire. Je songe à ce trait dominant du caractère du Roi : la crainte de blesser, de faire de la peine. « Le Roi qui n'a jamais voulu faire de la peine à qui que ce soit », écrit Primi Visconti. Notons que tous les passages, dont on se sert pour prouver sa dureté, sont empruntés à des pamphlets ou à des romans licencieux, — tous documents sans valeur historique. On s'étonne que des historiens en fassent état. En revanche, les seuls textes historiques que nous

possédions sont tous en faveur du Roi. Ils sont d'ailleurs très peu nombreux. On le regrette. Nous ne savons presque rien de la psychologie amoureuse du Roi, de la façon dont il aima ses maîtresses. On voudrait tenir ces volumes de lettres qu'il écrivit à Marie Mancini, puis à La Vallière, enfin à M^{me} de Maintenon, qui eut le triste courage de les brûler. Louis XIV avait beau savoir qu'un roi doit écrire le moins possible : il n'en est pas moins vrai que ses passions juvéniles furent terriblement loquaces. Que ne donnerait-on pas pour avoir ces lettres, ou ces billets, qu'il écrivait de Lorraine, en plein tumulte guerrier et que Colbert était chargé de remettre mystérieusement à La Vallière ? — Evidemment tous les alentours d'un tel sujet ont été explorés par les érudits. On connaît les actes de mariage des maîtresses royales, l'inventaire de leurs bijoux ou de leur garde-robe. Mais on ne sait rien sur l'essentiel : sur la qualité, la genèse et l'évolution des sentiments qu'elles excitèrent chez le Roi. On en est réduit à conjecturer, à essayer d'interpréter un petit nombre de faits certains.

*
* * *

Encore une fois, ce qui est incontestable, c'est que Louis aima Louise de tout son cœur, qu'il lui demanda surtout une loyauté, une fidélité d'âme à toute épreuve. Ils faillirent se brouiller parce que La Vallière, gardant la parole jurée, ne voulait pas lui révéler le secret des amours de Vardes avec Madame. Ils s'étaient promis de n'avoir pas de secret l'un pour l'autre.

En échange du don total d'elle-même, Louise ne voulait du Roi que son cœur, mais elle le vou-

lait entièrement, absolument. Elle ne se montra avide d'argent que pour son frère et ses enfants. Elle ne désirait rien pour elle-même. On s'étonne que son amant l'ait laissée, pendant quelque temps, assez misérablement logée chez Madame. Mais on oublie que La Vallière était fille d'honneur chez celle-ci, que le Roi ne pouvait sans scandale l'enlever à ses fonctions. Quand elle devint grosse et qu'il n'y eut plus moyen de dissimuler son état, il l'installa à l'hôtel Brion, proche le jardin du Palais-Royal, et il lui donna une maison. Plus tard, il la fit duchesse de Vaujours et lui acheta une terre et un château, sans parler d'un hôtel près des Tuileries. Assurément, c'était une tradition, chez nos Rois, que d'entretenir leurs maîtresses avec magnificence. Mais Louis XIV traita les siennes, et, en particulier, La Vallière, non seulement avec une générosité, mais une galanterie et une délicatesse qui étaient remarquées et appréciées des contemporains. M^{me} de Scudéry, écrivant à Bussy-Rabutin, précisément au sujet de La Vallière, louait la conduite du Roi, « même dans ses quitteries ». — *« Il a du respect pour ce qu'il a aimé, que messieurs du bel air n'auraient point pour une dame qu'ils n'aimeraient plus, fût-elle aussi fidèle que la Duchesse... »*

Il était admis, en effet, que « ces messieurs du bel air », vivaient aux crochets de leurs maîtresses. « Il y a, à Paris, — écrit Primi Visconti, — plus de vingt mille gentilshommes qui n'ont pas un sou et qui subsistent pourtant par le jeu et les femmes, ou qui vivent d'industries. C'était aussi, chez ces messieurs, une vieille tradition que de se faire entretenir. Qu'il est amusant — et suggestif, — ce beau passage des *Mémoires* du

maréchal de Gramont, où ce grand seigneur nous raconte ses débuts à la Cour. Il arrive à Paris, en fort piètre équipage, avec un bidet et un vieux laquais basque. « Tous les matins, il allait à pied, à l'académie, chez Poitrincourt », prendre sa leçon d'équitation. Il soupait d'un morceau de pain et se couchait « à la lumière d'une lampe fort puante », n'ayant point de chandelle. Mais, grâce à sa bonne mine, il ne tarda pas à être distingué par une femme de qualité, qui l'entretint et le nippa, — et ce fut le commencement de sa fortune. Evidemment, Louis XIV ne pouvait pas se faire entretenir par ses maîtresses. Mais il ne se bornait point à les couvrir d'or : il avait encore pour elles des égards, — et un respect, — qui auraient pu servir de modèle aux godelureaux de sa Cour.

On lui a reproché les accouchements clandestins de La Vallière, son absence en ces moments tragiques, et, pour tout dire, sa cruauté. C'est, encore une fois, oublier que le Roi ne pouvait se conduire comme un simple particulier. Il n'était pas maître de son temps, dont le protocole de la Cour disposait souverainement et souvent contre ses intentions ou ses désirs. Si le Roi *devait* chasser ou se promener, pendant que sa maîtresse se tordait dans les affres de l'enfantement, il n'était pas libre de renoncer à sa chasse ou à sa promenade pour accourir à son chevet. Lorsque, au mois d'octobre de 1666, La Vallière accoucha secrètement de M^{lle} de Blois, dans une chambre du château de Vincennes ouverte à tout venant, c'est qu'elle le voulait bien. Il eût été si simple de rester chez elle pour une opération de ce genre ! Elle avait deux hôtels à Paris, et même un pavillon à Versailles. Le sentiment des plus élémen-

taires convenances aurait dû lui dicter de cacher son état et de ne pas bouger de son logis, d'autant plus que nulle charge de Cour, nulle obligation ne l'appelait à Vincennes : elle n'était plus fille d'honneur de Madame et elle n'était pas encore duchesse. Si elle parut à Vincennes en cet état de grossesse avancée, c'est qu'elle était folle de jalousie et qu'elle venait y relancer son amant. Elle avait remarqué le goût croissant du Roi pour la Montespan, elle devinait que cette rivale allait la supplanter. Pour reconquérir un cœur qui lui échappait, peu lui importait le scandale : elle était prête à tout braver.

Elle le prouva, l'année suivante, pendant le siège d'Avesnes, en venant encore une fois relancer son amant, sous les yeux de la Reine elle-même et de toute la Cour. Cette fois, ce fut un scandale épouvantable. On se rappelle la scène : La Vallière faisant « aller son carrosse à travers champ et trotter à toute bride », pour rejoindre le Roi au milieu de ses troupes, tandis que la Reine « fort en colère » voulait l'envoyer arrêter... Après l'accueil glacial de son amant, Louise aurait pu, si elle l'avait voulu, aller cacher son chagrin dans son château de Vaujours. Elle préféra revenir s'installer à Saint-Germain, afin de gêner le Roi et la Montespan dans leurs ébats, d'être continuellement sous leurs yeux comme un reproche vivant, et, en tout cas, avec l'intention bien arrêtée de reconquérir l'infidèle. C'est ainsi qu'elle accoucha, encore une fois, clandestinement, d'un enfant que le Roi ne voulait pas reconnaître, convaincu qu'il n'était pas de lui.

elle rage avait donc cette fille de ne pas chez elle ses petites affaires?... Sur ce

sujet, l'inintelligence des historiens, leur oubli des circonstances, des convenances les plus élémentaires est quelque chose de déconcertant. A toute force, il faut que Louis XIV ait été un répugnant personnage et La Vallière, une angélique martyre !

Le vrai, c'est que La Vallière s'acharna, pendant des années, à reprendre le Roi. Et c'est pourquoi elle resta à la Cour, y garda son appartement, alors que nulle charge ne l'y obligeait. Il est probable que si elle s'était retirée dans ses terres dès le début de la rupture, le Roi y eût consenti joyeusement, trop heureux d'être débarrassé d'une maîtresse si gênante. Mais elle-même s'obstinait à rester. Alors l'ami de la Montespan, qui était un esprit pratique et qui avait le respect de toutes les convenances, ne tarda point à juger que cela valait mieux ainsi. La retraite de La Vallière, maîtresse reconnue, mère d'enfants de France, dont la place était à la Cour, eût sculigné trop bruyamment cette rupture, et, en tout cas, démasqué la liaison nouvelle du Roi. Ainsi, de son plein gré, Louise devint, pour les deux amants, une utilité ! Elle servit à cacher leurs amours, à dérouter l'opinion, à amuser les soupçons ou la colère d'un mari jaloux. Le Roi, qui passait par la chambre de La Vallière pour aller chez la Montespan, était censé être toujours l'ami de Louise.

Il faut bien reconnaître qu'il y a quelque chose de pénible et de choquant dans ces subterfuges. Était-ce là de l'hypocrisie ? Nullement. Le Roi n'avait que trop le courage de ses vices. Mais il préférait, quand il le pouvait, sauver les apparences. Même dans le désordre, il voulait une certaine tenue. D'ailleurs le souverain

qu'était Louis XIV pouvait-il agir autrement? C'était bien assez de son adultère, sans y ajouter encore le scandale. Mieux valait laisser les choses en l'état. La Vallière avait un appartement à la Cour, elle était l'amie de M^{me} de Montespan. Quitter l'un et se brouiller avec l'autre, quel aveu public des faiblesses royales, — et quelle pâture donnée à la malignité! Puisque, d'ailleurs, elle s'enrageait à rester, qu'elle restât donc! Elle eût plus souffert, aimant toujours le Roi, d'être séparée de lui, que d'avoir sous les yeux le spectacle de son infidélité. Ainsi le scandale était moindre, — et cela faisait moins de peine à Louise. N'en doutons pas : ce sont ces raisons, — assurément peu glorieuses, mais les plus sages, en l'occurrence, — qui ont déterminé la conduite du Roi. Il ne fut nullement le bourreau que l'on dit, obligeant son ancienne maîtresse à vivre avec sa rivale triomphante. Il n'y a pas un texte sérieux qui le prouve. Quand on parle de la dureté du Roi pour La Vallière, on en est réduit à citer des romans licencieux ou des commérages de Cour. Par exemple l'histoire du petit chien, qui est rapportée par la Palatine : Louis XIV passant chez la Montespan, aurait jeté à Louise un petit épagneul qui était grimpé sur ses genoux : « Tenez, madame! Cette compagnie est assez bonne pour vous! » Ce mot odieux n'a aucun caractère historique. Il est infiniment probable qu'il n'a jamais été prononcé. Louis XIV était trop galant homme pour user de pareils procédés avec une femme qu'il avait aimée et que peut-être il aimait encore.

Le pire mal vint de La Vallière elle-même, qui ne se résigna jamais complètement à son abandon. Quand elle entra au couvent, ce fut

en désespoir de cause — après avoir bien souligné, par l'étalage de son repentir, ce qu'il y avait de criminel dans le concubinage du Roi et de sa rivale. De même, lorsqu'elle se jeta aux pieds de la Reine, en lui demandant pardon de la peine qu'elle lui avait causée, les contemporains virent, dans ce geste dramatique, le suprême sursaut de sa jalousie agonisante. Si elle avait été coupable, combien davantage l'étaient Athénaïs et son ami, doublement adultères ! Elle rejetait ainsi à la figure du Roi et de sa maîtresse l'infamie de leurs amours. Lors de sa première fuite au couvent de Chaillot, Louis XIV ne s'y trompa point. Il sentit que La Vallière, par cette pénitence à grand orchestre, prétendait lui infliger un blâme public. Il ne céda et ne donna son assentiment à cette entrée en religion que lorsqu'il fut bien convaincu qu'il s'agissait d'une vocation sincère, — vocation qui avait trop tardé, selon le sentiment de Bossuët appelé à la direction de la pénitente : « Un naturel plus fort que le sien, écrit-il en 1673, au maréchal de Bellefonds, aurait déjà fait un peu plus de pas... C'est pourquoi j'ai été assez d'avis qu'on assurât le principal et qu'on rompit peu à peu des liens qu'une main plus forte que la sienne aurait brisés tout à coup... »

La Vallière n'entra au couvent que l'année suivante, après sept ans d'abandon. Cela lui valut cette boutade du terrible Montausier : « Madame, voici le plus grand exemple d'édification qu'on ait donné au monde, et je m'étonne qu'une dame d'un esprit si élevé ait tant tardé à prendre cette sainte résolution. » En effet, si elle eût voulu prendre la voile, après la rupture, sa

après avoir assuré l'avenir de ses enfants, nulle puissance humaine n'était capable de l'en empêcher.

En réalité, Louise de La Vallière fut une grande amoureuse, qui ne renonça à l'amour qu'à son cœur défendant. Elle fut, pour un amant volage, la plus gênante des maîtresses. « Du moment que je vous aime, je vous somme de m'aimer ! » — tel est l'illogisme éternel de la passion. Comment les modernes apôtres de la « sincérité » en amour, pourraient-ils blâmer Louis XIV de s'être détaché d'une amie qu'il n'aimait plus ? Son excuse est de lui avoir témoigné jusqu'au bout les plus grands égards et même une tendresse plus forte que tout. L'abominable amour de la Montespan dut lui faire regretter plus d'une fois l'amour candide et désintéressé de Louise. Quoi qu'il en soit, il s'était si bien accoutumé à sa douce présence, qu'il éprouva un grand chagrin lors de sa fuite au couvent de Chaillot. Il pleura de joie à son retour, et, lorsque déci dément elle le quitta pour le cloître, il pleura encore...

Louis XIV, — ne craignons pas de le répéter, — aimait les beaux sentiments. Lui-même était un tendre, quoi qu'on en ait dit. Ce qu'il y a de sûr c'est que la façon dont il traitait ses maîtresses contrastait fort heureusement avec la brutalité de ses contemporains. Bussy-Rabutin raconte quelque part une révoltante anecdote sur le duc de Caderousse, joueur enragé, qui, feignant de l'amour pour une M^{me} de Bertillac, se faisait entretenir par elle. Celle-ci en vint à mettre ses pierreries en gage pour payer les dettes de jeu du prince. Caderousse, dans un élan de générosité, se rendit publiquement à l'aide de

pouillée. Or, sa maîtresse était là, cachée dans une alcôve. Elle entendit tout. Atterrée d'un tel cynisme et d'une telle méchanceté, elle s'évanouit. On la ramena, mourante, à son logis. Quatre jours après, elle était morte... « Vous ne sauriez croire, — ajoute Bussy, — combien cette action a décrié Caderousse... »

*
* *

Qu'elle est triste, cette fête galante ! Cette vie délicieuse, que les dessous en sont tragiques ou répugnants ! Avec la Montespan, qui succéda à La Vallière dans ses bonnes grâces, ce sera, pour le Roi, une véritable descente aux enfers.

La marquise de Montespan saisit le jeune souverain dans toute la frénésie luxurieuse de la trentaine. C'était un tempérament et une âme de courtisane. La Reine l'appelait : *cette putet* ! Il faut bien avouer que c'est le mot juste. Belle de la beauté du diable, elle pimentait ses grâces de tous les artifices des professionnelles de la volupté. Brune aux yeux bleus, elle se teignait les cheveux en blond doré, parce que le Roi aimait les blondes. Remarquons, en effet, que, sauf Marie Mancini, toutes ses maîtresses étaient des blondes ou des rousses. « Elle avait l'habitude, dit Primi Visconti, de se faire frictionner et parfumer avec des pommades et des parfums, étendue toute nue sur un lit, pendant deux ou trois heures par jour. » Avec cela, elle était, paraît-il, malpropre : ce qui peut aller fort bien ensemble : « La Vallière était fort propre, écrit gravement la Palatine, et la Montespan *une sale personne*. » Sa sœur, M^{me} de Thianges, que Saint-Simon nous dépeint avec un emplâtre et un

morceau de taffetas sur l'œil, une bavette sous le menton, était ce qui s'appelle « une orde vieille. »

De la courtisane, la Montespan avait l'avidité insatiable, une soif perpétuelle d'argent et de faveurs. En même temps, l'appétit de la domination. Et d'abord dominer le Roi. Elle sentait bien qu'avec ce caractère altier il fallait recourir aux moyens violents. Elle le conduisit à coups de cravache, multipliant les scènes de reproches ou de jalousie, l'abreuvant de dégoûts, épuisant sur lui toutes les ressources d'un esprit infernal, — foncièrement méchante et ne reculant devant aucune besogne criminelle. Toutes ces puissances du mal qui étaient en elle, elle les mettait au service d'une ambition effrénée : cette Mortemart, qui prétendait descendre des ducs d'Aquitaine, d'une lignée plus ancienne que celle des Bourbons, qui traitait Louis XIV d'égale à égal, voulait être Reine de France.

Pour tenir le Roi, elle avait l'attrait de sa chair et de son esprit. Non seulement elle le grisait de luxure, mais elle affolait sa sensualité par d'ignobles maléfices. Tout le temps qu'elle fut auprès de lui, elle faisait mêler des aphrodisiaques à ses aliments : d'où, chez cet homme, pourtant si réglé, si rangé, ces crises sensuelles qui, sous le règne de la Montespan, le jetaient d'une maîtresse à l'autre. On n'accorde aucune attention à ce fait, qui, pourtant, est capital : Louis XIV fut littéralement empoisonné de philtres luxurieux par la Montespan, — et cela pendant des années. Cela étant, ce dont il faut le plus s'étonner, ce n'est pas tant des débordements du Roi, victime de ces atroces manigances, que de la sobriété relative et surtout

de la correction de tenue qu'il sut mettre dans ses plaisirs. — Outre ce charme voluptueux, elle tenait encore le Roi par sa nombreuse progéniture. Elle en eut sept enfants. Étaient-ils tous de lui? Les pires doutes sont permis avec une créature de cette espèce, que l'on sait capable de tout. Dans la figuration mythologique de Versailles, cette femme constamment grosse représentait Latone, l'amante du Soleil épanouie dans sa fécondité. A la suite de ces gésines répétées, elle finit par épaissir vilainement : « Son embonpoint était tel, dit plaisamment Primi Visconti, qu'un jour, pendant qu'elle descendait de son carrosse, je pus voir une de ses jambes qui était aussi grosse que moi. » Environnée de ses rejetons, elle humiliait la Reine, qui, de tous ses enfants morts en bas âge, n'avait plus que le seul Dauphin, gros garçon passablement stupide et balourd devant le brillant duc du Maine. La Montespan put croire, un moment, qu'elle allait substituer sa lignée à celle de Marie-Thérèse, sur le trône de France.

Mais surtout elle tint, ou elle crut tenir le Roi par ses maléfices. Ce fut une sorcière et une empoisonneuse. Ses relations avec la Voisin durèrent plus de quinze ans. Tour à tour, elle tenta d'empoisonner ou elle empoisonna effectivement toutes ses rivales, depuis La Vallière jusqu'à la pauvre Fontanges, « belle comme un ange, mais sotte comme un panier ». Finalement, elle conçut le projet d'empoisonner le Roi lui-même. Qu'on juge de la stupeur et de l'horreur de celui-ci, lorsqu'il découvrit cette chose immonde. Ce fut le coup de grâce pour lui. Il ne lui restait plus rien, et il mourut.

ouvrit enfin ses yeux à des réalités et le tourna vers des sentiments qu'il avait trop méconnus. La Montespan révéla à Louis XIV l'épouvantable laideur du génie du mal. Cette satanique créature lui fit voir, au pied de la lettre, incarné et dardant sur lui ses prunelles fascinatrices, — le Diable... Néanmoins, — toujours pour sauver la face, — par dignité, pour l'honneur des enfants de cette femme, reconnus et légitimés solennellement par lui, — il toléra, dans son palais, pendant des années encore, la présence de ce monstre, qui avait voulu l'empoisonner.

Nul doute que ce drame n'ait hâté la conversion du Roi. Mais elle avait été préparée, quelque temps auparavant, par un fait mystérieux et peu connu, dont les *Mémoires* de La Fare nous ont gardé le souvenir. La Fare est un libertin et un mécontent. Il importe de se le rappeler avant de lire le passage dénigrant que voici : « Le Roi, dans le fond, a toujours été un prince religieux et timoré. Il rencontra, par hasard, un jour, le Saint Sacrement, que l'on portait, à Versailles, à un de ses officiers. Il l'accompagna, pour l'exemple, jusque chez le mourant. Et ce spectacle le toucha si fort, qu'à son retour, il ne put s'empêcher de faire part à sa maîtresse du trouble de sa conscience. Elle dit qu'elle était, aussi, touchée de repentir, et ils résolurent de se séparer... »

Les choses ne se passèrent point aussi simplement que semble le croire le mémorialiste. Mais cette rencontre de Louis XIV et du Saint Sacrement dans les corridors de Versailles, est un fait singulier, peut-être providentiel, dont les conséquences allèrent très loin. Au charai

du moribond, en une scène parlante et terrifiante, qui lui mit sous les yeux la tragique antithèse de la Mort et de la Vie, le pauvre Roi-Soleil sentit, avec son néant, le mensonge et la vanité de ce mirage païen, auquel il s'était laissé prendre dans l'enivrement de ses premières amours. Cette vie délicieuse était un leurre. Il était temps, pour lui, de se tourner vers le sérieux, — vers la Grande Affaire, la seule qui importe...

Et, d'ailleurs, — il faut y insister, — cette vie de plaisirs et de fêtes ne fut jamais, pour Louis XIV, qu'une diversion, un divertissement, comme on disait alors, une façon de déguiser des projets belliqueux et de donner le change à l'Europe. Ses maîtresses ne lui volèrent jamais le temps destiné aux affaires. Avant tout, il y avait le service de l'Etat, dont le Roi se proclamait le premier serviteur. La nation exigeait de son prince une énergique marche en avant. Très circonspect, ne voulant pas troubler la paix par égard pour sa mère et son beau-père, le roi d'Espagne, Louis XIV guettait une occasion favorable. Enfin Philippe IV mourut en 1664, Anne d'Autriche, deux ans après. Aucun scrupule ne le retenait plus. Il avait amassé, pendant ces cinq ou six années d'attente, des réserves d'hommes et d'argent, organisé une armée redoutable. Le moment était venu d'achever l'œuvre de l'unité nationale et de donner au pays ses véritables frontières. Les plus prévoyants et les plus intelligents d'entre ses sujets le lui demandaient avec instance.

Comment le Roi va-t-il exaucer ce vœu de la nation?...

QUATRIÈME PARTIE

ENTRE L'AIGLE ET LE LION

« Grâce à la prospérité de ses armes et à la réussite de ses affaires, il a conduit la monarchie à un degré de puissance si formidable que la postérité et les historiens de l'avenir ne pourront en croire le témoignage même des contemporains. »

(*Relations des Ambassadeurs de Venise*,
Série III, France, vol. III, p. 495.)

I

LA REVANCHE FRANÇAISE

Comme les cathédrales du moyen âge, le château de Versailles est un monde de symboles.

A l'entrée de la cour, de chaque côté de la grille dorée et fleurdelysée, il y a, sur des pylônes, des groupes de statues allégoriques, dont le sens est complètement perdu pour la postérité oublieuse, mais qui parlaient le langage le plus net et le plus exaltant aux Français, contemporains de Louis XIV.

Le groupe de droite, œuvre de Marsy, représente une Victoire ailée, assise sur le large dos d'un géant agenouillé, tenant d'une main une couronne et posant l'autre sur une gerbe de palmes que lui présente un petit Génie, ailé, lui aussi, comme un Cupidon. Des trophées de cuirasses et d'étendards l'entourent. Elle pose son pied sur l'aile d'un aigle abattu devant elle. L'autre groupe, qui lui fait face et qui est de Girardon, répète à peu près cette composition. Même Victoire ailée, dans la même attitude, sauf

que la main tendue élève plus haut la couronne. Le géant captif, sur le dos duquel elle est assise, a les bras garrottés. Enfin elle pose son pied sur la patte et sur le cou d'un lion couché devant elle. Tout cela est parfaitement noble, mesuré, empreint d'une grâce souriante, qui exclut tout sentiment bas, toute arrière-pensée de haine ou d'orgueil brutal. C'est la traduction plastique de deux faits glorieux pour la France : voilà tout.

Et, en effet, le groupe de droite symbolise la victoire française sur l'Aigle germanique, — le groupe de gauche, la victoire sur le Lion de Castille. L'Empire et l'Espagne, voilà les deux grands ennemis de la France, à cette époque. Les réduire l'un et l'autre, ce sont les deux grandes idées directrices du règne de Louis XIV. De sorte que ces deux groupes de statues, par où s'ouvre le château de Versailles, sont en quelque sorte le portique triomphal par où s'ouvre son histoire. Elles résument et elles figurent l'effort persévérant d'une nation guidée par un homme de génie et de volonté.

Laissons là les images allégoriques et voyons le fond des choses.

Dès que Louis XIV se pencha sur une carte d'Europe, il comprit quel double problème s'imposait à lui : déloger l'Espagne des possessions héréditaires par où cette puissance à peine européenne était parvenue à nous encercler et, en même temps, briser son union avec l'Empire, — union qui, jusque là, avait fait sa force et qui pouvait devenir un danger pour la France et pour l'Europe. Grâce à cette union, notre frontière du Nord-Est, la plus vulnérable, était perpétuellement menacée. Notre ligne de défense ne dépassait guère la Somme; la vallée de l'Oise restait

ouverte et Paris, toujours à la merci d'un envahisseur. Non seulement la Flandre et la Franche-Comté étaient, comme le Roussillon, des centres d'espionnage, des nids d'intrigues anti-françaises, mais, par la Franche-Comté, l'Allemagne avait un pied chez nous. Nous oublions aujourd'hui que toutes ces provinces limitrophes de la France, le Brabant, le Hainaut, le Limbourg, le Luxembourg, la Franche-Comté, — tous ces territoires devenus espagnols par héritage étaient, en réalité, des terres d'Empire. Lorsque Louis XIV mit le siège devant Besançon, la ville se réclama de son titre de cité impériale. Et ainsi Allemands et Espagnols étaient, pour nous, un seul et même ennemi. Ils formaient, en ce temps-là, les deux têtes de l'Aigle germanique. Par l'accession de Charles-Quint à l'Empire, les deux peuples avaient été réunis quelque temps sous le même sceptre. Mais ses successeurs maintinrent l'union hispano-allemande. Les mariages autrichiens des Infantes et des Rois Catholiques resserraient cette alliance à chaque nouveau règne. D'ailleurs, le roi d'Espagne, qui s'intitulait toujours duc de Bourgogne, était, pour toutes ses possessions continentales, le vassal de l'Empereur.

Mais les deux compères, — le Catholique et le Césaréen, — même réunis, faisaient assez piètre figure, en cette seconde moitié du xvii^e siècle, devant le Christianissime. A eux seuls, ils n'étaient pas très redoutables, bien que l'Espagne, de l'aveu même de Colbert, fût encore le pays le plus riche du monde. Si elle avait eu un meilleur gouvernement, elle aurait pu soudoyer des troupes nombreuses et aguerries, acheter des complicités dans toute l'Europe, donner des armées à l'Empereur. Mais l'Empire et l'Espagne

unis pouvaient du moins former des coalitions puissantes et paralyser finalement l'action française. La grande affaire, pour Louis XIV, était d'empêcher ces coalitions, ou de concentrer, à de certains moments, des forces suffisantes pour leur tenir tête.

En tout cas, même en supposant que l'Espagne et l'Empire demeurassent en repos momentanément, il y avait toujours à craindre de leur part de communes entreprises, ou des tentatives isolées pour récupérer ce que l'une et l'autre avaient perdu par les traités de Munster et des Pyrénées, — et cela avec une frontière ouverte du côté du Nord et de l'Est. La France ne pouvait pas se résigner à cette situation précaire. C'est l'honneur de Louis XIV de l'avoir compris, et c'est ce dont les Français ne lui seront jamais assez reconnaissants. Dans toutes les guerres qui vont sortir de cette nécessité de créer et d'assurer nos frontières, il ne s'agit que, par convention de langage, de « la gloire » du Roi : il s'agit, en réalité, de la vie de la nation. Louis XIV peut bien parler, à tout instant, ou laisser parler de « sa gloire », — il était un esprit assez positif pour n'être pas dupe des mots et savoir ce que cela signifiait. D'ailleurs il excellait à cacher sous des apparences frivoles les projets les plus sérieux. Cette frivolité feinte était un des ressorts de sa politique.

Il est stupéfiant que nos historiens aient l'air de ne rien comprendre à tout cela, qu'ils s'unissent à l'étranger pour reprocher à Louis XIV ce qu'ils appellent des guerres de conquêtes, lesquelles n'étaient, en vérité, que des guerres de défense nationale. La France du xvii^e siècle le sentait fortement ; il lui fallait, une bonne fois,

se libérer de la double menace qui pesait sur elle, — réduire l'Aigle et le Lion, ou, tout au moins, les tenir en respect.

*
* *

Essayons de pénétrer plus avant dans la pensée du Roi, lorsque, dès le début de son règne personnel, avec Le Tellier, Louvois et Lionne, il s'attaqua au problème extérieur. Dans quels sentiments, sous l'influence de quelles idées engagea-t-il la lutte ?

A l'égard de l'Empire, il nourrit un dédain à peine dissimulé. Le fait est que, depuis les traités de Westphalie, l'Allemagne se trouvait dans une situation peu brillante. Quant à l'Empereur, mal obéi de la Diète germanique, occupé à repousser le Turc qui l'assaille jusque dans sa capitale, d'ailleurs fort démuni d'hommes et d'argent, le Roi Très-Chrétien le regarde, lui aussi, d'assez haut. Qu'est-ce que c'est que ce pauvre souverain électif, qui prétend avoir le pas sur le Roi de France, monarque héréditaire, légitime héritier de Charlemagne ? Car enfin Charlemagne était empereur des Francs et non empereur d'Allemagne. Un peu avant la Guerre de Dévolution, un livre parut, sous les auspices du gouvernement français, qui était intitulé : *Des justes prétentions du Roi sur l'Empire*. On y lisait ces phrases vraiment significatives et représentatives de tout un courant d'opinion : « La plus grande partie de l'Allemagne est le patrimoine et l'ancien héritage des Princes français. Charlemagne a possédé l'Allemagne en tant que Roi de France et non en tant qu'Empereur. » Louis XIV, dans ses Instructions au Dauphin, a d'ailleurs pris la peine de s'expli-

quer lui-même à ce sujet. Avec un beau sentiment de fierté nationale, — en grand Français, — il affirme ses droits et ses titres en face de l'Empire germanique. A propos d'une chicane d'étiquette suscitée par l'Empereur, il écrit ceci : « Ce trait de vanité ridicule m'oblige à vous faire ici remarquer... combien ces Empereurs, dont vous entendez parler dans nos histoires modernes, sont éloignés de la grandeur de ceux *dont nous tirons notre origine* et par quelle voie l'Empire est tombé dans cet abaissement. Car enfin, lorsque *le titre d'Empereur fut mis dans notre Maison*, elle possédait à la fois la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie et la meilleure partie de l'Espagne... Mais la splendeur de cette dignité fut premièrement diminuée par les partages qui se faisaient entre les Fils de France et, bientôt après, nous la perdîmes entièrement par l'affranchissement de la branche qui régnait alors en deçà du Rhin. Car, dès lors que les Allemands s'en furent une fois emparés, ils travaillèrent à nous en exclure pour jamais, en éteignant le droit de succession qui nous y rappelait et en rendant l'Empire électif. »

Ainsi l'Empire germanique n'est qu'une usurpation sur la Couronne de France. Entre les mains des usurpateurs, la dignité impériale s'est avilie, au point de n'être plus qu'une ombre vaine : « Car enfin, dit le Roi, cette partie de l'Allemagne où la puissance des Empereurs s'est maintenant bornée, n'est qu'un léger démembrement de l'ancien Empire d'Occident : leurs résolutions les plus importantes sont soumises aux délibérations des Etats de l'Empire ; leur élection est sujette à l'embarras des brigues et à toutes les conditions qu'il plaît aux électeurs de leur

imposer ; la plupart des terres de leur dépendance ont des maîtres particuliers... Les villes mêmes qui leur sont le plus affectées ont des droits si approchants de la liberté que, si les Empereurs n'avaient point de seigneuries héréditaires, ils ne seraient souverains qu'en imagination... » Et Louis XIV de conclure, non sans un légitime orgueil : « Je ne vois donc pas, mon fils, par quelle raison des Rois de France, Rois héréditaires et qui peuvent se vanter qu'il n'y a, aujourd'hui, dans le monde, sans exception, ni meilleure Maison que la leur, ni puissance plus grande, ni autorité plus absolue, seraient inférieurs à ces princes électifs... »

Vaines rivalités d'autocrates ! dira-t-on. Ce serait une naïveté que de le croire. Ce qui est en question ici, ce n'est pas la préséance du Césaréen sur le Christianissime, — ce sont les droits de la France opposés à ceux de l'Allemagne.

L'Empire, tel que l'Allemagne l'a fait, ne rappelle que de très loin l'Empire romain, dont il se réclame et qu'il prétend continuer. En réalité, ce grand Empire est mort. C'est à la France qu'il appartient de le ressusciter, — et cela sans invoquer ses droits incontestables, uniquement par la force de ses armes... Que c'est curieux ! A un certain moment, au début du règne de Louis XIV, il y eut non seulement un courant impérialiste très fort, mais la Rome antique fut à la mode, comme elle le devint plus tard, au temps de David et de la Révolution. On reprend les emblèmes de la République et de l'Empire. On voit reparaître, au fronton des portails et des arcs de triomphe, dans la peinture comme dans la sculpture, les étendards des vexillaires romains, avec le S.P.Q.R. traditionnel, les bucrânes, les tro-

phées de casques et de boucliers. Le Roi est représenté en Empereur romain, avec les cnémides et la cuirasse de l'Auguste du Vatican. Les artistes semblent s'appliquer à rejeter tout ce qui rappelle le moyen âge. Plus d'écussons, ni de lourdes couronnes. Plus de bêtes héraldiques. Les armes du Roi se réduisent aux trois fleurs de lys symboliques. La plupart du temps, son emblème, c'est un Soleil irradiant. Bon pour des Allemands ou des Espagnols de conserver le vieux fatras gothique, vestige honteux d'une barbarie agonisante. Le Roi de France, par-dessus le moyen âge, veut renouer la grande tradition de l'Occident, reprendre la grande pensée civilisatrice de la Grèce et de Rome : il est le Dieu-lumière, — il est Apollon bien plus que le Sire des fleurs de lys.

En effet, le Roi, comme ses artistes, réagit tant qu'il peut contre le moyen âge. Il déteste la féodalité parce qu'elle a morcelé l'Empire. Lui, le restaurateur de l'unité, il est l'ennemi né de tout ce qui est féodal. C'est la féodalité qu'il combat sous le masque de l'Allemagne et de l'Espagne... Et cependant, pour aider à refaire l'unité, ce Latin subtil et positif saura profiter des complications féodales, des ramifications des fiefs, qui lui permettront de revendiquer et de rattacher à la Couronne certains domaines. Louis XIV, souverain moderne, redeviendra un suzerain médiéval, quand l'intérêt de la France l'exigera. Il achèvera la ruine de la féodalité par la féodalité elle-même. Bel exemple de cette souplesse de pensée et d'action, qui sait s'accommoder à toutes les nécessités et qui n'a pas peur de se contredire elle-même, — du moins en apparence, — dès qu'une utilité certaine est en jeu.

Voilà dans quels sentiments et dans quelles idées Louis XIV se prépara à la lutte contre l'Allemagne. L'Empire, selon lui, doit disparaître, ou, tout au moins, être rendu inoffensif par la division de ses membres. Et l'Empire des Francs doit reconquérir sa limite naturelle, qui, du côté du Nord et de l'Est, est le Rhin.

Ce ne sont point là des projets mégalomanes éclos dans la cervelle de Louis XIV. Depuis près de cent ans, la politique de la France était orientée en ce sens. Les étrangers en convenaient. Ils ne voyaient en Louis XIV que l'homme heureux qui réalise ce que ses devanciers n'ont pu exécuter. Dans son pamphlet, écrit au moment de la guerre de Flandre, — *Le Bouclier d'Etat et de Justice, contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle*, — le baron de Lisola, Franc-Comtois, dévoué à l'Espagne et à l'Empire, affectait de considérer le Roi Très-Chrétien uniquement comme l'élève et l'exécuteur testamentaire de son aïeul Henri IV : « Tout ce que ce grand Roi avait conçu dans son idée, celui-ci le veut éclore par les armes... » Les contemporains prêtaient au même Henri IV le dessein « de rendre à la France ses premières bornes, et il voulait étendre la monarchie du côté de l'Orient jusqu'au Rhin, du côté du Midi jusqu'aux Pyrénées et enfin du côté du Septentrion jusqu'à l'Océan... Tout ce qui parle naturellement français, disait-il, doit être sujet du Roi de France. » Et pourtant on n'a jamais accusé le Vert-Galant, l'homme de « la poule au pot », de mégalomanie ou de folie conquérante ! Pourquoi tant de rigueur contre l'héritier de sa couronne et de ses desseins politiques ? Les hommes les plus avisés et les plus prévoyants de la nation se ralliaient à ce programme royal.

Mézeray lui-même, l'exact et prosaïque Mézeray, affirmait dans son *Histoire* que la monarchie française doit recouvrer les limites de l'ancienne Gaule. Nos politiciens d'aujourd'hui qui proclament la nécessité, pour nous, d'occuper au moins la rive gauche du Rhin, suivent la leçon de Louis XIV et de ses devanciers. Si le Grand Roi fut coupable, en cela, il faut que la République le soit aussi. En réalité, Louis XIV, en soutenant par les armes les droits de sa femme sur la Flandre française, n'a fait qu'exaucer le vœu de la France entière. Il y apporta d'ailleurs les sages tempéraments dont sa prudence naturelle ne tarda point à s'aviser.



Avec l'Espagne, la situation était un peu plus délicate et compliquée qu'avec l'Empire.

Louis XIV avait à venger contre elle non seulement des injures nationales, mais des affronts personnels, toute une longue suite d'humiliations. Enfin, nous avions une revanche à prendre contre nos voisins du Sud.

Très longue et très ancienne, en effet, était la liste des griefs nationaux et des ressentiments du Roi contre les Espagnols. Depuis plus d'un siècle, ceux-ci avaient accumulé contre nous les violences et les mauvais procédés : captivité de François I^{er}, insolence de Charles-Quint, essais de démembrement de la France par Philippe II et ses successeurs, la guerre civile fomentée partout, la Ligue sur le point de donner la Couronne de France au Roi Catholique... Dans tous les troubles du royaume, on découvrait la main de

l'Espagne. Pendant la Fronde, le baron de Watteville, Franc-Comtois, lui aussi, comme Lisola, avait noué des relations et traité, au nom du roi d'Espagne, avec les frondeurs bordelais. Le cabinet de Madrid, en s'efforçant de soulever le Midi de la France, tenta encore une fois de rompre l'unité française. Le Parlement de Paris et les Princes, qui n'en étaient pas à leur première trahison, faillirent alors se jeter dans les bras de l'Espagne... Ajoutons que, malgré ses victoires et le traité des Pyrénées, la France demeurait toujours encerclée par sa voisine, alliée et vassale de l'Empire. Occupant la Sicile et le royaume de Naples, l'Espagne est maîtresse, quand elle le veut, de la Méditerranée occidentale. Par le Milanais, elle tient l'Italie du Nord. Par la Franche-Comté, le Luxembourg, les Pays-Bas, elle entre chez nous. Elle peut ainsi nous créer mille embarras. Sans cesse, elle nous espionne, se mêle de nos affaires. Ses diplomates, ses vice-rois et ses gouverneurs vont et viennent à travers la France. Il leur faut des passeports pour traverser le royaume, souvent une escorte d'honneur. Il faut recevoir, selon les règles d'un protocole toujours obscur, des gens extrêmement pointilleux sur les questions d'étiquette et de préséances. Et ces hôtes encombrants ne sont même pas toujours polis.

Qu'on lise, à ce sujet, dans les *Mémoires* de la Grande Mademoiselle, le récit de la réception de Don Juan d'Autriche par la Reine-mère, on sera édifié sur la morgue castillane : « La Reine, dit Mademoiselle, lui donna la main, à la mode d'Espagne. Elle lui parla toujours en espagnol. Elle l'appela « mon neveu » (ce bâtard). Après avoir causé quelque temps, elle se tourne vers

Monsieur et moi, qui étions derrière elle, et lui dit : « Voilà mon fils ! » Il tira un peu le pied, car ce qu'il fit ne peut pas s'appeler une révérence. Lorsque nous vîmes cette fierté, nous fûmes fort fâchés, Monsieur et moi, de lui en avoir fait d'effectives... » Le lendemain, pour aller à la foire, Monsieur lui fait donner ses gardes : le bâtard passe devant la boutique où étaient Monsieur et Mademoiselle, sans daigner leur dire un mot. Et la naïve et vaniteuse fille de Gaston d'Orléans ne peut se tenir d'ajouter : « Cela nous surprit. Car il devait bien remercier Monsieur de l'honneur qu'il lui faisait de lui envoyer ses gardes. Quant à moi, il pouvait bien aussi me faire quelque civilité... »

Le Roi, comme tous les Français d'alors, supportait péniblement ces hauteurs. Il était las et exaspéré d'entendre sa mère, — Espagnole dans l'âme, — faire continuellement l'éloge de l'Espagne et de tout ce qui venait de ce pays-là. Elle en avait plein la bouche. On se souvient de la pique qu'il y eut, à ce propos, entre le Roi et sa mère, lors du voyage de la Cour à Lyon, en 1658. Mademoiselle, qui se trouvait dans le carrosse de Leurs Majestés, nous a photographié la scène en un instantané des plus suggestifs et des plus frappants : le jeune souverain voulant se battre contre son oncle, terminer la guerre par un combat en champ clos, — et criant bien haut que tous ceux de la Maison d'Autriche n'étaient que des poltrons...

Le plus irritant, pour lui, ce furent les « dégoûts », — c'était l'expression du temps, — dont les Espagnols l'abreuverent, à l'occasion de son mariage. Tous les Français, d'ailleurs, quels qu'ils fussent, autant que leur souverain, avaient

à pâtir de cet orgueil insupportable. Les Grands d'Espagne, se croyant supérieurs à toute la noblesse du monde, ne savaient qu'inventer pour mettre des barrières entre eux et le reste de l'humanité. Lors de la Conférence de l'Île des Faisans, don Luis de Haro prétendit avoir le pas sur Mazarin, pourtant Prince de l'Eglise. « Pour s'en défendre, dit Brienne, le Cardinal allégua sa dignité et l'usage introduit. Don Luis soutint, au contraire, que ce n'était point avec un cardinal qu'il avait à négocier, mais avec un ministre du Roi de France. Mazarin, ne sachant ni soutenir sa dignité, ni celle de son maître, convint de l'égalité qui pouvait être contestée et gardée sans être reconnue... » Il faut bien avouer que ces perpétuelles chicanes avaient mis les nerfs des Français à une rude épreuve.

Pour ce qui est de Louis XIV, on commença par lui faire sonner bien haut l'honneur d'épouser une Infante. Après cela, on eut l'air d'hésiter à la lui accorder. Enfin, quand le projet d'union fut accepté à Madrid, on imagina une foule de moyens dilatoires : on prit plaisir à berner le Français.

Dès le mois de septembre 1659, le Roi arrivait à Bordeaux pour épouser sa cousine. Mais le contrat de mariage n'était pas au point. Mille difficultés, toutes plus épineuses les unes que les autres, surgissaient quotidiennement du fait de don Luis de Haro. On pria Louis XIV de s'aller promener, jusqu'à la complète mise au point du contrat. On le laissa sous le coup d'une menace de rupture. Pendant que son ministre disputait contre la ruse castillane, il dut passer près d'une année à courir le Midi, attendant le bon plaisir du Roi Catholique, errant de Bordeaux à Tou-

louse, de Toulouse à Avignon, à Aix, à Toulon. Finalement les diplomates s'accordèrent, et la date du mariage fut fixée au mois de juin de l'année suivante.

Ce n'était pas fini. Dès le mois de mai, voici les deux Cours en présence, — celle d'Espagne à Saint-Sébastien, celle de France à Saint-Jean-de-Luz. Les froissements se multiplièrent. Tandis que, pour la circonstance, les Français avaient mis toutes voiles dehors, — rubans, dentelles, bijoux, chamarres et panaches, — les Espagnols affectèrent une mise des plus simples. Complètement vêtus de noir, ils semblaient être en deuil, comme si le mariage de l'Infante était, pour eux, un désastre national : du moins les Français en jugèrent ainsi et ils en furent très froissés. Ceux d'Espagne se moquaient d'eux et de tout leur luxe de parvenus. Quand don Luis de Haro vit le pompeux équipage des gentilshommes qui accompagnaient Mazarin, il ne put se tenir de lui glisser à l'oreille : « Ils vont se ruiner ! » — « Ils ruineront les marchands ! », répondit assez pauvrement le Cardinal. Enfin, ces fiers hidalgos refusaient de frayer avec les ducs-et-pairs de l'autre côté de l'eau. Lors du mariage par procuration, — à Fontarabie et non à Saint-Sébastien, comme le répètent certains historiens, — aucun Français ne fut invité à la cérémonie. Mademoiselle dut y aller *incognito*. Autoriserait-on d'autres personnes à s'y rendre, dans les mêmes conditions ? Cela devint une affaire d'Etat. Le Conseil en discuta, trois ou quatre heures durant, dans la chambre du Cardinal. Monsieur, curieux comme une femme, grillait d'envie d'aller à Fontarabie avec sa cousine. On le lui interdit formellement, parce qu'aucun personnage de la

Cour d'Espagne n'avait daigné visiter la Cour de France.

Dans l'église de Fontarabie, nulle place n'avait été réservée pour les Français, — pas même pour l'évêque de Fréjus, Ondedei, qui devait lire l'acte de procuration. Bien plus : on négligea de l'avertir de l'heure de la messe. C'est un frère de Lenet, le représentant de Condé en Espagne, — l'abbé Lenet, qui dut aller quérir l'évêque en son logis. Celui-ci entra dans l'église sans huis-sier, ni maître de cérémonies, en dérangeant tout le monde... Bref, en toute occasion, les Espagnols affectaient de traiter les Français en parents pauvres.

Louis XIV et sa mère n'obtinrent pas plus d'égards que leurs sujets. Anne d'Autriche était toute joyeuse de retrouver enfin son frère après une si longue séparation. Avec un grand élan de cœur, elle s'avança au-devant de Philippe IV : celui-ci, la mine hautaine, répondit très froidement à la tendresse de sa sœur. Il avait l'air de ne voir personne autour de lui : « Le roi d'Espagne, — dit un témoin oculaire, — pencha la tête vers les cheveux de la Reine, sa sœur, il ne la baisa point du tout, ni ne fit rien d'approchant de cela... Ce n'était point par froideur, ni par défaut d'amitié. Au contraire, ils avaient tous deux les larmes aux yeux de la joie de se revoir. *Mais c'est que la gravité et la coutume d'Espagne portent cela.* » Ces explications ne touchaient personne, du côté français. Le sentiment du public est assez bien indiqué par M^{me} de Motteville qui déclare que « l'attitude froide et *dédaigneuse* du Roi fit très mauvais effet. »

Autre détail, auquel les Français prêtèrent encore une signification blessante. Dans la salle de

la Conférence, la ligne de la frontière était marquée sur le plancher. Philippe IV, en restant en deçà, affirma nettement sa volonté de ne pas sortir de son royaume, de ne pas faire même un pas au-devant du Roi de France.

Les échanges de cadeaux donnèrent lieu à de pareils froissements. Louis XIV s'était réellement mis en frais. Il envoya à sa fiancée un superbe nécessaire de toilette, — décrit complaisamment par Mademoiselle : « C'était, dit-elle, un assez grand coffre de calembour, garni d'or, où il y avait tout ce que l'on peut imaginer de bijoux d'or et de diamant, comme des montres, des heures, des gants, des miroirs, boîtes à mouches, à pastilles, petits flacons de toute sorte, étuis à mettre des ciseaux, couteaux, cure-dents; de petits tableaux de miniature à mettre dans un lit, des croix, des chapelets, des bagues, des bracelets, des crochets de toute sorte de pierres, un de grand prix; un plus petit coffre où étaient des perles, des pendants d'oreilles de diamant et une boîte pour les pierreries de la Couronne... Enfin, on croira aisément que jamais on n'a vu un présent si magnifique, ni si galant. » — « Il y avait, dit l'abbé Montreuil, pour 350.000 livres de pierreries. M. le duc de Créquy en était le porteur. L'Infante n'ouvrit point la cassette, la donna à sa dame d'honneur et mit les deux clés dans sa poche... » On n'est pas plus malgracieuse.

De son côté, la Reine-mère avait offert à son frère, Philippe IV, « une pendule sonnante garnie de diamants. » Celui-ci, en retour, se borna à lui envoyer quelques paires de gants d'Espagne. La Reine elle-même trouva le cadeau un peu chiche.

Après toutes ces mesquineries, qui s'ajoutaient à une longue série de vexations, d'attaques sournoises ou violentes, on conçoit que Louis XIV ne portât point son beau-père ni les Espagnols dans son cœur, et qu'il eût hâte d'en finir avec cette nation arrogante et débile. Ces injures lui étaient communes avec tous ses sujets. Mais, s'il ne s'était agi, entre les deux peuples, que de froissements d'amour-propre, le Roi était assez sage, assez maître de lui, pour en prendre son parti. En réalité, un intérêt vital pour la France était en jeu.

Voici, en effet, un état de choses que l'on passe habituellement sous silence, quand on parle des guerres de Louis XIV.

Lorsque la campagne de Flandre fut résolue, l'Espagne se trouvait de plus en plus inféodée à la politique allemande. La Régente était une Autrichienne. Son premier ministre et son favori, le jésuite Nithard, était un autre Autrichien, complètement dans la main de l'Empereur. L'héritier du trône, le scrofuleux et dégénéré Charles II, avait cinq ans. On le croyait voué à une mort prochaine. D'un moment à l'autre, il pouvait disparaître. Et alors se posait une question très grave : qui allait hériter de cette immense monarchie, sur laquelle le soleil ne se couchait point?... Si la Reine de France ne revendiquait pas ses droits, comme fille du Roi Catholique, — et fille du premier lit, — tout allait revenir à l'Empereur, fils et mari, lui aussi, d'une Infante d'Espagne : il aurait les Pays-Bas, la Franche-Comté, l'Italie du Nord, la Sicile, les Indes occidentales, la moitié d'un continent?... La France ne pouvait pas tolérer, à ses côtés, un tel accroissement de l'Empire

germanique. Un partage à l'amiable s'imposait entre les co-héritiers. Et, en effet, ils ne tardèrent point à y songer.

Mais il était à prévoir, ou qu'on ne s'entendrait pas, ou que l'un des deux co-partageants ne serait pas content de son lot : ainsi des guerres, probablement très longues, sortiraient de cette collision d'intérêts. En prévision du conflit prochain, le Roi de France devait parer aux points vulnérables de sa frontière, prendre des gages avant la lutte inévitable. Après cela, il serait plus à l'aise pour causer. La frontière de Flandre était l'endroit où la France se trouvait le plus découverte. Or, justement, en vertu d'un droit local, Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, pouvait faire valoir des prétentions sur « le duché de Brabant et ses annexes, la seigneurie de Malines, Anvers, la Haute-Gueldre, Namur, Limbourg, les places unies au delà de la Meuse, le Hainaut, l'Artois, Cambrai, le comté de Bourgogne, le duché de Luxembourg et une des principales parties du comté de Flandre. » Sa dot, condition de sa renonciation aux biens paternels, n'ayant pas été payée, nul obstacle juridique ne s'opposait aux revendications de son époux.

C'est ainsi que la campagne de Flandre fut résolue. Bien loin de se poser en envahisseur, en conquérant brutal foulant aux pieds tous les droits, Louis XIV tint, au préalable, à établir la légitimité des siens. Il se défendit de déclarer la guerre à l'Espagne : il se bornait, disait-il, à prendre possession de son bien. En réalité, il poursuivait le grand dessein de ses prédécesseurs : donner à la France la sécurité, en lui donnant une frontière plus difficile à franchir.



Ainsi, dès le début, le Roi sembla limiter ses ambitions à récupérer quelques villes et quelques territoires faisant partie de l'héritage de sa femme. Mais, à la veille de la succession espagnole, que tout le monde croyait imminente, les plus grands espoirs animent la France et son souverain. Certes Louis XIV se corrigea vite de la chimère impérialiste. Les événements furent, pour lui, des leçons, quelquefois dures et sanglantes. Néanmoins, il y eut un moment, — minute éblouissante d'illusion juvénile, — où il put se croire l'héritier de Charles-Quint et de Charlemagne. La monarchie universelle n'était donc pas une vaine utopie ? Tout à l'heure le sceptre allait en tomber dans ses mains. Qui pourrait désormais lui résister ? Avec l'or des Amériques, que ne ferait-on pas !...

Une fête, donnée à cette époque, revêt une signification tout particulièrement nationale, en ce sens qu'elle symbolisa à merveille ce grand élan de foi dans les destinées de la France : ce fut le Carrousel de 1662, dont le prétexte était de célébrer la naissance du Dauphin. Louis XIV en parle assez longuement dans ses *Mémoires* : ce qui prouve l'importance qu'il attachait à cette manifestation. Sans doute il est facile aux historiens prévenus de ramener ce fait à des proportions ridicules, — et, par exemple, de n'y voir qu'un bon tour joué par Louvois à Colbert, une façon de mettre celui-ci dans l'embarras pour trouver l'argent nécessaire à des fêtes aussi dispendieuses. En réalité, ce fut l'affirmation

solennelle des plus grandes ambitions politiques que la France ait jamais conçues.

Dans ce déploiement d'invraisemblables magnificences, ne retenons que les détails significatifs. Ce qu'il y a de frappant, tout d'abord, c'est que le Roi y parut en costume d'Empereur romain, environné de licteurs, avec les Aigles latines brodées sur les housses de ses chevaux. En cette minute, il préfigura réellement Napoléon. Dans un ruissellement, un éblouissement de pierreries et d'étoffes précieuses, il se manifesta, devant ses peuples, comme un ostensor vivait de la monarchie.

« Le Roi, — dit la rubrique explicative des splendeurs du Carrousel, — était vêtu à la romaine d'un corps de brocart d'argent, rebrodé d'or, avec de gros diamants enchâssés dans la broderie. Aux extrémités de la gorgerette, de même parure que le corps et composée de quarante-quatre roses de diamants, se joignaient, par des agrafes de diamants, les épaulettes de même étoffe et broderie que le corps. Trois bandes, couvertes de cent vingt roses de diamants, extraordinairement larges, ceignaient cette magnifique cuirasse... Il avait un casque d'argent à feuillage d'or, enrichi de deux grands diamants, de douze roses de diamants sur les côtés et d'un cordon de douze autres roses. Ce casque était surmonté d'une crête de plumes couleur de feu... Les bottines étaient de brocard d'argent rebrodé d'or... Le cimenterre, couvert d'un si grand nombre de diamants qu'à peine voyait-on l'or dans lequel ils étaient enchâssés... Il montait un cheval isabelle doré, empanaché de plumes couleur de feu et constellé de diamants... »

Les cinq parties du monde, symbolisées chacune par un grand personnage de la Cour, qui faisaient cortège : après l'Empereur romain, l'Empereur des Persans, des Turcs, des Indiens, des Américains. On avait voulu, dit la rubrique, grouper, en quelque sorte, autour du berceau du Dauphin, toutes les parties du monde, « représenter toutes ces nations comme venant lui rendre hommage et le reconnaître pour celui qui doit un jour les commander. » On le considérait déjà comme l'héritier des Indes, de par les droits de sa mère.

Enfin, autre détail significatif : au fronton de la tribune centrale qui masquait la façade des Tuileries, on pouvait lire sur une table de marbre noir cette inscription en lettres d'or : *Victricibus armis Lodoïci, Francorum Imperatoris...* Louis XIV était salué Empereur des Francs. On allait abattre l'Aigle et le Lion. Sur les ruines de l'Autriche et de l'Espagne, on allait refaire l'Empire de Charlemagne!...

Mais ce dangereux mirage ne tint pas longtemps devant le bon sens du Roi.

« CLAUSA GERMANIS GALLIA »

Après toute une campagne de mémoires justificatifs et d'argumentations juridiques, de libelles et de caricatures, après des protestations pacifiques prodiguées par le Roi à toutes les Cours de l'Europe, voilà donc la guerre déclarée à l'Espagne, au mois de mai 1667, — du moins en fait, car Louis XIV se défendait d'attaquer la monarchie voisine : encore une fois, il ne faisait, disait-il, qu'occuper militairement des territoires qui lui appartenaient de droit. Cette guerre devait durer quarante ans environ, — à peine interrompue, de temps en temps, par de courts répit, des traités, qui n'étaient en réalité que des armistices, pour permettre aux belligérants de reprendre haleine.

Si l'on tient compte de la guerre de trente ans qui a précédé celle-ci et qui finit au traité des Pyrénées, cela fait presque une nouvelle guerre de cent ans, d'où est sortie l'unité de la France moderne. C'est la guerre nationale par excellence, le

grand œuvre qui a donné à notre pays son rang dans le monde. Les guerres de Louis XIV constituent la seconde phase de cet épisode capital dans notre histoire, celle de la plus grande dépense de l'énergie française. Le jeune souverain a consacré à ce gigantesque labeur toutes les forces dont il pouvait disposer : il y a mis tout son cœur et tout son génie. Il s'est passionné pour sa tâche, comme personne, autour de lui. La nation, entraînée et même quelquefois contrainte et forcée par lui, — car, ne l'oublions jamais, la France a été faite malgré les Français, — la nation a donné là un très grand effort, — le plus grand assurément qu'elle ait tenté avant les guerres de l'Empire et celle de 1914. Mais cet effort reste encore inférieur à celui qu'a fourni le Roi : c'est grâce à sa volonté inflexible, acharnée, jamais vaincue, que la France a pu triompher de toutes les coalitions, devenir le grand Etat moderne qu'elle est encore.

Depuis Voltaire qui, pourtant, l'admirait beaucoup, on s'est habitué, chez nous, à ne voir en Louis XIV que l'organisateur de l'intelligence française, le constructeur de Versailles et de Marly, l'homme des fêtes galantes. On fait bon marché de l'homme de guerre, quand on ne l'insulte pas. En réalité, ces guerres sont tout l'essentiel et, si l'on peut dire, l'âme de son règne.

Quand on essaie d'en lire le récit chez la plupart de nos historiens, à commencer par Michélet, on croit rêver. Non seulement ils n'y comprennent rien, mais ils font preuve, dans leurs jugements, de la plus odieuse mauvaise foi, — une mauvaise foi qui va contre la Patrie. Michélet, en particulier, est révoltant. Un tel parti pris d'injustice et d'aveuglement exaspère. On

se dit : « Mais cet homme de génie est un simple ou un dément ! » Et, pour ne pas lui manquer de respect plus longtemps, on jette le livre et on déplore que la fureur anti-monarchique égare ce grand Français jusqu'à lui faire nier l'intérêt le plus évident de la France. Obnubilation complète du sentiment national chez cet historien, par ailleurs si clairvoyant. En haine du Roi, il passe dans le camp des ennemis de la France. Il trahit la cause française pour assouvir ses passions politiques.

D'autres, sans contester l'utilité de ses guerres, lui reprochent de les avoir menées mollement, de n'en avoir point tiré tous les bénéfices qu'elles auraient dû donner : « Eh quoi ! disent-ils, tant de longueurs, tant d'embarras pour faire rentrer dans le devoir la petite Hollande ?... Et fallait-il tant de façons pour s'emparer des Pays-Bas, qui étaient à la portée de notre main ?... » Ils oublient que, pendant toutes ses guerres, Louis XIV fut seul contre toute l'Europe ; que, derrière les Hollandais, il y avait l'Angleterre, l'Espagne, l'Empire, les Etats du Nord. Pendant quarante ans, l'Europe se ligua pour abattre la grandeur française, pour écraser les Lys, *conculcare Lilia*, comme disaient les pamphlets du temps. On concoit l'orgueil de nos pères à se savoir les fils d'une nation capable d'une pareille résistance. La devise du Roi : « Seul contre tous », surmontant l'écu de France, figurait sur les plaques des cheminées jusque dans les maisons de nos villages lorrains, pourtant si fraîchement annexés... Mais une difficulté pire peut-être que cet isolement, c'était pour le Roi, la mauvaise foi de ses ennemis qui, perpétuellement, remettait tout en question. Ils s'obstinaient à ne pas vouloir

exécuter les traités. La paix n'était jamais qu'une continuation sournoise de la guerre. Tout le long du règne de Louis XIV, on vit se répéter ce qui se passe actuellement sur la Ruhr. Il fallait sans cesse des armées sur pied pour contraindre les vaincus à tenir leurs engagements, ou pour prévenir, de leur part, une attaque clandestine. En fin, à toutes ces difficultés, ajoutons l'insuffisance des moyens dont le Roi disposait. Quel que fût son génie, sa science de l'organisation et celle de ses ministres, son admirable et si sage économie des forces françaises, il n'avait pas assez d'armées ni d'argent contre une coalition de toute l'Europe. Les finances monarchiques étaient détestables, le mode de recrutement aussi. Louis XIV ne crut pas devoir modifier ces errements de ses prédécesseurs : ce fut sa faute et celle de la France, — celle de la France surtout : car personne ne voulait payer... Oui, sans doute, dans les carrousels et sur les frontons des arcs de triomphe, on voulait bien être le premier peuple du monde. Mais, — il faut le redire, — on ne consentait à donner pour cela ni un homme ni un écu.

Ainsi les guerres s'éternisaient, parce que l'argent, qui en est le nerf, faisait défaut. Il n'en est pas moins vrai que ces guerres de Louis XIV représentent, pour l'époque, un effort colossal. Le temps qu'il a fallu le soutenir, les ressources énormes, et de toute espèce, qu'il a englouties, — tout cela manifeste assez clairement combien l'entreprise était ardue. Si, avec un chef comme celui-là, entouré de collaborateurs de premier ordre, les résultats n'ont pas répondu à toutes les ambitions françaises, c'est qu'il était ~~humainement~~ impossible de faire davantage.



Sauf au début de son règne et pendant quelques instants d'un enivrement très naturel chez un jeune homme adulé de tout un peuple, Louis XIV eut bientôt le sentiment, la claire notion des difficultés qui l'attendaient dans une tâche d'ailleurs nécessaire et inévitable. Dès le jour où il s'occupa sérieusement de ses affaires extérieures, sa règle de conduite peut se résumer en ces deux mots : prudence et modération. Rien de plus opposé aux procédés révolutionnaires et napoléoniens.

C'est une chose vraiment surprenante et digne d'admiration : il est jeune, il a vingt-neuf ans. Toute la nation le pousse à la guerre de conquête et d'agrandissement. Sa noblesse est impatiente d'agir. Il a une armée nombreuse et bien entraînée, de l'argent, des vivres, des munitions. Il a les meilleures raisons du monde d'en vouloir aux Espagnols qui, depuis plus d'un siècle, sont les ennemis de la France, qui lui ont prodigué les affronts, dont la diplomatie est d'une mauvaise foi insigne, qui ne veulent pas se reconnaître vaincus, ni accepter les traités, qui cherchent sans cesse à soulever l'Europe contre lui. Il sait la médiocrité de l'Empereur et ses prétentions, la vénalité des Princes allemands et, on peut le dire, de tous les souverains du Nord. Il sait tout cela. Il a les motifs les plus pressants de montrer sa force et toutes les excuses pour en abuser. Néanmoins il domine ses ressentiments et il modère ses ambitions. Il crie bien haut qu'il ne veut déclarer la guerre à personne. Il s'abrite et se retranche derrière son droit. Lorsque, après avoir

fait exposer à Madrid ses revendications, il se décide à envahir la Flandre, il veut que cette occupation ait l'air d'un acte chevaleresque. Le Roi se bat pour mettre aux pieds de sa femme son légitime héritage. Quand Lille et Douai auront ouvert leurs portes, La Reine Très-Chrétienne viendra tout de suite visiter ses fidèles sujets, en bonne souveraine qui rentre chez elle, et, par sa présence, elle tâchera de faire oublier celle des armées de son redoutable époux.

Tout est là : affirmer la légitimité des droits de la Reine à la succession espagnole. Si l'on oublie cela, on ne comprend rien à la politique et aux guerres de Louis XIV. Voilà longtemps que Mignet a fait voir que cette affaire de succession était le pivot du règne. Seulement nos historiens ne paraissent point se rendre compte de l'importance nationale qu'elle avait. Ils ont l'air de croire que c'était une question de gloire, d'ambition purement personnelle pour Louis XIV. En réalité, c'était une question de vie ou de mort pour la France. Si l'Allemagne recevait cet accroissement formidable de la succession espagnole, — qui comprenait, avec les Espagnes et le Nouveau-Monde, les vice-royautés et les gouvernements d'Italie, de Bourgogne et des Pays-Bas, — notre pays était écrasé entre cette Allemagne géante, devenue maîtresse des continents et l'Angleterre maîtresse des mers. A tout prix, l'homme qui avait la charge héréditaire des destinées de la France, devait empêcher cette catastrophe.

Dans cette opération difficile et longue, où il fallait autant de tact que de vigueur et de persévérance, cet homme va procéder avec d'infinis ménagements, avec une clairvoyance digne de

tout éloge. Depuis longtemps, il a, comme il disait, « toute l'affaire dans sa tête ». D'abord, il pose en principe que, selon l'équité, il est le premier et le légitime héritier : le roi d'Espagne lui-même, l'infirme Charles II, sauvage ennemi de la France, finira par le reconnaître dans son testament. Mais les Espagnols et l'Empereur contestent cette légitimité, sous prétexte que la mère et la femme de Louis XIV ont formellement renoncé à leurs prérogatives d'Infantes dans leurs contrats de mariage : à quoi le Roi de France répond que cette renonciation était subordonnée au versement d'une dot qui n'a jamais été payée. Il pensait, avec toute la nation, mais il ne pouvait pas le dire, que son meilleur argument, c'était la nécessité, pour la France, de vivre. Il ne pouvait admettre que, sous prétexte de respecter une simple forme juridique, on égorgeât froidement un peuple, — qui était le sien.

Ceci posé, il n'ignore point que l'Europe s'alarmera bien plus de voir la succession espagnole revenir à une France puissante et unifiée qu'à une Allemagne débile et anarchique. Il faut donc agir avec prudence et modération pour faire admettre par l'Europe les droits de la Reine Très-Chrétienne : tantôt user de la force, quand ce sera absolument nécessaire, tantôt recourir à la ruse ou à la corruption. Ainsi s'explique toute la conduite du Roi. Dès qu'il a obtenu, par un arrangement, ce qu'il désirait, il s'arrête : il sait ce que coûte la moindre guerre, et cet arrangement est une reconnaissance implicite de ses droits. Encore une fois, tout est là, pour lui : faire admettre sa légitimité de premier héritier. Pour cela, il faut éviter d'ameuter l'opinion européenne. Et pourtant il importe que ses voisins

soient bien persuadés de sa force, — et, néanmoins, il est prudent de n'en pas abuser. Il prévoit que, finalement, il sera seul contre tous, que la guerre sera longue et que, en dépit de sa puissance, de son organisation, de la supériorité de son peuple et de son génie, il peut être exposé à plier sous le nombre. Il doit donc ménager soigneusement son armée.

Quand on a bien compris cela, on ne s'étonne plus de le voir s'arrêter en pleine conquête des Flandres. Lorsque après la prise de Courtray, il revint brusquement à Compiègne, et que, Lille étant prise, il rentra décidément à Saint-Germain, certains historiens expliquent cette hâte par son désir de rejoindre au plus vite M^{me} de Montespan. C'est une pure niaiserie. Les raisons de cet arrêt sont multiples et d'une très grande importance. La principale, c'est qu'une action diplomatique s'imposait après cette action belliqueuse. Il s'agissait de calmer les scrupules du Saint-Père, déjà choisi comme arbitre par les Espagnols, mais surtout de paralyser l'action des Hollandais, fort effrayés de la progression foudroyante de nos armées dans les Flandres : « Les Hollandais, dit le Roi, ne pensaient peut-être pas que je connaissais les brigues qu'ils faisaient contre moi... » C'est parce qu'il les connaissait, parce qu'il savait une alliance imminente entre eux, la Suède et l'Angleterre, qu'il s'empressa de prendre un nouveau gage, en vue d'un traité prochain : car, pour des raisons qu'il va nous expliquer, il préférerait traiter que de poursuivre ses avantages. Et c'est pourquoi il s'empara de la Franche-Comté. Il prévoyait que, pour traiter, il serait obligé à un certain nombre de restitutions : il était donc habile de prendre le plus possible.

La réponse des coalisés à la conquête de la Franche-Comté ne se fit pas attendre : ils mirent Louis XIV en demeure d'accepter les offres de l'Espagne.

Ainsi, dès ses premiers pas dans la voie des revendications, — revendications indispensables, ne l'oublions pas, pour donner une frontière à la France, — le Roi voyait se dresser devant lui une coalition européenne.

Que va-t-il faire ? En ce moment-là, il est certainement plus fort que tous ses ennemis réunis. Cependant, il a l'air de leur céder, il consent à la paix. Une bonne partie de l'opinion française fut contraire à cette retraite. Aujourd'hui encore on la juge sévèrement chez nous. Écoutons le Roi se justifier lui-même. Il se consulte, comme le héros d'une tragédie de Corneille : « La délibération, dit-il, était difficile assurément d'elle-même, par le nombre et par le poids des raisons qui se rencontraient des deux côtés. Mais l'embarras particulier que j'y trouvais encore était que je me voyais obligé de prendre ma résolution purement de moi, n'ayant personne que je pusse consulter avec une pleine confiance... D'un côté, l'on me représenta le nombre et la vigueur des troupes dont j'avais résolu de me servir, la faiblesse où étaient les Espagnols et l'indifférence où toute l'Allemagne semblait demeurer. L'on me remontra que toutes mes mesures étaient déjà prises pour la campagne prochaine, mes recrues levées ou ordonnées, mes magasins remplis et une bonne partie de la dépense faite... Mais, quoique ces raisons fussent, en effet, spécieuses et capables de toucher un cœur ambitieux, j'en voyais, à regret, de l'autre côté, de plus pressantes et de plus solides. Car ceux qui étaient de l'avis de la

paix ne contestaient pas que je ne fusse plus fort que les Espagnols. Mais ils disaient qu'il fallait bien moins de force pour se défendre que pour attaquer; que, plus je ferais de progrès, plus je serais affaibli par les grosses garnisons qu'il faudrait laisser chez des peuples nouvellement domptés; qu'au contraire mes ennemis s'augmenteraient tous les jours en nombre; que, quand bien, d'abord, je ferais quelque conquête importante, il faudrait bien se résoudre enfin, ou à rendre par la paix une bonne partie de ce que j'aurais pris, *ou bien à soutenir moi seul une guerre éternelle contre mes voisins.*

« Mais outre ces raisons qui pouvaient être alléguées par tout le monde, il y en avait d'autres qui dépendaient purement des vues secrètes que j'avais alors... (Ses vues sur la succession espagnole.) Dans ces grands accroissements que ma fortune pouvait recevoir, rien ne me semblait plus nécessaire que de m'établir, chez mes plus petits voisins, dans *une estime de modération et de probité...* Et je considérais que je ne pouvais faire paraître ces vertus avec plus d'éclat qu'en me faisant voir ici, les armes à la main, céder pourtant à l'intercession de mes alliés et me contenter d'un dédommagement médiocre. Je remarquais de plus que ce dédommagement, pour médiocre qu'il parût, était néanmoins plus important qu'il ne semblait, parce que, m'étant cédé par un traité volontaire, il portait *un certain abandonnement des renonciations par lesquelles seules les Espagnols prétendaient exclure la Reine de toutes les successions de sa Maison...* »

Ainsi, dans le traité d'Aix-la-Chapelle, qui termina cette première guerre, tout est subordonné à la succession d'Espagne, — la grande

affaire du règne. Louis XIV s'arrête et se m odère en vue de l'avenir. Il rend la Franche-Comté, provisoirement. Mais le gain dont il se contente n'est pas si « médiocre », en effet, puisqu'il fortifiait notre frontière du Nord, en nous donnant une partie de la Flandre et du Hainaut, pays, disait-il, « qui ont, de tout temps, appartenu aux rois de France et fait partie de leur domaine. » En outre, les places de Tournay, d'Oudenarde et de Charleroy, occupées par nous et situées en pays ennemi, étaient autant d'amorces pour des conquêtes futures.

Il faut bien avouer que les guerres, comme la politique extérieure de ce temps-là, étaient beaucoup moins compliquées qu'aujourd'hui. On en dénombre aisément les acteurs, on circonscrit nettement le champ de la lutte. C'est l'échiquier avec ses rois, ses reines, ses valets, ses gendarmes, ses tours et ses châteaux. On suit sans grande peine toutes les péripéties de la partie. Mais il sied de reconnaître aussi que, pour son coup d'essai, Louis XIV se révélait très beau joueur.

*
* *

Le traité d'Aix-la-Chapelle ne terminait rien. Il ne faisait, au contraire, que marquer le commencement d'un conflit inévitable. L'homme que sa fonction instituait le défenseur permanent des intérêts de la France ne pouvait en rester là.

Raisonnons en Français et non en métaphysiciens de la politique : il est certain que nous ne pouvions rester avec une frontière ouverte du côté de l'Allemagne par la brèche de la Franche-Comté, redevenue possession espagnole, par l'Al-

sace mal soumise, la Lorraine rendue à son duc, le Palatinat toujours facilement hostile, — et, du côté espagnol, par la trouée de l'Oise mal défendue, une Flandre incomplètement conquise : nous n'avions ni Cambray, ni Valenciennes, ni Maubeuge. Nos ennemis intriguaient non seulement pour nous barrer la route, mais pour nous faire rendre nos acquisitions récentes. Or nous étions, en ce moment-là, les plus forts, les mieux préparés. L'intérêt bien entendu de la nation nous prescrivait de gagner l'ennemi de vitesse et de contrecarrer ses projets.

C'est ainsi que raisonna le Roi. Les historiens qui ne voient dans la campagne de 1672 et dans les guerres ultérieures qu'une revanche personnelle de Louis XIV irrité contre les Hollandais, une vaine satisfaction d'amour-propre, ou encore un sombre complot machiné par Louvois afin de se rendre indispensable, — ces historiens se moquent de la France et de leurs lecteurs.

Louis XIV, avec un très juste sentiment des nécessités présentes, commença, dès 1669, par s'assurer de la Lorraine, le duc Charles IV se refusant à exécuter ses conventions et ne cessant d'entretenir des intelligences avec l'Allemagne. D'autre part, la Triple alliance, — Hollande, Angleterre, Suède, — n'était point dissoute. De Witt ne cherchait même qu'à la consolider ; il s'efforçait par tous les moyens d'écarter la France des Pays-Bas. Le Roi essaya d'abord de paralyser son action par une campagne diplomatique des plus habiles que conduisit de Lionne : il arriva notamment à détacher l'Angleterre. Sur quoi, il crut pouvoir envahir la Hollande, principal obstacle à ses projets sur les Flandres.

Immédiatement la coalition européenne, qu'il

avait espéré pouvoir empêcher, se reforma contre lui. Après six années de lutte, où pourtant les victoires françaises furent nombreuses, où Louis XIV sut tenir en respect tous ses ennemis, il fallut s'arrêter de nouveau et traiter à Nimègue. Cette fois le gain fut assez beau pour consoler le Roi de l'échec ou de l'ajournement de plus grandes espérances. Nous possédions enfin la Franche-Comté, Fribourg sur la rive droite du Rhin, la Lorraine nous restait en gage, — et, du côté des Flandres, nous avions une frontière défendable, à peu près telle qu'elle existe encore aujourd'hui.



Après Nimègue, le Roi eut un instant l'illusion que sa tâche était terminée, que, du moins, la phase belliqueuse en était close. Désormais, il allait s'occuper uniquement de consolider ses conquêtes et pouvoir vivre en paix avec tous ses voisins, spécialement avec l'Espagne. Au lendemain de la paix, le Roi Catholique lui fit demander la main de sa nièce. Ce monarque disgracié pouvait avoir un héritier. Et ainsi la question de la succession d'Espagne ne se posait plus, ou tout au moins était pour longtemps ajournée. Enfin, grâce à la nouvelle reine d'Espagne, l'influence française pouvait, à Madrid, se substituer à l'influence autrichienne. Pour donner une preuve éclatante de ses intentions pacifiques, le Roi de France commença par démobiliser : il réduisit son armée de plus de moitié. Déjà, à la Conférence de Nimègue, il avait singulièrement modéré ses prétentions et fait preuve de la plus grande bonne volonté en rendant des conquêtes précieuses.

Louis XIV était hanté depuis longtemps par l'idée fixe de conserver ses acquisitions plutôt que de les étendre. Il voulait éviter, disait-il, le reproche fait si souvent aux Français de ne pas savoir garder le fruit de leurs victoires. Il espérait donc jouir en paix des avantages récemment obtenus et d'ailleurs payés très cher. Mais ses illusions ne tinrent pas longtemps devant les intrigues trop manifestes des ennemis de la France.

Au moment même où se concluait le mariage de sa nièce avec le Roi Catholique, les Espagnols multipliaient les vexations contre le marquis de Villars, son ambassadeur à Madrid. En Biscaye et en Flandre les incidents de frontières se renouvelaient journellement. On brûlait les barques françaises, on capturait des vaisseaux marchands, on arrêtait des courriers. Enfin, — chose plus grave, — dès le lendemain de la paix, les Espagnols cherchaient à négocier une alliance avec la Hollande et l'Angleterre, pour éluder les conditions du traité avec la France. Selon ces conventions, les Espagnols devaient assurer au Christianissime la possession de la ville de Dinant, et, à son défaut, celle de Charlemont, — cela dans le délai d'un an, à dater du jour de la ratification du traité.

Ce délai expiré, ils en demandèrent un nouveau. Or leur intention, dit fort judicieusement le marquis de Villars, « n'était point d'avoir le temps d'obtenir la cession de Dinant, *mais de voir conclure une ligue offensive et défensive qui se proposait alors entre eux, l'Angleterre et la Hollande*, persuadés qu'avec cet appui ils pourraient refuser Charlemont à la France, qui craindrait peut-être de se commettre avec cette ligue, et qu'au pis aller, avec des alliés si puissants, qui

pourraient entraîner l'Allemagne avec eux, mettraient de nouveau toute l'Europe en armes pour leurs intérêts, sans risquer que de fournir un champ de bataille en Flandre et de promettre à leurs alliés beaucoup de choses qu'ils n'exécuteraient pas... »

Pourquoi donc nous parle-t-on toujours de la mauvaise foi de Louis XIV et jamais de celle de ses ennemis? Cela est proprement odieux, surtout de la part de Français qui, en agissant ainsi, font cause commune avec l'étranger : ils vilipendent un autre Français, dont le seul tort est d'avoir servi son pays par les moyens qui étaient à sa portée et d'avoir déjoué ou prévenu les mauvais calculs de la ruse. Depuis le ministère d'Olivarès surtout, — ce ministre brutal qui disait : *No hay gratitud entre reyes*, il n'y a pas de reconnaissance entre rois, — la diplomatie espagnole avait scandalisé l'Europe par sa duplicité. A l'égard de la France, cette déloyauté était, pour ainsi dire, traditionnelle à Madrid. Au contraire, Louis XIV, dans ses *Mémoires*, commence par établir cette maxime de conduite : « Il est certain que, pour être un bon et grand prince, il faut auparavant être tenu pour très honnête homme. » Et, plus loin, il ajoute : « Je toucherai ici, mon fils, un endroit peut-être aussi délicat que pas un autre dans la conduite des princes. Je suis bien éloigné de vouloir vous enseigner l'infidélité... Mais il y a quelque distinction à faire en ces matières. L'état des deux Couronnes de France et d'Espagne est tel aujourd'hui, et depuis longtemps, qu'on ne peut élever l'une sans abaisser l'autre... Cela fait entre elles une jalousie qui, si je l'osais dire, est essentielle et une espèce d'inimitié permanente, que les traités peuvent couvrir, mais qu'ils ne

ssuraient jamais éteindre... Et, à dire la vérité, elles n'entrent jamais ensemble qu'avec cet esprit dans aucun traité. Quelques clauses spéciales qu'on y mette d'amitié, d'union... le véritable sens que chacun entend fort bien, de son côté, est qu'on s'abstiendra *au dehors* de toutes sortes d'hostilités, car, pour les infractions secrètes, l'un les attend toujours de l'autre et ne promet le contraire qu'au même sens qu'on le lui promet... »

Après la signature du traité de Nimègue, Louis XIV avait plus que jamais des raisons de se défier des Espagnols. Déjà, dans l'affaire de Dinant et de Charlemont, ils se dérobaient à un de leurs engagements formels, et, en même temps, ils s'efforçaient de refaire une ligue contre la France. Dans ces conditions, conclut le Roi, « j'aurais cru manquer à ce que je dois à mes États, si j'avais observé ce traité plus scrupuleusement qu'eux-mêmes »,

*
* *

A l'égard de l'Allemagne, des défiances pareilles s'imposaient. L'empereur Léopold n'avait signé la paix qu'à son corps défendant. Les Hongrois s'étaient soulevés contre lui et les Turcs menaçaient sa capitale. Il était clair que, sitôt débarrassé de ces ennemis, il s'empresserait de se retourner contre la France pour lui reprendre ce qui lui avait été cédé précédemment. Tandis que ses plénipotentiaires concluaient à Nimègue le traité de paix, au commencement de l'année 1679, une armée impériale occupait Strasbourg. Comment ne pas voir qu'un tel acte était gros de menaces?

C'est alors que Louvois et Louis XIV conçurent un double dessein pour la sauvegarde des frontières françaises. Vauban fut chargé d'organiser la défense des places et des territoires qui étaient en notre possession, — et, d'autre part, des Chambres de réunion furent créées à Metz, à Brisach et à Besançon pour rattacher aux territoires annexés à la France depuis les traités de Westphalie les fiefs qui en dépendaient.

Pour ce qui est de l'œuvre de Vauban, elle fut quelque chose d'admirable. Elle a changé la physionomie de nos villes et marqué profondément le sol de notre pays. Aujourd'hui encore, ses citadelles et ses enceintes fortifiées sont en partie debout. On les laisse tomber en ruines, alors que les plus belles au moins devraient être pieusement entretenues comme d'émouvants témoignages de la grandeur française. Qu'on aille visiter la citadelle de Lille, ou, à l'autre bout de la France, sur la frontière espagnole, la citadelle de Montlouis, et l'on admirera comme les ingénieurs et les entrepreneurs de ce temps-là savaient bâtir pour la plus grande gloire de la France et de son Roi. Aucun faste, aucune vaine ostentation, mais une ampleur vraiment royale, un constant souci d'art et de beauté, joint à la préoccupation de la plus minutieuse et de la plus prévoyante utilité. Ce sont de véritables villes raccourci, avec leur chapelle, leur salle de spectacle, l'hôtel du gouverneur, les hôpitaux... A Lille, au fronton de la porte monumentale de l'Ouest, on a sculpté des lyres et des flûtes, avec des volumes ouverts entre des trophées de casques et de cuirasses. La grande porte, sommée de l'écu de France, se détachant entre des boucliers et des faisceaux d'enseignes romaines, est majestueuse

comme un arc de triomphe. Ainsi que l'écrivait, il y a plus d'un demi-siècle, Théophile Lavallée, dans un excellent petit ouvrage, *Les Frontières de la France*, que devraient posséder les bibliothèques de tous nos lycées : « Tout fut prévu, étudié, combiné avec un art parfait, une minutieuse intelligence des lieux, *le sentiment national le plus éclairé, le plus pratique*. Tout fut fait aussi sans bruit, sans éclat, comme un travail ordinaire et obscur : les pièces, les documents, les détails ont été à peine connus des contemporains : cela s'appelait tout simplement *le Règlement des places de la frontière*. Mais l'œuvre existe, sa grandeur se révèle d'elle même, elle a fait pendant un siècle le salut de la France, elle est la gloire éternelle des trois personnages qui l'accomplirent : Louis XIV, Vauban, et Louvois... »

L'autre dessein pour la sauvegarde de nos frontières, celui qu'exécutèrent les Chambres de réunion, fut mené, lui aussi, à petit bruit, — du moins au début, — « comme un travail ordinaire et obscur. » Les ennemis de la France firent grand tapage autour de ces rattachements territoriaux : cela fut qualifié d'agressions en pleine paix. Le prodigieux est de voir les historiens du dernier siècle, avec une méconnaissance complète de l'intérêt français, emboîter le pas à l'ennemi et s'associer à ses diatribes contre Louis XIV. Chose honteuse et presque incroyable : ils se font les humbles serviteurs et les propagateurs de l'opinion allemande contre la France ! Ceux qui affectent la sévère impartialité de l'histoire jugent de ces rattachements comme s'il s'agissait de provinces situées en Laponie. Il s'agissait tout bonnement de la sécurité et de la vie même de la Patrie. Il

s'agissait de défendre contre l'agresseur la Bourgogne, la Champagne, la capitale du Royaume!

En 1679, au lendemain du traité de Nimègue, voici, en effet, quelle était la situation. Nous venions d'acquérir une seconde fois la Franche-Comté. Mais elle était ouverte, du côté de l'Allemagne, par la trouée de Montbéliard. Nous conservions l'Alsace, cédée, depuis trente ans, par le traité de Munster, mais dix villes impériales, dont Strasbourg, prétendaient se soustraire à l'autorité du Roi de France et dépendre immédiatement de l'Empereur, aux troupes de qui elles ouvraient leurs portes. Une telle situation n'était pas tolérable un seul instant. Il faut y insister très fortement, parce que nos historiens officiels ne le disent pas : même après le traité de Munster, Louis XIV avait à conquérir réellement l'Alsace, en la fermant aux armées impériales comme aux influences et aux intrigues allemandes. D'autre part, la Lorraine qui appartenait toujours à son duc, avait beau être occupée militairement par nous, notre défense était faible de ce côté-là, où nous n'avions comme citadelle avancée que la seule place de Longwy. Enfin, sur la frontière flamande, la trouée de l'Oise était toujours très insuffisamment fermée par Maubeuge et Cambray : il nous aurait fallu Charleroy, Dinant et même Namur. En somme, l'ennemi avait accès chez nous de tous les côtés. Or, les territoires nécessaires à notre défense, nous pouvions les acquérir sans tirer l'épée encore une fois, uniquement en usant de nos droits féodaux, lesquels étaient contenus et reconnus implicitement dans les traités antérieurs.

eux-mêmes se réclamaient de droits analogues pour se maintenir au cœur de nos récentes conquêtes. C'est au nom de pareils droits que l'Empereur prétendait rester à Strasbourg et dans les autres villes d'Alsace. Et que faisait le roi d'Espagne sinon invoquer, lui aussi, des droits féodaux, lorsque, même après Nimègue, il revendiquait encore son titre de duc de Bourgogne? Si, lors du traité des Pyrénées, nous avons dû admettre l'enclave espagnole de Llivia en pleine Cerdagne, c'est encore parce que don Luis de Haro mettait en avant de vieux droits de suzeraineté.

Louis XIV, sachant, à n'en pas douter, que ses ennemis se préparaient sourdement à la guerre pour annuler les traités récents, aurait commis la plus lourde faute, en les laissant occuper des territoires d'une haute importance stratégique, alors qu'il pouvait juridiquement se les approprier. Du moment que toute l'Europe se ligait pour empêcher la France de pourvoir à la sûreté de sa frontière, en recouvrant ses justes limites, il fallait, selon les occurrences, employer la ruse ou la force pour obtenir ce résultat vital. La postérité ne doit que des remerciements au Roi pour avoir conduit cette œuvre des rattachements avec autant de discrétion que de vigueur. Grâce à lui, lorsque l'heure de la lutte sonnera de nouveau, nous serons, comme on dit, parés. Le Roi aura mis sa frontière sur un tel pied de défense et d'organisation, que, pendant dix ans, la France pourra tenir tête à un monde d'ennemis, se battre en la fois en Flandre, en Allemagne, en

l'ennemi, aussi las que nous, cherchera à traiter encore une fois, le seul reproche que l'on pourra faire à Louis XIV, c'est de mal profiter de ses victoires, de témoigner d'une excessive modération, en rendant les têtes de pont sur le Rhin et surtout des places comme Luxembourg et Mont-Royal, qui nous permettaient de tenir en respect tout le Palatinat. Vauban, qui avait été le héros de cette guerre, s'indignait d'une telle reculade. Il écrivait, à la veille de la conclusion du traité : « De la manière qu'on nous promet la paix générale, je la tiens plus infâme que celle de Cateau-Cambrésis, qui déshonora Henri II et qui a toujours été considérée comme la plus honteuse qui ait jamais été faite. »

Mais, en 1697, à la signature du traité de Ryswick, la question de la succession d'Espagne se posait encore une fois, et la mort du Roi Catholique paraissait imminente. Louis XIV, qui s'appropriait au moins une part de cet héritage, voulait disposer favorablement l'opinion européenne, en faisant preuve de désintéressement. Tout en s'y attendant, il s'efforçait d'éviter, à ce sujet, une nouvelle guerre. Ajoutons que la générosité était assez dans sa manière, comme dans la manière française, — générosité qui surprend toujours nos ennemis — lesquels en sont particulièrement incapables, — et qui ne leur inspire que du mépris pour nous. Enfin, à cette époque, Louis XIV subissait plus que jamais une influence néfaste, contre laquelle il lutta, avec une énergie admirable, jusqu'à son dernier soupir : celle de M^{me} de Maintenon et du clan dévot et doctrinaire qui entourait le duc de Bourgogne. Pour le détourner de sa grande œuvre nationale, on lui

représentait la France épuisée, on lui faisait entendre « le gémississement de ses peuples ». Cet homme, si dur pour lui-même, était beaucoup plus sensible et même sentimental qu'on ne le croit. Cette sensibilité à la française, pourtant sévèrement contenue, lui a fait commettre quelques fautes politiques.



Lorsque, le 10 novembre de l'année 1700, Louis XIV accepta le testament du Roi Catholique, lequel reconnaissait comme son premier héritier le jeune duc d'Anjou, son petit-neveu, — le Roi de France prit le seul parti qui convenait à sa dignité comme à l'intérêt du pays. S'il eût refusé, c'était l'archiduc Charles, second fils de l'Empereur, qui devenait roi d'Espagne. A aucun prix, nous ne pouvions admettre qu'un Allemand régnât à Madrid et que l'encerclement de la France recommençât, comme au temps de Charles-Quint et de François I^{er}.

Charles II, le dernier Habsbourg d'Espagne, malgré sa haine de tout ce qui était français, s'était résigné à cette reconnaissance du duc d'Anjou, uniquement afin de sauver l'intégrité de la monarchie espagnole : seul, un petit-fils de Louis XIV, le prince encore le plus puissant de l'Europe, lui paraissait capable d'en empêcher le démembrement. C'était un hommage involontaire au prestige comme à la force réelle du Roi Très-Chrétien. Ainsi, — comme on l'a dit, — le xviii^e siècle commençait par « un comble de prospérité inouïe pour la Maison de Bourbon ». Néanmoins Louis XIV n'en fut point

enivré. Cet autocrate qui voyait se réaliser, sans effusion de sang, le rêve le plus cher de toute sa vie, aboutir miraculeusement le long dessein de tout son règne, — sut garder, au plus fort du triomphe, toute la lucidité de son esprit. Il montra, dans ses paroles comme dans ses actes, une mesure et une dignité parfaites. On se rappelle la scène historique de la présentation du duc d'Anjou aux ambassadeurs étrangers, dans le cabinet de Versailles. — « Messieurs, dit Louis XIV, voilà le roi d'Espagne. La naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi aussi par son testament. Toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment : c'était l'ordre du Ciel ; je l'ai accordé avec plaisir. » Et, se tournant vers son petit-fils : « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir. Mais souvenez-vous que vous êtes né Français pour entretenir l'union entre les deux nations : c'est le moyen de les rendre heureuses et de conserver la paix de l'Europe. » Les belles et nobles paroles ! Rien que ces mots : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne », sont une trouvaille de génie. Imaginons ce qu'aurait dit, en pareille circonstance, un souverain moderne, un Guillaume II, par exemple, — et reconnaissons que, dans un moment si glorieux pour la France comme pour son Roi, il était impossible d'être à la fois plus simple et plus grand.

Pourtant, c'était la guerre. Le Roi le savait, il prévoyait les suites redoutables de son acceptation. On a prétendu qu'avec plus de souplesse et de ménagements il aurait pu éviter le conflit. C'est une erreur, ou une calomnie. Dès la divul-

lement, et, autant que le lui permettait sa faiblesse, se prépara à la lutte. Quant aux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, elles s'épouvantaient et s'irritaient à la pensée que le commerce des Indes espagnoles allait passer aux mains des Français comme le trafic de la Méditerranée. Guillaume d'Orange, ennemi personnel de Louis XIV, voulait la guerre et il ne feignait d'accepter le testament de Charles II que pour se donner le temps d'investir plus sûrement son rival.

Celui-ci a-t-il commis réellement les fautes que l'on dit, et, par présomption, provoqué une nouvelle coalition européenne?

On lui reproche d'avoir, par lettres patentes enregistrées au Parlement, conservé au duc d'Anjou ses droits à la Couronne de France : ce qui semblait admettre la possibilité d'unir la France et l'Espagne sous l'autorité d'un prince de la Maison de Bourbon. Mais ce n'était qu'une mesure de précaution, au cas fort improbable où la descendance directe de Louis XIV vint à s'éteindre, — et, d'autre part, il n'était pas spécifié qu'en ce cas, Philippe IV conserverait la Couronne d'Espagne. Ajoutons que l'archiduc, qui prétendait toujours à l'héritage de la monarchie espagnole, n'avait fait aucune renonciation de ce genre. S'il devenait roi d'Espagne, il pouvait aussi devenir empereur d'Allemagne. Au moment où l'Empereur se préparait à la guerre contre lui, Louis XIV avait-il le droit de se montrer plus désintéressé que son adversaire ? Nos historiens paraissent croire que le Roi de France était tenu à s'humilier et à établir

Ils font encore un grief à Louis XIV d'avoir expulsé des places dites de « la barrière » les garnisons hollandaises qui, en vertu du traité de Ryswick, y montaient la garde contre nous. On ne s'accoutume point à de pareilles insanités. Eh quoi ? le nouveau roi d'Espagne, qui était Fils de France, allait tolérer dans ses villes flamandes la présence de ses pires ennemis ? Et le chef de l'Etat français, qui voyait la guerre venir, allait donner cet avantage formidable à ces mêmes ennemis de les laisser installés au cœur du pays qu'il aurait demain à défendre pour son petit-fils ? Bien plus : il allait les laisser menacer encore une fois la frontière française ?...

En réalité, la faute que commit Louis XIV, ce fut, — toujours par générosité imprudente, — d'avoir relâché ces garnisons, au lieu de les garder prisonnières, en attendant que les Hollandais eussent éclairci leurs intentions. Saint-Simon, qui n'est pas tendre pour le Roi, souligne, dans les termes les plus véhéments, cette faute qu'il qualifie de *simplicité ingénue*. « Ce furent, dit-il, vingt-deux très bons bataillons qu'il leur renvoya, qui leur auraient fait grand besoin, qui les auraient mis hors d'état de faire la guerre et par conséquent fort déconcerté l'Angleterre, l'Empereur et toute cette grande alliance qui se bâtissait et s'organisait contre les deux couronnes. »

Autre grief inconsistant : on censure Louis XIV d'avoir reconnu Jacques Stuart comme roi d'Angleterre, au mépris de Guillaume d'Orange proclamé et légitimé par le Parlement anglais, — et ainsi d'avoir excité contre lui l'opinion protestante. Mais, quoi que pût faire le Roi de France, les protestants lui donnaient toujours tort. Et il faut avouer qu'il eût été encore une fois bien

ingénu, ayant à choisir entre deux prétendants, de reconnaître précisément celui qui était son ennemi acharné et personnel, celui qui avait déchiré tous les traités, en formant une coalition contre la France. Quoi de plus? Jacques Stuart était exilé et malheureux. Louis XIV, en bon Français, crut plus chevaleresque de prendre le parti de l'opprimé et de ne point trahir la cause d'un homme qui était son hôte.

Si c'est là une faute, elle est bien légère. Louis XIV en commit de pires. Sa plus grave erreur, ce fut, au moment de nos revers, d'obéir aux suggestions des défaitistes, M^{me} de Maintenon en tête. Il faillit perdre la guerre en se décidant à céder à l'ennemi des places comme Lille, Condé, Maubeuge et Strasbourg, et il fut tout près de se déshonorer, en offrant aux alliés des subsides pour combattre le roi d'Espagne, son petit-fils. Heureusement que, dans l'extrême adversité, ce vieil homme malade et accablé de deuils parvint à se ressaisir. Il fut alors un vrai chef national. Il sut parler à la France le langage qui convenait et obtenir d'elle, pour défendre le sol de la Patrie, les suprêmes sacrifices. Seul, ou presque seul, de son entourage, il ne désespéra point. Il eut un redressement superbe qui aboutit à la victoire de Denain. Cette victoire fut l'œuvre de Louis XIV. L'idée première d'une diversion sur Denain, diversion décisive et qu'on peut appeler une inspiration de génie, appartient au Roi, qui suivait pas à pas, heure par heure, ses généraux, et, la carte à la main, leur donnait les instructions les plus sages, en leur laissant toute liberté d'action. La correspondance relative à cette belle campagne prouve surabondamment cette initiative royale, qui finit par triompher

des hésitations du maréchal de Villars. Celui-ci, dans ses *Mémoires*, nous a gardé le souvenir de ses entretiens avec le Roi, à la veille de la bataille. Louis XIV lui avait recommandé, s'il était battu, de se retirer derrière la Somme : « Je connais cette rivière, lui dit-il, elle est très difficile à passer. Il y a là des places, et je compterais de me rendre à Péronne ou à Saint-Quentin, d'y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, de faire un dernier effort avec vous et de périr ensemble, ou de sauver l'Etat, *car je ne consentirai jamais à laisser l'ennemi approcher de ma capitale.* »

Il n'y a rien à ajouter à de telles paroles. Ce fier langage suffit à la louange du vieux Roi, qui, en cas de défaite, eût fait certainement comme il le disait.



Grâce à cette héroïque résistance, non seulement il put sauver la face mais garder à peu près toutes les conquêtes de ses guerres précédentes.

Par les traités d'Utrecht et de Rastadt, nous conservions la Franche-Comté, l'Alsace avec ses dix villes impériales, dont Strasbourg, — Strasbourg, seulement annexé en 1684, et que nous devons à l'action persévérante, à la fois énergique et prudente, de Louis XIV et de ses ministres, Strasbourg, tête de pont sur le Rhin et l'une des clés de la France, dont la reconquête vient de nous coûter si cher. D'autre part, la Lorraine, laissée provisoirement à son duc, nous appartient virtuellement. Notre frontière du Nord est constituée plus solidement même qu'aujourd'hui. Nous avons perdu en 1815 les places qui couvraient la vallée de l'Oise et de la Sarre. Elles nous ont pas été rendues. En outre, le péril

qu'avait fait courir à la France l'encerclement

l'Espagne et la Maison d'Autriche est définitivement écarté. La branche des Habsbourg est remplacée par les Bourbons. Cet avantage est encore sensible aujourd'hui. Notre frontière des Pyrénées est la plus tranquille de toutes.

Sur mer et aux colonies, rien n'est compromis. A Utrecht, nous avons cédé à l'Angleterre des territoires et des privilèges commerciaux. Mais nous avons l'alliance de l'Espagne, alors la plus grande puissance coloniale du monde. De plus, ainsi que le montrent les instructions données au comte du Luc, notre ambassadeur à Vienne, Louis XIV, à la veille de sa mort, préparait un renversement des alliances qui permettrait de reprendre la guerre contre les Anglais. L'Autriche serait désormais notre alliée, et, avec son appui, nous maintiendrions la paix sur le continent et nous serions libres sur le front de mer.

En somme, Louis XIV a laissé une France considérablement agrandie et défendue comme elle ne l'avait jamais été. Pour un tel bienfait, il a droit à toute la reconnaissance de la nation. On peut trouver assurément que les résultats sont disproportionnés à l'énormité et à la continuité de son effort. Mais qu'on songe aux résistances de l'Europe. Dès ses premiers pas, il eut tout le monde contre lui. Une part considérable de sa gloire, c'est d'avoir été seul contre tous, d'avoir tenu tête, pendant quarante ans, à de formidables coalitions. Aujourd'hui, dans des conditions infiniment plus favorables, avec le monde entier, ou peu s'en faut, pour allié, bien loin d'obtenir le moindre avantage territorial, en dehors de nos anciennes frontières, nous n'arrivons même pas à nous faire payer de nos créanciers.

Noublions jamais, quand nous parlons des guerres de Louis XIV, que sa situation était celle d'un joueur qui se voit barré de tous les côtés et qui ne peut compter que sur sa force ou sa chance, ou sur l'inattention de l'adversaire, pour tenter une percée toujours très périlleuse. Dans ces conditions, des succès durables étaient extrêmement difficiles. Néanmoins, malgré tous ces obstacles, l'essentiel fut atteint : nous eûmes enfin une frontière défendable. Louis XIV ne mentait point, lorsque, après ses premières victoires, il faisait frapper une médaille, où se lisait cette légende : *Clausa Germanis Gallia*. En effet, autant que cela était possible avec une Europe défiante et dressée tout entière contre lui, il avait fermé la Gaule aux Germains.

Elles n'étaient pas menteuses non plus, les figures allégoriques élevées à l'entrée du château de Versailles. L'Espagne et l'Allemagne étaient, en somme, vaincues, ou réduites à l'impuissance. Les ennemis de la France n'avaient pas réussi à abattre les Lys. L'Aigle et le Lion étaient, pour longtemps, hors d'état de nous nuire.

LA PART DU ROI

Ces résultats, plus solides que brillants, mais si importants pour la vie du pays, on a prétendu en ôter le mérite à Louis XIV : ce sont ses ministres et ses généraux qui auraient tout fait. Cela flatte le vieux préjugé naturaliste et bassement démocratique du *xix^e* siècle, qui faisait sortir le plus du moins, qui expliquait les formes supérieures de l'être par de simples combinaisons d'atomes et qui ne voyait dans un grand homme qu'un total d'hérédités ajoutées à des fatalités de moment et de milieu. En réalité, un grand chef ou un grand règne, c'est une volonté, une intelligence, un accord d'intelligences et de volontés, enrayant des fatalités historiques, ou les conduisant vers des destins meilleurs.

Que Louis XIV ait été puissamment aidé par des collaborateurs de premier plan, c'est l'évidence même. Il se plaisait d'ailleurs à le reconnaître. Et, parmi ces collaborateurs, celui qu'il admirait d'abord, auquel il commençait par té-

moigner sa reconnaissance, c'était la nation. Dans ses mémoires sur la guerre de 1672 il le disait, non sans une légitime satisfaction : Dans le cours de cette guerre, je peux me vanter d'avoir fait voir *ce que la France peut faire seule*. Il en est sorti des millions pour mes alliés, j'ai répandu des trésors, et je me trouve en état de faire craindre mes ennemis, de donner de l'étonnement à mes voisins, et du désespoir à mes envieux. Tous mes sujets ont secondé mes intentions de tout leur pouvoir : dans les armées par leur valeur, dans mon royaume par leur zèle, dans les pays étrangers par leur industrie et leur capacité. *Pour tout dire, la France a fait voir la différence qu'il y a des autres nations à celle qu'elle produit.* » Cela rappelle le mot de Napoléon à son armée : « Soldats, je suis content de vous ! » Mais la pensée de Louis XIV est plus riche et plus profonde. Elle embrasse, dans un même sentiment de gratitude, non seulement tous les rangs de la nation, mais tous les ordres de l'activité nationale. Encore une fois, le Roi de France dit sa fierté de commander un si bon peuple.

Il a non moins de reconnaissance envers ses ministres et ses généraux. A tout instant, il les remercie, il les félicite de tout ce qu'ils ont fait « pour le bien du service ». En ce qui concerne la préparation et l'organisation des guerres, voire même pour la conduite d'une campagne, ou encore pour la défense et l'attaque des places fortes, il a dû beaucoup à l'intelligence et à l'activité de Louvois, qui fut un ministre de la guerre incomparable, — à Clerville, à Vauban, ou à des subalternes moins en vedette comme Chamlay.

On s'est plu à représenter Louvois comme le mauvais génie de Louis XIV. On incrimine sa

brutalité et son cynisme. Tout cela est une question de mesure. Peut-être que ce cynisme et cette brutalité furent, jusqu'à un certain point, nécessaires pour contre-balancer les scrupules excessifs d'honnêteté, la peur qu'avait le Roi de blesser ou de faire souffrir, enfin ses sentiments trop français, trop généreux, d'humanité. Il est certain que Louvois eut de la peine à décider le Roi aux incendies et aux dévastations du Palatinat qui excitèrent de telles clameurs furibondes contre la France, tant en Allemagne que dans le reste de l'Europe. Nos historiens s'associent vertueusement à cette réprobation. Ils ont raison. Rien ne saurait faire qu'une chose atroce ne le soit point. On voit bien, d'après la correspondance de Louvois, que Louis XIV souffrit de ratifier de pareils ordres. Toutefois, notons, en passant, que la scène fameuse racontée par Saint-Simon, — le Roi furieux de ce que Louvois eût donné à son insu l'ordre d'incendier Trèves et saisissant une pincette pour battre son ministre, — cette scène paraît bien être un produit de cette imagination échauffée : en tout cas, elle est fort contestée. Mais, encore une fois, les historiens français d'aujourd'hui, suggestionnés par l'opinion allemande, raisonnent sur ce fait, comme s'il s'agissait d'une cruauté toute gratuite. Ils ne nous disent pas qu'il s'agissait, en réalité, de sauver l'Alsace et la Lorraine, et peut-être le royaume, d'une nouvelle invasion, comme celle qui avait failli réussir en 1674. Ils n'ajoutent pas non plus que les habitants des pays dévastés furent indemnisés dans la mesure du possible et engagés à s'établir en Alsace et en Franche-Comté, avec exemption de taxes pendant dix ans, — et ils n'ajoutent pas davantage que,

militaires s'arrêtaient dès les premières pluies de l'automne pour recommencer au printemps. Les officiers venaient prendre, à la Cour, leurs quartiers d'hiver et s'y reposer de leurs campagnes dans des plaisirs bien mérités. La plupart de ces officiers étaient des gens très braves et qui aimaient passionnément leur métier. Une grave erreur est de juger d'eux d'après cet arrière-ban de la noblesse, qui fut convoquée dans un moment de panique et qui fit si piteuse figure pendant la campagne de 1674. Ces hobereaux arrachés à leurs pigeonniers campagnards n'étaient qu'une sorte de garde nationale, une territoriale mal équipée et mal entraînée. C'est dans la Maison du Roi, dans ses Gardes et dans ses Mousquetaires, qu'il faut chercher la vraie noblesse militaire de ce temps-là. Ces corps d'élite, soigneusement sélectionnés et composés, servaient de modèle à tout le reste de l'armée.

Mais, d'une façon générale, on peut dire que, sous Louis XIV, la noblesse de France est, plus que jamais, une pépinière de soldats. Un ambassadeur de Venise écrivait alors à son gouvernement : « Le Roi de France a autant de soldats que de sujets. » Cela était vrai de la noblesse, surtout des cadets, de tous ces fils de famille sans fortune qui ne pouvaient vivre qu'avec un bénéfice d'église, un brevet de cornette ou de capitaine. La guerre était, pour le plus grand nombre, l'unique moyen de subsistance. Quand ils ne pouvaient pas la faire pour le Roi Très-Chrétien, ils lui demandaient l'autorisation d'aller servir chez l'Empereur, voir chez le Grand Turc. Il y avait là évidemment un danger : cette jeunesse pillarde et turbulente, qui n'aspirait qu'à manger les pays ennemis, pouvait aussi

ses chefs et le Roi lui-même dans des aventures. Tout le monde admettait non seulement les pilleries et les exactions, mais la nécessité d'employer à quelque coup de main ces jeunes gens qui ne rêvaient que plaies et bosses. En 1690, à la veille d'un grand conflit européen, l'abbé Thésut, correspondant de Bussy-Rabutin, lui écrivait comme la chose du monde la plus naturelle : « *La France a besoin de guerre pour occuper la jeunesse et pour l'instruire dans ce métier-là...* » A l'annonce d'une campagne, les volontaires nobles accouraient en si grand nombre qu'il fallait refuser du monde. En 1667, à la veille de la campagne de Flandre, il y eut une affluence extraordinaire de recrues : « L'empressement de me servir était si grand, dit le Roi dans ses *Mémoires*, que ma plus grande peine, en toutes les occasions qui s'offraient de faire quelque chose, était de retenir ceux qui se présentaient : comme il parut, lorsque je voulus jeter du monde sur mes vaisseaux, à Dieppe. Car, outre les gens commandés, il se présenta un si grand nombre de volontaires, que je fus obligé de les refuser tous et même d'en châtier quelques uns de la première qualité, qui, sachant qu'ils seraient refusés, se mirent en chemin, sans m'en demander congé. »

On peut dire qu'alors, c'était la noblesse, presque exclusivement, qui payait l'impôt du sang. Elle formait les cadres d'une armée relativement restreinte, où les régiments étrangers tenaient une place notable. Toute proportion gardée, la noblesse fournissait beaucoup plus de soldats au Roi que le reste de la nation. Pendant son règne, ce fut une continuelle hécatombe de l'aristocratie française. Mais pour tout dire, la noblesse était la seule qui eût le droit de se faire tuer.

pudeur de leurs deuils, ne s'attendrissaient pas facilement sur des événements qu'ils regardaient comme des épreuves inévitables. Pourtant, quand on lit attentivement les correspondances de l'époque, on voit avec quelle anxiété douloureuse les vieux restés au logis suivaient les péripéties des sièges et des batailles. Au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, Bussy écrivait : « Je plains les pauvres mères comme M^{me} de Saucour et M^{me} de Calvisson... » Cette plainte si discrète, si noblement courageuse se perpétue jusqu'à la fin du règne. Il faut l'éloquence emphatique de Massillon, dans son *Oraison funèbre de Louis le Grand*, pour nous faire mesurer l'abîme de douleurs creusé par ces guerres, pourtant si nécessaires au salut de la Patrie, — et surtout le long sacrifice supporté par toute une partie de la nation : « Monuments superbes élevés sur nos places publiques, — s'écrie l'orateur sacré, — que rappellerez-vous à nos neveux?... Vous leur rappellerez un siècle entier d'horreur et de carnage : l'élite de la noblesse française précipitée dans le tombeau, tant de maisons anciennes éteintes, tant de mères point consolées, qui pleurent encore sur leurs enfants... »

Ces enfants s'étaient sacrifiés joyeusement pour la gloire du Roi et pour la grandeur de la France. Au passage du Rhin, le 12 juin 1672, ce fut une véritable folie d'héroïsme. Le vieux Condé lui-même voulut être blessé, comme les jeunes gens, sous les yeux de son souverain.



Mais, quel qu'ait été le dévouement de la noblesse de France et de toute une partie de la nation, si grands que fussent les talents ou le génie des généraux, si prodigieuse l'activité des ministres et même des moindres commis, la part capitale revient au Roi dans la conduite de ces guerres, qui, pour un siècle, devaient mettre le pays à l'abri de l'invasion.

Son rôle est celui d'un chef d'état-major. Il suffit de lire sa correspondance et ses mémoires militaires pour se rendre compte de sa présence réelle, continuelle et continuellement agissante dans tout ce qui touche à la marche et à l'entretien de ses armées, dans la direction des campagnes et même d'opérations tout à fait secondaires. Les plans généraux et, lorsqu'il se trouve aux armées, les décisions particulières, tout cela est longuement discuté. Après avoir consulté les compétences et s'être entouré de tous les éléments d'information, c'est le Roi qui décide en dernier ressort. Il fixe l'ordre et les heures de marche. Il annote de sa main les rapports de ses généraux, les lettres confidentielles de Louvois ou celles de ses émissaires à l'étranger. Il suppute à une livre près ce qu'il faudra comme vivres et comme munitions. Il dénombre jusqu'aux plus humbles outils nécessaires aux sièges : « Mille grenades, vingt paires d'armes à l'épreuve et des pots, deux mille sacs à terre, — cent haches pour ceux qui attaqueront la contrescarpe... Quinze cent serpes et cinq cent haches marcheront à la tête de l'artillerie... » Le 1^{er} juin 1672, lorsqu'il

prépare le fameux passage du Rhin, il rédige l'ordre du jour que voici : « Demain, on détachera cent hommes avec des outils, qui marcheront au petit jour, pour accommoder les chemins, couper les haies et faire ce que celui qui les commandera jugera nécessaire... On marchera à quatre heures, — la gendarmerie à la tête, la brigade du comte de Roye après, et puis les brigades de la Feuillée et Kœnigsmarck, qui demeureront derrière le bois pour faire des fascines... L'infanterie marchera après et fera halte derrière le bois, au lieu qu'elle ne puisse être vue de la place (qu'on assiégeait)... Le comte de Soissons mènera l'infanterie, le Grand-Maître aura soin de l'artillerie. Rochefort marchera avec Genlis à son poste. Le chevalier de Lorraine me suivra. Montal ira devant pour faire accommoder les chemins. Fourille sera auprès de moi... »

Où le voit, il entre dans le plus petit détail. Saint-Simon lui a reproché de s'y noyer. Mais lui-même nous avertit, dans ses *Mémoires*, que cette recherche du détail n'était, chez lui, qu'un procédé pour stimuler l'attention et le zèle de ses ministres et de ses commis. Il y voyait aussi un excellent moyen de s'instruire : « La connaissance du petit détail, prise seulement quelquefois et plutôt par divertissement que par règle, instruit peu à peu, et sans fatiguer, de mille choses qui ne sont pas inutiles aux résolutions générales... » Il voulait que l'on crût à son omniscience. Il était l'œil toujours ouvert et à qui rien n'échappe. Les étrangers s'ébahissaient de cette vue perçante et minutieuse, augmentée d'une mémoire déconcertante : « Avec un simple

voit tout le monde. Une fois étant à cheval, à Versailles, il fut le seul à découvrir un voleur, qui avait mis la main dans la poche du jeune Villars-Orondate... Passant en revue, ces derniers temps, la compagnie des grenadiers à cheval, il reconnut, au bout de trois ans, un cheval pris sur la garnison de Valenciennes, et, comme le cheval lançait des ruades, il avertit les courtisans de s'écarter... »

Il tient à ce que chacun de ses officiers sache que le Roi a l'œil sur lui. Il les connaît par leur nom, il leur écrit ou leur fait écrire pour les assurer de son dévouement et de son affection. Il pleure leur mort, il s'alarme à la pensée de leurs blessures, il leur recommande de veiller à leur santé. Aucun chef d'armée n'aura économisé comme lui ce qu'on appelle brutalement aujourd'hui « le matériel humain ». Il sait trop ce que coûte un régiment. Mais c'est surtout par humanité, par réelle bonté d'âme qu'il a horreur de toute inutile effusion de sang. On n'en finirait pas de citer les passages de sa correspondance où il s'inquiète des blessés, où il recommande de les soigner avec la plus extrême sollicitude : « Ce m'a été un grand déplaisir, écrit-il au comte de Coligny, de voir le rôle que vous m'avez envoyé des morts et des blessés, quoique ce soit une chose qu'il est nécessaire que je sache. *Il faut assister les blessés avec des soins extraordinaires, les voir de ma part et leur témoigner que je les compatiss fort...* » Il ne se borne pas à des consolations platoniques : il leur fait remettre des cadeaux, — « six cent livres aux capitaines de cavalerie, quatre cent livres et trois cent livres aux cornettes, et, pour ceux d'infanterie, deux mes-
 ses à chacun... » Au lieu de beaucoup, pendant

son expédition en Barbarie, il écrivait : « Ayez grand soin des malades et des blessés. *Témoignez-leur le sentiment que j'ai de ce qu'ils souffrent et assurez-les que leurs blessures seront, en tout temps, de puissantes recommandations auprès de moi... Vous pouvez dire aux soldats que, bien loin de les abandonner, j'ai ordonné qu'on leur distribue un sou par jour d'extraordinaire à chacun, outre leur solde, sur laquelle les vivres leur seront fournis, et que je veux savoir les noms de ceux qui se signaleront.* Il faut d'ailleurs les employer aux travaux qu'on fera faire, afin qu'ils gagnent quelque chose, et surtout pourvoir à leur logement, de peur qu'ils ne tombent malades... » Et ailleurs : « Surtout, on doit continuer à prendre grand soin des malades. *Je ne saurais me lasser de recommander ce point.* »

Ainsi, il ne s'attache pas seulement à flatter les grands chefs, — comme le duc de Vivonne, son ancien compagnon de jeu, qu'il traite en camarade. Il se préoccupe aussi de l'homme de troupe. Il veut plaire au simple soldat, et il tient à ce qu'on le considère comme un roi-soldat. Adolescent, il se préoccupe de ses mousquetaires, de leur recrutement, de leur équipement et même de leur uniforme, et il y met la même passion et la même minutie que fera, plus tard, un Frédéric-Guillaume pour ses grenadiers. Constamment en contact avec ses troupes, qu'il prend plaisir à passer en revue (au point d'exciter les moqueries des Parisiens), — qu'il tient sans cesse en haleine, qu'il exerce dans des manœuvres fréquentes, — il apprend, dès l'âge de quatorze ans, le métier militaire sous la direction de chefs illustres. Il est à noter qu'il a fait toutes les campagnes de son règne jusqu'à l'âge de cinquante-

cinq ans et qu'il n'a quitté les armées qu'à partir du moment où des crises d'arthritisme aigu lui rendirent l'exercice du cheval et la vie des camps tout à fait impossibles. Etre un bon soldat, donnant le premier l'exemple de la discipline et de la bravoure, il s'y applique autant qu'il peut, autant que cela est permis à un souverain comme lui, qui veut tout voir et tout faire par lui-même. Il sait bien qu'on lui reproche de ne pas avoir la bravoure téméraire d'un François I^{er}, l'élan, la fougue entraînant d'un Henri IV. Il est certain qu'il n'avait pas ce genre de courage, qui est surtout physique, qui procède d'une certaine chaleur de tempérament. Le sien était tout réfléchi, et, si l'on peut dire, d'un caractère plus héroïque : l'héroïsme, chez lui, était le sentiment du devoir sous sa forme la plus haute. S'il avait cru qu'il fût de son devoir de se sacrifier pour l'Etat, il se serait fait tuer froidement. Chaque fois qu'il en trouvait l'occasion, il tenait à le prouver à ses troupes. Il s'exposait même au delà de ce qui était raisonnable, au point de se faire rappeler à l'ordre par ses soldats eux-mêmes. Encore en 1691, pendant une de ses dernières campagnes, au siège de Mons, il s'efforçait de donner l'exemple à ses troupes, en affichant le plus grand mépris du danger. Le petit duc du Maine, qui n'était pas si brave, écrivait à M^{me} de Maintenon : « Le Roi tient mal la parole qu'il vous a donnée. Car, outre la fatigue, il s'expose, si j'ose le dire, comme un jeune fou qui aurait sa réputation à établir et à montrer qu'il n'a pas peur... »

Par raison, par calcul, le Roi se montrait absurde dans ces circonstances : il pensait que cela était nécessaire pour relever le moral du soldat et il le faisait sans hésiter. Mais il savait que la bra-

voire emportée d'un François I^{er} était une pure folie, qu'un roi ne doit pas s'exposer comme un simple soldat et surtout qu'un roi ne peut pas être qu'un soldat. Avec un sens très fin et très juste, il démêle ce qui ressortit à sa fonction, ce qui convient à sa dignité et ce qui appartient à ses généraux. Il surveille de très près la préparation, il y collabore avec tout le poids de son autorité et de son expérience, mais il abandonne complètement l'exécution à ceux qu'il juge plus compétents que lui-même. Il s'incline devant les talents militaires d'un Turenne ou d'un Condé. Celui-ci l'ayant félicité pour la prise d'une forteresse flamande, il lui répond : « Mon cousin, c'est beaucoup pour les gens qui commencent à faire la guerre qu'une approbation comme la vôtre... » Lui, il a d'autres occupations que de faire la guerre : il doit être chef d'état-major, grand intendant, grand argentier, ministre des affaires étrangères. Faire la guerre, c'est tout cela : c'est préparer les campagnes, amasser de l'argent, des troupes, des vivres, des munitions, c'est diriger l'opinion tant au dedans qu'au dehors, c'est appuyer les campagnes militaires par des campagnes diplomatiques. Louis XIV, dans son activité dévorante, dans son besoin d'ubiquité et d'universalité, assumait toutes ces tâches. Il dominait le champ de bataille, qui, presque toujours, embrassait des fronts immenses, ou tout au moins très éloignés les uns des autres. La France d'alors se battait en Catalogne, en Provence, en Italie, sur le Rhin, dans les Flandres, sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée. Et ainsi il arrivait souvent que les généraux, emprisonnés dans leurs secteurs, ignorant les intrigues de la diplomatie, ou les réactions de l'opinion française et euro-

péenne, ne comprenaient rien aux ordres du Roi, blâmaient violemment ses lenteurs, ses hésitations, ou ses reculs. Ils ne voyaient qu'un des côtés de la question, tandis que le grand chef l'envisageait sous toutes ses faces.

En réalité, deux principes invariables dominant et expliquent la conduite de Louis XIV dans toutes ses guerres : ménager ses troupes, ses munitions, son argent et ses places. Il sait que les guerres seront longues et qu'il est seul contre tous. Le moment venu, il tient à traiter avec des armées et des forteresses derrière lui. Et, d'autre part, tirer des avantages obtenus le maximum de résultats. Avec des moyens limités (il n'a pas à sa disposition nos budgets, ni notre matériel humain), il veut donner l'impression d'une puissance redoutable. Pour cela, il n'hésite pas à *bluffer*, à grossir ses victoires, comme à enfler ses contingents. Lui-même ceint le laurier et brandit la foudre : ce qu'on a appelé « l'organisation de la gloire du Roi » n'a pas d'autre but que de suppléer et d'aider à la force réelle, — trop coûteuse, — par tous les mirages de la suggestion littéraire.



Mais cette activité personnelle et continuelle du Roi n'est encore rien : ce qu'il faut admirer surtout, en lui, c'est le cœur qu'il met à sa besogne, c'est l'amour du métier. Personne n'aura fait et n'aura aimé comme lui son métier de soldat. En campagne, il se passionne pour le moindre détail des opérations, il se donne tout entier, comme autrefois, dans le jardin des

Tuilleries ou du Palais-Royal, lorsqu'il s'échauffait à prendre sa citadelle infantine. Même dans son cabinet de Saint-Germain ou de Compiègne, il s'exalte à la pensée des plans ou des combinaisons qu'il vient d'imaginer. Pendant la guerre de Dévolution, il écrit au maréchal de Turenne : « Je fais de grands projets de troupes, tant d'infanterie que de cavalerie. J'ai tout dans ma tête et vas travailler à l'exécuter, quoi qu'il en coûte... » Et, quelques jours après : « Je repasse dans ma tête des desseins que je ne trouve pas impossibles. *Ah! qu'ils me paraissent beaux!...* » Quand une place est assiégée, une action importante engagée, il ne se sent plus d'impatience. En 1672, au moment où le prince d'Orange investissait Charleroi, il écrivait à Louvois, alors aux armées : « Dépêchez-moi à tout instant des courriers, *car je suis dans une inquiétude furieuse.* » Il n'en dormait plus. Il se relevait en pleine nuit, à une heure du matin, pour dicter un ordre, ou noter une idée qui lui était venue dans son insomnie. Quand enfin, il succombait à la fatigue et finissait par s'endormir, c'était pour tomber dans des cauchemars, qui le faisaient parler tout haut et gesticuler dans son lit.

Il ne se bornait pas à prêcher à ses subordonnés « le bien du service » : lui-même ne pensait qu'à cela. Il entraînait à sa suite ses ministres, ses généraux, ses commis, ses officiers de tous ordres. Il leur communiquait sa flamme. Il donnait à ces mots : *service du Roi*, un prestige, un attrait que nous ne pouvons plus comprendre... Service du Roi ! C'était une manière de servir qui purifiait de ses moindres tares l'idée même de servitude, — où il entraînait plus d'enthousiasme et d'amour que d'abnégation et d'obéissance.

C'était une façon personnelle d'aimer le souverain, le don total de soi-même non pas à une froide chimère idéologique, mais à un être d'essence supérieure, dont on se savait aimé, connu, apprécié, encouragé et soutenu dans son effort, un être magnifique et généreux qui avait le culte de la beauté sous toutes ses formes, qui aimait l'héroïsme et toutes les actions d'éclat, qui savait récompenser splendidement les belles œuvres et pour qui c'était un plaisir, encore plus qu'un devoir, que de se sacrifier... Service du Roi ! c'était encore l'affranchissement de toutes les vieilles entraves, — féodales, municipales, ecclésiastiques, locales et provinciales. C'était secouer le joug de mille tyrans obscurs et mesquins, pour obéir uniquement à un maître qui voyait grand et qui ouvrait à l'activité de ses sujets des carrières illimitées. Service du Roi ! c'était la liberté, et c'était l'orgueil de collaborer à une œuvre immense et glorieuse...

Quand on lit les lettres et les mémoires militaires de Louis XIV, on y sent circuler, d'un bout à l'autre, sous les phrases les plus administratives ou les plus techniques, ce grand souffle d'enthousiasme qui soulevait, alors, toute la nation confiante dans la volonté et l'intelligence de son Chef ! Comme il exulte, lorsque les résultats répondent à son attente ! Avec quel accent, — et quelle simplicité, — il annonce les villes prises et les victoires ! Après la reddition de Cambrai, le 18 mai 1677, il écrit à Colbert : « Je crois que la date de cette lettre ne vous déplaira pas. Pour moi, je la trouve très agréable pour un Roi de France... » Au même, en juin 1673, lorsqu'il assiège Maëstricht : « J'ai dit à votre fils de vous mander d'envoyer un peintre,

car je crois qu'il y aura là quelque chose de beau à voir. Tout va très bien !... » Et, lors de la prise de Besançon : « Je ne doute nullement que vous n'ayez beaucoup de joie de l'heureux succès que j'ai eu à Besançon. Je suis très aise de la joie publique. Bonjour !... » Mais tout n'était pas toujours beau. Lorsque les revers arrivent, il ne vit plus. Il a beau cacher ses angoisses, il souffre cruellement et même physiquement. Au moindre retour de fortune, il s'épanouit, il ne dissimule plus son soulagement. La première fois qu'il reçut le maréchal de Villars, après son succès à Friedlingen, il lui dit : « Je suis autant Français que Roi ! Ce qui ternit la gloire de la nation m'est plus sensible que tout autre intérêt. C'est d'ordinaire sur les six heures que Chamillart vient travailler avec moi, — et, pendant plus de trois mois, il ne m'a appris que des choses désagréables. *L'heure à laquelle il arrivait était marquée par des mouvements dans mon sang.* Vous m'avez tiré de cet état : comptez sur ma reconnaissance... »

Pour lui, ce qui domine tout, c'est l'intérêt de l'Etat, — la nation, la France : ces mots reviennent continuellement sous sa plume, ou dans ses propos. Au début de son mémoire sur la campagne de 1673, il pouvait écrire en toute vérité : « Je désirais faire quelques progrès et soutenir et augmenter la puissance et la réputation de la France : *en travaillant pour elle, je travaillais pour moi*, et il m'était bien doux de trouver ma gloire dans celle d'un Etat aussi puissant et aussi abondant qu'est ce royaume... » Il n'oublie pas le rite nuptial de son sacre, dans la basilique de Reims : *il est l'homme qui a épousé la France.* Cette Eponse mystique, il a

essayé de la rendre grande par les armes. Il n'a pas toujours réussi. A la fin de son règne, le vieux roi désabusé écrira à son petit-fils Philippe V : « Si vous avez cru qu'il fût fort facile et fort agréable d'être Roi, vous vous êtes fort trompé. » Il est déçu. Mais, par un haut sentiment de dignité, il n'ose pas avouer son désenchantement : il aurait tort, d'ailleurs, les avantages obtenus sont assez beaux et assez durables pour le consoler de mille déboires passagers.

A l'intérieur, sera-t-il plus heureux ? Cette France, tant aimée et servie d'un tel cœur, l'aura-t-elle rendue plus grande par son administration que par ses victoires ?...

CINQUIÈME PARTIE

L'HOMME QUI A ÉPOUSÉ LA FRANCE

« Je suis autant Français que Roi. Ce qui ternit la gloire de la nation m'est plus sensible que tout autre intérêt. »

(MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS.)

« MESSIEURS, LE ROI ! »

Avant de le voir aux prises avec les difficultés de la politique intérieure, arrêtons-nous un instant : regardons-le ! Essayons de nous le représenter tel qu'il était vers 1682, la date approximative du fameux buste de Coysevox et l'apogée du règne, — tel qu'il était corps et âme, cœur et cerveau, après une expérience déjà longue des hommes et du pouvoir, après une suite de prospérités presque ininterrompues et au lendemain d'un Traité qui faisait de lui l'arbitre de l'Europe.

... Il est près de midi. Dans les grands appartements de Versailles, alors tout neufs et tout éblouissants de leurs glaces, de leurs dorures et de leurs peintures fraîches, la foule des courtisans attend l'apparition du Maître, qui va traverser l'enfilade des salons pour se rendre à la messe. Sa Majesté cause, dans sa chambre à coucher, avec ses enfants, ses proches, ses architectes et ses domestiques... Enfin la porte de la chambre royale s'ouvre à deux battants, et, dans un grand silence fait de respect et aussi de curiosité, l'huissier de service prononce la formule protocolaire :

— Messieurs, le Roi !

Il paraît grand, — ou tout au moins d'une taille au-dessus de la moyenne, les épaules larges, un soupçon d'embonpoint, la démarche aisée, le pas élastique et glissant, comme un danseur qui prend la mesure pour entrer dans la danse, ou un cavalier qui va sauter à cheval. Il n'a pas embelli depuis le temps où il courtoisait la nièce de M. le Cardinal : la petite vérole marque toujours ses stigmates sur son visage aux joues pleines, fortement empourprées par la vie au grand air. Il est vêtu avec simplicité, si l'on songe au faste, au luxe lourd et surchargé du costume d'alors. On sait qu'il s'habille rapidement, en homme qui connaît le prix des minutes. Monsieur son frère, qui l'accompagne, forme, avec lui, un contraste assez plaisant, avec ses plumes, ses rubans, ses bagues et toutes les pierreries dont il aime à se parer, comme une reine d'Orient. Le Roi est vêtu de drap brun, sans autres chamarrures que celles de sa veste, — sans bagues, ni diamants qu'à la boucle de ses souliers, de ses jarretières et de son chapeau. Il s'avance, le feutre en tête, ganté, la canne à la main, — et, malgré la simplicité relative de sa tenue, un visage qui n'est assurément point beau, il produit une extraordinaire impression de grâce et de majesté. Ces grandes manières, si nobles et si aisées, semblent, maintenant, naturelles chez lui : elles ne l'étaient pas, au début. A force d'étude et de volonté, il est arrivé à se faire le visage et l'extérieur qu'il voulait, comme cette grande actrice du dernier siècle qui, née brune, avait fini par se donner, avec la teinte, le caractère et, si l'on peut dire, le tempérament d'une blonde. De même, Louis XIV, assez timide dans sa jeunesse,

un peu gêné et guindé devant le monde, donnait l'illusion de faire toutes choses, sans effort, avec une grâce innée et parfaite...

Il s'avance, l'air souriant ou grave, suivant les circonstances. N'importe qui l'aborde, pour lui remettre un placet, ou lui rappeler une demande. Certains, plus hardis ou plus familiers, lui parlent, comme dit Saint-Simon, jusque dans la perruque. Il répond par une formule invariable : « Nous verrons ! » Ou, s'il le juge à propos, il ajoute quelques paroles d'encouragement ou de promesse pour le solliciteur. Quand, au contraire, il veut écarter un importun ou un coupable, il montre un visage glacial ou terrible. Ses yeux olympiens se chargent de foudres et d'éclairs. Les magistrats s'arrêtent court dans leurs harangues. Il inspire une véritable terreur. Mais, d'ordinaire, il a l'accueil affable, il vise à être paternel. Quelquefois, il daigne charmer et même « enivrer » celui qu'il entretient. La Palatine, qui avait une secrète sympathie pour son auguste beau-frère, ne faisait point difficulté de le reconnaître : « Quand notre Roi veut bien traiter quelqu'un, personne ne s'entend à être aussi avenant que lui. Pas de contrainte dans les manières, une politesse si grande et un tel charme dans le parler et la voix qu'on le prend immédiatement en affection... » Il fallait que cette séduction fût bien réelle pour que, même après sa mort, après les revers et les misères de son règne et tout ce qu'on croyait avoir à lui reprocher, on se plût encore à le rappeler. Massillon, en présence du Parlement assemblé, sous les voûtes gothiques de la Sainte-Chapelle, devant le catafalque du Roi défunt, prononçait de lui ce bel éloge, où quelques réserves discrètes et res-

pectueuses donnent peut-être plus de prix à la vraie louange : « Vous le savez, cette majesté n'avait rien de farouche : *un abord charmant*, quand il voulait se laisser approcher ; un art d'assaisonner les grâces, qui touchait plus que les grâces mêmes ; *une politesse de discours qui trouvait toujours à placer ce qu'on aimait le plus à entendre*. Nous en sortions transportés, et nous regrettions des moments que sa solitude et ses occupations rendaient tous les jours plus rares. Nation fidèle nous aimons de tout temps à voir nos rois, et les rois gagnent toujours à se montrer à une nation qui les aime... »

Voilà le revers de la médaille : on reproche au Roi de ne pas assez se montrer à son peuple et de parler trop peu. Mais cette attitude était voulue et raisonnée.



En effet, regardons-le maintenant dans son Conseil : il est attentif, il écoute, il parle peu. Quand il ouvre la bouche, il entend ne prononcer que des paroles chargées de sens. S'il reçoit un corps constitué, ou s'il répond à la harangue d'un ambassadeur, il se borne à un discours très bref, mais du tour le plus noble et le plus aisé, avec un rare bonheur d'expression. Il a le français en main comme son sceptre. Il est aussi « le Roi de la langue ». On sent que, s'il le voulait, il pourrait rivaliser avec les maîtres de la parole. En tout cas, nul ne sait conter comme lui : Saint-Simon, son ennemi, est bien obligé de le reconnaître. Mais il a horreur de l'intempérance de langue et de toute espèce d'indiscrétion. Le secret est, à ses yeux, la première des vertus

royales : il y va de l'intérêt de l'Etat. Les étrangers en étaient extrêmement frappés : « Le secret du Roi, pour les affaires d'Etat, — dit Primi Visconti, — est incomparable. Les ministres vont au Conseil, mais il ne leur confie l'exécution de ses projets qu'après les avoir mûrement examinés et avoir pris une décision. Je voudrais que vous puissiez voir le Roi. Il a l'air d'un grand simulateur et des yeux de renard. Il ne parle jamais d'affaires d'Etat, si ce n'est avec les ministres, en Conseil. A part cela, s'il dit quelques mots aux courtisans, ils n'ont trait qu'à leurs attributions respectives, ou à leurs fonctions. Mais, pour tout ce qu'il dit, même pour les choses les plus frivoles, c'est un oracle qui parle... »

Aussi, comme le secret des ses opérations militaires ou diplomatiques est bien gardé ! Au printemps de 1677, lorsque tout le monde le croit uniquement occupé de ses amours avec la belle de Ludres, il médite une offensive en Flandre. Silence ! telle est sa devise. Un Roi, dit-il dans ses *Mémoires*, « doit écouter plus souvent que parler, parce qu'il est malaisé de parler beaucoup, sans dire quelque chose de trop. » Et, de même qu'il surveille sa langue, il doit surveiller aussi son visage et, quelquefois, faire un effort héroïque pour dominer ses émotions et surmonter les plus cruels ressentiments : « Exerçant ici-bas une fonction toute divine, nous devons paraître incapables des agitations qui pourraient la ravaler. Ou, s'il est vrai que notre cœur, ne pouvant démentir la faiblesse de sa nature, sente encore naître malgré lui ces vulgaires émotions, notre raison doit du moins les cacher, sitôt qu'elles nuisent au bien public, pour qui seul nous sommes nés. »

C'est encore en considération du bien public que le Roi, non seulement se fera, pour lui-même, une loi du secret le plus absolu, mais qu'il combattrait l'indiscrétion chez autrui, spécialement chez les ennemis de l'Etat. Il n'aime pas que les agents de l'étranger regardent de trop près ce qui se passe en France : « Le comte de Ferrero, ambassadeur de Savoie, — nous raconte Primi, — ne savait pas que la Sicile fût une île... Je jugeai, d'après cela, ajoute-t-il, qu'il serait le bienvenu à la Cour, car, comme je vous l'ai dit, le Roi ne veut pas d'esprits observateurs... » On entend assez dans quel sens : Louis XIV était la terreur des espions comme des indiscrets.

Visage impénétrable et bouche close, il apporte au Conseil un amour profond du métier. On a vu avec quelle passion il s'occupait de l'armée et de tout ce qui touchait à la guerre. Cette passion, il l'éprouvait aussi vive pour toutes les branches du gouvernement. Aimer sa besogne est, à ses yeux, la première condition pour bien gouverner : « En général, dit-il à son fils, depuis les plus petites choses jusqu'aux plus grandes, vous ne vous connaîtrez en pas une, si vous n'en faites votre plaisir et si vous ne l'aimez. » On l'a accusé d'un égoïsme monstrueux. C'était, en réalité, une sorte d'« égoïsme sacré », qui ramenait tout au service de l'Etat, dont il se proclamait assidûment le premier serviteur. Il n'a jamais prononcé la formule absurde qu'on lui prête : « L'Etat, c'est moi. » Elle est même en contradiction flagrante avec la pensée de cet homme, qui, bien loin de vouloir résorber l'Etat en lui-même, déclarait qu'il n'était né que pour le bien de l'Etat : « Le bien public pour qui seul nous sommes nés. » Mais il exigeait de ses ministres et de tous ses officiers

qu'ils se donnassent au service avec la même passion et la même abnégation que lui. Il voulait qu'ils fussent tout entiers à leur besogne. Aussi disait-il qu'il n'aimait pas les amoureux pour une mission tant soit peu difficile, ces gens-là étant « les esclaves de leur passion ».

Bourreau de travail, il réclamait de ses collaborateurs un effort dont nos bureaucrates routiniers n'ont plus idée. Balzac, célébrant l'activité prodigieuse des commis de Napoléon I^{er}, nous rappelle qu'ils ne faisaient que continuer la tradition monarchique inaugurée par Louis XIV. Le Roi lui-même travaillait presque autant que ses ministres et leurs subalternes. À partir du jour où il prit la direction des affaires, il s'imposa pour loi, nous dit-il, de « travailler régulièrement deux fois par jour ». Dans les moments de presse, il renonce à tous les plaisirs, ou il abrège ses distractions favorites pour s'enfermer dans son cabinet. Après la mort de Louvois, on conçoit qu'il ait été débordé et qu'il ait eu fort à faire pour suppléer à l'activité d'un tel collaborateur. M^{me} de Maintenon écrivait alors à une correspondante : « Les personnes qui l'ont vu de plus près seraient surprises de son activité. Il a plus de Conseils que jamais, parce qu'il y a plus d'affaires, et il donne deux ou trois heures par jour à la chasse. (N'oublions pas que la chasse était, pour lui, obligatoire et protocolaire.) Quand il le peut, il rentre à six heures et est jusque à dix, *sans cesser de lire, d'écrire ou de dicter*. Il congédie souvent les Princesses après souper pour expédier quelque courrier... »

S'il travaille ainsi, c'est qu'il entend, comme il le dit, « savoir les affaires à fond » et jusque dans l'extrême détail. Parmi les règles de

conduite qu'il propose à son fils, il insiste surtout sur celle-ci : « La première est que vous sachiez vos affaires à fond, parce qu'un Roi qui ne les sait pas, dépendant toujours de ceux qui le servent, ne peut bien souvent se défendre de consentir à ce qui leur plaît... » Pour les affaires qu'il n'a pas pu étudier par lui-même, il doit s'en rapporter à ses ministres. Il leur demande de les lui exposer avec ordre et clarté. Ensuite de quoi il prend une décision, en se fiant à son expérience, à son bon sens et à sa raison. Le bon sens est son grand critère : « Il ne se forme, dit-il, que par une longue expérience, ou par une méditation répétée et continuelle des choses de même nature... » On sent quel délicat instrument de précision peut devenir un esprit soumis à une telle discipline.

La décision que prend le Roi, en dernier ressort, est non seulement dictée par le bon sens, par une juste appréciation des circonstances et des réalités, mais elle est aussi convenable à la dignité de sa couronne. En toutes choses, il voit grand et même magnifique. Il porte très haut la fierté du nom français, il est extrêmement sensible à tout ce qui touche à l'honneur de la nation. Il congédiera même son ministre des affaires étrangères, Arnauld de Pomponne, parce que, dit-il, « tout ce qui passe par lui perd de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un Roi de France, qui n'est pas malheureux... » Est-il possible, encore une fois, de dire les choses d'une façon plus noble et plus simple ? Cette phrase royale, — dont nous sommes sûrs qu'elle a été écrite de la main même du Roi, — n'est pas seulement

d'un grand patriote : elle est aussi d'un grand écrivain français.

Ainsi se précise et se complète cette extraordinaire figure de Chef. C'est bien, comme nous l'écrivions au début de ce livre, le type le plus parfait du Latin, qu'on ait jamais vu. Il a de l'Espagnol le sens du faste et de la magnificence, il a de l'Italien le goût du plaisir et de la volupté, le goût de l'art sous toutes ses formes, la souplesse d'esprit et le réalisme positif. Par-dessus tout, il a le bon sens et la mesure du Français.

Avec tous ces dons et toute cette application à sa tâche, il put quelquefois se tromper : lui-même l'avoue sans fausse honte. Il ne se croit pas infaillible et il n'est pas le maître des événements. Mais, quelles que soient les surprises de la fortune, les coups de l'adversité, il leur oppose, jusqu'au bout, un courage inébranlable. Après les pires revers de la guerre de Succession, il écrivait ces lignes en marge d'une lettre de son ministre Chamillart, qui se déclarait las et désespéré : « Nous sommes tous à plaindre et dans un état violent, mais il ne faut point s'abattre et *faire de notre mieux*. »

« Faire de son mieux », avec un cœur intrépide, un esprit lucide et ferme, une expérience consommée, — voilà, résumée à peu près, toute la conduite politique de Louis XIV.

*
* *

Voyons-le maintenant dans sa Cour, au milieu de ses familiers, avec sa femme, ses enfants, ses proches.

Il tient à leur faire sentir d'abord sa bonté :

la sévérité ne viendra qu'ensuite, comme un frein nécessaire. Il estime qu'un Roi *doit* être bon et paternel, que la bonté est une des premières vertus royales, sinon la première de toutes. Et d'ailleurs, il n'avait pas à se contraindre pour l'être : « il était né bon et juste », c'est Saint-Simon qui le confesse. Il ne punissait qu'à regret et il aurait considéré comme une chose indigne de lui de garder le moindre ressentiment contre le coupable : il prenait ses précautions, voilà tout ! Il finit par pardonner à Fénelon, qui l'avait gravement et indignement offensé, de même qu'au début de son règne il pardonna à Bussy-Rabutin, qui était une peste de Cour. Non seulement celui-ci n'avait fait, toute sa vie, — disait le Roi, — « que déchirer tout le monde », il avait écrit des livres orduriers et scandaleux où il diffamait des femmes et, en passant, sa cousine M^{me} de Sévigné, mais, pendant une maladie mortelle du jeune souverain, il avait mis en circulation une épigramme qui se terminait par ces vers atroces :

On dit que Dieu nous l'a donné.

Ah ! s'il pouvait nous le reprendre !...

Pour la tranquillité du public, le Roi le tint exilé dans ses terres pendant de longues années. Enfin, en 1682, étant à Saint-Germain, il consentit à ce que ce bavard redoutable reparût à la Cour. Et voici comment le pénitent nous raconte sa rentrée en grâce : « Le Roi, sortant de son prie-Dieu vint à moi. Je me jetai à ses genoux, comme il était auprès de la porte et je lui embrassai les jambes. Il me dit, en me prenant par les épaules et en se baissant fort

— car j'étais fort baissé — : « Levez-vous, Bussy ! » Et, comme je ne le fis pas d'abord, il me redit encore, d'un ton plus gracieux : « Eh ! levez-vous, Bussy ! » Cela m'attendrit et je me levai, les larmes aux yeux. Il me dit : « Je suis bien aise de vous voir. Il y a longtemps que nous ne nous sommes vus ! » Je lui répondis : « Il y a dix-sept ans, Sire ! Mais je suis ravi que mon retour et la manière dont Votre Majesté me reçoit me fassent connaître qu'elle m'a pardonné ma mauvaise conduite. » — « Oui, dit-il, *j'ai tout oublié*. Je n'ai pas toujours été content de vous. Mais je le suis présentement... depuis quelque temps. » — « Vous l'auriez toujours été, Sire, lui répondis-je, si vous aviez toujours vu le fond de mon cœur pour vous ! » Et, sur cela, je me rejetai à ses pieds. *Le Roi me serra les épaules* et entra dans son cabinet. Je m'aperçus, avec le maréchal de Duras et le président de Mesmes, que le Roi, en me quittant, s'était un peu attendri... »

Quand il était sûr d'avoir affaire à de braves gens, Louis XIV se montrait tout à fait débonnaire. Il tolérait leur mauvaise humeur, leurs incartades et jusqu'à leur manque de respect. Une dame d'honneur de la Reine, M^{lle} de Caillongon, croyant avoir à se plaindre de lui, le boudait, refusait de lui parler et même de le servir. Elle s'emporta un jour jusqu'à le vouloir griffer. Le Roi, sachant que c'était un désespoir d'amoureuse, ne fit qu'en rire, et même il maria cette brebis enragée avec l'époux de ses rêves, non sans avoir richement doté le couple. Il déposait sans peine sa terrible majesté, pour s'associer aux amusements et même aux farces un peu grossières de la Cour. Il s'amusait à

taquiner la sœur de M^{me} de Montespan, M^{me} de Thiange, qui était un des jouets des courtisans : « Le Roi, dit Saint-Simon, faisait mettre des cheveux dans du beurre et même dans des courtés, qu'on servait à M^{me} de Thiange, fort propre pour le manger. Elle criait, vomissait, chantait pouille au Roi qui riait de tout son cœur... Quelquefois, elle faisait mine de lui jeter au nez des saletés à travers la table. » C'est la même qui se vantait arrogamment de ses aïeux devant Louis XIV, qu'elle affectait de considérer comme un parvenu : « Nous autres, lui disait-elle, nous étions rois dans nos provinces. Nous avons aussi nos grands officiers, des gentilshommes autour de nous... » Il faut avouer que, dans ces moments-là, le Roi-Soleil dépouillait complètement ses rayons. Il redevenait le bon garçon qu'il était dans son adolescence et sa première jeunesse.

Au fond, — nous l'avons dit, et il faut y insister, — c'était un égalitaire. Il trouve fort mauvais que de jeunes abbés, fils de famille, aient la prétention d'être, d'emblée, évêques, alors que des gentilshommes du meilleur lignage ne dédaignent point d'être simples soldats et de porter le mousquet dans sa garde. Si, pour des raisons de discipline, il tient aux titres et aux formules protocolaires, comme à l'étiquette, il n'en est point dupe et il ne veut pas qu'on en abuse. M^{me} de Maintenon nous rappelle qu'il fit élever le Dauphin aussi simplement qu'un jeune bourgeois de Paris. Il défend qu'on lui donne du « Monseigneur » dans l'intimité. « En discours familier, nous rapporte un contemporain bien renseigné, on ne dit que : « Monsieur le Dauphin », On lui dit toujours vous, quand

on lui parle, sans le traiter d'Altesse, ni royale; ni autrement. *Et telle est la volonté du Roi* sur cela, qui devrait bien servir de règle à ceux qui se repaissent de vaines chimères. » — A l'armée, le même Dauphin est astreint à une discipline sévère. Le duc du Maine, qui fait ses premières armes, monte la garde à la tranchée. Le Roi lui-même, lorsqu'il était en campagne, vivait de la vie du soldat, mangeant un dîner de fortune, sur un coin de table, couchant dans une grange ou dans une écurie. Il faut lire, à ce sujet, le récit de la campagne de Flandre, en 1667, dans les *Mémoires* de la Grande Mademoiselle : on y verra un singulier mélange de faste et de simplicité, pour ne pas dire de grossièreté rustique.

Le Roi savait donc s'adapter le plus facilement du monde aux circonstances, de même qu'il se mettait à la portée des gens. Il affectait de partager leurs joies et leurs peines. Il les partageait réellement, quand il s'agissait de quelqu'un des siens, d'un de ses amis, d'un de ses ministres ou d'un de ses généraux. Louis XIV, qui était un tendre, pleurait facilement. A la moindre occasion, au moindre prétexte, — une mort, une séparation, un départ, — les larmes royales s'épanchaient. Cela fait songer aux beaux vers de Sainte-Beuve sur Racine :

Il pleurait comme un exilé...
Pour lui, pleurer avait des charmes ;
Le jour que mourait dans les larmes
Ou La Fontaine, ou Champmeslé...

Je ne sais si, pour Louis XIV comme pour Racine lui-même, « pleurer avait des charmes »,

Mais le fait est qu'il était prompt aux larmes et qu'il y avait en lui quelque chose de la sensibilité de son poète.

Et pourtant, on lui a reproché de s'être montré insensible ou indifférent à la mort de ses meilleurs serviteurs. On ne songe pas qu'au moment où Colbert et Louvois disparurent, Louis XIV pensait avoir contre eux de justes griefs.

Néanmoins, qu'on lise la note écrite de sa main, en marge de la lettre où Seignelay lui annonçait l'état désespéré de son père, on jugera si le Roi était un ingrat ou un cœur dur : « L'état où est votre père, dit-il au fils, me touche sensiblement. Demeurez auprès de lui tant que vous y serez nécessaire et que votre douleur ne vous empêche pas de faire en bon fils tout ce qui sera nécessaire pour le soulager. J'espère toujours que Dieu ne voudra pas l'ôter de ce monde, où il est si nécessaire pour le bien de l'Etat. Je le souhaite de tout mon cœur, par l'amitié particulière que j'ai pour lui et par celle que j'ai pour vous et pour toute sa famille. » Quant à Louvois, il mourut en pleine guerre. Louis XIV, environné d'ennemis, affecta de montrer que la perte d'un tel ministre ne l'affaiblirait en rien et qu'il pouvait se passer de ses services : ce qui était d'une bonne tactique, à laquelle, d'ailleurs, les personnes avisées ne se méprirent pas.

En réalité, Louis XIV tenait à être aimé de ses ministres, comme il tensit à l'affection de tous ses sujets. Il était celui qu'on aime et même qu'on idolâtre. Il le rendait comme il pouvait, autant qu'il le jugeait compatible avec la dignité souveraine : « Quelque amour, dit-il, que nous ayons pour la gloire, il faut avouer

qu'un bon prince ne peut être pleinement satisfait, s'il n'a l'amour de ceux qui le servent, aussi bien que leur admiration. » A cette affection, il répond par des sentiments tout paternels : « J'aime mieux, dit-il, encore conserver la qualité de Père de mon peuple que celle de Père de mes enfants. La nature donne la première, la vertu la dernière... »

*
* *

Cet homme à la volonté droite et au « cœur bien trempé » — ce sont ses propres paroles, — fut, autant que le lui permettaient ses redoutables fonctions, — un bon père, un frère affectueux et généreux, un mari toujours déferent et empressé, sinon toujours fidèle. Il était avide de tendresse (ce mot revient très souvent dans ses *Mémoires*) — et aussi de confiance. Affligé d'une femme laide et à peu près nulle, il chercha à satisfaire auprès de ses maîtresses ces deux besoins de son cœur. Il fut trompé. Finalement, après bien des désillusions, après la terrible épreuve que lui infligea la Montespan, — la quarantaine passée, — il crut trouver ce qu'il souhaitait, ce qu'il poursuivait depuis si longtemps, — il crut le trouver en M^{me} de Maintenon.

M^{me} de Sévigné nous dit qu'elle fit connaître au Roi « un pays nouveau, qui lui était inconnu, — qui est le commerce de l'amitié et de la conversation sans contrainte et sans chicane... » Il y eut certainement beaucoup de cela. Las d'une maîtresse à l'âme basse et méchante, injurieuse, agressive, violente et sans cesse trépidante, il se reposa, se détendit dans les douceurs inconnues d'une amitié féminine. Cette amitié de femme,

c'était encore de l'amour, mais à peu près dépouillé des vilenies et de l'affreux égoïsme de la passion : c'était, pour le Roi, une grande et charmante nouveauté. En fait de conversation, il avait été gâté par M^{me} de Montespan (dont les lettres, par parenthèse, sont d'un tortillage et d'un laborieux qui surprennent chez une femme réputée pour son esprit). Ce n'est pas tant par le charme de sa conversation que M^{me} de Maintenon séduisit Louis XIV, que par l'intérêt même des sujets qu'elle abordait avec lui. Là encore, elle lui découvrit un monde nouveau : celui de la spiritualité. Sans doute, un roi n'est pas fait pour être un théologien, ou un mystique. Ceux qui lui reprochent de n'avoir rien compris à l'*Augustinus* ou aux subtilités du pur Amour, selon Fénelon ou M^{me} Guyon, ne savent ce qu'ils disent. Ce n'était pas son affaire, — et il avait bien autre chose à faire que de s'ensevelir dans les in-folios et les livres de controverse. Mais il est certain que sa religion était un peu formelle, — et que ses entretiens avec M^{me} de Maintenon contribuèrent à l'épurer et à l'exalter, le tournèrent vers des idées et des sentiments qu'il entrevoyait à peine.

Surtout, ce qui toucha le Roi, en cette femme plus âgée que lui, ce fut l'offre d'un dévouement absolu et désintéressé. Elle lui disait : « Sire, je ne désire rien pour moi-même. Les richesses comme les honneurs me sont à charge. Je ne veux de vous que votre âme, non pas pour moi, mais pour la donner à Dieu. Ma mission, ici-bas, c'est d'aider au salut de votre âme. Je ne vivrai, je ne resterai auprès de vous que pour cela... »

On conçoit qu'un tel langage ait ému profondément ce pécheur endurci, encore tout souillé de son long adultère et qui aspirait à se laver de ce

ssé fangeux. Non seulement il accepta l'aide et mitié offertes, mais la nécessité d'une union ec cette femme. Egalitaire, il n'avait aucun éjugé de caste. Il avait failli épouser Marie ancini, une aventurière. Il était bien plus héroïque d'épouser M^{me} Scarron, la veuve d'un cul-de-jatte, d'un pauvre diable d'homme de lettres, dont la vie de bohème avait été quelque peu scandaleuse. Néanmoins il épousa M^{me} Scarron : il ne crut pas pouvoir payer assez cher le don d'un tel dévouement.

Et pourtant, cette fois encore, il fut déçu. La nouvelle épouse contredisait tous ses goûts, tous ses instincts, ce qu'il y avait de plus intime dans sa nature. Il est impossible d'imaginer un couple plus mal assorti. Nulle tendresse féminine en elle. Et d'abord elle était à peine femme. Il fallait que son directeur la contraignît à remplir le devoir conjugal. Son confident, Godet des Marais, l'évêque de Chartres, lui écrivait ces étranges exhortations : « Il faut servir d'asile à un homme faible qui se perdrait sans cela... Quelle grâce de faire par pure vertu ce que tant d'autres femmes font sans mérite et par passion!... » — Avec cela, nullement artiste, ne comprenant rien au goût du Roi pour les bâtiments et toutes les belles choses. Aucun sens politique et, qui pis est, *défaitiste* dans les moments critiques, donnant à son vieux mari les conseils les plus opposés à l'intérêt national.

Le Roi dut souffrir cruellement de tous ces défauts de sa compagne, de cette médiocrité bourgeoise qui convenait peut-être à la directrice de Saint-Cyr mais nullement à une Reine de France. Malgré tout, il mettait cette fidélité et ce dévouement à un si haut prix qu'il la supporta jusqu'au

bout. Bien qu'elle n'eût aucune part aux affaires, — sauf au Conseil de conscience, pour le choix des évêques et des bénéficiaires, — Louis XIV travaillait chez elle avec ses ministres : il était convaincu que cette femme, qui semblait n'écouter que d'une oreille distraite, mais qui était très fine, très subtile, qui avait une longue pratique des âmes, éventerait mieux que lui les ruses, les manigances obscures de ses collaborateurs et qu'elle l'en avertirait. Ainsi, en dépit de tout ce qui les séparait, il lui demeurait attaché, et, sans mentir ni forcer la vérité, il put lui dire, à son lit de mort, comme suprême témoignage : « Je vous ai toujours aimée et honorée. »

Trompé, en somme, dans son grand besoin d'affection, le Roi était bien seul. Il n'avait aucune consolation à espérer de ses enfants ni de ses proches. Son frère, entièrement gouverné par d'indignes favoris, était l'être le plus inconsistant et le plus perfide du monde : Louis XIV fut sage de ne lui laisser absolument aucune influence dans le gouvernement. Il n'y eut là, de sa part, aucune jalousie, aucun égoïsme despotique, mais simple prudence. Quant à ses enfants, les légitimes et les autres, il connaissait trop la nullité du Dauphin pour avoir la moindre illusion. Il se défiait à bon droit de la cagoterie du duc de Bourgogne, livré à tout un clan d'idéologues et dont Fénelon, cet utopiste, avait complètement faussé l'esprit. Restaient les bâtards ⁽¹⁾, pour lesquels le Roi nourrissait une prédilection secrète : il est certain que le duc du Maine était plus intelligent que Monseigneur.

(1) Voir, *Appendice II*, à quelles raisons politiques Louis XIV dut vraisemblablement obéir, lorsqu'il multiplia et légittima ses bâtards.

Il y avait aussi les courtisans, les favoris, à qui le souverain marquait des bontés particulières : les Vardes, les Lauzun, les La Rochefoucauld. Mais il savait aussi qu'il ne pouvait avoir en eux qu'une confiance très limitée. Il plongeait un regard assez perspicace dans la pourriture ou la médiocrité de ces âmes uniquement occupées d'intrigues et des plus féroces intérêts. D'autre part, il se savait entouré d'ennemis. Sans cesse, il recevait des lettres de menaces. Des couplets orduriers où il était sali, insulté dans ce qu'il avait de plus cher, arrivaient jusqu'à lui. Il voyait mourir par le poison à peu près toute sa famille : lui-même était guetté par les empoisonneurs. Il n'ignorait rien de tout cela. Il n'ignorait pas surtout qu'à de certains moments périlleux, il était abandonné de ses ministres : il était, comme il le disait, « seul à aimer l'Etat ». Néanmoins il ne désespéra jamais, — en tout cas, jamais longtemps. Il ne séparait pas, en lui, l'homme du souverain. En dépit de tous les revers, de tous les dégoûts du métier et de toutes les trahisons, il continuerait à « faire de son mieux », à servir là où Dieu l'avait placé, — à être Roi jusqu'au bout.

*
* *

Personne ne l'a été plus complètement ni plus magnifiquement que lui. Personne n'aura fait, à la fois avec plus d'art et de naturel, les gestes de sa fonction. Comme le parfait dévot qui arrive à se pénétrer de l'idée chrétienne, au point de la traduire rien que par la façon dont il s'agenouille ou dont il joint les mains, Louis XIV était arrivé

à se pénétrer tout entier de l'idée monarchique : il faisait tout en roi. On peut dire que la pensée qu'il était roi ne le quittait jamais.

Certes, il convient de mettre en lumière les côtés aimables ou familiers de son caractère. Mais ce serait fausser sa physionomie que d'y insister trop. Ce qui le distingue éminemment, c'est, avec la majesté extérieure, avec ce qu'on a appelé son « grand air », — la tenue morale, le sérieux. Il a appris le sérieux ou il l'a imposé à la nation, qui a toujours eu une pente au débraillé et à la légèreté. Le monarque selon son cœur, c'est un roi « à la bonne franquette » comme Henri IV. Louis XIV était moins Gaulois que Latin. Ce sérieux, cette gravité à la romaine, il les a fait entrer non seulement dans les manières, mais dans les mœurs, les lettres, la pensée même de la France. Sainte-Beuve, en une page célèbre, a très bien marqué cette influence du Roi. Les vieux courtisans, habitués au laisser-aller de la Fronde et de la Régence, s'accommodaient mal de cette discipline nouvelle. La Fare, dans ses *Mémoires*, reproche au Roi « son humeur naturellement pédante et austère ». Les termes sont évidemment forcés. Il est sûr néanmoins que, même dans sa jeunesse, Louis XIV choquait une foule de gens par cette perpétuelle contrainte, cette espèce d'ascèse qu'il s'imposait pour se surpasser lui-même, et enfin par ce goût de l'ordre et de la règle en toutes choses. D'autres, au contraire, s'en émerveillaient : « Je puis bien vous affirmer, — dit Primi Visconti, — qu'à part les péchés de l'amour et l'ambition d'agrandir son royaume et de prendre des Etats à l'un ou à l'autre (notons que c'est un étranger qui parle,) il n'est pas possible de trouver un homme plus

juste, plus réglé, plus exemplaire : *on dirait un saint.* »

Ici encore, les termes ne correspondent pas tout à fait à la réalité des choses. Mais, dans leur exagération même, ils prouvent combien les contemporains étaient frappés par ces qualités de sérieux, de haute tenue morale et intellectuelle. Cela, c'est le vrai Louis XIV. Le héros un peu emphatique et boursoufflé que célébrait la littérature du temps est une invention de la politique et aussi, — il faut bien le reconnaître, — une création de l'amour-propre national. Le Roi faisait le Jupiter tonnant pour imposer, comme il pouvait, aux coalitions ennemies, — et la nation se complaisait à s'adorer dans son souverain. Tout ce que nos écrivains disent, aujourd'hui, de la France, — toute cette rhétorique traditionnelle qui nous fait accuser d'impérialisme par les étrangers, — tout cela les Français d'alors le disaient de Louis XIV.

Sa correspondance prouve qu'il estimait ces flatteries à leur exacte valeur. Nul n'était plus positif que lui, plus ennemi de la vaine apparence. C'était un monarque conscient, dans toute la force du terme : il va nous le prouver, en nous exposant lui-même, avec ses réflexions « sur le métier de roi », sa théorie personnelle de la Royauté.

II

LOUIS XIV THÉORICIEN DE LA MONARCHIE FRANÇAISE

Lorsque, au lendemain de la mort de Mazarin, Louis XIV eut l'entière vision de ce que c'était, en ce temps-là, qu'un Roi de France, — de l'étendue de son autorité, du champ immense et magnifique qui s'ouvrait à son appétit de gloire, — il fut comme transporté, il sentit comme un accroissement de tout son être, une exaltation indicible de sa volonté de puissance. Pour l'instruction de son fils, il essaie, dans ses *Mémoires*, de traduire cette grande émotion enivrante et confuse, cette prise de conscience, si l'on peut dire, de sa surhumanité : « Il me sembla alors, écrit-il, que j'étais Roi et né pour l'être. J'éprouvai enfin une douceur difficile à exprimer et que vous ne connaîtrez point vous-même qu'en la goûtant comme moi... »

Quand on est Roi d'un tel cœur, avec un tel frémissement d'orgueil et d'allégresse, il n'est pas étonnant que l'on aime son métier et qu'on le connaisse à fond. Il est plus difficile d'en raisonner. C'est cependant ce que Louis XIV a tenté

de faire — pour lui-même d'abord, pour tirer au clair ses propres idées, — ensuite pour l'instruction de son fils et enfin pour celle de la postérité, « pour redresser l'histoire, nous dit-il, si elle vient à s'écarter et à se méprendre, faute d'avoir bien pénétré mes projets et leurs motifs. » Ces paroles s'adressent plus que jamais à ceux de nos historiens français, qui ont eu le tort de trop dédaigner ces *Mémoires*. Ils sont restés inachevés, mais nous en avons suffisamment pour tenir toute la pensée du Roi, et, en rapprochant tous ces fragments épars, pour en tirer une théorie complète du pouvoir monarchique. Louis XIV a pris soin de rédiger lui-même ses réflexions ou de les faire rédiger sous sa surveillance, de les revoir et de les annoter. Et ainsi nous sommes sûrs de ne point lui prêter des idées dont il ne se serait jamais avisé. C'est lui-même qui, de sa propre bouche, devant la table de son cabinet de travail, nous fait son cours de monarchie française.



Tout d'abord, il commence par la distinction ou la différenciation des pouvoirs, — le spirituel et le temporel. Pour lui, il est fermement convaincu que son pouvoir vient directement et absolument de Dieu, source de toute autorité : c'est la pure doctrine gallicane, que Louis XIV n'a pas inventée, comme on le croit communément, mais qui était professée depuis longtemps en France et qui a toujours été combattue par l'Eglise : celle-ci, en effet, n'admet le droit divin des rois qu'avec la sanction de la voix populaire.

Louis XIV, comme pour les docteurs et

les juristes galicans, l'autorité royale est une délégation directe et sans intermédiaire de l'autorité divine. Le Roi en voit la preuve et la manifestation sensible dans l'onction du Sacre royal, qui lui apparaît comme une sorte de huitième sacrement. Lui aussi, il est sacré, comme le Pape et les évêques. Seulement il sait, ou croit savoir, dans quelles limites doit s'exercer ce pouvoir de droit divin. Au Pape et aux prêtres, le soin des âmes, — à lui, le gouvernement des intérêts matériels de ses sujets. — Voilà les deux domaines nettement délimités dès le début. Ces prémisses, d'ordre transcendant, une fois posées, il n'en sera plus question dans la pratique. Le temporel va se développer parallèlement au spirituel, comme si l'Etat pouvait être et devait être exclusivement laïque. Les conseillers gallicans de Louis XIV pourront essayer de l'entraîner à légiférer en matière spirituelle, il pourra lui-même en avoir la tentation : il finira toujours par repousser leurs suggestions et par s'incliner devant l'autorité pontificale. Il pourra discuter sur les bornes de cette autorité ; en elle-même, il ne la discutera jamais.

Cette autorité venue d'en haut, et dont il est si jaloux d'affirmer les droits, le Roi s'efforcera naturellement de l'exercer dans toute sa plénitude. Pas de partage, pas de favoris, pas de premiers ministres, pas de cours ou d'assemblées souveraines. Il n'a que du mépris pour la misère de ces chefs d'Etat, qui sont « abandonnés, nous dit-il, à l'indiscrétion d'une populace assemblée ». Lui, au contraire, — parce que, d'abord, la France le veut, parce que cela répond à son idéal du souverain et en quelque sorte à l'ordre de sa conscience, — il va tâcher de sauvegarder, par

tous les moyens, sa souveraineté, la liberté absolue de sa décision. Il est tellement en défiance à l'égard de ses ministres, de ses proches, de ses favorites, qu'il faut ruser avec lui, et ruser de la façon la plus subtile, pour lui suggérer une décision, ou, quand il s'agit d'emplois à donner, pour lui suggérer un choix. M^{me} de Maintenon elle-même, si habile et si insinuante, n'ose pas lui proposer directement ce qu'elle désire de lui. Elle est obligée de feindre l'indifférence pour le candidat qu'elle appuie, sûre que, si elle laisse seulement deviner ses préférences, ce sera une raison, pour le Roi, d'écarter ce candidat.

Il entend donc gouverner dans la plénitude de sa souveraineté, qui n'a d'autres règles que la justice et la raison. Il revient maintes fois sur cette idée que l'autorité du Prince est celle même de la Raison. En cela, il est parfaitement cartésien, il est l'homme de son siècle, — et c'est ce caractère hautement rationnel, qui, selon lui, élève si fort le pouvoir monarchique au-dessus des autres pouvoirs : « Il n'est point, dit-il, de gouverneur qui ne s'attribue des droits injustes, point de troupes qui ne vivent avec dissolution, point de gentilhomme qui ne tyrannise les paysans, point de receveur, point d'élu, point de sergent qui n'exerce dans son détroit une insolence criminelle... Au lieu d'un seul roi que les peuples devraient avoir, ils ont à la fois mille tyrans, avec cette différence pourtant que les ordres du Prince ne sont jamais que doux et modérés, *parce qu'ils sont fondés sur la raison*, tandis que ceux de ces faux souverains, n'étant inspirés que par leurs passions déréglées, sont toujours injustes et violents... »

Ainsi, le Roi gouverne par raison. Mais cette

raison doit être tempérée par le *bon sens*, par ce que nous appelons aujourd'hui « le sens des réalités ». On peut dire que Louis XIV a élevé le bon sens jusqu'au génie. C'est grâce à cette rectitude parfaite de jugement qu'il a résisté aux exagérations systématiques de ses ministres, qu'il a opposé à la logique abstraite, aux entraînements de l'esprit de système auxquels se laissaient aller un Colbert et un Louvois, une claire vision de ce qui était possible, un sens équitable des intérêts à ménager et à concilier.

Enfin, il se disait que lui seul, embrassant de par sa fonction toutes les branches du gouvernement, tandis que ses ministres étaient cantonnés chacun dans sa spécialité, — il se disait que lui seul pouvait se prononcer avec compétence sur l'intérêt général. Sa raison se confondait avec la raison d'Etat : « Il y a, dit-il, toujours plus de mal, pour le public, à contrôler qu'à supporter même le mauvais gouvernement des Rois, *dont Dieu seul est le juge...* Ce qu'ils semblent faire quelquefois contre la loi commune est fondé sur la raison d'Etat, — la première des lois par le consentement de tout le monde, *mais la plus inconnue et la plus obscure à ceux qui ne gouvernent pas.* »

*
* *

« Le gouvernement des Rois, dont Dieu seul est le juge... » Quelles terribles paroles!... Mais Louis XIV a une conscience très nette de l'effrayante responsabilité qui pèse sur l'homme revêtu d'un tel pouvoir.

Pour s'en rendre digne, pour gouverner par lui-même, selon la raison et selon la justice, il

faut non seulement qu'il prenne de la peine, — une peine de tous les instants, — il faut encore qu'il s'entoure de toutes les lumières possibles, afin que les décisions de l'autorité royale soient formulées en toute connaissance de cause.

C'est ainsi que Louis XIV a été un grand travailleur, voulant tout voir, tout connaître, tout juger et tout décider par lui-même, — travaillant jusqu'à la fin de sa vie huit et neuf heures par jour. Le souverain idéal, selon lui, c'est celui qui pourrait dire : *« Je sais tout ! »*

Et d'abord il lui faut connaître son royaume, hommes et institutions, et cela dans le plus petit détail : richesses du sol, ressources possibles, rendement des impôts, — et, en outre, le tempérament de ses administrés, le caractère de la nation, ce qui se pense, ce qui se dit ou ce qui se trame non seulement à la Cour et à la ville, mais dans les provinces les plus reculées. Enfin un grand souverain ne peut pas vivre en vase clos, non plus que son peuple : il lui faut connaître l'étranger, au moins pour se défendre contre lui, savoir les ressources des autres Etats, leur industrie, leur commerce, la valeur de leurs armées, les agissements de leur politique, les secrets de leurs cours, — être continuellement informé de tout cela par des agents diplomatiques, ou des émissaires spéciaux : *« Un homme, dit le Roi, qui serait averti de tout ce qui est ne ferait jamais que ce qu'il doit. Ainsi ce n'est pas une chose dont on puisse douter, qu'un souverain ne doive prendre un soin extrême de savoir absolument tout ce qui se fait de son temps. »*

Mais la connaissance du présent ne suffit pas à l'homme qui gouverne : celle du passé lui est aussi indispensable. Le Roi doit connaître l'his-

toire, — l'histoire politique surtout et l'histoire militaire : « Je considérerai que la connaissance de ces grands événements, *étant digérée par un esprit solide*, pouvait servir à fortifier sa raison dans toutes les délibérations importantes; que l'exemple de ces hommes illustres et de ces délibérations singulières que fournit l'antiquité pouvait donner au besoin des ouvertures très utiles, soit aux affaires de la guerre ou de la paix... Toute la difficulté n'était qu'à pouvoir en trouver le temps... » Louis XIV essaya de le trouver : « Je me résolus, dit-il, à donner certaines heures fixes à cette nouvelle application, *comme j'aurais pu faire à l'une de mes plus importantes affaires...* »

Enfin, le labeur personnel du souverain, si intense, si continu qu'il soit, ne lui procure qu'une partie des lumières dont il a besoin pour gouverner : il faut que ses ministres, chacun dans sa sphère, travaillent à l'éclairer. Non seulement il les écoute, il prend leurs avis, mais, sous un prétexte ou sous un autre, il fait causer tous ceux qu'il croit compétents, cherchant à se renseigner, à contrôler les opinions les unes par les autres, à multiplier les points de vue. Pour cela, le souverain doit s'armer de patience : « Il doit, dit Louis XIV, *savoir écouter même la sottise.* »

Gouverner, ne n'est pas seulement *savoir*, c'est *core prévoir*, — prévoir la conduite d'aujourd'hui et l'action de demain, tout organiser en vue de cette action. Pour cela faire appel à toutes les ressources de la nation, à son or, à ses richesses, à son activité, à tous les moyens que son industrie et sa science peuvent mettre entre les mains d'un chef. On reconnaît là le génie et la pensée de Colbert. Louis XIV partagea la plupart des vues de son ministre et il le soutint

énergiquement. Et ainsi on peut affirmer que son gouvernement a donné à la France et à l'Europe contemporaine le modèle de l'organisation.

On ne saurait trop insister sur ce caractère positif et scientifique de l'Etat, tel que l'a conçu Louis XIV. Et pourtant cet Etat si positif, si strictement rationnel doit encore être *juste*. Le Roi a longuement écrit sur la justice des Rois. La justice est, selon lui, avec la clémence et la bonté, la principale des vertus royales. Le Prince, étant juste, résistera aux suggestions de l'orgueil et saura même, à l'occasion, se montrer humble. Cette pensée a inspiré à Louis XIV les magnifiques paroles que voici et qu'on ne saurait trop méditer, quand on est tenté de l'accuser d'un orgueil insupportable : « S'il y a une fierté légitime dans notre rang, — dit-il au Dauphin, son fils, — il y a une modestie et une humilité qui ne sont pas moins louables. Ne pensez pas, mon fils, que ces vertus ne soient pas faites pour nous. Au contraire, elles nous appartiennent plus proprement qu'au reste des hommes. Car, après tout, ceux qui n'ont rien d'éminent ni par la fortune, ni par le mérite, quelque petite opinion qu'ils aient d'eux-mêmes, ne peuvent jamais être modestes ni humbles ; et ces qualités supposent nécessairement en celui qui les possède et quelque élévation et quelque grandeur, dont il pourrait tirer vanité... Mais, quand *tout ce qui vous environne fera effort pour ne vous remplir que de vous-même*, ne vous comparez point, mon fils, à des princes moindres que vous : pensez plutôt à ceux qu'on a le plus sujet d'admirer et d'estimer dans les siècles passés... Descendez avec quelque sévérité à la considération de vos propres faiblesses. *Par là, mon fils, et en cela vous serez*

humble. Mais, quand il s'agira du rang que vous tenez dans le monde, des droits de votre couronne, du Roi enfin et non pas du particulier, prenez hardiment l'élévation de cœur et d'esprit dont vous serez capable. Ne trahissez point la gloire de vos prédécesseurs, ni l'intérêt de vos successeurs à venir, *dont vous n'êtes que le dépositaire*. Car alors votre humilité deviendrait une bassesse⁽¹⁾... »

Ainsi le Roi ne doit avoir d'orgueil que pour sa couronne, dans l'intérêt de l'Etat, dont il est le premier serviteur. C'est sur ce point que Louis XIV revient toujours, en fin de compte. Cent fois, dans son *Journal* et dans ses *Mémoires*, il répète que le Prince n'a d'autre raison d'être que de servir l'Etat, qu'il doit tout lui sacrifier, son temps, ses plaisirs, ses inclinations et les plus chères, et, au besoin, sa vie. Le bien de l'Etat, voilà son unique objet. Et, par l'Etat, il faut entendre la France, cette France qu'il connaissait à fond, qu'il étudiait dans toutes ses réalités essentielles, la France concrète et vivante, avec ses laboureurs, ses artisans, ses nobles, ses magistrats, ses prêtres et ses soldats. Dans son *Journal*, à la date du mois de mars 1666, songeant à ses sujets, qu'il voit, chacun dans son ordre et à sa place, il écrivait : « Les aimer tous. *Etre persuadé que tous contribuent à notre service. N'être jamais partie, mais toujours juge et père commun...* » Parmi ces professions qui, toutes,

(1) C'est ce sentiment qu'on retrouve dans la conduite de Louis XIV, lors de l'affaire Estrades-Watteville, en 1662. Le Roi ne fit alors que défendre contre les Espagnols un droit de préséance reconnu depuis plus d'un siècle, — et réclamer la réparation d'une agression sanglante et d'un affront fait à la France et à son souverain.

contribuent « à la grandeur et au soutien de la monarchie », il met au premier rang celle de laboureur : « Les laboureurs sont d'une plus grande utilité que les soldats, puisque, sans leur travail, ni les soldats ni les peuples ne pourraient subsister... »



Ainsi ce gouvernement, fondé sur la raison et organisé rationnellement, s'adoucit et s'humanise par la justice et la bonté paternelle du Prince. Après avoir mis en lumière ce caractère hautement humain de la monarchie louisquatorzienne, on peut la définir assez exactement : un Etat laïque et égalitaire, — égalitaire, en ce sens que la naissance y compte moins que le mérite personnel, — un État organisé par la raison et par la science et tendant à une exploitation et à une mise en œuvre de plus en plus parfaite des richesses et des forces nationales.

III

L'ORGANISATION DE LA FRANCE MODERNE

Louis XIV n'était pas homme à se contenter de dissertations théoriques sur le gouvernement : ce qui l'intéressait et le passionnait, c'était le gouvernement lui-même. Ce souverain mettait un véritable enthousiasme à bien faire ses affaires. Dès qu'il le put, il s'y donna tout entier. Il fut Roi de France dans toute l'étendue et la force du terme.

Rappelons d'abord qu'aucun de nos chefs d'Etat n'a connu la France comme lui. Tant qu'il a pu marcher, ou monter à cheval, il l'a parcourue dans tous les sens, — de Lille à Perpignan, de Bordeaux à Lyon, du Havre à Strasbourg, — et non pas comme nos personnages officiels d'aujourd'hui, en voyageur pressé qui n'emporte qu'une vision confuse et fuyante des lieux, à travers les glaces d'un wagon-salon ou d'une automobile. Lui, c'est lentement, par petites étapes, en homme curieux de se rendre compte et de tout voir, qu'il a visité son royaume. Il voyageait presque toujours à cheval, n'usant du carrosse

que lorsque la fatigue ou la maladie l'y obligeait. Chasseur infatigable jusqu'à l'âge de soixante-dix-sept ans, il savait par cœur son Ile-de-France et ses grandes forêts domaniales, de Rambouillet à Vincennes et de Compiègne à Fontainebleau. Il connaissait la plupart des villes et même des villages : il y avait passé et quelquefois séjourné assez longuement. Il connaissait les auberges de la route, pour y avoir mangé et dormi, les bacs, les ports et les ponts des rivières, pour les avoir traversés, ou y avoir fait escale. Non seulement il savait qui était Premier Président à Aix ou à Toulouse, mais il connaissait la figure de ce magistrat, ses travers, ses faiblesses et les querelles qu'il entretenait avec les principaux de la ville. Ici, l'archevêque était brouillé avec son chapitre, ailleurs c'était le Parlement, avec la Cour des Aides. Il ne se bornait pas à ces aperçus superficiels : il entreprenait de véritables voyages d'étude, comme celui qu'il fit en Provence pendant l'hiver de 1659-1660. D'autres fois, c'étaient de longues et minutieuses inspections de ses frontières. En 1678, visite des places lorraines, en passant par Sézanne, Vitry-le-François, Bar-le-Duc et Commercy, — puis retour par Stenay et les Ardennes. En 1680, visite des places flamandes et de toute la frontière du Nord. En 1681, voyage en Alsace. En 1683, visite de la Franche-Comté. Encore une fois, personne, aucun chef d'état-major, n'a possédé comme lui sa carte de France, — surtout de la France du Nord-Est. Lorsque, à la veille de la bataille de Denain et d'une retraite possible derrière la Somme, il disait au maréchal de Villars : « Je connais cette rivière : elle est très difficile à passer », — il ne se vantait pas, il avait pu s'en faire une idée.

cours de ses campagnes ou de ses nombreux voyages en Picardie.

Cet homme qui connaissait si bien la France s'occupa tout de suite, — nous le savons, — de son organisation intérieure. Il l'avait vue d'assez près pour être renseigné sur ses besoins les plus immédiats, comme sur ses richesses et ses ressources. Autant que son ministre Colbert, il la voulait active, industrielle, riche surtout, et, autant que possible, heureuse. Mais les guerres qu'il dut soutenir pendant si longtemps l'empêchèrent de se consacrer, autant qu'il l'eût désiré, à la réalisation d'un splendide programme de réformes et d'innovations. Pour continuer, pendant quarante ans, ces guerres épuisantes, il lui fallait de l'argent, toujours plus d'argent. Et c'est ainsi que le problème de la fiscalité finit par dominer toutes ses préoccupations d'ordre intérieur. Pour lui, la grande affaire était la rentrée de l'impôt. Tout fut subordonné, plus ou moins ouvertement, à cette cruelle nécessité.



Encore aujourd'hui, on s'imagine communément que, sous Louis XIV et sous l'ancien régime, l'impôt pesait exclusivement sur le laboureur et sur l'artisan. Cela n'est vrai que de la *taille*, l'impôt roturier par excellence. Il arrivait d'ailleurs que des gentilshommes pauvres en fussent frappés, lorsqu'ils se décidaient à cultiver eux-mêmes leurs terres. Mais il y avait bien d'autres impôts auxquels tous les ordres de la nation étaient soumis.

Par un parti pris invincible, nous ne voulons

pas le savoir. Nous sommes tellement habitués aux déclamations traditionnelles sur le sort du « pauvre peuple », brebis d'occision que l'on tond et que l'on égorge ! Sous l'ancien régime, le « pauvre peuple », c'est le paysan, comme, aujourd'hui, c'est l'ouvrier, — le paysan qui couche sur la paille et qui meurt de faim dans son terrier, chair de labeur que les puissants jettent sous le pressoir et dont ils extraient des millions pour payer leur luxe et leurs débauches... Evidemment, le labeur agricole contribuait pour une large part aux budgets de la monarchie. Mais nous oublions que le clergé assumait à lui seul le budget des cultes, de l'assistance et de l'instruction publiques et, dans une importante mesure, des beaux-arts, sans parler de son don gratuit qui se chiffrait par plusieurs millions. La noblesse supportait, en grande partie, la charge du budget de la guerre et des affaires étrangères. Le noble qui achetait un régiment, l'entretenait et l'équipait, sauf en campagne. Si le Roi accordait quelquefois des subsides à ses ambassadeurs, l'usage, pour ceux-ci, était de se défrayer complètement. Aucune indemnité de représentation ou de déplacement. Les grands seigneurs mêmes qui accompagnaient la Cour dans ses déplacements voyageaient à leurs frais. Lors du voyage de Louis XIV à Lyon en 1658, la Grande Mademoiselle, consternée de la dépense, ne manque pas de crier bien haut ce que lui coûte l'honneur de monter dans le carrosse de Sa Majesté.

Sans doute, les hauts dignitaires ecclésiastiques, les grands bénéficiaires, les princes du sang et les grands seigneurs, — tout ce monde, copieusement muni d'apanages, de gros revenus ou de grosses pensions, pouvait payer. Mais nous

ne songeons pas qu'à côté de ces privilégiés, il y avait toute une plèbe cléricale ou nobiliaire, qui, pour reprendre le cliché appliqué aux paysans, « mourait de faim » dans ses presbytères ou ses castels délabrés. Si la noblesse accourait à Versailles, pour y mendier les faveurs du Roi ou des ministres, c'est qu'elle ne pouvait plus vivre sur ses terres, où les redevances féodales étaient tombées à rien. Le Roi savait parfaitement tout cela. C'est pourquoi il se préoccupa de bonne heure d'imposer chacun selon ses capacités. Il estimait que le clergé, malgré son don gratuit et les dépenses publiques qu'il avait prises à sa charge, ne contribuait pas autant qu'il l'aurait dû. Dès 1666, il écrivait dans ses *Mémoires* : « Serait-il juste que la noblesse donnât ses travaux et son sang pour la défense du royaume et consumât si souvent ses biens à soutenir les emplois dont elle est chargée, et que le peuple (qui, possédant si peu de fonds, a tant de têtes à nourrir) portât encore lui seul toutes les dépenses de l'Etat, tandis que les ecclésiastiques, exempts par leur profession des dangers de la guerre, des profusions du luxe et du poids des familles, jouiraient dans leur abondance de tous les avantages du public, sans jamais rien contribuer à ses besoins?... » Ces critiques royales sont évidemment quelque peu exagérées et tendancieuses. Il n'en est pas moins curieux et significatif de voir ce monarque égalitaire, non seulement accepter le principe de l'égalité devant l'impôt, — ou du moins de l'impôt proportionnel aux moyens de chacun, — mais encore professer, en matière économique, des théories qui sont tout près de se confondre avec celles du socialisme ou du communisme. En effet, il a déclaré que le Roi

clamer : « Les Rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens, tant des séculiers que des ecclésiastiques, pour en user comme sages économes, c'est-à-dire selon les besoins de leur Etat. »

Ainsi l'Etat est le maître de la fortune publique, dont les particuliers ne sont que les usufruitiers. En conséquence, le Roi est libre de taxer chacun selon qu'il le juge utile au bien de l'Etat. Dès le début de son règne, Louis XIV a été hanté par cette idée, qui, dans la pratique, se heurtait à de terribles résistances. Pourtant, lorsque les dépenses de plus en plus formidables des guerres l'exigeront, il finira par imposer aux privilégiés eux-mêmes, à la noblesse comme au clergé, la capitation et le dixième, qui équivalaient à notre actuel impôt sur le revenu. Cet impôt égalitaire excita des fureurs dans tous les ordres de la nation. Ceux qui ne résistaient pas ouvertement s'arrangeaient pour frauder le fisc, ou se faire exempter. En définitive, personne ne voulait payer.



Les paysans se montraient, comme d'habitude, les plus réfractaires. Depuis des temps immémoriaux, ils symbolisaient, à eux seuls, tout le « pauvre peuple ». C'était un des lieux communs de la rhétorique cléricale et parlementaire que d'apitoyer les Rois sur ces perpétuels meurt-de-faim. Louis XIV, à ses débuts, eut les oreilles continuellement rebattues par des lamentations de ce genre. Emu de pitié, désireux de « soulager son peuple », il commença par décréter une réduction des tailles. Et puis, peu à peu, à force

de réfléchir sur ce que lui-même voyait de ses yeux, à force de méditer sur les mémoires et les rapports de son contrôleur général des finances, il finit par se faire une opinion plus conforme à la réalité.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que tout le monde exagérait sa propre détresse, et, en particulier, celle des campagnes; que, sous ces lamentations, se cachaient des arrière-pensées toutes personnelles et faciles à deviner. Les intendants, qui répartissaient l'impôt et qui en assuraient le recouvrement, qui, dans les pays d'Etat, devaient obtenir le don gratuit des provinces, — ces fonctionnaires avaient une tendance naturelle à représenter sous les couleurs les plus sombres la situation économique de leur circonscription, afin que le pouvoir central ne chargeât pas trop leurs administrés et ainsi leur facilitât la tâche. D'autre part, le clergé et les seigneurs, s'ils voulaient toucher leurs dîmes ou leurs redevances féodales, avaient un égal intérêt à ce que le fisc ne dépouillât pas trop leurs vassaux, leurs tenanciers et fermiers, ou leurs paroissiens.

De là tant de déclamations plus ou moins sincères sur l'indigence affreuse du paysan écorché vif par les recors. Il est entendu qu'il ne mange que du pain de gland et qu'il ne boit que de l'eau, — ou qu'il ne se nourrit que d'écorces et de racines, quand il n'en est pas réduit à manger de l'herbe comme les bêtes, enfin que, dans les campagnes d'alors, « les hommes mouraient comme des mouches. » Nos manuels d'histoire se repassent dévotement ces clichés de la prose administrative, — sans les contrôler, sans remonter aux textes, sans même faire une re-

marque de simple bon sens : c'est qu'à toutes les époques et dans tous les pays, des faits analogues peuvent être constatés. L'erreur est de les généraliser. Tout récemment, un orateur académique, dans son rapport sur les prix de vertu, nous citait cet horrible détail : une petite fille s'évanouissant sur les bancs de l'école primaire, parce qu'elle mourait de faim!... On voit d'ici ce que les Michelet de l'avenir ne manqueront pas de tirer de cette émouvante anecdote certifiée par un personnage officiel. Notons aussi, en passant, que dans la langue du xvii^e siècle, des « racines » sont des légumes, comme, par exemple, les navets, les carottes, les raves et betteraves. Toute la France continue à se nourrir de « racines » : il n'y a pas là, vraiment, de quoi s'attendrir !

Une autre remarque qui s'impose, c'est que la plupart de ces phrases sinistres, extraites des correspondances administratives, se réfèrent à des périodes anormales et passablement éloignées les unes des autres, — périodes de guerres, ou périodes de famine. Elles sont datées de 1674, 1675, — ou de 1693, 1697, — ou de 1708-1709, — c'est-à-dire du grand hiver qui détruisait toutes les récoltes d'une année, ou d'époques critiques où la France envahie avait à lutter contre de formidables coalitions. Les époques de guerres civiles, comme celle de la Fronde, ou même d'émeutes provinciales, amènent naturellement une recrudescence de misère. Ajoutons que cette misère, la fainéantise, l'inertie et la routine des paysans ou des ouvriers des villes en étaient souvent responsables. Les lettres de Colbert ne sont que trop explicites à ce sujet. Mais ce que l'on peut affirmer, d'une manière

générale, c'est qu'il n'est pas un de ces faits désolants auquel on ne puisse opposer un fait contradictoire, lequel, d'ailleurs, ne prouve pas davantage. Les ambassadeurs vénitiens nous parlent souvent du dénuement des campagnes françaises, de l'épuisement du pauvre peuple. C'est, sous leur plume, une formule convenue, qui se répète à peu près dans les mêmes termes, d'une année à l'autre. Et c'est encore un lieu commun que leurs phrases admiratives sur la richesse de la France, son abondance en hommes, en argent, en denrées de toute sorte. Depuis Machiavel qui adressait, lui aussi, des rapports analogues aux Magnifiques Seigneurs de la République de Florence, — il est entendu que la France est un « pays gras et opulent », qu'on n'y manque de rien, que chacun vit de sa terre et ne dépense rien. Dans ses *Ritratti delle cose della Francia*, il nous affirme que les seigneurs français ont chez eux, à profusion, des bestiaux, des volailles, du poisson, de la venaison. « Le paysan ne trouve pas à vendre son blé, parce que chacun de ses voisins est vendeur lui-même. » Bref, la France ne sait que faire de sa richesse. Un siècle plus tard, l'Italien Locatelli, dans son journal de voyage, nous redit à peu près la même chose : pour lui, la France est le pays de l'abondance, de la joie, de la liberté. Son voyage n'est qu'une bombance et une partie de plaisir continuelles.

Idées préconçues, ou simples impressions, qu'il est toujours facile de réfuter, ou de contrebalancer par des affirmations contraires ! On ne peut pas en tirer des conclusions positives sur l'état réel du paysan, — non plus d'ailleurs que de telle description littéraire, ou de tel tableau

fameux. Le morceau trop souvent cité de La Bruyère sur les paysans, rapproché des toiles non moins célèbres des Lenain, constituerait, nous dit-on, un document véridique et accablant. Cependant, dans une de ces toiles (exécutées de parti pris à la manière noire de l'Espagnolet, — ne l'oublions pas!) et qui représente un repas rustique, il y a une nappe sur la table. *On mange du pain blanc et on boit du vin.* Le père de famille, qui occupe le centre de la composition, n'a rien des « animaux farouches » de La Bruyère. Avec son visage maigre et affiné, à l'expression grave et un peu triste, il offre certainement un très beau type d'humanité, qui fait honneur à la France d'alors.

Mais, encore une fois, ce sont là de simples impressions littéraires. Les constatations positives se réduisent à ceci : déjà, sous Louis XIV, la propriété foncière est très morcelée. Le paysan, qu'on nous dit saigné à blanc, est en train de conquérir toute la terre, de l'acheter à beaux deniers comptants. Il est des provinces où il en possède plus de la moitié. Le chiffre de la taille, comme celui des redevances féodales, — qui consistaient souvent en une carpe, une paire de truites, deux chapons gras à Noël ou à Pâques, — tout cela a été démesurément exagéré. On a calculé que, dans un village du Dauphiné, — en 1702, c'est-à-dire à l'époque la plus inclémente du règne de Louis XIV, — un paysan payait « six livres d'impôt pour une moyenne de deux hectares et demi de terre. » Doublons ce chiffre pour des pays d'élection comme l'Ile-de-France, ce ne sera pas encore énorme. D'autre part, les inventaires dressés par les tabellions nous révèlent une véritable richesse paysanne : l'argen-

terie n'était pas rare dans des maisons de très minable apparence. Locatelli s'ébahit fréquemment de trouver des couverts d'argent dans des auberges fort ordinaires, et il confesse sa surprise de découvrir dans des cabanes de rustres un confort insoupçonné. Chez une marchande de Joigny, il n'en revient pas, dit-il, en constatant que « la maison, passablement sordide, à l'extérieur, était ornée de tapisseries et de peintures et la table garnie d'un linge si fin et si blanc qu'un prince pouvait s'y asseoir... »

En somme, la note juste semble avoir été donnée, comme toujours, par Voltaire, dans le passage que voici et qu'il convient d'opposer à la tirade de La Bruyère : « Il s'élèvera toujours des plaintes sur le sort des cultivateurs. On les entend dans tous les pays du monde, et ces murmures sont presque partout ceux des oisifs opulents qui condamnent le gouvernement, beaucoup plus qu'ils ne plaignent les peuples... Il n'est pas du ressort de l'histoire d'examiner comment le peuple doit contribuer sans être foulé. Mais l'histoire doit faire voir qu'il est impossible qu'une ville soit florissante sans que les campagnes d'alentour soient dans l'abondance. Car, certainement, ce sont ces campagnes qui la nourrissent... Il est évident que les aliments de ce luxe ne sont fournis que par le travail industrieux des cultivateurs : *travail toujours chèrement payé*... Les plaintes qu'on a de tout temps fait éclater sur la misère de la campagne ont cessé alors d'être fondées. D'ailleurs, dans ces plaintes vagues, on ne distingue pas les cultivateurs, les fermiers, d'avec les manœuvres. Ceux-ci ne vivent que du travail de leurs mains... Mais il n'y a guère de royaume

dans l'univers où le cultivateur, le fermier sont plus à son aise que dans quelques provinces de France; et l'Angleterre seule peut lui disputer cet avantage... »

Voltaire, seigneur de Fernay et propriétaire terrien, avait vu des paysans de près. En formulant ces conclusions, à la fin de son *Siècle de Louis XIV*, il savait assurément ce qu'il disait.



Il est certain que le Roi était au courant de cette situation, comme d'ailleurs des exactions et souvent des injustices révoltantes qui se commettaient dans la perception des impôts. En tout cas, sa préoccupation constante fut de diminuer les charges des petites gens, comme de réparer, autant qu'il le pouvait, les injustices, ou de venir en aide aux misérables. Un nommé Jean Berth, « très bon ouvrier en glaise », étant mort à Versailles et laissant une veuve et quatre enfants, le Roi, averti, répondait aussitôt à Colbert : « Faites donner quelque chose à la veuve et aux enfants de cet homme qui est mort, qui travaillait à la glaise, à Versailles, — et je leur accorde l'aubaine. » — Ce trait entre une foule d'autres, vaut la peine d'être cité, parce que Louis XIV écrivait cela, en pleine campagne, ayant mille tracas en tête, — « au Camp, devant Cambrai. » Saint-Simon raconte que lorsqu'il s'agit, en 1710, au moment le plus critique du règne, d'établir l'impôt du Dixième, le Roi ne put d'abord s'y décider. Il en fut tourmenté pendant plus d'une semaine, au point qu'il fut malade et que son chirurgien Mareschal, pris

d'inquiétude, se décida à l'interroger. Le Roi finit par avouer que la seule pensée d'imposer davantage ses peuples lui faisait souffrir « *des peines infinies* » et que, pour le repos de sa conscience, il avait consulté là-dessus son confesseur. Saint-Simon interprète cette histoire à sa façon, et, dans sa haine du P. Tellier et des jésuites, il en tire les conclusions les plus désobligeantes pour le Roi. Mais le fait brutal est là : Louis XIV fut malade à la seule pensée d'établir un nouvel impôt. Nos ministres des finances ne sont plus si délicats.

Pendant la dernière période de la guerre de Succession, son entourage lui représentait si véhémentement « la misère de ses peuples », qu'il fut à deux doigts d'accepter de ses ennemis des conditions honteuses, à seule fin d'alléger les charges des pauvres gens. Son cœur naturellement bon, pouvait l'induire, à l'occasion, en des actes de générosité comme ceux-là. Mais sa raison lui dictait une tout autre conduite.

Car enfin il fallait de l'argent pour continuer les guerres. Et ces guerres étaient une question vitale pour la France. Louis XIV se consacra, avant toutes choses, à cette tâche essentielle, qui réclamait la plus grande part de son effort : organisation et direction des armées, négociations et campagnes diplomatiques ; ce fut, — en réservant l'initiative de Louvois, — son œuvre personnelle, celle, assurément, qui l'intéressa et qui le passionna le plus. Colbert s'occupa surtout de l'intérieur. Ce n'était point que le Roi n'eût qu'un goût médiocre pour les choses d'administration ou d'organisation économique. Il mettait son plaisir et son point d'honneur à intéresser à tout ce qui était de sa fonction.

A Dunkerque, ayant visité des navires et assisté à la manœuvre, il se sent, tout à coup, plein de zèle pour la marine. Vers le même temps, il visite les manufactures d'Abbeville et de Beauvais. Cela l'émerveille : il réunit les ouvriers et leur tient des discours inspirés par Colbert. Mais il est trop évident qu'il ne pouvait tout faire. C'était assez qu'il prêtât son concours à quiconque travaillait pour accroître la richesse et la puissance de l'Etat.

Néanmoins, quand il mourut, l'œuvre de rénovation et d'organisation de la France avait été accomplie dans ses grandes lignes. En dépit de tous nos revers, nous avions une industrie, un commerce, des colonies, des ports, une marine marchande capable de soutenir la concurrence avec l'étranger. Les cadres administratifs de la France moderne étaient tracés. Le Roi, sans doute, aurait voulu faire davantage. Mais, en cela encore, des circonstances plus fortes que sa volonté l'en avaient empêché. Et là aussi, comme il le disait modestement, il avait fait de son mieux.



LE ROI ET L'INTELLIGENCE

Si, dans l'administration intérieure de son royaume, comme dans ses guerres, Louis XIV s'est heurté à des difficultés presque insurmontables, dans le domaine de l'intelligence, son triomphe est, pour ainsi dire, absolu. Là, vraiment, la bataille a été splendidement gagnée. Non seulement il a su grouper autour du trône des écrivains et des artistes dignes de lui, dignes de ses plus grands généraux et de ses plus grands ministres, mais il a donné à l'esprit français une diffusion inconnue jusque là et il lui a assuré, pendant plus d'un demi-siècle, une hégémonie européenne et mondiale. A cause de cela, on peut, d'un certain point de vue, ne tenir compte que des lettres et des progrès de l'esprit scientifique, dans une histoire de son règne. On peut oublier les guerres. Rien de plus séduisant que cette façon de voir. Il est certain que, dans l'ordre intellectuel, les triomphes sont moins mélangés et, à génie égal, plus faciles que dans l'ordre pra-

que. Néanmoins, il serait fort inconsideré de perdre de vue que ces guerres de Louis XIV représentent le plus grand effort du Roi et de la France, à cette époque, qu'elles sont la part capitale du règne et que, sans elles, sans la direction et le mot d'ordre donnés par le Roi, ni l'esprit français n'aurait obtenu ce prestige, ni les lettres françaises elles-mêmes n'auraient eu cette certitude égale à la fermeté de la pensée royale, — ni ce ton, ni ce style...



D'abord, il convient de le dire bien haut, car on a soutenu le contraire : Louis XIV aimait l'esprit, les lettres, les gens de lettres, — du moins les plus sociables d'entre eux, — et, d'une façon générale, les hommes de science et de pensée.

Même en amour, il lui fallait de l'esprit. S'il s'éprend de la laide et noire Marie Mancini, c'est à cause de son intelligence brillante et passionnée. S'il délaisse finalement la tendre La Vallière, c'est parce qu'elle a moins d'esprit que M^{me} de Montespan. Si cette dernière, flétrie et sombrée dans la graisse, devenue d'une humeur insupportable, peut triompher des jeunes séductions d'une Fontanges, c'est que Fontanges est « sotte comme un panier ». Et si, enfin, le Roi, à peine âgé de quarante ans et toujours fort gaillard, contracte un mariage d'inclination avec la prude M^{me} Scarron, c'est encore pour les charmes de son esprit et de sa conversation.

Lui-même, dès son adolescence, avait manifesté un goût vif pour les choses de l'esprit. Il lut

beaucoup avec Marie Mancini, — surtout des romans, — et il écrivit davantage, s'essayant même à rimailleur de mauvais vers. Il avait un sens inné du français et du style. Qu'on n'en juge point d'après certains fragments de ses *Mémoires*, rédigés par Pellisson ou par le Président de Périgny, lesquels ont donné à la pensée royale un tour trop académique, ou trop apprêté et même un peu pédantesquement solennel. Le vrai Louis XIV a plus de vivacité et de bonne grâce : il rappelle les meilleurs épistoliers du temps. Mais surtout il a le culte de la langue, l'instinct de la phrase claire, précise et concise, du mot juste et mis en sa place, en maître qui veut être obéi sans discussion oiseuse, en diplomate qui sait ce que valent les termes d'un traité. Plus encore que Boileau, il enseigna à la nation le pouvoir du mot juste. Benserade, recevant à l'Académie le Président de Mesmes, louait fort, dans son discours, « *la délicatesse du Roi sur la langue* », — disant que « Sa Majesté pouvait aussi peu souffrir un mot hors de sa place qu'un soldat hors de son rang... »

Avec cela, il avait un goût et une expérience littéraires dont nous n'avons pas idée, faute d'y avoir réfléchi. Nous répétons, les yeux fermés, les calomnies d'un Saint-Simon, qui nous dépeint Louis XIV comme un illettré, un homme sans lecture, ni culture d'aucune sorte. Ou bien nous prenons tout de travers des phrases comme celle-ci : « La seule vue d'un livre le fatigue, — dit Primi Visconti, — même ceux qu'on lui dédie, quoiqu'il soit bien aise de les recevoir. Le maréchal de La Feuillade me fit la confidence que j'étais le seul pour qui le Roi avait fait une exception en lisant plusieurs pages de ma Roie-

tion sur la guerre de Hollande. » Si l'on isole de leur contexte les premiers mots de la phrase, on est tenté d'en conclure, comme Saint-Simon, que Louis XIV avait horreur de la lecture. Or ils n'ont été écrits que pour souligner le grand honneur que Sa Majesté fit au sieur Primi Visconti en daignant lire de ses yeux royaux la Relation de cet étranger. En réalité, il lisait par les yeux de ses lecteurs attirés, et il a eu pour lecteurs bénévoles les plus beaux génies de son temps. C'est au point que le même Primi est obligé de le reconnaître un peu plus loin : « A force d'entendre des sermons, des poésies, des harangues et *la lecture des livres qu'on lui dédie, il en est fatigué...* » Déjà fatigué de lire lui-même, pendant plusieurs heures par jour, des monceaux de rapports, de lettres et de dépêches, comment veut-on que le malheureux grand Roi se soit imposé, comme délassément, l'obligation régulière, au sortir de ces grimoires, de se replonger dans des bouquins ? Quand il en avait envie et même plus souvent qu'il n'en avait envie, on lui faisait la lecture. Il usait des yeux d'autrui pour ménager sa vue surmenée par des séances de cabinet qui remplissaient presque toutes ses journées. Mais, ce que nous oublions, c'est que, par devoir, autant que par goût, il a entendu de ses oreilles à peu près toute la littérature de l'époque, — et même toute une littérature tombée, aujourd'hui, dans l'oubli, et qui dépasse de beaucoup celle qui est devenue classique. Les pièces de théâtre, les sermons, les oraisons funèbres, les poèmes et les harangues, il en était le premier auditeur. C'est pour lui et devant lui que Bossuet et Bourdaloue ont prêché. C'est pour lui et devant lui que Molière jouait et jouait. *Madame de Sévigné* et *Madame de La Fayette* ont

faites spécialement pour son plaisir et son édification. Il avait Racine pour lecteur et pour commentateur. Qui de nous a jamais reçu une éducation littéraire comparable à celle-là, aussi étendue et continue, aussi vivante surtout ! Qu'on songe à ce que devait être une pièce de Racine lue et commentée par Racine ! De sorte qu'on peut affirmer, sans nulle exagération, que personne n'a connu la littérature du siècle de Louis XIV comme Louis XIV lui-même.



Il ne manqua pas une occasion de marquer l'estime singulière qu'il faisait des lettres, comme, d'ailleurs, de tous les arts et de toutes les choses de l'esprit.

C'est ainsi qu'aucun de nos chefs d'Etat n'a traité l'Académie française avec autant de considération que ce monarque absolu. Après la mort du chancelier Séguier, il tint à honneur d'en être le protecteur officiel. Il le désirait aussi pour des raisons politiques faciles à deviner. Mais, afin d'éviter la moindre apparence de contrainte tyrannique, il eut l'habileté de se faire offrir ce titre de Protecteur par les académiciens eux-mêmes. Il les installa au Louvre, dans son propre palais, alors que Colbert proposait de les reléguer dans la Bibliothèque royale, considérée par lui comme plus commode. En marge de la lettre que Colbert lui adressa à ce sujet, le Roi écrivit de sa main : « *Il faut faire assembler l'Académie au Louvre : cela me paraît mieux, quoiqu'un peu incommode.* »

Afin de bien souligner l'importance qu'il attachait à cet événement, le Roi reçut solennellement l'Académie à Versailles. Il voulut, dit Pellisson dans son *Histoire de l'Académie française*, que le Dauphin fût présent « en une occasion si honorable aux lettres... » Le Roi se fit nommer tous les académiciens qu'il ne connaissait pas, et il dit à Colbert qui était là : — « Vous me ferez savoir ce qu'il faudra que je fasse pour ces messieurs... » Il ordonna qu'à toutes les représentations de la Cour, il y aurait six places marquées pour les académiciens. Enfin, il fit frapper, pour la circonstance, une médaille avec cette légende : *Apollo palatinus* et, cette inscription en exergue : *Academia gallica intra regiam excerpta MDCLXXII*. Enfin, dans le grand escalier des Ambassadeurs, consacré à l'illustration de toutes les gloires du règne, on réserva un écusson où était représenté le Roi recevant l'Académie française. Cela faisait pendant au Passage du Rhin et à l'Espagne humiliée : ce qui prouve que Louis XIV mettait les armes et les lettres sur le même pied.

Plus tard, lorsque l'Académie donna une nouvelle édition de son dictionnaire, elle fut reçue non moins solennellement à Fontainebleau : « M. de Toureil, écrit Racine à son ami Boileau, est venu ici présenter le dictionnaire de l'Académie au Roi, et à la reine d'Angleterre, à Monseigneur et aux ministres... » D'autres fois, les académiciens venaient passer la journée à la Cour : « Après la messe du Roi, — dit Bussy-Rabutin, — nous vîmes, une douzaine d'académiciens, sans ordre, au diner de Sa Majesté, qui mangeait à son petit couvert. M. le Duc y était, M. le prince de Conti, M. de Vendôme, le duc de Roquelaure, le comte de Gramont, l'archevêque...

Le Roi dit à M. de Vendôme : — « Vous qui avez de l'esprit, vous devriez songer, monsieur, à être de l'Académie. » — « Je n'en ai guère, Sire, mais peut-être me ferait-on grâce, et je crois qu'il n'est pas nécessaire pour cela d'avoir tant d'esprit... » — « Comment ! reprit le Roi, il n'est pas nécessaire?... Voyez M. l'Archevêque, M. de Bussy et tous ces autres messieurs, s'il ne faut pas avoir de l'esprit... » Ensuite on parla des faiseurs de harangues, combien il était difficile de s'en bien acquitter... ce discours dura pendant tout le dîner du Roi, après lequel nous allâmes, l'archevêque et moi et dix académiciens, dîner au « chambellan », où le Roi avait commandé à Livry de bien nous régaler. *Nous fûmes six heures à table, où la santé du protecteur de l'Académie ne fut pas oubliée...* »

Ce n'était pas seulement, chez lui, une protection condescendante accordée à un corps officiel, c'était un véritable goût. Il aimait la société des gens de lettres, à condition toutefois qu'ils fussent sociables. Il est trop certain qu'il fallait renoncer à la compagnie du bonhomme Corneille, ou du bonhomme La Fontaine, tous deux incapables de dire un mot, et d'ailleurs « fort malpropres sur soi ». Mais on sait l'amitié toute spéciale de Louis XIV pour les plus grands écrivains de son règne : Molière, Racine, Boileau, Bossuet... Si Bossuet était un monarchiste orthodoxe, Molière était un indépendant, peut-être un libertin, Racine et Boileau deux jansénistes, deux hommes d'opposition, comme nous dirions aujourd'hui. Néanmoins, c'est Racine et Boileau surtout qui furent ses favoris. Il les traitait tout à fait en amis, s'intéressant à leurs œuvres sans doute, mais aussi à leurs affaires, à leur santé. *Malgré*

étant à prendre les eaux de Bourbon, Racine lui écrit de Paris : « Le Roi, il y a trois jours, me demanda, à son dîner, comment allait votre extinction de voix : je lui dis que vous étiez à Bourbon. Monsieur prit aussitôt la parole et me fit là-dessus force questions, aussi bien que Madame, *et vous fîtes l'entretien de plus la moitié du dîner.* Je me trouvai, le lendemain, sur le chemin de M. de Louvois, qui me parla aussi de vous, mais avec beaucoup de bonté et me disant, en propres mots, qu'il était fâché que cela durât aussi longtemps... » Il faut avouer que le Roi avait quelque mérite à témoigner tant d'amitié à deux simples hommes de lettres, qui ne cachaient pas leurs relations avec Port-Royal et qui louaient hautement et publiquement des exilés comme Arnauld. On a prétendu que ces relations avaient été la cause de la disgrâce finale de Racine, — d'autres ont attribué cette disgrâce à un mémoire sur « la misère du peuple », qui aurait excité la colère royale. Il est démontré, aujourd'hui, que ce mémoire n'a jamais été écrit et que Racine ne fut jamais en disgrâce. Il y eut, tout au plus, un léger refroidissement de la part du Roi, à la suite des manifestations jansénistes un peu indiscrètes que Racine se permit à la fin de sa vie. Mais le poète, qui était gentilhomme ordinaire de la chambre, ne fut, à aucun moment, éloigné de la Cour. Jusqu'au bout, il fut de tous les « Marly ». Pendant sa dernière maladie, le Roi fit prendre de ses nouvelles avec la plus grande sollicitude. Et, lorsqu'il fut mort, Sa Majesté dit au vieux Boileau, infirme et devenu sourd comme un pot : « *Nous avons bien perdu tous deux, en perdant le pauvre Racine.* » Si l'on songe à la pudeur dont le Roi entourait ses émotions et à ses

ve réserve de parole, on trouvera peut-être, sauf pour la mort de sa mère, il n'a jamais rien prononcé de plus ému que ces simples mots. Et cela ne fut pas dit en passant, comme par acquit de conscience : « L'entretien, nous rapporte un ami de Boileau, dura plus d'une heure. » Evidemment, pendant cette heure, on parla de la succession de Racine, historiographe du Roi, mais on parla aussi du mort. Et, encore une fois, le Roi y avait quelque mérite, avec ce vieil homme à qui il fallait crier dans les oreilles.

Ajoutons que cette considération accordée aux lettres et aux écrivains était une nouveauté qui choquait une foule de grands personnages. En cela, encore, Louis XIV, souverain moderne, était en avance sur son siècle. Primi Visconti s'indigne du peu de cas que l'on fait, à la Cour, des écrivains. « En France, dit-il, on n'estime que les titres de guerre. Ceux des lettres et toute autre profession sont méprisés, et l'on considère comme vil l'homme de qualité qui sait écrire. Je sais que les seigneurs d'Urfé ont honte que leur aïeul Honoré d'Urfé ait écrit le *poème* (sic) de l'*Astrée*... » — Un Bussy-Rabutin, beau type d'officier de cavalerie, n'avait que du mépris pour des Racine et des Boileau, ces gens de rien, « ces gens-là », disait-il, — que le Roi recevait à Versailles. Une fois même, il voulut faire bâtonner Boileau pour une plaisanterie à son adresse, qu'il trouvait offensante. Une autre fois, ce hobereau académicien lâchait cet aveu plein d'une fatuité ingénue : « *Il est vrai que l'Académie se remplit fort de gens de qualité. Il faut pourtant y laisser toujours un nombre de gens de lettres, quand ce ne serait que pour achever le dictionnaire et pour*

l'assiduité que des gens comme nous ne sauraient avoir en ce lieu-là... » N'est-ce point admirable !... Avec « ces messieurs de l'Académie » Louis XIV ne se montrait pas si dédaigneusement grand seigneur que ce gentilhomme campagnard.



Il est donc très certain que Louis XIV a aimé les lettres et les gens de lettres et qu'il a eu pour les unes comme pour les autres la considération ou le respect qui convient. Mais il est non moins certain qu'il les a aimés *en roi*, — en homme du *xvii^e* siècle et non en dilettante ou en esthète du *xx^e*. On peut être bien assuré qu'il n'eût jamais été un partisan de « l'art pour l'art » — et que, d'autre part, il ne concevait point la science, ou le rôle de la science, comme pouvaient le faire MM. Renan et Berthelot, aux environs de 1860. Or, on sait ce que sont devenues aujourd'hui les théories esthétiques d'un Flaubert, ou d'un Théophile Gautier, et ce que pensent les jeunes générations du scientisme qui fut à la mode, il y a cinquante ans.

En revanche, Louis XIV est bien convaincu que l'esprit est une puissance, — une grande puissance, — et que, cela étant, il est du devoir d'un souverain de rendre cette puissance *utile* à l'Etat, de la faire servir au bien public, et aussi de *l'empêcher de nuire*. Et, d'autre part, il se rend compte de l'importance considérable de l'opinion dans le monde. C'est pourquoi il s'est préoccupé tout de suite d'organiser, comme tout le reste, le service de l'opinion et des lettres françaises. Bien

avant l'Allemagne contemporaine, il a inauguré la Propagande à l'étranger. Pour préparer ses guerres et pour les soutenir, il a fait travailler l'opinion européenne par ce qu'on pourrait appeler des campagnes de presse. En tout temps, il veut que l'étranger ait de la France une idée très haute et très magnifique. De là le système des pensions et des cadeaux distribués aux écrivains et aux savants dans tous les pays de l'Europe, — en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, en Italie. Cette œuvre de séduction française fut accomplie avec une discrétion et une bonne grâce parfaites. On ne demande rien aux bénéficiaires que de penser du bien du Roi Très-Chrétien et de le dire à l'occasion. Ces étrangers, d'ailleurs, se précipitent d'eux-mêmes à l'adulation. A Rome, à la Villa Médicis, on conserve une statue, œuvre d'un sculpteur italien contemporain du Bernin, laquelle représente Louis XIV en Empereur romain foulant aux pieds le globe du monde. Jamais les Français n'ont osé une pareille flatterie.

Pour toute cette organisation de la Propagande, nous aurions eu beaucoup à apprendre de Louis XIV, à la veille de la dernière guerre mondiale.

La littérature et l'art doivent donc servir l'Etat. La langue française devient un instrument de conquête et de domination. Dans les provinces nouvellement conquises, en Roussillon, en Franche-Comté, en Flandre, en Alsace, le premier souci de Louis XIV est de faire ouvrir des écoles et d'enseigner le français à ses nouveaux sujets. D'accord avec lui, les Jésuites ont été de merveilleux agents de pénétration française. A Strasbourg, à Perpignan, à Gray, à Salins, à Bé-

thune, à Arras et ailleurs, leurs collèges ou leurs universités devinrent autant de postes avancés de la culture française. Et pourtant, le Roi n'entend pas qu'on sacrifie au français les autres langues étrangères. Jamais on n'a mieux su, chez nous, l'italien et l'espagnol que sous son règne. A partir de 1670 et de la poussée vers le Rhin, on se met à apprendre l'allemand. Racine y engage fort son fils aîné, attaché d'ambassade à La Haye.

Ainsi la langue elle-même doit *servir*, — servir le Roi et l'Etat. Dans un discours académique, le même Racine le proclamait, en cette péroraison, qu'il faut méditer avec soin, parce qu'elle nous introduit dans toute une façon de penser et de sentir que nous ne connaissons plus : « Tous les mots de la langue, dit le grand poète de *Phèdre* et d'*Athalie*, toutes les syllabes nous paraissent précieuses, parce que nous les regardons comme autant d'instruments qui *doivent servir* à la gloire de notre Auguste Protecteur... » — La plupart des gens de lettres de cette époque ont accepté cette haute discipline et s'y sont soumis avec une sorte d'orgueil et de joie patriotiques. Comme Louis XIV, ils sont convaincus qu'ils sont nés pour servir le public. Leurs sentiments intimes et individuels leur importent peu : ce qui les intéresse avant tout, ce sont les vérités utiles au public. La gloire du Roi, c'est la gloire de la France, ce qui occupe le Roi, ce sont des entreprises nécessaires à la grandeur et à la prospérité de la nation ; — ce que pense et ce que sent le Roi, c'est ce que pensent et ce que sentent les plus honnêtes gens d'entre ses sujets : ainsi il est le héros universel et perpétuel des poèmes et des discours, des tragédies, des comédies et des romans, — le héros-type des époques classiques.

Les écrivains et les artistes, bien loin d'en être ravalés, reçoivent au contraire de ce service un surcroît de gloire et de dignité personnelle. Louis XIV fait de Racine un gentilhomme de sa chambre, — ce qui était un très grand honneur, — et il lui donne un appartement à Versailles, faveur encore plus enviée. Quand il parle de lui il le traite de « grand poète », et M^{me} de Maintenon, de « poète sublime ». Sur la liste des pensions dressée par Colbert, en 1663, le sieur Pierre Corneille est qualifié de « premier auteur dramatique du monde », — tout comme Louis XIV était, aux yeux de ses sujets et de l'étranger, « le plus grand Roi du monde ».



Mais n'appuyons pas trop sur cette idée des lettres au service de l'Etat. Et ne croyons pas que Louis XIV ne les ait considérées que comme une fonction publique et monarchique. Très réellement, il les a aimées et goûtées pour elles-mêmes, — bonnement, simplement, comme un « honnête homme » de ce temps-là.

Il s'est passionné pour les choses de théâtre. Il s'occupait du « montage » d'une pièce, de la mise en scène et de la figuration, avec le zèle et la fougue d'un impresario épris de son métier. Il était grand amateur de musique et d'opéra. Et, au milieu de tous ses travaux, il trouvait le temps de se faire lire ce que nous appelons aujourd'hui « les dernières nouveautés » : un discours de réception à l'Académie française, une ode, un poème, une tragédie, ou une comédie :

« Mon père, dit Louis Racine, fut chargé de lire au Roi les trois dernières épitres de Boileau, *qui avait coutume de lire lui-même tous ses ouvrages à Sa Majesté ..* » En vérité, quel souverain, quel président de République, quel ministre a jamais témoigné à un écrivain un intérêt plus flatteur ? Louis XIV a été, pendant près d'un demi-siècle, le protecteur officiel de l'Académie. Il mérite de rester, pour la postérité, le grand patron de lettres françaises.

V

LE CHRISTIANISSIME

... Et maintenant, après avoir parcouru à peu près tous les domaines où s'exerça son activité, où se manifesta le meilleur de son esprit et de son cœur, il nous reste la vision d'un type de Roi tout à fait extraordinaire. Il semble avoir épuisé la conception même et fixé pour toujours l'image de la Royauté. Aucun de nos écrivains, aucun de nos savants ou de nos généraux n'a donné aux étrangers une idée aussi haute et aussi glorieuse de la France. Grâce à lui, notre histoire prend un accent et un éclat encore inconnus. Ses prédécesseurs sont des gens économes, d'allure mesquine ou bourgeoise, ou bien d'une grandeur incomplète. En même temps que le sérieux, Louis XIV a appris aux Français à dépenser avec honneur. Il a retourné le bas de laine national. Il a mis partout de l'ordre, de la beauté, avec un air de gloire...

Dans sa passion constructive, il aurait voulu tout soumettre à l'idéal qu'il se formait de l'Etat.

Il y a fait entrer l'intelligence et, doute qu'à ses débuts au moins, il n'ait tenté d'y soumettre jusqu'à la religion. Mais le sentiment religieux est, de toutes les forces spirituelles, la plus difficile à asservir. Cet autocrate ne tarda point à s'en apercevoir. Bien loin de le plier à sa discipline politique, c'est lui qui finit par se plier à la discipline religieuse. Non seulement le Christianissime trouva dans la foi de ses pères son unique réconfort aux heures désespérées, mais il en tira le suprême achèvement et lui emprunta le suprême beauté de son type royal.



Avez-vous remarqué que, dans le plan du château de Versailles, la chapelle se trouve en quelque sorte *à côté* des bâtiments royaux ? Cela choquait les Espagnols, habitués à voir chez eux la chapelle royale au centre du Palais, comme étant la partie capitale de l'édifice. Sa Majesté Catholique n'est que le représentant de Sa Divine Majesté. Le véritable habitant du logis royal, c'est le Dieu tout-puissant. C'est Dieu qui habite là avant le Roi.

Cependant la chapelle de Versailles, — surtout sous sa forme primitive, avec la lanterne qui la surmontait, — dominait de haut tout le reste des bâtiments. Et cela aussi, comme la place occupée par l'édifice sacré, était voulu. Il y avait là une intention symbolique, qui nous aide à comprendre l'attitude du Roi Très-Chrétien à l'égard de la religion.

Sa préoccupation constante, comme celle de ses conseillers gallicans, les Colbert et les Le

Tellier, est de séparer bien nettement le temporel du spirituel : ce sont deux ordres de choses parallèles, qui se rejoignent sans doute dans l'absolu, mais qui, en bonne pratique, ne doivent jamais se confondre. Dans la conduite des intérêts temporels du royaume, la religion est à part, comme la chapelle, dans le plan de Versailles. Louis XIV n'admet aucune ingérence cléricale dans la politique de la France, pas plus celle du Pape que celle des évêques ou des supérieurs d'ordres religieux. Nul n'a défendu comme lui les droits de l'Etat laïque et personne n'a su parler avec plus de fermeté au Souverain Pontife lui-même. En 1662, lors de la fameuse affaire de la Garde Corse, il écrivit à Alexandre VII, — d'ailleurs très autrichien et obstinément hostile à l'intérêt français : « Nous avons ordonné au sieur de Bourlemont, auditeur de Rote, de savoir de Votre Sainteté si elle veut approuver ce que cette soldatesque a fait, ou si elle a dessein de nous en faire une satisfaction proportionnée à la grandeur de l'offense, qui a non seulement violé, mais renversé indignement le droit des gens. *Nous ne demandons rien à Votre Sainteté en cette rencontre : elle a fait une si longue habitude de nous refuser toutes choses et a témoigné jusqu'ici tant d'aversion pour ce qui regarde notre personne et notre couronne, qu'il vaut mieux remettre à sa prudence propre ses résolutions, sur lesquelles les nôtres se régleront...* »

Et cependant celui qui parle ce fier langage s'intitule et se proclame lui-même le Roi Très-Chrétien et le Fils aîné de l'Eglise. Il entend que ces titres ne soient pas de vaines paroles et que toute la France soit chrétienne comme lui-même. La religion est un bien : il se sent obligé en conscience d'en faire jouir tous ses sujets. C'est,

parmi ses préoccupations, celle qui doit dominer toutes les autres, comme la croix de la chapelle domine tous les palais de Versailles. Mais il ne veut pas que la France soit gouvernée comme un couvent, — que le spirituel empiète par trop sur le temporel et finisse même par le tenir en échec. La perfection chrétienne est une affaire individuelle. Bon pour vous, moines, ecclésiastiques ou dévots, dans vos couvents, vos églises, ou le secret de vos consciences, de pratiquer la règle dans toute sa rigueur ! Mais, cette règle stricte, n'essayez pas de l'imposer à l'ensemble du peuple chrétien : vous le dresseriez tout entier contre vous. Il ne faut pas que le Ciel pèse d'un poids trop lourd sur la Terre. Du moment que nous avons été mis en ce monde pour y vivre, il importe que cette vie du monde ne soit pas rendue impossible par le souci de l'autre, — et, en ce qui concerne particulièrement la France, — que l'intérêt de la religion ne soit pas en désaccord trop violent avec l'intérêt national.

Voilà bien, semble-t-il, le fond de la pensée du Roi et de ses conseillers, — tout au moins au début du règne. Il s'oppose à ce que la religion devienne tyrannique. De là sa conduite à l'égard de l'Inquisition. Dans les pays où elle existe encore, comme en Roussillon, il s'est efforcé tout de suite de la supprimer, malgré la résistance du Saint-Siège et des intéressés, — et il est arrivé à la supprimer en fait. Ce qu'il tient à empêcher surtout c'est que la religion ne nuise à l'intérêt français. Ses ennemis ont reproché à sa politique comme à celle de Mazarin, d'être toute païenne. La vérité, c'est qu'il a cru devoir combattre par leurs propres armes des adversaires qui étaient très peu chrétiens. Il estimait qu'il ne pouvai

agir autrement dans le poste que Dieu lui avait confié. Comme Roi de France, son premier devoir était de faire les affaires de la France. Comme Roi Très-Chrétien, il pensait que servir la France, Nation Très-Chrétienne et Fille aînée de l'Eglise, c'était servir Dieu et l'Eglise elle-même.



Ainsi s'explique sa conduite dans toutes les questions religieuses qui ont agité son règne : la régle, la Déclaration des Droits de l'Eglise Gallicane, la Révocation de l'Edit de Nantes, le jansénisme et le quiétisme.

Du moins en principe, il s'interdit toute intrusion dans le domaine spirituel. Il ne juge de ces questions religieuses que du point de vue politique, — en Roi de France et non en théologien. Il défend son autorité et celle du pouvoir laïque, en même temps que l'intérêt national. Ce qu'il voit dans les protestants, les jansénistes et les quiétistes, ce sont avant tout des ennemis de l'Etat, — des cabales ou des sectes qui se couvrent d'un intérêt religieux pour semer la division dans le royaume ou pour l'affaiblir devant l'ennemi. Il est trop certain que les gens de Port-Royal, tout autant que les huguenots, avaient sur le gouvernement monarchique des idées qui ne cadreraient point avec l'idéal de monarchie absolue que le Roi s'efforçait de faire triompher. Et il est très certain aussi que les huguenots, même aux époques les plus tranquilles et les plus soumises de leur histoire, étaient toujours suspects de connivence avec l'Etranger. Maintes fois, avant la Révocation de l'Edit de Nantes, ils l'avaient

appelé à leur secours, — ils avaient traité avec l'Espagnol et l'Anglais et tenté avec eux de démembrer la France. Après la Révocation, ils recommencèrent. Ils reçurent des secours des Hollandais et des Anglais, comme de la République de Genève. Pendant la guerre de Succession d'Espagne, ils faillirent ouvrir nos provinces du Midi à une invasion anglaise. Ils agirent en cela comme avaient fait les Princes et les Parlementaires français pendant la Fronde, — tous les attardés du moyen âge, pour qui les intérêts de corps, de caste ou de secte passaient avant l'intérêt national. Ils n'étaient pas arrivés à la conception moderne du patriotisme qui était, au fond, celle du Roi : à savoir que l'État, c'est-à-dire la France doit être au-dessus de tout.

Cependant Louis XIV n'est point parvenu à séparer, autant qu'il le prétendait, le spirituel du temporel. A de certains moments, — et cela, il faut bien le reconnaître, pour des raisons politiques, — il s'est fourvoyé dans le domaine spirituel. Ses différends avec Innocent XI prouvent que sa conscience politique s'est troublée et qu'il a fini par confondre les droits des deux pouvoirs. Mais, s'il a erré, s'il a commis des abus d'autorité, c'est aussi pour des raisons purement religieuses, c'est pour s'être fait une idée exagérée de son titre de Roi Très-Chrétien. On ne peut pas dire, en effet, qu'il n'ait révoqué l'Edit de Nantes, persécuté les protestants et les jansénistes que pour des motifs politiques : il y avait aussi, pour lui, des raisons de foi. Du moment qu'il y a une vérité religieuse, le Roi de France trahirait sa mission, cesserait d'être le père de ses peuples, en les privant du bienfait de cette vérité. Ainsi le Roi, confondant ses attributions avec celles de

l'autre Pouvoir, se fait docteur et convertisseur. Il sort de sa fonction et commet un étrange et quelquefois déplorable abus de son autorité.

*
* *

C'est que lui-même était profondément chrétien.

Il l'a été comme on l'était de son temps, avec un sérieux, une raison éclairée, une solidité de doctrine, qui sont devenues rares de nos jours. Car c'est un préjugé romantique que de refuser la foi au ^{xvii}^e siècle pour en accorder le privilège au seul moyen âge... Comment! le siècle de Pascal, de Bossuet, de Bourdaloue, de saint Vincent de Paul et de sainte Marguerite-Marie n'aurait pas été, dans tous les sens du mot, un siècle chrétien! Et en quoi les « églises gothiques seraient-elles plus *chrétiennes* que celles de l'âge classique? » La symbolique et l'imagerie de la chapelle de Versailles sont aussi religieuses que celles de la Sainte-Chapelle. Comme art, l'église des Invalides, Saint-Sulpice, le Val-de-Grâce, — et surtout l'étonnante chapelle de Versailles, — sont des édifices dignes de toute admiration. On peut même trouver que cette architecture-là est plus française que celle du moyen âge, parce qu'elle manifeste mieux l'esprit de la race, son goût pour la simplicité, la clarté, le bon sens, la mesure, tandis que l'autre est entachée de démesure et de fioriture orientale, — et que, quelquefois, elle frôle l'extravagance.

Mais qu'importe l'art, si les consciences ne sont pas intimement chrétiennes! L'ont-elles jamais été autant qu'au ^{xvii}^e siècle? Les morts

chrétiennes sont, à cette époque, la grande règle de la nation. Il en est un nombre considérable de particulièrement héroïques et édifiantes, surtout les morts de ceux ou de celles qui avaient scandalisé leur temps : la mort de la princesse Palatine, — pour ne parler que des plus fameuses, — de la duchesse La Vallière, de M^{me} de Montespan, de M^{me} de Monaco, qui mourut « n'ayant plus figure humaine », — ou celle même de criminelles comme la Brinvilliers ou la Voisin. Dans le Paris d'alors, les exécutions capitales étaient fréquentes, presque quotidiennes. Elles attiraient des foules nombreuses, avides d'émotions cruelles. Pourtant, sur la place de Grève, lorsque le condamné s'agenouillait devant le billot, son confesseur, du haut de l'échafaud, entonnait le *Salve Regina*, et toute la foule, s'agenouillant avec le condamné, chantait l'hymne de tendresse et de miséricorde et se purifiait ainsi de sa curiosité malsaine dans une minute de splendide et poignante exaltation religieuse...

On n'avait pas peur de la mort. On l'attendait de pied ferme, on s'y préparait longuement et on la regardait bien en face, quand elle était là. Un ministre comme Pontchartrain, croyant son heure prochaine, donnait sa démission de chancelier, et, malgré les instances du Roi et de ses proches, s'allait enfermer à l'Oratoire et, pendant des années entières, ne vivait que dans la méditation de la mort. En vérité, jamais la foi n'a eu plus de sérieux ni de profondeur. Jamais elle n'a été plus intelligente, plus raisonnable, et jamais la raison n'a été plus soumise, plus consciente de ses limites.



En cela, comme en tout le reste, le Roi pouvait servir d'exemple à ses contemporains. Il offre un merveilleux type de chrétien français de l'âge classique.

D'abord il fut un paroissien modèle, aussi bien à Paris qu'à Saint-Germain ou à Versailles. Il fait sa première communion à Saint-Eustache, sa paroisse, — car il habitait alors au Palais-Royal. Plus tard, au Louvre, devenu paroissien de Saint-Germain-l'Auxerrois, il y rend le pain bénit en grande pompe, avec escorte de fifres et de timbales, il y assiste à tous les offices, aux stations de la Semaine sainte ou des jubilés. Même chose à Versailles. La chapelle du château n'est qu'un oratoire privé. C'est à la Paroisse qu'il communie, les jours de grande fête, — en tout quatre fois ou cinq fois par an : à Noël, à Pâques, à la Pentecôte, à l'Assomption et à la Toussaint. C'est de la Paroisse qu'il part, nu-tête, pour suivre la procession du Saint Sacrement et l'accompagner jusqu'au grand reposoir du château. Il ne manque pas une procession de la Fête-Dieu ou de l'Assomption. Le curé de la Paroisse est un personnage à la Cour. L'un d'eux, le curé Hébert, était consulté avec déférence par le Roi et M^{me} de Maintenon. C'est lui qui blâma comme trop frivoles les représentations théâtrales de Saint-Cyr.

Outre ses devoirs de chrétien, Louis XIV tient à honneur de remplir toutes les obligations de sa fonction royale (car, encore une fois, jamais il n'a distingué, en lui, l'homme du souverain).

Non seulement il observe avec rigueur l'abstinence et les jeûnes du carême, — et il y avait comme antimilitariste. Le 5 mars 1673, M^{me} de Maintenon écrivait : « J'ai entendu une belle déclamation du P. Mascaron. Il a parlé un peu trop fortement contre les conquérants et nous a dit qu'un héros était un voleur qui faisait à la tête d'une armée ce que les larrons font tout seuls. *Notre maître n'en a pas été content...* » Il y avait de quoi. Pour ce qui est de l'adultère, le Roi finit par se corriger et se ranger. Mais, pour ce qui est de l'ambition et de l'orgueil qu'on lui reprochait, il a toujours protesté et il a tenu à se justifier. Il n'admet pas que sous prétexte d'ambition conquérante on l'oblige à sacrifier l'intérêt de l'Etat. En cela, les dévots, et M^{me} de Maintenon en tête, accomplissaient une détestable besogne. Si ces gens-là avaient été crus, ils eussent fait commettre au Roi les pires sottises politiques. Quant à l'orgueil, il se défend d'en avoir comme particulier, mais il affirme qu'il est, pour un Roi de France, une fierté tout à fait légitime. Il se préoccupe même, dans ses *Mémoires*, d'expliquer pourquoi il a choisi le Soleil pour emblème et adopté la devise *Nec pluribus impar* : il leur donne une signification entièrement exempte d'arrogance ou de sotte vanité.

Par-dessus tout, le Roi a lutté jusqu'au bout contre les entreprises du clan dévot, — Fénelon, le duc de Beauvillier, M^{me} de Maintenon, — qui tentaient de lui imposer une piété incompatible, selon lui, avec son métier de Roi. Le cardinal de Noailles lui demande d'interdire les bals et les représentations théâtrales à la Cour. On essaie de l'assujettir à une foule de menues dévotions, de le saturer de vêpres, de complies, d'offices inter-

cour de Versailles. Avouons que Saint Louis même n'a jamais rien accompli de plus beau, de plus tendrement charitable.



Ce qui distingue la piété du Roi, ce sont les deux grandes dévotions françaises du ^{xvii}^e siècle : le Rosaire et le Saint Sacrement. Par cette double affirmation de la Réalité eucharistique et du culte de la Vierge, nos pères entendaient réagir contre les négations protestantes. Tous les prédicateurs d'alors commençaient leurs sermons par la récitation de l'*Ave Maria*, et la dévotion au Saint Sacrement était une manifestation tellement publique et tellement fréquente de la piété française que, pour des étrangers, même catholiques, cela frisait la superstition et presque l'hérésie. L'abbé Locatelli, au cours de son voyage en France, écrit cette phrase surprenante : « Le Très Saint Sacrement semble être l'unique objet de la foi des Français. »

Louis XIV, en cela, se comportait comme le premier venu d'entre ses sujets. A en juger par le dehors, sa religion, c'était la foi du charbonnier dans toute sa simplicité. Le Roi avait toujours un chapelet dans sa poche. A la chapelle, on le voyait réciter le Rosaire, — et, pour le Saint Sacrement, c'était, à la moindre occasion, un acte public d'adoration et de foi, qui faisait passer sur les assistants le frisson de la Présence réelle. Il accompagnait le Viatique jusqu'au chevet des malades. Au plus fort de son adultère avec la Montespan, il eut un premier élan de contrition, en rencontrant un prêtre

qui portait le Saint Sacrement à un de ses officiers moribonds. L'Hostie offerte pour les péchés du monde, l'Eternelle et Tendre Victime surgit à l'improviste et lui barra la route, — et ce fut le commencement du retour. Et ce n'était pas, chez le Roi, des sursauts de piété intermittente. C'était une foi ardente, profonde, que ses fautes les plus graves ne pouvaient ni obscurcir ni entamer. Pendant les offices, il était presque constamment à genoux, et son attitude recueillie exprimait un sentiment si intense, une idée si haute des mystères qui s'accomplissaient, qu'il donnait de la piété aux courtisans eux-mêmes. On le voit encore à la place qu'il occupait, dans l'angle gauche de la tribune de la chapelle. Face à l'autel, il est là prosterné sur son carreau de velours, — et toute la Cour est tournée vers lui, comme si elle n'osait se tourner vers Dieu qu'à travers ce royal intermédiaire. La beauté des rites et des cérémonies, le son angélique des orgues, la mélodie des violons et des voix humaines ajoutent encore à la splendeur d'une telle scène. C'était quelque chose de si beau qu'une petite protestante, — la future M^{me} de Caylus, — disait qu'elle voulait bien se convertir, à condition d'entendre tous les jours la messe du Roi...

Les gens qui connaissaient mal Louis XIV, et aussi les dévots, lui reprochaient une piété toute formaliste, tout extérieure et superficielle. Fénelon écrivait à M^{me} de Maintenon que le Roi n'avait « aucune idée de ses devoirs », ni de la vraie piété. M^{me} de Maintenon elle-même se considérait comme envoyée par Dieu pour retirer le Roi de son aveuglement et de son ignorance et pour lui faire faire son salut. Tous les

matins, elle récitait cette prière que son directeur, Godet des Marais, l'évêque de Chartres, avait composée à son intention : « Seigneur, mon Dieu, vous m'avez mise dans la place où je suis. Vous qui tenez le cœur des rois, ouvrez celui du Roi, afin que j'y puisse faire entrer le bien que vous désirez ! » Avec son entourage elle prétendait lui apprendre tout ce qu'il ignorait et lui donner une véritable instruction religieuse.

Il est certain, encore une fois, que le Roi n'avait rien d'un théologien ni d'un mystique. Mais de là à le traiter d'ignorant en matière religieuse, il y a loin. Songeons qu'il a eu pour catéchistes des docteurs comme Bossuet, des moralistes comme Bourdaloue, — que, pendant un demi-siècle et plus, il a entendu de ses oreilles, et avec un recueillement et une application certifiés par les témoins, d'innombrables sermons de carême et d'avent, sans parler des homélies dominicales. Cela forme un cycle d'enseignement, où toutes les vérités du christianisme ont été exposées, prouvées et commentées. Sauf les professionnels de l'apologétique ou de la théologie, personne, aujourd'hui, ne reçoit un enseignement religieux aussi complet, aussi solide et substantiel.

Tout a été dit au Roi, même les vérités les plus dures. Rappelons-nous le terrible sermon de Bourdaloue « sur l'Impureté », ce sermon où l'orateur sacré, « frappant comme un sourd », dévoile devant toute la Cour les crimes et les turpitudes de la maîtresse royale et, avec cela, « l'abêtissement » de son amant, qui a perdu dans la luxure le sens des choses spirituelles. Rappelons-nous aussi Mascaron attaquant le mé-

tier des armes avec une intransigeance qui le ferait, aujourd'hui, traîner devant les tribunaux à cela une manière de bravoure de la part d'un homme que torturait une boulimie malade et continuelle, — mais il récite, tous les matins, l'office du Saint-Esprit (il est vrai très court), il lave et il essuie les pieds de douze pauvres, le jour du Jeudi saint, en commémoration de la Cène, — et, les ayant essuyés, il les baise. Après chacune de ses communions, le Roi, au sortir de la Paroisse, touche les malades. C'est au mois de juin ou au mois d'août, par des chaleurs torrides. Des centaines et des milliers de malades, — la plupart atteints d'écrrouelles ou de maladies contagieuses, — sont rangés dans la cour du château, ou sous les hautes voûtes de l'Orangerie : spectacle de misère et de souffrance, comme on n'en voit plus, aujourd'hui, qu'à Lourdes. Le Roi est à pied, le grand collier du Saint-Esprit au cou, étouffant sous le lourd manteau de velours noir semé de langues de feu, — et, dans cet appareil écrasant, pendant des heures, il passe, inlassable, entre les files des malades et des moribonds, en prononçant l'émouvante formule :

— « Dieu te guérisse ! Le Roi te touche !... »

Et il n'a pas fait cela une fois. Il l'a fait tous les ans, plusieurs fois par an, jusqu'aux derniers jours de sa vie. A la veille de mourir, avec sa jambe gangrenée, tout son grand corps fondu, il s'est imposé le devoir de visiter et de toucher une dernière fois les autres moribonds. Le 8 juin 1715, *La Gazette de France* écrit : « Le Roi a communiqué et touché les malades. » Combien étaient-ils, ce jour-là?... Le 22 mai 1704, ils étaient deux mille quatre cents dans la grande

minables. Le Roi résiste. Il sait que la France ne peut pas devenir un couvent. Il est le Roi Très-Chrétien, mais il ne veut pas être un moine, ou un homme d'église. Comme les esthéticiens de son temps, il a horreur de la confusion des genres.



De là la beauté singulière de sa mort.

Jusqu'au bout, il tint à remplir sa tâche de roi, il s'occupa des affaires pendantes. Sur son lit de mort, il arrêta les dernières mesures qu'il croyait capables d'éviter au royaume les troubles d'une minorité. Enfin, quand tout fut réglé, quand il sentit approcher sa fin, il trouva dans la fermeté de sa foi et la conscience d'avoir accompli tout son devoir, la force d'âme nécessaire pour affronter le redoutable passage. Il se détacha du monde tout d'un coup, et se tourna résolument vers Dieu, — sans crainte, sans affecter non plus une assurance peu chrétienne, mais en pleine connaissance, toujours roi, toujours dominant de haut son entourage. Lui-même réclama le Saint Viatique et l'Extrême-onction. Et, quand son mal empira, il récita à haute voix, avec ses serviteurs, les prières des agonisants. Il demandait de souffrir davantage en expiation de ses fautes.

Il déplorait toutes celles qu'il avait commises. Il avait conscience notamment d'avoir trop demandé à ses sujets : pour cela, il espérait en la miséricorde de Dieu et il se rassurait par la droiture de ses intentions. Mais il ne renia rien de son œuvre royale. On a prétendu, d'après Saint-Simon, qu'il avait conseillé à son héritier de ne pas l'imiter dans le goût qu'il avait eu pour

guerre et pour les bâtiments. Cela est faux ou singulièrement forcé. Les textes que l'on peut opposer à celui de Saint-Simon ne parlent pas des bâtiments. Et pour ce qui est des guerres, il faut chercher la vraie pensée du Roi, non pas dans des paroles prononcées aux approches de l'agonie et déformées par les arrière-pensées des personnes présentes, mais dans la lettre qu'il écrivit pour le jeune Louis XV, quelque temps avant sa dernière maladie (1). Ce véritable testament de la pensée religieuse de Louis XIV se termine par ces mots : « Mon Fils, mettez en Dieu toute votre confiance. Vivez en chrétien plus qu'en roi et n'attirez jamais sa main sur vous par aucun dérèglement dans vos mœurs. Remerciez sa divine Providence qui protège si visiblement ce royaume. Donnez à vos sujets le même exemple qu'un père chrétien donne à sa famille. Regardez-les comme vos enfants, rendez-les heureux, si vous le voulez être. Soulagez-les le plus tôt que vous pourrez de tous les impôts dont *la nécessité d'une longue guerre* les a surchargés et que leur fidélité leur a fait supporter avec soumission. Faites-les jouir d'une longue paix, qui, seule, peut rétablir les affaires de votre royaume. Préférez toujours la paix aux événements douteux de la guerre, et souvenez-vous, mon Fils, que la plus éclatante victoire coûte toujours trop cher, quand il faut la payer du sang de ses sujets. Ne le versez jamais, s'il est possible, que pour la gloire de Dieu. Cette conduite attirera sur vous sa bénédiction pendant

(1) Elle a été publiée par MM. d'Haussonville et Gabriel Hanotaux dans leur édition des *Souvenirs sur M^{me} de Maintenon* par M^{me} de Caylus

le cours de votre règne. Recevez la mienne, avec mes derniers embrassements. »

Le Roi ne désavoue rien dans ces lignes. Lui aussi, il a toujours préféré la paix à la guerre, — il n'a fait que des guerres de « nécessité ». Il engage seulement son successeur à avoir une conduite politique plus chrétienne que la sienne, et, *si c'est possible*, à ne faire la guerre que pour la gloire de Dieu : conseils trop naturels dans la bouche d'un mourant.

Pourtant il est incontestable qu'on essaya de jeter le trouble dans son esprit et de lui donner des remords pour les grandes choses qu'il avait accomplies. Cette angoisse suprême ne lui fut pas épargnée. Au lieu des pâles comparses qui s'agitaient autour de son agonie, que n'avait-il à son chevet, pour le conforter, un des vieux compagnons de sa vaillante jeunesse, — une tête bien faite, comme ce Bossuet qui avait écrit pour lui de si viriles instructions : « *Lorsqu'un Roi, disait le grand évêque, est contraint de faire la guerre, il la fait avec vigueur.* Il empêche ses peuples d'être ravagés et se met en état de conclure une paix durable, en faisant redouter ses forces. Lorsqu'il soutient sa gloire, il soutient en même temps le bien public : car la gloire du Prince est l'ornement et le soutien de tout l'Etat. S'il cultive les arts et les sciences, il procure par ce moyen de grands biens à son royaume... S'il entreprend quelque grand ouvrage, comme des ports, de *grands bâtiments* et d'autres choses semblables, outre l'utilité publique qui se trouve dans ces travaux, il donne à son règne une gloire qui sert à entretenir ce respect de la majesté royale si nécessaire au bien du monde. Ainsi, *quel que fasse le Prince, il peut avoir toujours la vue le*

bien du prochain, le véritable service que Dieu exige de lui... »

Oui, c'est Bossuet, que l'on évoque en cette minute tragique, c'est lui que l'on voit se pencher sur son maître mourant, pour lui dire : « Sire, dormez en paix : vous avez bien servi Dieu et la France ! »

Nul ne lui apporta cette dernière consolation. Il mourut seul, abandonné de tous, sauf de quelques garçons de chambre, comme aux moments les plus critiques de son règne. Néanmoins, malgré ces amertumes et ces déchirements, il sut maintenir, jusqu'à la fin, la fermeté de son âme, se bornant à supplier, lorsque la souffrance était trop forte : « O mon Dieu, venez à mon aide, hâtez-vous de me secourir ! » Après une longue agonie, qui finit le dimanche 1^{er} septembre 1715, à huit heures un quart du matin, il s'éteignit, sans une plainte contre ce cruel abandon.

M^{me} de Maintenon, craignant d'être insultée, l'avait quitté dès le vendredi soir. Quelques jours plus tard, elle écrivait à la princesse des Ursins ces paroles véridiques, du moins en ce qui concerne le mort, — paroles que, par la bouche de Massillon, la chaire chrétienne répétera presque textuellement : — « *Madame, j'ai vu mourir le Roi comme un saint et comme un héros.* »

APPENDICE

I

LE POINT DE VUE DES DOCTEURS

Louis XIV devait régner soixante-douze ans. C'était un prince de belle mine et d'apparence avantageuse. Mais son tempérament était-il en rapport avec ce brillant extérieur ? La nature lui avait-elle donné un corps capable de fournir une si longue étape et de résister à tous les accidents de la route ?

De la constitution du Roi, comme de ses maladies, nous sommes aussi abondamment informés que de sa figure. Outre les témoignages purement littéraires ou historiques, nous avons encore un document des plus curieux signé par ses médecins et qui nous renseigne, sinon jour par jour, du moins saison par saison, sur l'état physique du souverain. Ce *Journal de la Santé du Roi*, où MM. Vallot, Daquin et Fagon, premiers médecins de Sa Majesté, se mirent tour à tour dans beauté de leur science et dans son infailibilité, assurément le plus magnifique monument que la sottise satisfaite se soit élevée à elle-même. Il est, cependant, fort précieux, parce qu'il contient une masse énorme de faits consciencieusement observés et que le lecteur est libre d'interpréter autrement que ces docteurs. Et puis, enfin, il est d'un haut comique, il renferme des

trésors de bouffonnerie. On en rirait plus franchement, si l'on ne songeait qu'au fond de tout cela il y a une vie d'homme en question, une existence de haut prix entre les mains de dangereux imbéciles. Le plus beau, peut-être, ce ne sont pas tant les explications de MM. les médecins que les commentaires dont les ont accompagnés l'éditeur et les lecteurs modernes du *Journal*. Comme M. de Pourceaugnac, traqué par les matassins de Molière, le pauvre Grand Roi voit se ruer contre lui une horde de grotesques et de sectaires, — Prud'homme avec Homais, Bouvard et Pécuchet, Vadius et Trissotin, sans oublier Basile et le bon monsieur Tartuffe. Cet éternel accusé est cité par eux au tribunal de la morale outragée. On lui reproche son intempérance, sa concupiscence, sa goinfrerie, tous les vices imaginables et même, — Dieu me pardonne, — son incapacité et sa paresse ! Il est, devant ces cuistres arrogants et rogues, comme un écolier sous la férule. Et ces affreux bonshommes sont venimeux. De la moindre observation médicale ils tirent les conséquences les plus accablantes pour la moralité du prévenu. Un Michelet lui-même n'a pas rougi de se joindre à ce troupeau. Puisqu'il a eu le courage de descendre, avec MM. Purgon et Diafoirus, jusque dans la garde-robe de Louis XIV, nous sommes bien forcés de l'y suivre, ne fût-ce que pour expliquer l'origine de ses extravagantes assertions et des fastidieuses redites auxquelles elles ont donné lieu. Le lecteur voudra bien nous en excuser d'avance.



Né d'une mère cancéreuse et d'un père cachectique, qui mourut en pleine décomposition, c'est merveille que Louis XIV ait joui si longtemps d'une constitution si robuste.

Là-dessus, les témoignages des contemporains sont unanimes. Vallot écrivait, dès le début de son *Journal* : « On avait sujet d'appréhender que ce royal enfant ne se ressentît de la faiblesse du Roi son père : ce qui indubitablement serait arrivé, si la bonté du tempérament de la Reine et sa *santé héroïque* n'avaient rectifié les mauvaises impressions de ses premiers principes. » — Pendant de longues années, les ambassadeurs de Venise signalent, à tour de rôle, la vigueur physique du Roi, « sa forte ossature », sa haute taille... Était-il si grand que cela ? On en doute. Ses meilleurs portraits en pied ne donnent point l'idée d'une stature extraordinaire. Le plus vraisemblable, c'est qu'il avait une taille moyenne, qu'il ne paraissait si grand que comparé à son frère, petit homme s'il en fût, ou guindé sur des souliers à talons hauts, à cheval, ou sur le trône, dans tout le faste de la représentation monarchique. En tout cas, il est incontestable que ce gail-lard si bien bâti était d'une endurance extrême, peu près insensible au froid et au chaud, habile à tous les exercices du corps.

Cette « *santé héroïque* », comme dit Vallot, il la conserva jusqu'à la fin de sa vie. M^{me} de Maintenon, qui vivait dans les remèdes et la terreur des courants d'air, toujours emmitoufflée et calfeutrée, s'ébahissait sans cesse d'une telle résistance. Le Roi appelait sa vieille compagne : « Votre Solidité ». Elle aurait pu, dans un autre sens, lui retourner le compliment. En 1712, trois ans avant la mort du Roi, elle écrivait à la princesse des Ursins : « Il se réveille comme un enfant, il dort fort souvent sept heures de suite. Je ne crois pas qu'on ait jamais vu une pareille santé. » — Et plus loin : « Il y a ici un camérier du Pape qui dit que, s'il mandait à Rome que le Roi de France, à 74 ans, sort, dans la canicule, à deux heures de l'après-midi, et court dans la forêt, dans le sable, au milieu des che-

vaux, de tous les chiens, qu'on le croirait fou et qu'il se gardera bien d'en rien écrire. » — En novembre 1714, moins d'un an avant la mort du Roi, M^{me} de Maintenon répétait encore : « On ne s'accoutume point à la santé du Roi. C'est un miracle qui recommence tous les jours : il tira, hier, trente-quatre coups et rapporta trente-deux faisans. La vigueur, la vue, l'adresse, rien ne diminue chez lui !... »

Lorsqu'il mourut, quelques mois plus tard, et que l'ouverture de son corps fut faite par Maréchal, son premier chirurgien, « on lui trouva, dit Saint-Simon, toutes les parties si entières, si saines, et tout si parfaitement conformé qu'on jugea qu'il aurait vécu plus d'un siècle sans les fautes dont il a été parlé, qui lui mirent la gangrène dans le sang. On lui trouva aussi la capacité de l'estomac et des intestins double au moins de celle des autres hommes de sa taille, ce qui était fort extraordinaire, et ce qui était cause qu'il était si grand mangeur et si égal... »

Ce dernier détail (la capacité de l'estomac et des intestins) ne figure point dans le procès-verbal des chirurgiens. Ce serait, d'après M. de Boislisle, un trait pittoresque dû à l'imagination de Saint-Simon. Mais ce qui ressort de tous ces témoignages, c'est, avec la vigueur constitutionnelle, la santé étonnante et persévérante du Roi.



Pourtant, quand on lit le *Journal*, on ne tarde pas à se convaincre que le Roi a été malade toute sa vie et que ce n'était pas trop de tout un corps médical appuyé d'une escouade d'apothicaires et de chirurgiens pour soigner une telle variété de maladies et d'infirmités : rougeoles, petites véroles, fièvres pourpres et toute la

gammes des fièvres avec leurs accoisements et redoublements, rhumes et coryzas, gouttes, rhumatismes, constipations, dévoiements, tiraillements d'estomac, vapeurs, vertiges, lourdeurs de tête, défaillances, anthrax, fistules, glandes squirreuses, gangrène, quoi encore?... On tremble sans cesse pour la vie de ce perpétuel égrotaut. Et puis l'on se demande comment un homme si fortement constitué, un homme « taillé pour vivre cent ans », a pu être si fréquemment indisposé et malade. L'explication la plus vraisemblable, c'est qu'il a été déplorablement traité par ses médecins, lesquels, avec une obstination de maniaques fermés à toutes les indications de la nature, gaspillèrent et finirent par ruiner totalement cette « santé héroïque ».

On ne peut s'empêcher de frémir quand on songe que Louis XIV a eu, en tout, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, quatre médecins, véritables dignitaires de Cour, qui avaient payé leur charge et dont le remplacement eût été une véritable révolution de palais. Le Roi était le prisonnier de chacun de ces messieurs, sa proie une et indivisible, jusqu'à la mort inclusivement. Le premier en date, Vautier, exerça ses fonctions pendant quatorze ans. Le second, Vallot, celui qui commença le *Journal*, régna de 1652 à 1671, pendant près de vingt ans. Daquin, le troisième, tint la place de 1671 à 1693, soit pendant vingt-deux ans. Enfin Fagon, le terrible et impérial Fagon, qui faisait trembler tout le monde autour de lui, ne lâcha le Roi qu'après avoir dicté et signé le procès-verbal de son autopsie.

Ces docteurs nous sont assez mal connus. Nous savons seulement qu'ils joignaient d'habitude à leurs fonctions médicales la surintendance du Jardin des Plantes. Daquin était le petit-fils d'un savant rabbin d'Avignon converti au catholicisme et le père d'un évêque de Fréjus, pour lequel il ne cessait de solliciter des bénéfices et des dignités. Cet acharné quémendeur

finît par lasser la patience du Roi, lequel, subtilement préparé par M^{me} de Maintenon, résolut de donner sa charge à Fagon. Ce fut toute une histoire. Fagon triompha.

Guy-Crescent Fagon était né au Jardin des Plantes, au milieu des simples. Mais ni la bourrache ni la guimauve, auxquelles il donna ses soins, n'adoucirent son caractère. Cet homme fut, dans ses fonctions, un brutal autocrate. Pour en juger, il suffit de regarder un portrait de lui, qui est au musée du Louvre. Couvert d'une volumineuse perruque poivre et sel, dont les mèches se hérissent sur son front comme des soies de sanglier, en robe noire et rabat de batiste blanche, il montre d'abord un long nez flaireur de bassins, comme celui de son confrère Guy Patin, quoique beaucoup moins pointu, une bouche en cul de poule, de petits yeux porcins sans grande expression, un teint jaune et bilieux, un front ridé et obstiné. L'entêtement est le trait caractéristique de cette figure de pédant. On le sent sûr de soi et de sa science, que jamais n'effleura le plus léger doute. Et l'on peut être bien certain que toutes les évidences contraires à l'idéologie scolastique vinrent se briser contre ce front barré et sillonné de rides profondes.

Quelles que soient les hostilités secrètes ou publiques qui divisèrent, entre eux, ces doctes personnages, ils sont du moins d'accord sur quelques points, à quoi se réduit à peu près toute leur thérapeutique. Ils croient, les yeux fermés, aux principes de la Faculté de Montpellier. Ils préconisent l'antimoine, le vin émétique, le quinquina. Après cela, la routine de M. Diafoirus : *seignare, purgare, — purgare, seignare*, jusqu'à l'extinction totale du patient.

Mais l'accord ne va guère plus loin. Par exemple, les deux derniers de ces docteurs, Fagon et Daquin, sont d'un avis diamétralement opposé sur le tempéra-

ment du Roi. Ces divergences d'opinions médicales étaient fréquentes autant que tapageuses et amusaient beaucoup le public, voire même les confrères de ces messieurs, lesquels n'avaient pas moins de prétention au diagnostic infailible. Guy Patin en fait des gorges chaudes avec ses correspondants : « Hier, écrit-il à son ami Spon, hier à deux heures, dans le bois de Vincennes, quatre des médecins du Cardinal, savoir Guénaud, Vallot, Brayer et Béda des Fougerais, alterquaient ensemble et ne s'accordaient pas de l'espèce de maladie dont il mourut. Brayer dit que la rate est gâtée. Guénaud dit que c'est le foie. Vallot dit que c'est le poumon et qu'il y a de l'eau dans la poitrine; des Fougerais dit que c'est un abcès du mésentère... » Une vraie scène de Molière, comme on voit. Tout de même, MM. Daquin et Fagon alterquaient sur le tempérament du Roi. Pour le premier, ce tempérament est « aduste » et bilieux. Pour le second, il est lymphatique. En conséquence, changement complet de régime, lorsque Fagon prend la succession de Daquin. Le champagne, dont le Roi buvait très modérément, est remplacé par le bourgogne. Les ragoûts sont proscrits. Le malade est mis au régime de la « mitonnade » et de l'eau rougie.

De quel côté est l'erreur ? Il est bien difficile d'en juger à distance. Il se peut d'ailleurs que ces deux Esculapes aient eu raison l'un et l'autre et que le Roi, anémié par un demi-siècle de saignées, fût, à la longue, devenu lymphatique. Mais une erreur qui semble bien caractérisée, erreur capitale, c'est celle qui porte sur la seule maladie dont Louis XIV ait réellement souffert, celle qui fut cause des maux de tête, des vertiges et des « vapeurs » dont il se plaignait si souvent. En effet, si l'on étudie attentivement le *Journal de la Santé du Roi*, on finit par se convaincre que celui-ci, à l'insu de ses médecins, était atteint du ver solitaire;

que, par leur faute ou par l'insuffisance de la médecine d'alors, il ne put jamais s'en débarrasser et qu'il en souffrit à peu près toute sa vie.



Que le Roi ait eu le ténia, cela ressort assez nettement des observations faites par ses médecins eux-mêmes. En 1659 (Louis XIV avait vingt ans), Vallot consigne dans son journal le fait suivant : « Le Roi étant au bois de Vincennes, en la meilleure disposition du monde, rendit *un ver d'un demi-pied, en vie, sans douleur et sans aucun accident.* » Première constatation. Mais il est très possible que des cas antérieurs aient échappé à Vallot. Près de trente ans se passent sans que le *Journal* tenu par Daquin note rien de semblable. C'est la période pendant laquelle Louis XIV mangea le plus et se plaignit le plus de vertiges, de maux de cœur et de maux de tête, — détails significatifs. Puis vient le régime des médecines périodiques, médecines féroces, administrées à haute dose par Fagon. Le résultat ne se fait pas attendre : « Le premier jour de mai (1690), écrit Fagon, le Roi vida dans une grande selle *un ver vivant*, qui, sans doute, en inquiétant l'estomac, avait eu part aux étourdissements qu'il avait sentis, les jours précédents... Je priai le Roi de vouloir bien être purgé, afin *d'en pousser le reste dehors.* » L'année suivante, le 2 septembre, après une horrible purgation, « le Roi jeta un grand ver mort », lequel, ajoute Fagon, avait été tué par la médecine. Quelque temps après, le 18 novembre, le Roi se purge de nouveau et il « jette un autre ver mort, aussi grand que le premier ». Le 30 décembre de la même année, le Roi, après une médecine, rend encore une fois un

ver mort, toutefois moins grand que le dernier. Enfin, en 1705, Fagon écrit sur son royal client : « Dans une petite selle qu'il prit le 23 du mois (décembre) il rendit un ver mort, long de près d'un quartier, replié et embarrassé dans un morceau de matière assez dure... La médecine a fait cesser l'inquiétude que Sa Majesté ressentait, dont l'estomac et les intestins, piqués légèrement, étaient peut-être la cause. » — Encore une fois, on demande pardon au lecteur de ces détails un peu spéciaux. Mais, en un débat comme celui-là, il fallait bien sortir les preuves.

Donc, le Roi avait très probablement le ver solitaire et il semble qu'il l'ait gardé à peu près pendant toute son existence. Ainsi s'expliquent non seulement les malaises incessants auxquels il fut sujet aux environs de la trentaine, — les picotements d'estomac (Fagon lui-même en est frappé), les vertiges et les vapeurs, mais cet insatiable appétit, cette boulimie qui faisait l'ébahissement des étrangers. Du même coup tombent les accusations d'intempérance et de débauche dont on voudrait le charger. Car, pour les lecteurs prévenus du *Journal*, si le Roi mange tant, c'est qu'il est un goinfre ; s'il a des étourdissements, des défaillances et des maux de tête, c'est qu'il s'est tué de luxure dans le lit de ses maîtresses. Ces excès de sensualité, il a pu, comme tout le monde, les commettre quelquefois dans un emportement de jeunesse. Mais il était naturellement beaucoup trop mesuré et trop réglé pour que cela devînt, chez lui, une habitude. Il est si naturel d'attribuer ses vertiges et ses migraines à la maladie chronique dont il souffrait ! Le Roi se dominait tellement que, même cette boulimie morbide due, elle aussi, à sa maladie, il était arrivé à la discipliner. S'il mangeait excessivement à son dîner et à son souper, il ne prenait jamais rien entre ses repas. Et ceci fait son éloge, à une époque où les dames de la Cour, les jeunes prin-

cesses, les courtisans ne faisaient que picorer et grappiller du matin au soir, se bourrant les poches de gâteaux et de sucreries et se crevant d'indigestions.

Mais ce qui aggravait la maladie chronique du Roi, c'est qu'il avait une très mauvaise dentition. De bonne heure, il perdit ses dents. Dès 1685, on lui avait arraché toutes les dents de la mâchoire supérieure gauche. Cette opération avait été faite par de tels vétérinaires ou de tels maréchaux ferrants, qu'ils lui avaient enlevé, avec les dents, un morceau du palais. « Un trou s'était fait, dit Daquin, par l'éclatement de la mâchoire, arrachée avec les dents et qui s'était enfin cariée et causait quelquefois quelque écoulement de sanie et de mauvaise odeur... » Le médecin ajoute même cet affreux détail que les aliments et les boissons pénétraient dans le palais perforé et ressortaient par le nez... On conçoit dès lors le supplice du malheureux. Dévoré par son ténia, il était obligé d'absorber des quantités énormes de nourriture, et cette nourriture il ne pouvait pas la mâcher, n'ayant plus de dents. Il rendait tel quel ce qu'il absorbait. On trouve fréquemment, dans le *Journal*, des observations comme celle-ci : « Sa Majesté vida beaucoup de matières crues et indigestes et, entre autres, beaucoup de truffes nullement digérées... » Comment s'étonner après cela de la boulimie de Louis XIV ? Avec le ténia et une mastication défectueuse, il avait beau engloutir la nourriture, les aliments non assimilés ne lui profitaient pas : et ainsi il avait toujours faim.

On voit tout de suite où vont les conséquences de tout cela. Il était inévitable que cette ingestion, en quantité excessive, d'aliments non digérés, finît par déterminer chez le Roi une entérite chronique. Ses médecins le traitaient par des purgations périodiques et des lavements, si l'on ose dire, à jet continu. Le Roi a sa pharmacie spéciale, ses remèdes pour son usage

personnel et exclusif, « son bouillon purgatif », ses médecines où il entre des ingrédients invraisemblables, — de la poudre d'écrevisse et de la poudre de vipère, du tartre, du tannin, du tamaris, de la manne, du crotin de cheval... Comme il est sujet à des alternatives de constipation et de dévoiement, il a toute une artillerie à sa disposition et toute une variété d'explosifs pour forcer les plus opiniâtres retranchements de la nature. Aussi quel triomphe lorsque la place capitule : « Enfin, sur les dix heures, son ventre s'ouvrit ! » Cette formule revient sans cesse, dans le *Journal*, comme un bulletin de victoire. Fagon, convaincu de l'excellence de ce traitement, finit par persuader au Roi qu'il devait s'en trouver très bien, et lui imposa la médecine mensuelle, sans préjudice des médecines dites de précaution et des médecines « préparatoires ». Une purgation solide était, pour le monarque, la préface obligée d'une entrée en campagne ou d'un voyage à Fontainebleau. Quand ce n'était pas une médecine, c'était un clystère. A tout instant, il fallait aux entrailles de Sa Majesté ce que Daquin appelle « la consolation de quelque rafraîchissement ».

Or ces médecines étaient quelque chose d'effroyable. Couramment, elles purgeaient le patient dix-sept et dix-huit fois de suite. Elles étaient même tellement violentes qu'il leur arrivait, comme on l'a vu, de tuer le ténia. Le résultat de cette médication forcenée, c'était évidemment d'exciter et d'échauffer atrocement les muqueuses. Le Roi, nous disent ses médecins, rendait, à tout instant, des glaires sanglantes et, finalement, du sang à plein bassin.

« Mais ces « selles rouges », comme ils les appellent, ne retenaient nullement leur attention. Ils avaient une si belle confiance dans la thérapeutique de la Faculté ! Non seulement ils redoublaient les médecines, mais, à la moindre élévation de température, ils saignaient le

Roi. Or, en ce temps-là, les fièvres étaient extrêmement fréquentes. Les terres marécageuses de Versailles et de Marly remuées par la main-d'œuvre de la troupe, les eaux croupies des bassins, à la fin de l'été, dégageaient des miasmes contagieux. Le Roi avait le poulx mauvais, la langue chargée, la mine fiévreuse. Vite, une bonne saignée, pour dissiper ces vapeurs malignes!... Le patient souffrait cruellement de « ces phlébotomies larges et plantureuses » : il s'évanouissait, éprouvait ensuite des faiblesses et des lassitudes, se sentait, disait-il, la tête vide et tournoyante. Il finit par se rebeller contre ses bourreaux, et, avec son grand bon sens, par soupçonner la bêtise de tout cela. Il se déroba résolument à la lancette. Le vieux Vallot s'en montrait inconsolable : « N'ayant pu faire consentir le Roi à une saignée, il m'accorda, dit-il, seulement la purgation. » Et il ajoute mélancoliquement : « Après avoir purgé le Roi, je dus le laisser en repos, quelque temps!... »

Ce repos n'en était pas un pour le malade. Ayant les entrailles ainsi échauffées par l'abus des purgatifs, il avait soif continuellement, il avait une fringale de crudités rafraîchissantes. Il se gorgeait de fruits blets (Fagon les lui ordonnait ainsi), — de melons, de concombres, de salades fortement assaisonnées de sel et de poivre, relevées d'un vinaigre très acide et saupoudrées de fromage, — et, là-dessus, il avalait des potées d'eau glacée. A la veille de sa mort, un soir (on était en été), il mangea coup sur coup trente figues fraîches, et absorba un grand verre d'eau à la glace. Il faut avouer que c'était là un étrange régime pour un malade atteint d'entérite chronique! Comme, d'autre part, le Roi, n'ayant plus de dents, ne pouvait mastiquer ni triturer les aliments, il lui fallait, pour réveiller et pour brûler son palais perforé, tout un enfer d'épices, des ragoûts extraordinairement pimentés. On

juge si ses nourritures excitantes étaient bien faites pour apaiser les entrailles de Sa Majesté.

Il convient pourtant de reconnaître que Daquin et Fagon s'opposaient tant qu'ils pouvaient à ces orgies de crudités et de ragoûts à emporter la bouche. Mais le moyen d'empêcher de manger un homme qui mourait de faim, à cause de sa maladie, et que les saignées, les clystères et les médecines avaient débilité et anémié à un degré extrême? Comme pour achever de l'épuiser, Fagon lui infligeait des bains qui duraient deux heures consécutives, et, tous les soirs, il le faisait suer, dans son lit, sous un amas d'édredons. Chaque matin, les valets de chambre devaient essuyer le Roi et lui changer son linge de corps. Tout cela sans préjudice des « fontes » périodiques, auxquelles ces docteurs l'astreignaient, — fontes de rhume, fontes de graisse, fontes d'humeur. Car ils étaient convaincus que le corps humain, comme la nature, a ses débâcles régulières et qu'il sied d'y aider par toutes les ressources de l'art. Ainsi Vallot écrit dans le *Journal*: « Il n'y a rien de plus contraire à la santé que le dérèglement des saisons; et la gelée des hivers a son utilité pour la conservation de la vie, en ce qu'elle resserre et condense les humeurs de telle sorte que le retour du printemps ne les fond pas si vite et qu'elles résistent davantage à la pourriture... »



Avec les médecins, il fallait occuper aussi les chirurgiens du Roi.

Quoi d'étonnant si, entre les mains de ces derniers, le moindre bobo durait des mois? On a vu les talents de ses dentistes qui lui arrachèrent le palais de façon à déterminer la carie de l'os... Après bien des souffrances, « on lui appliqua, — rapporte Daquin, —

APPENDICE

quatorze fois le bouton de feu, dont M. Dubois qui l'appliquait paraissait plus las que le Roi qui le souffrait, tant sa force et sa constance sont inébranlables dans les choses nécessaires, quand il s'y est déterminé. » Ensuite, ce fut la fameuse opération de la fistule. On le charcuta longuement, et, une heure après, *il fallut encore le saigner au bras !...* Le saigner après une opération qui avait été une interminable torture !... Cela se passait le 18 novembre 1686. Le 2 janvier de l'année suivante, on continuait à le découper avec des ciseaux et à le brûler avec la pierre infernale. Plus tard, il eut un furoncle au cou. On commença à le lui soigner le 12 août. Le furoncle ne tarda point à dégénérer en anthrax. A la Toussaint, après une infinité de cataplasmes, de cautères et d'incisions, le furoncle n'était pas encore guéri. Le Roi se résignait à ces traitements cruels, parce qu'il était persuadé qu'il y allait de sa santé et que sa santé était nécessaire à l'Etat. S'il eût cru de l'intérêt de l'Etat qu'il ne prît pas le temps de se soigner, il eût refusé les soins de ses médecins ; Vallot nous l'affirme dans les termes les plus explicites : « Sa Majesté m'a dit plusieurs fois, après la remontrance que je lui faisais de la conséquence de son mal, qu'*Elle aimait mieux mourir* que de manquer la moindre occasion où il y allait de sa gloire et du rétablissement de son Etat. »

Si l'on tient compte de tout cela, on ne jugera point sans doute que c'est forcer les termes que de considérer Louis XIV comme un martyr de ses chirurgiens et de ses médecins. Saint-Simon accuse Fagon d'avoir hâté sa fin, en négligeant dès le début la gangrène dont il est mort. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Fagon, avec ses saignées, ses médecines, ses sudations quotidiennes et ses bains prolongés, l'avait réduit à un état de faiblesse et de consommation telle qu'il ne pouvait résister à la plus légère infection. C'était « l'homme qui n'a

plus une goutte de sang dans les veines », le cadavre vivant que nous montre la cire tragique de Benoist. Il défia longtemps ses bourreaux, et puis, à la fin, brusquement, cette forte charpente humaine s'écroula tout d'un coup. Le Roi avait su dissimuler sa misère physique. Quand on s'en aperçut, ce fut de la stupeur : « Dès le samedi 10, qu'il revint de Marly, écrit Dangeau, il était si abattu et si faible qu'il eut de la peine à aller, le soir, de son cabinet à son prie-Dieu, et, le lundi qu'il prit médecine (la dernière!) et voulut souper à son grand couvert, à dix heures, suivant sa coutume et ne se coucher qu'à minuit, il me parut, en se déshabillant, un homme mort. Jamais le dépérissement d'un corps vigoureux n'est venu avec une précipitation semblable à la maigreur dont il était devenu en peu de temps. Il semblait, à voir son corps nu, qu'on eût fait fondre ses chairs. »

Cette « fonte », c'étaient Fagon et ses confrères qui en étaient responsables et même tout glorieux. Car leur aplomb égalait leur stupidité.

Ne fût-ce que pour leur punition et notre édification personnelle, pour mesurer la profondeur d'une telle sottise, lisons, en terminant, avec tout le sérieux convenable, ce morceau du *Journal*, qui est intitulé : *Réflexions de M. Daquin sur les vapeurs du Roi* : « Le Roi, dit ce docteur, était sujet aux vapeurs depuis sept à huit années, mais beaucoup moins qu'il ne l'avait été auparavant, vapeurs élevées de la rate et de l'humeur mélancolique, dont elles portent les livrées par le chagrin qu'elles impriment et la solitude qu'elles font désirer. Elles se glissent par les artères au cœur et au poumon, où elles excitent des palpitations, des inquiétudes, des nonchalances et des étouffements considérables. De là, s'élevant jusqu'au cerveau, elles y causent, en agitant les esprits dans les nerfs optiques, des vertiges et des tournoiemens de tête, et, frappant

ailleurs le principe des nerfs affaiblissent les jambes de manière qu'il est nécessaire de secours pour se soutenir et pour marcher, — accident très fâcheux à tout le monde, mais particulièrement au Roi qui a besoin de sa tête pour s'appliquer à toutes ses affaires. Son tempérament penchant assez à la mélancolie, sa vie sédentaire pour la plupart du temps et passée dans les Conseils, sa voracité naturelle qui le fait beaucoup manger, ont fourni l'occasion à cette maladie par les obstructions fortes et invétérées que les crudités ont excitées dans les veines, qui, retenant l'humeur mélancolique, l'empêchent de s'écouler par les voies naturelles et lui donnent l'occasion, par leur séjour, de s'échauffer et de fermenter et de s'exciter par cette tempête... » — Arrêtons-nous : il y en a long comme cela : nous savons maintenant ce que c'est que les vapeurs de Sa Majesté... et « pourquoi votre fille est muette!... » Mais, encore une fois, ne rions point : cela fut de la science.



Ainsi donc voilà ce que ces cuistres avaient fait d'un homme à la santé extraordinaire, — finalement un squelette, et, pendant la majeure partie de son existence, un écorché vivant. Avec cette entérite chronique causée par l'abus des médecines et par la mauvaise mastication, — entérite accompagnée sans doute de dyspepsie (1), — Louis XIV aurait dû être

(1) Je dois ce diagnostic rétrospectif à mon savant ami le Dr Charles Fiessinger, qui est un écrivain, en même temps qu'un praticien de grand talent, — ami aussi et conseiller de mon cher maître Paul Bourget. La science médicale trouve un critique des plus sûrs et des plus avertis en cet esprit positif et clairvoyant, dont la vaste expérience morale et professionnelle a tempéré d'un aimable scepticisme scientifique.

d'une irritabilité extrême. C'était la maladie de Voltaire. Et pourtant quelle différence entre le client de Tronchin et le patient de Fagon ! Le Roi, à force de volonté, manifeste, jusqu'à son dernier soupir, une égalité d'humeur et une maîtrise de soi tout à fait admirables. Nous avons vu qu'il était arrivé à dominer jusqu'à ses fringales morbides. Même chose dans l'ordre moral. Au milieu des circonstances les plus tragiques, en proie aux plus cruelles inquiétudes, il ne laisse rien voir de son trouble ni de ses angoisses intimes. Tout au plus peut-on saisir quelque trace de l'agitation habituelle aux dyspeptiques dans ce besoin de changement qui lui faisait bouleverser sans cesse ses jardins de Versailles. D'autres croient la retrouver encore dans ce qu'ils appellent les amours volages du Roi. Mais, dans ses relations sentimentales et même purement sexuelles, Louis XIV était un homme d'habitude.

La vérité, c'est que peu de souverains ont su, comme lui, faire obéir la nature et dompter la douleur. Et c'est le cas ou jamais de répéter le mot de Bossuet, qui semble avoir été inspiré par lui : « Une âme héroïque est maîtresse du corps qu'elle anime. »

II

LA LÉGITIMATION DES BÂTARDS

Les clameurs furieuses de Saint-Simon contre les bâtards légitimés de Louis XIV ont eu un tel retentissement et excité de telles passions, que les historiens modernes n'ont plus la tête très libre pour apprécier sagement ces faits. En réalité, la conduite de Louis XIV, — quoi qu'on en puisse penser et si blâmable qu'elle soit en stricte morale, n'avait rien de bien extraordinaire ni de bien particulier. La plupart des souverains et des princes d'alors eurent des bâtards, au vu et au su de tout le monde, et ils les reconnurent, sans que l'opinion publique en parût, outre mesure, scandalisée.

Si Louis XIV, en cela, avait eu besoin d'excuses ou d'exemples, il n'avait qu'à jeter les yeux sur sa propre maison. Son aïeul Henri IV avait légitimé publiquement tous ses bâtards connus. Philippe IV, le Roi Catholique, son propre beau-père, en avait légitimé quelques-uns. On lui en connaissait un grand nombre, *beaucoup plus* qu'à son gendre Louis XIV. Parmi eux, il avait témoigné une faveur et une préférence insignes à Don Juan d'Autriche, qu'il avait eu d'une comédienne, Maria Calderona. (Notons, en passant, qu'aucun des bâtards légitimés de Louis XIV n'était d'une extraction aussi basse.) Don Juan fut reconnu en grande pompe devant toute la Cour. Le Roi le présenta à la Reine sa femme, et le nonce du Pape à Madrid lui ap-

porte la bénédiction du Saint-Père. Dans la France du ^{xvii}^e siècle, — en politique, comme en morale, en art ou en littérature, — beaucoup de choses s'expliquent par l'imitation de l'Espagne. Il est trop certain que Louis XIV, dans sa conduite avec ses bâtards et notamment avec le duc du Maine, fut hanté par le souvenir de son beau-père Philippe IV et de Don Juan d'Autriche.

Mais ce n'est pas seulement l'entraînement de l'exemple, — ou même un certain snobisme imitateur des élégances étrangères, — qui peut, jusqu'à un certain point, atténuer la culpabilité du Roi. Sa conduite, en cette affaire, fut déterminée par tout un ensemble d'idées très spéciales qui ont à peu près complètement disparu aujourd'hui. Pour le chef d'une maison royale, comme pour celui d'une maison féodale, — ce qui domine tout, c'est la question de la descendance : avant tout, assurer la perpétuité de la lignée.

Or la descendance directe est menacée, à tout instant, par les intrigues de l'Etranger ou des proches, par le poison ou l'assassinat, — et enfin par la sottise ou la complicité des médecins. Songeons que, *sauf le Dauphin*, tous les enfants légitimes de Louis XIV moururent en bas âge. De 1661 à 1682, date de la naissance du duc de Bourgogne, — et sauf à de courts moments, — il n'y eut personne que le Dauphin entre le trône et les ambitions rivales des Princes du sang, les Orléans, les Condé et les Conti, — ces ambitions qui, pendant la régence de Marie de Médicis et celle d'Anne d'Autriche, — avaient coûté si cher au royaume.

Certainement, Louis XIV fut très frappé de ce danger. Et l'on voit que, de bonne heure, il s'est préoccupé de mettre le plus grand nombre possible de bâtards entre son héritier légitime et les Princes du sang, — ces bâtards, c'est-à-dire des « gens de rien » comme les appelle Saint-Simon, des gens qui lui devraient tout,

qui détesteraient naturellement les princes, leurs rivaux, et qui, sans doute, par reconnaissance autant que par intérêt personnel, se grouperaient pour le défendre, autour de l'héritier légitime, leur demi-frère. Louis XIV va même plus loin : il n'a pas le préjugé de la naissance. Il sait qu'il ne suffit pas d'être fils de Roi pour avoir du génie ou du talent. Il juge à leur valeur son fils et ses petits-fils, — et il les considère comme des gens fort médiocres. Au contraire, l'aîné de ses bâtards, le duc du Maine, apparaît comme un petit prodige. Quel dommage que les lois constitutives du royaume l'empêchent d'être son héritier ! A tout le moins, le Roi peut en faire le premier conseiller du Dauphin, et même, en cas de mort de celui-ci, le désigner tacitement comme l'héritier de la Couronne, pour le plus grand bien de l'Etat !

Sous l'empire de cette idée, le Roi commence par rapprocher le plus qu'il peut ses bâtards de ses enfants légitimes. Il les comble de dignités. Il finit par leur donner l'égalité avec les Princes du sang, — et, pour terminer, par les déclarer aptes à la succession au trône, — il est vrai, *après les Princes du sang*, parce qu'il ne peut guère faire autrement. Mais il sait bien qu'en cas d'extinction de la descendance légitime, ses bâtards légitimés sauront faire valoir leurs droits contre ses neveux et petits-neveux, ses cousins et petits-cousins.

A tout le moins, les bâtards s'opposeront aux ambitions des Princes du sang, — et, si l'intérêt de l'Etat l'exige, ils pourront même contre-balancer les légitimes. La Cour de Sceaux a été évidemment opposée à la Cour de Meudon et le duc du Maine à Monseigneur. D'autres fois, — aux moments où la descendance royale légitime paraît bien assurée, — le Roi semble préoccupé surtout de faire régner la concorde entre tous les membres de sa famille : les bâtards serviront de traits-d'union

entre les Princes du sang, puis entre les enfants légitimes : de là ces mariages que Saint-Simon a tant vilipendés. Orléans et Condé deviennent beaux-frères par le mariage de la seconde M^{lle} de Blois avec Philippe d'Orléans, et du duc du Maine, le frère de celle-ci, avec la fille de Condé.

Mais le Roi connaît trop bien les âmes pour avoir de grandes illusions sur l'union des membres de sa famille. Il est surtout obsédé par les souvenirs de la Fronde, par la vieille rivalité des Maisons d'Orléans et de Condé. A tout prix, il importe de les neutraliser par des rangs pressés de bâtards.

Les faits paraissent bien justifier cette explication de la conduite du Roi. Les premières légitimations, celles des enfants de La Vallière, — de la première M^{lle} de Blois et du duc de Vermandois, — ont été décidées dès 1666, c'est-à-dire à une époque où tous les autres enfants légitimes étant morts, il ne restait plus au Roi que le Dauphin.

Par la suite, deux ducs d'Anjou légitimes meurent successivement, en 1671 et en 1672, après quelques mois d'existence : c'est alors que Louis XIV fait légitimer le duc du Maine en 1673, puis tous les autres bâtards qu'il a de M^{me} de Montespan. Jusqu'en 1682, c'est-à-dire jusqu'à la naissance du duc de Bourgogne, Louis XIV n'a qu'un seul descendant et qu'un seul héritier légitime : d'où l'urgence, — pour assurer la descendance et, en cas de nécessité, la succession, — de procréer des bâtards.

Quoi qu'il en soit de cette explication, il appert, en tout cas, de l'examen minutieux des faits que Louis XIV, dans toute sa conduite à l'égard de ses bâtards, n'a pas été le moins du monde inspiré par les sentiments d'orgueil cynique ou de faiblesse paternelle, contre quoi Saint-Simon jette feu et flamme, — mais uniquement, et comme toujours, par l'intérêt de l'Etat.

TABLE

	Pages
PROLOGUE	9

PREMIÈRE PARTIE

LA NAISSANCE DE LOUIS-DIEUDONNÉ

I. Une figure de Roi	29
II. « Cui non risere parentes »	54
III. Sous la férule	70

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉVEIL A L'AMOUR ET A LA GLOIRE

I. Celui qui ne trouva point la table mise.	87
II. Le Cardinal, ou l'école des élégances et de la politique.	101
III. Marie Mancini, ou l'école de l'amour.	125
IV. Le secret du Roi	148

TROISIÈME PARTIE

LA VIE DÉLICIEUSE

I. Le programme royal	161
II. L'organisation de la vie moderne	173
III. La plantation du décor	191
IV. La fête galante.	211

QUATRIÈME PARTIE

ENTRE L'AIGLE ET LE LION

I. La revanche française.	239
II. « Clausa Germanis Gallia »	260
III. La part du Roi.	289

CINQUIÈME PARTIE

L'HOMME QUI A ÉPOUSÉ LA FRANCE

I. « Messieurs, le Roi ! »	311
II. Louis XIV théoricien de la monarchie française.	332
III. L'organisation de la France moderne.	342
IV. Le Roi et l'Intelligence.	356
V. Le Christianisme	370
APPENDICE : I. Le point de vue des docteurs.	
II. La légitimation des bâtards.	402



VERIFICAT
2016

IMPRIMERIE A. ET P. DEBEAUX, 35, RUE TOURNERFORT, PARIS-5^e